DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 12640 – 4,50 F   Fondateur : Hubert Beuve-Méry   Directeur : André Fontaine   – JEUDI 19 SEPTEMBRE 1985

Bras de fer entre les Deux Grands

Selon les experts qui préparent les dossiers du président Reagan pour sa rencontre avec M. Gorbatchev, l'expérience des précédents sommets montre que ceux-ci ne se sont traduits par des accords concrets que lorsque les Deux Grands étaient parvenus à réaliser une « percée » au moins deux mois auparavant et avaient consacré la période suivante à des négociations au fond, en dehors de toute publicité et de toute polémique. Si cette règle est respectée, on ne saurait être optimiste sur les perspectives du sommet de Genève en novembre : ce délai de deux mois a commencé à courir, et les positions respectives sont toujours aussi éloignées.

La dernière conférence de presse de M. Reagan le confirme : le président américain réaffirme que son initiative de défense stratégique (IDS) ne peut faire l'objet de négociations avec Moscou au stade actuel. Il entend non seulement poursuivre les recherches mais procéder le moment venu aux essais de nouvelles armes antimissiles. Ce n'est qu'au moment du déploiement de ces armes, c'est-à-dire vers la fin de la décennie en cours, qu'il acceptera de mettre l'IDS sur la table.

Du côté soviétique, on ignore le contenu des « directives » que M. Gorbatchev a données à sa délégation aux pourparlers soviéto-américains sur les armements, pourparlers qui reprennent ce mercredi à Genève. La seule nouveauté est que le nouveau maître du Kremlin a jugé nécessaire de faire annoncer la réunion qu'il a tenue à cette fin le 16 septembre et que le chef de la police secrète soviétique, M. Tchebrikov, y a pris part, aux côtés des ministres de la défense et des affaires étrangères, ainsi que de M. Gromyko.

Sur le fond, on en reste officiellement à la position que le secrétaire général avait exposé à « Time » le mois dernier : le but des négociations est d'arrêter les recherches sur l'IDS, y compris et surtout la phase des essais. Dès que les recherches « fondamentales » (qui doivent rester autorisées) quittent les laboratoires, un contrôle est possible et l'interdiction par conséquent nécessaire. Ce n'est qu'à cette condition que l'URSS répondra aux offres américaines de réduction radicale – entre un quart et un tiers – des arsenaux offensifs actuels.

Cela dit, les positions ne sont peut-être pas aussi figées qu'on le prétend de part et d'autre. L'agence Tass a dénoncé la dernière déclaration de M. Reagan comme « non constructive », mais personne à Moscou ne remet en cause le sommet ou les conversations de Genève. Le récent essai par les Américains d'une arme antisatellite a été critiqué, mais l'on n'a pas jugé nécessaire pour autant de brandir la menace, évoquée au début de ce mois par M. Gorbatchev, de mettre fin au moratoire soviétique sur les armes de ce type, encore moins d'annoncer leur déploiement par l'URSS, ce qui aurait constitué un saut qualitatif.

Du côté américain, le dernier mot n'est peut-être pas dit non plus. Après tout, négocier sur le déploiement, c'est aussi négocier. Même si Washington peut espérer ouvrir le dossier dans de bien meilleures conditions une fois mis au point un système d'armements fiables, le moment viendra vite de négocier sur cette négociation, autrement dit de l'ouvrir un peu plus tôt ou un peu plus tard. Cette perspective ne peut qu'encourager les Deux Grands à garder le contact.

(Lire nos informations page 4.)

Les suites de l'affaire Greenpeace agitent la classe politique

Après les révélations du *Monde* (au sujet desquelles nous apportons des informations nouvelles – lire pages 6 à 8) sur la présence en Nouvelle-Zélande de deux nageurs de combat français qui pourraient être les auteurs du sabotage du « Rainbow-Warrior », l'affaire Greenpeace a pris une nouvelle dimension, politique cette fois. A partir de l'idée qu'il pourrait y avoir mensonge d'Etat, l'opposition argumente directement contre le chef de l'Etat lui-même. D'autant que la mise au point publiée mardi soir par M. Charles Hernu, ministre de la défense, ne lève pas les contradictions de la thèse soutenue officiellement depuis la publication du rapport Tricot.

Les limites de l'indignation

par ANDRÉ FONTAINE

On a rarement fait autant de publicité aux services dits secrets. Les espions du chancelier Kohl passent l'un après l'autre à l'Est. La « dame de fer » expulse un stock de Soviétiques réputés kagébistes, ce qui lui vaut de récupérer par retour de courrier un certain nombre de citoyens britanniques établis à Moscou. Parmi eux, bien entendu, d'excellents confrères qui se contentaient, pour autant qu'on le sache, de faire leur métier de journaliste. Lequel consiste d'abord à s'informer et à informer.

C'est dans cet esprit que les rédacteurs du *Monde*, comme ceux de la presse française dans son ensemble, ont essayé de démêler l'extravagant dossier du *Rainbow-Warrior*. Les conclusions de nos enquêteurs, telles que nous les avons publiées hier, n'apportent certes pas une lumière définitive sur les diverses responsabilités encourues, mais elles ont le grand mérite de présenter pour la première fois une explication cohérente de l'affaire. Elles ne laissent guère de vraisemblance à l'explication, volontiers répandue, suivant laquelle tout est la faute d'un lampiste à quatre ou cinq galons. On a peine à croire qu'il n'y a pas eu un feu vert donné à un échelon bien plus élevé.

Faut-il s'en indigner ? Montesquieu n'a fait de la vertu le fondement de la démocratie que dans son sens ancien de courage.

(Lire la suite page 7.)

Le projet de budget 1986 prévoit une croissance économique de 2 %

Le projet de budget examiné par le conseil des ministres, ce mercredi 18 septembre, est construit sur la prévision d'une croissance du produit intérieur brut de 2 % en 1986 contre 1 % cette année. Les prix de détail augmenteraient de 3,4 %. Le pouvoir d'achat stagnerait en 1985 comme en 1986.

PAGE 32

Nouvelle riposte de Moscou : six Britanniques expulsés

Le jeu des représailles se poursuit entre la Grande-Bretagne et l'Union soviétique

PAGE 32

Rencontre Habré-Kadhafi ?

De délicates tractations se poursuivent en vue d'un entretien en « terrain neutre »

PAGE 5

Le président argentin à Paris

M. Alfonsin souhaite un concours plus large des investisseurs français

PAGE 4

Le français à l'ère McLuhan

L'enseignement du français face à l'audiovisuel et à la nouvelle culture

PAGE 10

DEUX ANS APRÈS LA DESTRUCTION DU BOEING SUD-CORÉEN

Questions sur des silences

Deux ans après le drame, la destruction par la chasse soviétique du Boeing-747 des Korean Airlines égaré au-dessus de l'île de Sakhaline ne cesse pas de susciter les interrogations les plus graves. S'il est établi, sans ambiguïté, que l'appareil se trouvait dans l'espace aérien de l'URSS et qu'il a été abattu par un chasseur SU-15 obéissant aux ordres qui lui étaient donnés par le commandement soviétique, bien des points restent obscurs sur les épisodes qui ont précédé et suivi ce moment décisif...

De toutes les questions soulevées, du côté occidental, dans diverses études privées publiées plus ou moins récemment, deux restent particulièrement troublantes (1). La première, déjà posée dans les jours qui suivirent la destruction du Boeing, est de savoir comment l'appareil a pu s'écarter à ce point de sa route normale et pénétrer dans une zone aussi périlleuse sans que quiconque s'en aperçoive ou juge utile de le remettre sur le droit chemin.

Question annexe : l'appareil effectuait-il une mission d'espionnage ou même, si l'erreur de navigation était accidentelle, l'a-t-on sciemment laissé poursuivre sa route pour observer la réaction de la défense soviétiques ? Plusieurs éléments nouveaux ont été apportés. Selon des documents présentés, le 30 août dernier, devant un tribunal de Washington – appelé à se prononcer sur les dommages réclamés au nom des victimes, – la déviation de vol de l'appareil aurait été repérée peu de temps après son décollage de l'Alaska. Un fonctionnaire de l'administration fédérale de l'aviation américaine aurait affirmé avoir entendu, sur les enregistrements des conversations des personnels du centre de contrôle du trafic aérien d'Anchorage, la phrase : « *Nous devrions le prévenir...* » Il n'est pas certain que ces paroles aient eu directement trait au vol 707 des KAL.

> *Pourquoi personne n'a-t-il averti le pilote qu'il s'écartait de sa route pour entrer dans l'espace aérien soviétique ?*

Autre détail curieux : le 2 septembre 1983, devant le Conseil de sécurité de l'ONU, le représentant de l'URSS demande à celui des Etats-Unis si ces derniers ont « *suivi* » le vol du Boeing sud-coréen. « *Non*, répond M. Charles Lichenstein (...) *Nous vous avons observés lorsque vous l'avez suivi.* » Etrange réponse qui suggère que les services de renseignement américains ont pu surveiller le décollage et le vol des chasseurs soviétiques mais non le vol du Boeing des KAL. Interrogé sur ce point dès le mois de février 1985 par le *Washington Post*, un responsable américain a refusé d'entrer dans les détails.

ALAIN JACOB.

(Lire la suite page 2.)

(1) Parmi ces études, l'une des plus récentes et les plus complètes a été publiée sous la signature de Sugwon Kang dans le *Bulletin of Concerned Asians Scholars*, volume 17, n° 2, 1985.

AU JOUR LE JOUR

Instruction

Les enfants du primaire bénéficient depuis la rentrée du programme d'instruction civique voulu par M. Chevènement. Ils ont une chance que n'avaient pas leurs prédécesseurs sur les bancs de l'école : ils pourront lier la théorie qu'on va leur enseigner et l'observation concrète des phénomènes pendant les six mois qui nous séparent des législatives.

Tandis qu'on leur exposera les vertus civiques – tolérance, respect de l'autre et de la vérité, – ils vérifieront le soir, sur leur écran de télévision, le cas que les adultes font des principes qu'ils enseignent aux enfants.

BRUNO FRAPPAT.

LE FESTIVAL D'AUTOMNE

Prestige sans frontières

Le Festival d'automne, qui se tient du 17 septembre au 15 décembre, a été fondé en 1972 par Michel Guy – ancien secrétaire d'Etat à la culture – et lance depuis ce temps la saison à Paris. Avant, au retour des vacances, le théâtre de boulevard détenait le monopole des créations – du Salon de l'auto aux fêtes, et plus loin, en cas de succès. Salons et critères ont changé. Au moment où la formule du Théâtre des nations s'était épuisée, le Festival a ouvert les frontières aux courants contemporains dans tous les domaines artistiques, principalement la danse américaine, le théâtre allemand, les musiques nouvelles et de traditions lointaines – Japon, Inde, Australie...

Un festival à Paris ne peut être que de prestige. Le mot ne fait pas peur à Michel Guy. Prestige ne va pas sans qualité ni audace. L'intérêt est de faire connaître de grands mouvements à des publics diversifiés, et d'apposer un label sur des gens, des spectacles qui sont encore à se chercher et sur qui on fait des paris. La difficulté est de renouveler les programmes. On ne rencontre pas chaque année de nouveaux « génies » confirmés ou qui méritent de l'être.

Plutôt que de « gonfler » artificiellement des inconnus, Michel Guy choisit de suivre le travail de quelques créateurs dont on ne se lasse pas : si, cette fois, Bob Wilson donne ses *Kneeplays* et Peter Brook son *Mahabharata* hors festival, on retrouve Klaus Grüber, Martha Graham, Xenakis, Alfredo Arias, Jean-Marie Patte...

Les Français n'ont jamais été absents du Festival. Leur nombre s'accroît, en particulier cette année, où plusieurs spectacles ont été coproduits avec le Festival d'Avignon, où ils ont été rodés. Si Michel Guy a rêvé de pouvoir passer des commandes et de les produire, il a dû s'adapter à son budget. Pour 1985, il reçoit du ministère de la culture 4 millions, et 2 millions de la Ville de Paris. En deux ans, l'apport du mécénat est passé à 500 000 francs. Le budget total est de 11 millions 200 000 francs, il est assuré environ 50 % par les recettes. Le système de financement des spectacles va de la coproduction à la coréalisation. Autrement dit, le Festival fait entrer le spectacle dans son programme, le fait bénéficier de sa publicité et de son infrastructure sans y apporter directement d'argent.

C. G.

Lire notre dossier consacré au Festival d'automne dans le supplément « Arts et spectacles » pages 13 à 15.



étranger

EUROPE

RFA

La défection d'une secrétaire à la chancellerie accroît l'embarras de M. Kohl

De notre correspondant

Bonn. – Une nouvelle secrétaire *« disparue » à Bonn : on serait pres*que tenté de trouver cela banal après trois cas du même genre depuis le début du mois d'août et le passage à l'Est de M. Tiedge, responsable du contre-espionnage face à la RDA. S'agissant d'une secrétaire à la chancellerie, – Astrid Willner, qui y travaillait depuis *1973, – cette nouvelle disparition* rappelle toutefois trop de mauvais souvenirs à tout le monde pour ne pas accroître le malaise.

*La volonté de tous les partis poli*tiques de ne pas laisser ces affaires d'espionnage interférer sur le développement des relations avec la RDA est soumise à rude épreuve. L'aveu d'impuissance du ministre à la chancellerie, M. Schäuble, mardi soir 17 septembre, était à cet égard significatif. Et malgré la tentative du SPD de profiter de l'affaire Tiedge pour réclamer la démission du ministre de l'intérieur, aucun dirigeant en RFA ne peut prétendre *échapper au dilemme qui se pose au* gouvernement.

Par un concours de circonstances dont il se serait probablement bien *passé, le président du Parti social*-démocrate, M. Willy Brandt, se rend ce mercredi en Allemagne de l'Est pour la première fois depuis qu'il avait été contraint de démissionner de la chancellerie, en 1974, à la suite de la découverte dans son entourage immédiat de l'espion Günther Guillaume. Sans doute M. *Brandt*, qui doit rencontrer à Berlin-Est le numéro un est-*allemand, M. Erich Honecker*, n'a-t-il pas grand-chose à voir avec cette *nouvelle affaire*. Celle-ci tombe pourtant singulièrement mal à propos à la veille d'une visite dont l'objet était, pour l'ancien chancelier, à la fois d'enterrer des souvenirs personnels douloureux et de consacrer solennellement la politique de la main tendue pratiquée ces dernières années par le SPD vis-à-vis du gouvernement est-allemand et des autres partis communistes de l'Est.

Astrid Willner, quarante-cinq ans, est passée à l'Est avec son mari, Herbert Arnold Willner, via l'Espagne, où le couple était parti le plus naturellement du monde en *vacances, le 12 août dernier*. L'alerte n'a été donnée que lundi *dernier, jour où elle aurait dû* reprendre normalement son travail. Un rapide coup de téléphone à son lieu de vacances a permis de constater qu'elle en avait disparu depuis une dizaine de jours. Contrairement aux cas précédents, la secrétaire a eu, cette *fois*, « l'élégance » de faire parvenir, mardi, à son patron, le pro*fesseur Kœnig, chef d'une des direc*tions de la chancellerie, une lettre lui annonçant, et pour cause, qu'elle ne reprendrait pas ses fonctions. Réfugié en Allemagne fédérale depuis 1961, après une formation de journaliste à Leipzig, son mari, M. Willner, avait, pour sa part, travaillé à l'hebdomadaire *Der Spiegel* *avant d'être intégré en 1965* au personnel du Parti libéral comme spé*cialiste de politique* internationale. Il travaillait ces dernières années à la Fondation Friedrich Naumann, qui dépend de ce même parti.

Selon le ministre à la chancellerie, Astrid Willner n'avait guère accès à des dossiers relevant du domaine de la sécurité. Les comptes-rendus du conseil des ministres passaient néanmoins sur sa table. En outre, la direction du professeur Koenig, qui couvre les affaires relevant de la politique intérieure, a notamment dans ses attributions la recherche scientifique et *s'occupe, à ce titre, de la coopéra*tion technologique européenne et du dossier Eurêka. Les négociations en cours avec les Etats-Unis sur une éventuelle participation allemande au programme de recherche américain sur la défense spatiale (IDS) relèvent d'une autre direction.

Pour le KGB ?

Le procureur, M. Rebmann, a indiqué, mardi, que le couple faisait l'objet depuis quelque temps d'une enquête. Le chancelier Kohl aurait *été prévenu, le 28 août dernier*, des soupçons pesant sur Mme Willner. On n'exclut pas qu'elle ait pu être avertie par Hans-Joachim Tiedge, passé lui-même à l'Est le 19 août. Au cours de leur enquête, les spécialistes du contre-espionnage chargés de tirer au clair les dernières affaires d'espionnage cherchent éga*lement à vérifier si certains de ces* agents ne travaillaient pas plutôt pour le KGB que pour la sécurité est-allemande. C'est ce qu'affirmait, notamment cette semaine, l'hebdomadaire *Der Spiegel* à propos de plusieurs des derniers « disparus ».

HENRI DE BRESSON.

Italie

A NAPLES, AU PROCÈS DE LA CAMORRA

Dix ans de prison pour le présentateur vedette de la télévision

De notre correspondant

Rome. – *Epilogue en première* instance, le mardi 17 septembre à Naples, du procès-fleuve commencé sept mois plus tôt contre l'organisation criminelle la nouvelle Camorra. Pour deux cent cinq des deux cent quarante et un inculpés, gens de tous âges, *sexes et conditions* sociales, le procureur avait requis en juillet... un total de plus de quinze siècles de prison !

Mais plus qu'aux cas des deux maires, des quatre avocats, des deux ecclésiastiques, des hommes d'affaires *et des* groupes de *tout* acabit jugés dans l'enceinte spécialement construite pour la circonstance à la prison de Poggio-Reale, les Italiens s'intéressaient à la sentence qui allait être prononcée contre le plus célèbre des accusés : le présentateur de télévision à succès Enzo Tortora.

Contre la vedette, le parquet avait *requis* treize ans de prison pour trafic de drogue et, bien sûr, appartenance à la Camorra – société criminelle qui tient de longue date le haut du pavé à Naples.

Depuis le jour de cette rafle monstre du 17 juin 1983, où un millier de personnes suspectées de collusion avec la nouvelle Camorra organisée avaient été arrêtées sur la foi des confessions de « repentis », Enzo Tortora avait proclamé son innocence et sans doute *avait-il dû* se montrer convaincant, puisque le petit Parti radical, toujours à la recherche de symboles dans son combat en faveur des droits de l'homme et d'une « justice juste », l'avait désigné comme l'un des candidats aux élections européennes de juin 1984.

Une peine « politique »

Et de fait, l'affaire de l'« honorable parlementaire » Tortora était devenue, ces derniers temps en Itamie, le cheval de deux batailles. La première est celle *inlassablement* menée par ceux qu'on appelle ici les « moralistes » contre l'utilisation, selon eux, abusive par les juges des confessions de « repentis ». Ce procédé, qui avait admirablement réussi dans la lutte contre le terrorisme, a en effet eu tendance à être largement employé dans d'autres affaires, *notamment* de *criminalité* organisée. Certains ne sont pas loin d'y voir une véritable perversion de l'« esprit des lois » dans un Etat démocratique. Enzo Tortora n'ayant *été embarqué dans cette galère que* sur la foi de telles délations, on conçoit que son cas ait pu alimenter le débat public.

Corollairement, l'« affaire Tortora » a été considérée par certains, au Parti socialiste notamment, comme un symbole du nécessaire coup d'arrêt à donner à ce que l'on *nomme parfois le « gouvernement des juges »*. Il est de fait que les magistrats italiens ont une conception très ample de leur domaine d'intervention. M. Enzo Tortora n'avait pas manqué de marteler cet argument au cours du procès de Naples.

Le tribunal de Poggio-Reale a condamné la vedette à dix ans de prison. D'aucuns ici, y compris *parmi ceux qui croient* à la culpabilité d'Enzo Tortora, considèrent que celui-ci paie peut-être d'une peine dont la lourdeur est toute « politique » une défense résolument orientée, elle aussi, dans un sens très politique.

JEAN-PIERRE CLERC.

Yougoslavie

Deux dissidents condamnés l'hiver dernier vont être incarcérés

De notre correspondant

Belgrade. – Les deux condamnés *du grand procès politique de l'hiver* dernier à Belgrade, le cinéaste et écrivain Miodrag Milic et le sociologue Milan Mikolic, devront purger leur peine à partir du 30 septembre. Parmi les six dissidents inculpés dans un premier temps, eux seuls avaient été condamnés (Milic à dix-huit mois et Mikolic à huit mois de prison), mais laissés en liberté provisoire en attendant que le verdict soit *exécutoire*.

Le cas de Vlada Mijanovic, sociologue, et Gordan Jovanovic, étudiant en histoire de l'art, a été dissocié, et on ignore encore s'ils seront jugés et quand. Deux autres prévenus, Pavlusko Imsirovic, traducteur, et Dragomir Olujic, journa*liste, ont été acquittés*.

Le procès, exceptionnellement *long et riche en rebondissements*, avait suscité de sévères critiques à l'étanger. Les *prévenus* n'avaient pas hésité à mettre en cause la compétence de la cour et à nier, avec leurs défenseurs, la validité de l'article 133 du Code pénal sur les délits dits *« verbaux et de propagande hostile »*, qui, à leur avis, porte une grave atteinte à la liberté des citoyens, garantie par la Constitu*tion*, et *contredit* la Charte des droits de l'homme des Nationsunies, dont la Yougoslavie est l'un des signataires. Dans un tract adressé à l'opinion publique yougo-slave et étrangère sous le titre *« Il n'y a pas de socialisme sans démocratie »*, un groupe *« d'amis des condamnés »*, annonce que Milic et Mikolic vont entamer, dès leur entrée en prison, une grève de la faim et que, par solidarité, *les quatre autres prévenus* relaxés depuis par les diverses ins*tances judiciaires en feront* autant.

Le tract dénonce l'utilisation *« abusive » de certains articles du* Code pénal par la justice, utilisation qui *porterait préjudice* à la Yougoslavie à l'étranger, et à la qualité de la vie politique intérieure.

L'article 133 du Code pénal est d'ailleurs l'objet de critiques permanentes. De nombreuses pétitions sont adressées à la direction collégiale de l'Etat pour demander sa suppression, qui a également été réclamée à l'unanimité par les participants au congrès des écrivains, en avril dernier.

La pression de l'opinion publique et *surtout des milieux intellectuels* est devenue si forte qu'une commis*sion spéciale formée* à l'Assemblée nationale fédérale à l'intitiative des représentants de la Slovénie examine en ce moment quelles modifications pourraient être apportées à cet article.

PAUL YANKOVITCH.

Grande-Bretagne

RÉUNIS EN CONGRÈS A DUNDEE

Les libéraux veulent convaincre l'opinion qu'un gouvernement de coalition est inévitable

De notre correspondant

Londres. – Le congrès annuel du Parti libéral britannique s'est ouvert le mardi 17 septembre à Dundee (Ecosse), dominé par une seule question : comment s'articulera *la* collaboration avec les travaillistes ou *les conservateurs, dans l'hypothèse* certaine, estiment les libéraux, où leur parti devrait participer à un gouvernement après les prochaines élections générales ?

Cette question était parfaitement académique depuis des années, le *Parti libéral n'ayant joué aucun rôle* concret dans la vie politique britannique depuis son timide soutien au dernier cabinet travailliste de James Callaghan, entre 1977 et 1979. Mais, sondages d'opinion aidant, les libéraux, et leurs alliés sociaux-*démocrates (SDP)*, *dont* le congrès a eu lieu la semaine dernière, ont aujourd'hui un sens aigu des responsabilités qui pourraient à nouveau leur incomber.

Le leader libéral, M. David Steel, a de nouveau, mardi soir, instamment demandé au premier ministre, Mme Thatcher, et au leader travailliste, M. Kinnock, d'*accepter de par*ler immédiatement avec l'alliance libéral-SDP de la *procédure* à appliquer pour former un gouvernement si aucun des partis n'a à lui seul une majorité de gouvernement. M. Steel voudrait, dans ce cas, que des négociations s'ouvrent aussitôt *entre* les responsables des partis, destinées à mettre au point une plate-forme de coalition, avant même que la reine n'appelle l'un d'entre eux à former le gouvernement. *Pour le moment*, *aussi bien Mme Thatcher que* M. Kinnock ont fait la sourde oreille.

Cette hypothèse peut sembler bien théorique, à plus de deux ans des prochaines élections générales en Grande-Bretagne. Mais les deux leaders de l'*alliance* ne cessent de l'évoquer, ne serait-ce que pour *ancrer dans l'esprit du public l'idée* qu'un gouvernement de coalition est désormais inévitable, et que les règles du jeu doivent donc être précisées avant même le début d'une campagne électorale.

Parmi les autres thèmes débattus cette année, celui de la défense a été abordé dès mardi. Il ne s'agissait pas *de débattre de ce qui sépare le plus* les libéraux du SDP dans ce domaine : la présence des missiles de croisière américains en Grande-Bretagne. Les libéraux s'y sont opposés lors de leur dernier congrès et les sociaux-démocrates ne veulent pas les abandonner sans négociations. Mais si les statuts du parti interdisent aux libéraux de modifier dès cette année leur position à ce sujet, il est désormais certain que la direction a accepté de suivre M. David Steel quand il dit qu'un retrait unilatéral des missiles serait une erreur.

Le débat de mardi a donc porté sur le projet américain de « guerre des étoiles », l'*initiative de défense* stratégique du président Reagan, que les congressistes ont rejeté à la quasi-unanimité parce qu'il constitue à leurs yeux un obstacle insurmontable à toute discussion Est-Ouest sur le désarmement.

(Intérim.)

ASIE

Deux ans après la destruction du Boeing sud-coréen

(Suite de la première page.)

Si l'on tient compte des moyens d'information dont diposent les Etats-Unis dans le Pacifique nord, ce silence ne peut qu'entretenir de graves doutes sur le comportement des services américains dans les heures qui ont précédé le drame.

Au mois de mai dernier, le gouvernement de Tokyo a reconnu que le Boeing des KAL avait à plusieurs reprises changé d'altitude et de vitesse peu avant sa destruction, passant de 11 000 mètres à 9 600 puis *de nouveau à 11 000 en moins* d'un quart d'heure. Ces indications incitent à penser que l'avion n'était plus à ce moment-là en pilotage automatique – ce qui paraît exclure la thèse de la négligence ou de la défaillance matérielle. Elles sont d'au*tant plus troublantes qu'à ces ma*nœuvres s'ajouterait un changement de cap.

Si l'appareil, après avoir traversé le ciel du *Kamtchatka* sans être intercepté, avait poursuivi sa route en *droite ligne vers Séoul, son passage* au-dessus de l'île de Sakhaline au*rait été à tout le moins improbable*. Or plusieurs sources (2) croient pouvoir affirmer qu'il a soudain viré en direction du nord-est, pénétrant inévitablement, pour la seconde fois, dans l'espace aérien de l'URSS. Cet ultime changement de cap n'a fait jusqu'à présent l'objet d'aucune explication.

Passé la crise, le gouvernement *américain s'est montré* avare d'informations complémentaires, allant jusqu'à annoncer au début de 1985 que les enregistrements dont il disposait sur une partie du vol du Boeing sud-coréen avaient été détruits «par routine» peu de temps après le drame.

Côté soviétique, où l'on maintient la thèse d'une mission d'espionnage, *l'affaire a continué* d'être exploitée à des fins polémiques. *Mais il apparaît en revan*che, à en croire des sources infor*mées, qu'elle a provoqué de* profonds remous jusqu'aux éche*lons les plus élevés des forces ar*mées de l'URSS. Deux faits pa*raissent* établis : les *systèmes* de surveillance soviétiques ont été incapables de repérer et d'intercepter pendant environ deux heures un appareil inconnu qui violait l'espace aérien national dans une zone particulièrement sensible; et, lorsque le contact «visuel» a enfin été établi avec l'avion des KAL, celui-ci n'aurait pu être identifié avec certitude. Quelles que soient les procédures d'avertissement utilisées antérieurement, ordre a finalement été donné d'ouvrir le feu sur un appareil qui transportait deux cent soixante-neuf passagers civils.

Le maréchal Ogarkov sanctionné

Les défaillances des militaires soviétiques expliqueraient que le maréchal Ogarkov en personne, contrairement aux usages, ait été prié de donner personnellement sa version des faits, le 9 septembre 1983, devant un parterre de journalistes étrangers. Et on laisse aujourd'hui entendre que si le même maréchal Ogarkov a dû abandonner en septembre 1984 son poste de chef d'état-major *général*, c'est parce qu'il était indispensable de «marquer le coup» à l'égard de *la* hiérarchie militaire soviétique et *de sanctionner ainsi son intolérable* inefficacité. Le général Roma*nov, chef de la défense aérienne* à l'époque, avait été muté et se serait donné la mort. Il fallait néanmoins monter jusqu'au responsable «opérationnel» le plus élevé, c'est-à-dire – immédiatement au-dessous du ministre de la défense, le maréchal Oustinov, membre du bureau politique – au niveau du chef d'état-major général.

Qu'on se rassure, le maréchal Ogarkov, considéré comme l'un des chefs les plus brillants des forces armées de l'URSS, n'a pas *vu briser sa carrière pour autant*. C'est pourquoi il aurait été « couvert » – près d'un *mois*, il est vrai, après les faits – par Iouri Andropov, autorité politique suprême à l'époque.

On reverra donc le maréchal Ogarkov, mais il aura payé provisoirement pour l'inexcusable incompétence dont auraient fait preuve il y a deux ans les hommes et les services dont il avait la responsabilité. Il n'est pas exclu qu'il soit demain l'homme chargé de «remettre de l'ordre» dans des forces armées dont le laxisme et l'inefficacité auraient ainsi été mises en évidence.

ALAIN JACOB.

(2) Notamment *Newsweek*, dès le 19 septembre 1983.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

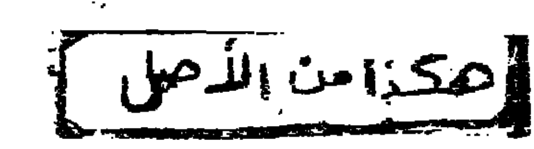
Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 7,80 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 90 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9,00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; Yougoslavie, 110 nd.



AMÉRIQUES

M. Reagan appelle le Congrès à résister à la tentation protectionniste

De notre correspondant

Washington. – M. Reagan a solennellement appelé, mardi 17 septembre, le Congrès américain à résister à la tentation protectionniste qui s'y renforce de jour en jour et constitue, a-t-il dit, *« une voie à sens unique vers le désastre économique »*.

Peu avant que ne soit – en prélude à une conférence de presse télévisée – lancé cet appel présidentiel, la commission des finances du Sénat avait adopté à l'unanimité un projet de loi prévoyant l'imposition de mesures de rétorsion contre les pays entravant l'importation de matériels de communication américains.

Ce projet (qui n'en est qu'au tout début du long processus à parcourir pour acquérir force de loi) ferait obligation au représentant américain pour le commerce international d'enquêter durant quatre mois sur les obstacles que la Communauté européenne, le Canada, le Brésil et le Japon poseraient à l'entrée de ces matériels sur leur territoire. La Maison Blanche aurait ensuite quatorze mois (et deux semaines seulement dans le cas du Japon) pour négocier avec ces pays et devrait, en cas d'échec, proposer des sanctions au vote du Congrès.

Particulièrement spectaculaire puisqu'elle s'est dégagée au Sénat où les républicains sont majoritaires, l'unanimité obtenue sur ce texte n'est qu'un signe supplémentaire de la puissance de la vague protectionniste qui secoue maintenant le Congrès. Trois cents projets de loi organisant la défense de l'industrie américaine par le resserrement des frontières y ont déjà été déposés, d'autres suivront, et il est à peu près certain que plusieurs passeront si M. Reagan n'arrive pas à définir avec les élus des mesures de compromis.

La raison en est que avec un déficit commercial qui devrait atteindre à la fin de l'année les 150 milliards de dollars, c'est l'ensemble des secteurs industriels, et donc des régions, qui se sentent aujourd'hui menacés.

Dans une telle situation, ni la raison ni les engagements idéologiques ne peuvent peser lourd au Congrès, alors que, dans quatorze mois la totalité de la Chambre et un tiers du Sénat seront soumis à réélection. A de rares exception près, les démocrates ont enfourché le cheval de la protection de l'industrie américaine, jouant comme sur du velours sur un nationalisme simpliste que M. Reagan et ses amis ont su développer avec le succès que l'on sait. Quant aux républicains, en grand danger de perdre l'étroite majorité qu'ils ont au seul Sénat, ils se bousculent pour être vus au premier rang des protectionnistes.

Pour faire contre-feu, la Maison Blanche devrait en conséquence annoncer prochainement des mesures visant à mieux protéger les entreprises américaines contre les pratiques commerciales déloyales ou jugées telles. Il n'est pas sûr du tout que cela suffise à apaiser la tempête, et moins sûr encore que M. Reagan soit parvenu à se faire entendre lorsqu'il a rappelé, mardi soir, que les lois protectionnistes adoptées en 1930 n'avaient fait qu'aggraver et prolonger la crise de 1929 et que les Etats-Unis, avec leurs exportations de produits de pointe, seraient la première victime d'une guerre commerciale.

BERNARD GUETTA.

Le président et le SIDA

M. Laurent Fabius avait été interrogé, lors de la dernière émission de « L'heure de vérité », sur le SIDA. Il eût été étonnant que M. Reagan, pour sa première conférence de presse depuis trois mois, ne fût pas, lui aussi, questionné. La maladie fait des ravages aux Etats-Unis – on compte quelque six mille six cents décès sur les treize mille personnes frappées par le virus – et elle provoque dans certains milieux sociaux des réactions proches de l'hystérie, comme l'a récemment montré l'ostracisme dont des milliers de parents du Queens, à New-York, voulaient marquer un écolier atteint par le mal (le Monde du 13 septembre).

Salomon ou Ponce Pilate ? Invité à prendre position sur cette querelle qui fait la une des journaux new-yorkais, M. Reagan a soigneusement évité de trancher. Il « comprend », a-t-il dit, les parents qui refusent d'envoyer leurs enfants dans une école où se trouverait un élève victime du SIDA. Mais il « comprend » aussi, a-t-il ajouté, les arguments de ceux qui veulent éviter de transformer en « parias » les enfants frappés par cette maladie. Le président a sans doute exprimé le fond de sa pensée quand il a déclaré : « Je suis content de ne pas être confronté à ce problème aujourd'hui. »

Environ cent quatre-vingts enfants sont actuellement victimes du SIDA aux Etats-Unis. M. Reagan a indiqué que son gouvernement allait consacrer 100 millions de dollars cette année et 126 millions au cours du prochain exercice budgétaire aux recherches sur le virus. La charge financière du traitement du mal est, en tout cas, de plus en plus lourde pour le système de santé américain.

Selon une étude faite par le Centre fédéral de contrôle des maladies, le coût des soins apportés aux neuf mille premières victimes du SIDA dans ce pays s'est élevé à 1,25 milliard de dollars, auquel il conviendrait d'ajouter 4,38 milliards de dollars pour la valeur de la « productivité perdue » par la mort prématurée de ces patients. Neuf malades sur dix ont entre vingt et quarante-neuf ans.

M. L.

PROCHE-ORIENT

Egypte

M. Moubarak assure que les négociations avec Israël sur Taba ont fait «certains progrès»

De notre correspondant

Le Caire. – Le président Moubarak a affirmé, mardi 17 septembre, que *« certains progrès ont été faits en ce qui concerne le problème de Taba »*, enclave de 1 kilomètre carré revendiquée par Le Caire à la frontière israélienne sur le golfe d'Akaba. Il a ajouté, dans une déclaration faite à la presse britannique, à l'occasion de la visite de Mme Thatcher, qu'il était *« optimiste »* et *« espérait de nouveaux progrès afin que la question soit résolue »*.

M. Moubarak a réaffirmé l'attachement de l'Egypte à l'arbitrage international *« pour trancher cette affaire »*. Il a assuré n'être pas opposé *a priori* à une éventuelle rencontre avec le premier ministre israélien, M. Shimon Pérès. M. Moubarak avait subordonné une telle rencontre au règlement du contentieux de Taba, au retrait israélien du Liban et à des progrès vers la solution du problème palestinien.

Le chef de l'Etat égyptien a ajouté : *« Washington ne devait pas entraver le processus de paix à propos de la qualité des personnalités palestiniennes faisant partie d'une délégation conjointe avec les Jordaniens. Que nous le souhaitions ou non, elles seront en effet choisies par l'OLP. »*

Commune conviction

Le premier ministre britannique, en visite officielle en Egypte depuis lundi, a estimé, de son côté, que des personnalités *« appartenant à l'OLP mais ayant rejeté la violence »* pouvaient faire partie de cette délégation commune. A l'issue d'un entretien avec le président égyptien, elle a fait état de leur commune conviction que la première étape pour la relance du processus de paix passait par une réunion entre les responsables américains et une délégation jordano-pales- tinienne. Elle a précisé que Londres interviendrait en ce sens auprès de Washington.

Mme Thatcher a, d'autre part, eu une entrevue avec son homologue égyptien, M. Ali Loutfi, et assisté à la signature d'un accord en vertu duquel le Royaume-Uni accordera un prêt de 50 millions de livres sterling à l'Egypte (dont 12,5 millions sous forme de don) pour un projet d'extraction de charbon dans le Sinaï du Nord.

Mercredi, avant son départ pour la Jordanie, Mme Thatcher posera, en compagnie de M. Loufti, la première pierre de travaux d'amélioration des égouts du Caire. Une compagnie britannique doit participer à la réalisation de ce vaste projet, dont le coût est estimé à 3,5 milliards de livres sterling.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

● *Un Palestinien tué par des soldats israéliens à Gaza.* – Le jeune homme avait été appréhendé mardi 17 septembre par une patrouille qui voulait procéder à un contrôle d'identité, lorsqu'il a pris la fuite, avant d'être abattu. Selon les autorités militaires, les soldats l'avaient *« visé aux jambes après avoir procédé aux sommations d'usage »*. – *(AFP)*.

A TRAVERS LE MONDE

Irlande du Nord

● M. KING, SECRÉTAIRE D'ÉTAT BRITANNIQUE A L'IRLANDE DU NORD, A DUBLIN. – M. Tom King, nouveau secrétaire d'Etat britannique à l'Irlande du Nord, a rencontré mardi 17 septembre les responsables irlandais, à Dublin, avec qui il s'est entretenu d'un éventuel rôle consultatif de la République d'Irlande dans l'administration de la province, proposé par Londres. L'accord pourrait être signé cet automne lors d'un sommet entre Mme Margaret Thatcher et son homologue irlandais, M. Garret Fitzgerald. Il prévoierait également une coopération plus étroite dans la lutte anti terroriste. – *(Reuter, AP.)*

Philippines

● DÉMENTI. – Les attentats contre les civils ne font pas partie des pratiques de la Nouvelle Armée du peuple (NPA, communiste), a affirmé le Front démocratique national (FDN) dans un communiqué en date du 17 septembre. Cette mise au point par le FDN (proche du PC philippin) fait suite à l'attentat à la grenade perpétré dans un cinéma de la province de Mindanao, et qui a fait, selon un dernier bilan, une trentaine de morts et une centaine de blessés (*le Monde* du 17 septembre). Le FDN dément toute implication de la NPA dans cet attentat, et attire, au contraire, l'attention sur *« les nombreux cas documentés de meurtres, tortures et massacres de civils par les militaires du régime Marcos »*.

Sri-Lanka

● LES NÉGOCIATIONS AVEC LES TAMOULS. – Le gouvernement indien a entamé, mardi 17 septembre, une nouvelle série de discussions avec les rebelles tamouls, afin d'essayer de ranimer le processus de paix entre les factions sri-lankaises rivales. Les dirigeants de quatre organisations séparatistes tamoules, arrivés la veille de leur quartier général de Madras, dans le sud-est de l'Inde, ont été reçus par M. Gandhi. – *(AP, UPI.)*

DIPLOMATIE

LA VISITE DU CHEF DE L'ÉTAT ARGENTIN

Le président Alfonsin souhaite un plus large concours des investisseurs français

Le président argentin, M. Raul Alfonsin, était attendu, ce mercredi 18 septembre à Paris, pour une visite officielle de quatre jours, dernière étape de la tournée européenne qui l'a conduit en Yougoslavie et en Allemagne fédérale. M. Alfonsin et son épouse devaient être accueillis à Orly par M. et Mme François Mitterrand.

La visite du chef de l'Etat argentin est essentiellement destinée à obtenir que la France accorde son soutien politique et économique à son pays, qui a renoué avec la démocratie il y a deux ans, après six années de dictature. M. Alfonsin est accompagné de ses ministres des affaires étrangères, M. Dante Caputo, et de l'économie, M. Juan Surouille, ainsi que d'une délégation économique et industrielle.

Au chapitre politique, la situation en Amérique latine et centrale, la question des Malouines et les relations bilatérales seront au centre des conversations avec MM. François Mitterrand et Laurent Fabius et avec le ministre des relations extérieures, M. Roland Dumas. M. Alfonsin doit également s'entretenir peu après son arrivée avec le chef du *Parti travailliste britannique*, M. Neil Kinnock, de passage à Paris, une rencontre qui a été désapprouvée par Mme Thatcher et qui portera sur l'avenir des Malouines, trois ans après la guerre qui a opposé l'Argentine à la Grande-Bretagne pour la souveraineté sur cet archipel.

Dans le domaine économique, M. Alfonsin cherchera à convaincre les investisseurs que son pays, sorti des erreurs ou des illusions de ses dix-huit premiers mois d'euphorie démocratique, est à nouveau une « bonne affaire » depuis la mise en route à la mi-juin de son plan de redressement économique, qui a permis de ramener le taux d'inflation mensuel de 30 % à 3 % en deux mois sans mettre en péril la stabilité politique du pays. La France est actuellement le troisième investisseur en Argentine après les Etats-Unis et l'Italie, et au même rang que l'Allemagne fédérale.

L'accord sur les grands principes, dont Français et Argentins devraient se féliciter, n'exclut pas certaines divergences dans la pratique. Ainsi, l'Argentine se plaint amèrement des barrières douanières dressées par la Communauté économique européenne (CEE) et de la politique européenne de subvention aux exportations, responsable, selon elle, d'une concurrence déloyale sur les marchés des céréales et de la viande, principales exportations argentines. De même, au sujet des droits de l'homme, plusieurs organisations humanitaires françaises ont annoncé leur intention de poursuivre la manifestation qu'elles organisent chaque jeudi devant l'ambassade d'Argentine pour réclamer la *« réapparition des disparus et le châtiment des coupables »*.

Un programme chargé

Mercredi, après son arrivée à 16 heures, le président argentin a un premier entretien avec M. Mitterrand, suivi du dîner officiel à l'Elysée.

Jeudi, M. Alfonsin prendra un petit déjeuner avec M. Georges Besse, PDG de Renault, premier constructeur en Argentine. Après une entrevue avec le premier ministre français, un déjeuner sera offert au Quai d'Orsay, suivi d'un entretien avec le ministre des relations extérieures et d'une réception à la Sorbonne. Le dîner aura lieu à la Chambre de commerce et d'industrie.

Vendredi, le chef de l'Etat argentin doit se rendre à Boulogne-sur-Mer, au mémorial du général San Martin, considéré comme le « père » de la nation argentine, et à Lille, où il rencontrera l'ancien premier ministre, M. Pierre Mauroy.

Samedi, après un petit déjeuner à l'Elysée, M. Alfonsin aura une entrevue avec le directeur général de l'UNESCO et partira pour Toulouse, où il visitera les installations du CNES et de l'Aérospatiale, avant de quitter la France.

M. JAIME DE PINIES (ESPAGNE) A ÉTÉ ÉLU PRÉSIDENT DE LA QUARANTIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES

Nations unies (New-York) (AFP). – L'Assemblée générale des Nations unies a ouvert mardi 17 septembre les travaux de sa quarantième session. Sa première décision a été l'élection à sa présidence, par acclamations, de M. Jaime de Pinies, ambassadeur de l'Espagne à l'ONU. Il succède à M. Paul Lusaka (Zambie), qui présidait la dernière Assemblée générale.

L'Assemblée a ensuite élu les présidents de ses commissions, notamment MM. Korhonen (Finlande) à la tête de la commission politique spéciale, Chamorro Mora (Nicaragua) à la tête de la commission de décolonisation, et Zador (Hongrie) à la commission des affaires sociales, humanitaires et culturelles.

Près de cent cinquante sujets sont inscrits à l'ordre du jour de cette session, qui durera trois mois et culminera avec le quarantième anniversaire de la fondation de l'ONU, le 24 octobre.

M. de Pinies, nouveau président de l'Assemblée générale, est aussi le doyen du corps diplomatique de l'organisation, puisqu'il a participé, en tant que membre ou chef de la délégation espagnole, à vingt-huit Assemblées générales de l'ONU depuis 1956. Agé de soixante-huit ans, et diplomate depuis 1941, il s'est fait connaître en pratiquant un *« tiers-mondisme avant la lettre »* sous le régime franquiste.

LIBRE CIRCULATION, TECHNOLOGIE, ENVIRONNEMENT

La Commission européenne énumère des domaines où les décisions devraient être prises à la majorité

De notre correspondant

Bruxelles. – La Commission européenne propose que les décisions nécessaires à la mise en place, d'ici à 1992, d'un grand marché intérieur, c'est-à-dire la suppression des entraves qui subsistent à la libre circulation des personnes, des capitaux, des marchandises et des services, ne requièrent plus l'unanimité mais puissent être prises désormais à la majorité qualifiée. De même, afin d'accélérer la coopération européenne en matière de recherche et de technologie, elle suggère que les futurs programmes communs, tel celui qui sera bientôt présenté par ses services pour continuer et compléter l'actuel programme Esprit, puissent être approuvés à la majorité qualifiée. Enfin, elle estime que la politique d'environnement devrait dorénavant faire partie intégrante des thèmes relevant de la compétence communautaire.

Ces trois propositions – grand marché, technologie, environnement – transmise, mardi 17 septembre aux gouvernements membres, arrivent à point nommé pour alimenter les travaux de la conférence inter-gouvernementale chargée par le conseil européen de Milan de réfléchir sur la manière d'améliorer les règles de fonctionnement de la Communauté. Elles s'inscrivent dans la droite ligne de l'approche réaliste préconisée par la présidence luxembourgeoise et approuvée par les ministres des affaires étrangères des Douze le 9 septembre, à Luxembourg. Elles partent de l'idée que les aménagements institutionnels ne constituent pas une fin en soi, que l'objet de l'exercice déclenché à Milan n'est pas de rechercher un saut qualitatif spectaculaire, mais simplement de permettre des décisions plus rapides dans les domaines où l'on estime que le commandement doit progresser.

Si les Douze sont d'accord sur la nécessité d'améliorer le processus de décision en recourant plus systématiquement aux votes à la majorité qualifiée, leurs divergences portent sur les moyens juridiques à mettre en œuvre pour consacrer cette petite révolution. Depuis Milan, la Commission s'est rangée parmi ceux qui considèrent que, sur un certain nombre de matières, l'entreprise implique un aménagement du traité de Rome.

S'agissant de la mise en place progressive d'un grand marché, la Commission ne préconise plus, comme jusqu'ici, de modifier deux ou trois articles du traité, mais plutôt de le compléter en indiquant les nouvelles ambitions de la Communauté et en précisant que celles-ci, pour être réalisées dans les délais, nécessitent des décisions prises à la majorité. Les articles qui, dans l'actuelle rédaction du traité, prévoient l'unanimité deviendraient caducs.

Les programmes-cadres dressant les grands contours de la politique à mener en matière scientifique et technologique continueraient d'être adoptés à l'unanimité, mais leurs composantes, c'est-à-dire les programmes opérationnels, pourraient l'être à la majorité. Les pays membres qui auraient voté contre leur adoption seraient-ils tenus d'y participer ? La Commission aborde par ce biais le problème sensible de la « géométrie variable » ou, comme on dit désormais, des actions « différenciées ». Elle évoque plusieurs possibilités : des programmes communautaires auxquels participeraient un nombre limité d'Etats membres ; d'autres auxquels seraient associés des pays tiers ; d'autres encore qui seraient conçus et développés à l'extérieur de la Communauté, mais auxquels celle-ci serait associée.

Ces contributions aux travaux de la conférence intergouvernementale seront bientôt suivis d'autres, qui traiteront de la coopération économique, de la monnaie et du bon usage des instruments financiers communs. C'est délibérément que la Commission, dans cette première série de documents, ne précise pas comment les aménagements institutionnels préconisés pourraient se combiner avec une participation accrue du Parlement au développement de la construction européenne.

PHILIPPE LEMAITRE.

SELON L'OTAN

Le nombre des SS-20 soviétiques est passé de 378 à 441 en moins d'un an

L'URSS a déployé 18 fusées SS-20 supplémentaires depuis le mois de juin, ce qui porte le nombre total de ces engins à trois têtes nucléaires – braqués en proportion des deux tiers environ sur l'Europe occidentale – à 441, a-t-on indiqué, mardi 17 septembre, de source officielle à l'OTAN.

Selon un communiqué publié à l'issue de la réunion du groupe consultatif de l'OTAN chargé d'étudier le problème des missiles à moyenne portée en Europe, *« en dépit du moratoire déclaré le 7 avril par le secrétaire général du PC soviétique sur le déploiement des armes nucléaires à moyenne portée, l'Union soviétique a continué de déployer de nouveaux SS-20 »*.

Après une stabilisation pendant l'année 1984 à un total de 378 engins, l'URSS a, selon l'OTAN, porté ce chiffre à 396 fusées en janvier 1985, 414 en mars, 423 en juin et 441 aujourd'hui. On précise, d'autre part, que l'OTAN a déployé en Europe occidentale depuis 1983, conformément à la décision prise en 1979, 134 missiles de croisière et fusées Pershing-2. Le total doit atteindre 572 à la fin de 1987 en l'absence de succès dans les négociations soviéto-américaines de Genève.

Aux Pays-Bas, d'autre part, la reine Beatrix a précisé, dans son discours du trône prononcé mardi devant le Parlement, que la décision relative au déploiement éventuel, dans son pays, des 48 missiles de croisière prévus par l'OTAN sera prise le 1er novembre prochain.

La reine a rappelé l'annonce faite le 1er juin 1984 par le gouvernement néerlandais que ces missiles ne seront installés que si le nombre des SS-20 soviétiques déployés au 1er novembre 1986 excède 378 unités, c'est-à-dire le niveau constaté il y a un an. Commentant ce discours, le premier ministre, M. Lubbers, a estimé que les chances d'une réaction positive de l'URSS à cette décision néerlandaise étaient minimes, mais non nulles. – *(AFP.)*

Les recherches sur l'IDS ne doivent pas faire l'objet d'un marchandage

déclare le président américain

De notre correspondant

Washington. – A deux mois de sa rencontre au sommet avec M. Gorbatchev à Genève, M. Reagan a très fermement exclu, mardi 17 septembre, toute idée de limitation de son programme de défense antimissile en échange de concessions des Soviétiques sur le niveau de leurs armements nucléaires offensifs.

Le président américain, qui semblait parfaitement en forme pour sa première conférence de presse depuis son opération d'un cancer du côlon en juillet, a déclaré en particulier que les éventuels essais et « *développement* » des armes antimissiles n'étaient pas sujets à marchandage : « *Je pense*, a-t-il dit, *que cela fait partie des recherches.* » Or ces « *recherches pour voir si une telle arme est concevable ne violent aucun traité. Elles vont* [donc] *continuer*, [et] *cela comprendra un jour, si l'on atteint ce stade, les essais. Je ne vais en revanche pas*, a par deux fois précisé M. Reagan, *jusqu'au déploiement* », qui, lui, devrait faire l'objet d'une négociation.

Cette déclaration constitue une fin de non-recevoir pour M. Gorbatchev, qui, recevant au début du mois une délégation de sénateurs américains, avait laissé entrevoir la possibilité d'importantes concessions de Moscou dans le domaine des armes offensives si Washington s'en tenait, sur la « guerre des étoiles », à de pures recherches en laboratoire.

En ce sens, M. Reagan aura probablement déçu, mardi soir, tous ceux qui considèrent, au Congrès et jusqu'au sein de son équipe, que l'initiative de défense stratégique devrait être – ou sera inéluctablement au bout du compte – utilisée comme monnaie d'échange pour parvenir avec l'URSS à un accord de réduction des armements. Le secrétaire à la défense, M. Weinberger, dont ce n'est pas du tout la conception, avait déjà indiqué dimanche que ce n'était pas non plus l'avis du président, celui-ci n'a, de fait, même pas attendu que la question lui soit posée pour confirmer que cette idée de « bargaining chip » lui était complètement étrangère.

Pour autant, M. Reagan a affirmé qu'il « *prenait le sommet* [de Genève] *très au sérieux* », bien qu'il soit « *un peu préoccupé de voir que* [les Soviétiques] *font tout ce qu'ils peuvent pour essayer de créer une euphorie et que les gens attendent* [de cette rencontre] *une espèce de miracle* ». Au vu des précédents sommets, le président américain juge qu'on ne peut rien espérer de tel et qu'il s'agira seulement de « *commencer à résoudre les problèmes en arrêtant de parler l'un de l'autre pour se parler l'un à l'autre* ».

A défaut de vraiment convaincre sur le fond, M. Reagan a su exposer sa conception avec aisance et sincérité. A l'entendre, tout est limpide, puisque les armes antimissiles sont des armes « *pour tuer les armes* ». Chacun devrait donc souhaiter leur mise en place, car elles sont une « réponse », une « alternative » à la « *menace crûment simple de se faire sauter l'un et l'autre* ». Il y a dès lors bel et bien « *place pour la négociation* » – celle à laquelle les Etats-Unis convoqueront les « *autres nations du monde* » avant de déployer le système antimissile dont ils vont poursuivre l'étude. Par conséquent, « *ce qu'il faudrait aborder durant cette réunion au sommet est la question du tournant vers les armes défensives* ».

M. Reagan n'a-t-il voulu que renforcer sa position pour mieux pouvoir l'assouplir demain ? L'initiative de défense stratégique, a-t-il répondu, « *est trop importante pour le monde pour que nous puissions l'échanger contre un niveau différent de missiles nucléaires, alors qu'il y en a déjà plus que suffisamment pour rayer* [nos] *deux pays de la Terre* ».

BERNARD GUETTA.

Washington espère parvenir rapidement à un accord avec Londres et Bonn sur la « guerre des étoiles »

De notre correspondant

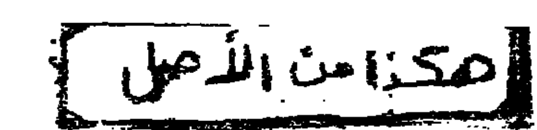
Washington. – Les Etats-Unis espèrent signer, dès cet automne, avec les gouvernements de Londres et de Bonn des accords organisant leur coopération avec les industries britannique et ouest-allemande dans les recherches sur la « guerre des étoiles ». Les milieux proches du Pentagone ont confirmé ces perspectives après que le *Washington Post* en eut fait état, mardi 17 septembre. Si elles se réalisent, la Maison Blanche aura marqué là un point important.

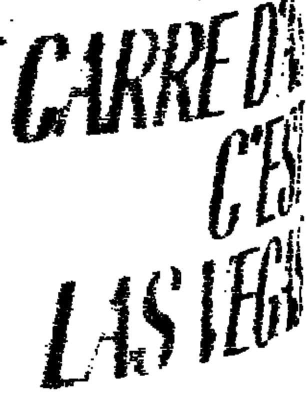
La signature de tels accords dans un délai aussi rapproché pourrait, en effet, d'abord, pousser les industriels d'autres pays occidentaux qui, comme la France, le Canada ou le Japon, marquent des réserves à l'égard du projet américain à accélérer leurs négociations avec le Pentagone pour pouvoir bénéficier de leur part de contrats. La conclusion d'accords officiels avec les gouvernements de deux des trois principales puissances européennes donnerait, en deuxième lieu, un caractère beaucoup plus « atlantique » à l'initiative de défense stratégique. Ce n'est donc plus seulement à une idée de M. Reagan que les adversaires de l'IDS au Congrès s'opposeraient mais à une démarche occidentale soutenue par les deux capitales traditionnellement regardées comme les plus proches de Washington.

Enfin, le lancement d'un programme de recherches communes américano-anglo-allemand sur la « guerre des étoiles » permettrait à M. Reagan d'aborder son sommet du 19 novembre avec M. Gorbatchev dans une position plus confortable. Il ne serait plus le seul à l'Ouest à avoir, dans la pratique, engagé son pays dans une direction que Moscou dénonce comme une extension à l'espace de la course aux armements ; les dirigeants soviétiques, quant à eux, pourraient moins aisément tabler sur l'apparition de divisions sérieuses entre alliés.

Une importante délégation ouest-allemande conduite par un très haut fonctionnaire de Bonn a achevé, à la fin de la semaine dernière, une visite d'information de dix jours sur l'IDS. Son déroulement aurait été excellent. Le gouvernement britannique, pour sa part, aurait déjà fait connaître le montant de la manne de contrats qu'il pense pouvoir espérer.

B. G.





LA VISITE DE M. SAMORA MACHEL AUX ÉTATS-UNIS

Washington apprécie les « bonnes dispositions » du Mozambique

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — Le voyage officiel que M. Samora Machel, le chef de l'Etat mozambicain, fait aux Etats-Unis du jeudi 19 au mardi 24 septembre, à l'invitation du président Reagan, devrait illustrer le réchauffement des relations entre les deux pays. Celles-ci s'étaient progressivement « normalisées » après l'expulsion, en mars 1981, de six diplomates américains, accusés d'espionnage. En septembre 1983, Maputo et Washington étaient convenus d'échanger des ambassadeurs.

Cette décision devait être suivie, au début de 1984, par celle du département d'Etat de lever l'interdiction — effective depuis 1977 — de toute aide économique au régime marxiste de Maputo, sauf l'aide alimentaire d'urgence. Un an plus tard, les Etats-Unis annonçaient leur intention d'accorder une assistance militaire « limitée » au Mozambique, soit plus de 1 million de dollars, consacrée à l'achat de matériel de communications et d'uniformes, et à l'entraînement des forces armées. La résistance nationale du Mozambique (RNM) avait dénoncé cet accord « incompréhensible » conclu avec un « pays marxiste-léniniste ».

Une ombre au tableau : en juillet dernier, le Congrès avait demandé que le règlement de l'aide économique — environ 15 millions de dollars — soit lié à la réduction à 55, d'ici à septembre 1986, du nombre des conseillers militaires du bloc soviétique. Les représentants avaient aussi adopté un amendement qui supprimait toute assistance militaire au Mozambique. Le gouvernement américain n'en continue pas moins d'accroître sa coopération avec ce voisin de l'Afrique du Sud, qui bénéficie, de sa part, d'une des plus importantes aides d'urgence. De nouveaux accords viennent d'être signés à Maputo qui portent sur le financement de petites coopératives privées de la province de Niassa et, surtout, sur un don de 5 millions de dollars consacré à la « réhabilitation » de la ligne de chemin de fer qui relie le port de Beira à Mutare, au Zimbabwe.

Les visites des responsables américains — hommes d'affaires et membres du Congrès — se sont multipliées dans ce pays, qui a manifesté, ces derniers temps, de « *bonnes dispositions* » à l'égard du camp occidental, même s'il est censé appartenir au camp opposé. Bien que les résultats en aient été fort décevants, les Etats-Unis s'étaient félicités de la signature, en mars 1984, à Nkomati, d'un pacte de non-agression entre le Mozambique et l'Afrique du Sud, qui marquait, à leurs yeux, le souci de ces deux voisins de renoncer à une politique de confrontation.

Autres signes de bonne volonté : à la fin de l'an dernier, le Mozambique avait décidé d'adhérer à la Banque mondiale et au Fonds monétaire international (FMI) et, dans cette perspective, avait pris des mesures de libéralisation économique. Mais l'afflux d'investissements étrangers, notamment américains, dans le pays, reste suspendu au retour de la paix. La récente prise du quartier général de la Résistance nationale du Mozambique (RNM), au pied des montagnes de Gorongoza, est-elle un heureux présage ? « *Nous avons brisé la colonne vertébrale du serpent*, a déclaré, à cette occasion, M. Machel, *mais sa queue remuera un moment encore.* »

JACQUES DE BARRIN.

Washington juge « regrettable » le raid sud-africain en Angola

Un communiqué du département d'Etat, publié mardi 17 septembre, indique que les Etats-Unis jugent « *tout à fait regrettable* » le raid lancé au début de la semaine en Angola par l'armée sud-africaine « *pour prévenir une offensive de la SWAPO* ». Le communiqué souligne que ce nouvel incident « *montre la nécessité d'un règlement négocié qui aboutirait à l'indépendance de la Namibie* ».

De son côté, le porte-parole du Quai d'Orsay dénonce une opération menée « *au mépris du droit international* ».

Prétoria reste très discret sur cette incursion qui devrait se poursuivre encore plusieurs jours. Selon l'Institut sud-africain pour les affaires internationales, organisme de recherches indépendant installé à Johannesburg, le raid pourrait avoir été décidé pour aider les maquisards de l'UNITA contre lesquels Luanda vient de lancer une grande offensive. Un communiqué de l'UNITA, reçu mardi à Paris, fait état de cette offensive, affirmant que « *les zones composant l'Angola libre ont été bombardées au napalm et avec des produits chimiques* » par des appareils soviétiques.

En Afrique du Sud, la journée de mardi a été essentiellement marquée par des affrontements, au Cap, entre la police et de jeunes métis qui manifestaient contre la fermeture des établissements scolaires en raison des troubles. Des dizaines d'arrestations ont été opérées.

D'autre part, un communiqué de l'administration pénitentiaire affirme que M. Nelson Mandela « *reçoit un traitement médical approprié prescrit par un urologue* ». Il y a quelques jours, l'épouse du militant nationaliste qui venait de lui rendre visite en prison s'était inquiétée de la dégradation de son état de santé.

Tchad

Vers une rencontre Habré-Kadhafi ?

Une rencontre entre le président tchadien Hissène Habré et le colonel Kadhafi est-elle en vue alors que, un an après la signature de l'accord franco-libyen sur le retrait concomitant de leurs troupes, le Tchad reste coupé en deux, 5 000 soldats libyens occupant toujours le nord du pays ? « *La balle est dans le camp libyen* », a déclaré mardi 17 septembre M. Allam-Mi, ambassadeur du Tchad à Paris, avant de poursuivre : « *Notre seule condition pour ce sommet est qu'il se déroule en terrain neutre.* »

La rencontre pourrait avoir lieu à Rabat ou à Libreville, deux capitales qui, à des degrés divers, ont servi récemment d'intermédiaire pour faciliter les contacts entre N'Djamena et Tripoli. Dans un premier temps, N'Djamena avait envoyé un émissaire à Rabat pour renouer les bonnes relations mises à mal par le traité d'union arabo-africain d'août 1984 liant le Maroc à la Libye. Le voyage du président Hissène Habré au Maroc devait sceller cette réconciliation, l'ambassadeur du Tchad à Paris étant, pour sa part, accrédité aussi, depuis le 11 juillet, à Rabat. Les Marocains avaient fait valoir que le Tchad pourrait adhérer au traité d'Oujda, facilitant ainsi sa réconciliation avec Tripoli. N'Djamena n'élevant pas d'objection de principe fit observer que Tripoli devait retirer ses troupes du Tchad et ne pas entraver la réconciliation intertchadienne. Un émissaire libyen accompagné d'un haut fonctionnaire marocain se rendit à N'Djamena, mais ces contacts n'ont, semble-t-il, pas donné de résultat.

Aujourd'hui, c'est Tripoli qui relance l'offre de rencontre au sommet. M. Allam-Mi s'est rendu, fin août, à Tripoli à l'invitation du colonel Hassan Ishkal, gouverneur militaire des Syrtes. Celui-ci lui aurait présenté une rencontre Hissène Habré-Kadhafi comme la seule possibilité de régler le conflit tchadien. La visite discrète de l'ambassadeur dans une villa de la capitale libyenne a eu lieu alors qu'une délégation gabonaise dépêchée auprès du président Hissène Habré par M. Bongo se trouvait à N'Djamena, porteuse d'une demande quasi officielle de Tripoli.

Dans les milieux tchadiens, on se montre très prudent sur cette offre libyenne. « *Nous sommes pour un dialogue franc et direct d'égal à d'égal* », nous a toutefois déclaré l'ambassadeur du Tchad, précisant qu'il n'était pas question que cette rencontre ait lieu à Tripoli, ce que voulait, à l'origine, le colonel Kadhafi.

F. C.

Les socialistes français « ne souhaitent pas » l'effondrement de l'Afrique du Sud

déclare M. Huntzinger

M. Jacques Huntzinger, membre du secrétariat du PS, chargé des relations internationales, a annoncé, mardi 17 septembre, que M. Jospin, premier secrétaire du PS, se rendrait en Tunisie les 19 et 20 septembre, après avoir reçu la veille à Paris M. Neil Kinnock, leader de l'opposition travailliste britannique, et avant d'y accueillir le 9 octobre M. Johannes Rau, ministre-président du Land de Rhénanie-du-Nord-Wesphalie et futur candidat social-démocrate à la chancellerie de Bonn. Lors du congrès du PS à Toulouse, quelque cent cinquante délégations étrangères, a-t-il par ailleurs indiqué, sont attendues.

Les « *points de presse* » de M. Huntzinger doivent plus à la régularité du calendrier qu'à l'évolution de l'actualité. Mais il arrive qu'ils permettent de déceler une évolution, ou au moins ses prémices, dans la pensée diplomatique du parti gouvernemental. On s'en était rendu compte avant l'été à propos de l'analyse des socialistes français sur la défense européenne. Peut-être faudra-t-il en dire autant des dernières déclarations de M. Huntzinger à propos de l'Afrique du Sud.

La majeure partie de ses propos, certes, est demeurée classique, pour ne pas dire banale. La situation que l'on observe à Pretoria est, selon lui, « *dangereuse et même explosive* », parce que l'on assiste « *au choc brutal et frontal de fractions de plus en plus larges des différentes communautés ethniques* » de ce pays. Le PS français, à l'instar de la plupart des formations politiques du monde entier, condamne l'apartheid, il reste favorable aux sanctions et déplore, plus franchement que n'a osé le faire le gouvernement français, la très grande timidité de la CEE à cet égard.

Pourtant, les socialistes français, a indiqué M. Huntzinger, s'interdisent d'appeler de leurs vœux l'effondrement de ce « *colosse aux pieds d'argile* » qu'est devenue l'Afrique du Sud. Cet effondrement « *dans le chaos et dans le sang* » est évidemment « *une hypothèse qu'il faut garder à l'esprit* », ne serait-ce qu'en se référant à ce qui est arrivé à l'Iran. Mais « *il ne faut pas le souhaiter* » : la disparition de l'apartheid ne doit pas provoquer de désordres meurtriers dans toute la région.

« *Nous ne sommes pas partisans*, a ajouté M. Huntziger, *de la stratégie du pire : c'est par le dialogue que les profondes et nécessaires réformes doivent être accomplies en Afrique du Sud.* » Ces réformes de base devraient consister, selon lui, à accorder le bénéfice des libertés fondamentales à tous les habitants du pays, quelle que soit leur ethnie, et à préparer un nouveau statut politique et territorial pour l'Afrique du Sud.

B. B.

● *Le PC français veut de « véritables sanctions ».* — Une délégation du PC, conduite par M. Roland Leroy, a été reçue mardi 17 septembre par trois conseillers de M. Roland Fabius. Elle réclamait de « *véritables sanctions* » contre l'Afrique du Sud et une action gouvernementale en faveur de M. Nelson Mandela. Seule la pression de l'opinion publique a amené le gouvernement « *à changer son langage, puisqu'il y a quelques mois, il recevait encore des ministres du gouvernement du régime d'apartheid d'Afrique du Sud* », a déclaré M. Leroy à sa sortie de Matignon. Selon le directeur de *l'Humanité*, le gouvernement français « *continue toutefois à laisser se développer une coopération économique* » avec Pretoria.

Soudan

● *Manifestation antiégyptienne.* — Une vingtaine de milliers de Soudanais ont défilé mardi 17 septembre à Khartoum, du Palais présidentiel à l'ambassade d'Egypte, en scandant des slogans dénonçant l'attitude du gouvernement égyptien qui a refusé d'extrader l'ancien président soudanais Gaafar Nemeiry.

Les manifestants, aux cris de « *Moubarak agent du sionisme* », « *pas d'intégration avec un régime fantoche* » et « *à bas les Etats-Unis* », ont brûlé, aux portes de l'ambassade, cinq portraits du président Moubarak et deux drapeaux égyptiens.

La manifestation était organisée par l'Alliance nationale pour la sauvegarde de la patrie, coalition de trente partis et syndicats, assurant être à l'origine du coup d'Etat. — *(AFP, Reuter.)*

L'AFFAIRE GREENPEACE

APRÈS LES RÉVÉLATIONS DU « MONDE » SUR LE SABOTAGE DU « RAINBOW-WARRIOR »

« Mensonges », titre *Libération*. « Le mensonge », proclame, lui aussi, *France-Soir*, à la « une ». Si la presse écrite et parlée accorde, de nouveau, une telle importance à l'affaire Greenpeace, c'est que personne, au fond, ne la considérait comme classée. Trop de doutes subsistaient. Trop d'accusations rentrées attendaient de s'exprimer, dans l'opposition comme dans la majorité.

Les articles du *Monde* ayant agi comme un révélateur des interrogations de tous, chacun y va de ses accusations et de son interprétation. L'opposition prend un soin évident à ne pas mettre en cause l'armée ; à distinguer l'opération contre Greenpeace des faux pas de la majorité. Ce n'est plus l'affaire Greenpeace, a ainsi résumé sur Europe 1, mercredi 18 septembre, M. Pierre Messmer (RPR), mais un problème de « *mensonges* » ou, à tout le moins, de « *dissimulation* ».

La majorité s'interroge elle aussi, accordant un crédit minimum à ce qui est présenté par certains comme un ferme démenti de M. Hernu. La réaction de M. Max Gallo, ancien porte-parole du gouvernement, est révélatrice de ces interrogations et de l'espoir, manifeste à gauche, de voir cette affaire élucidée au plus vite : « *Quand l'entourage du ministre de la défense confie : « Nous ne connaissons pas » d'autre équipe de la DGSE et nous ne croyons pas » à l'implication d'autres équipes des armées fran» çaises », on aimerait entendre des certitudes plutôt que des « croyances »*, écrit-il dans *le Matin de Paris*. *Car, le passé récent l'a prouvé, les croyances s'effritent et il faut passer aux aveux.* »

Des aveux ? M. Laurent Fabius préférerait ne pas en entendre. Mais il veut toujours que la lumière soit faite sur cette affaire, a-t-il rappelé mardi. Sauf qu'il ne suffit plus, aujourd'hui, d'exiger la vérité. Il faut la dire très vite, au risque de laisser se perpétuer un climat qui devient chaque jour plus délétère. – B.L.G.

La responsabilité présidentielle

Au moment même où M. Mitterrand, du haut d'une colline du Morvan, célébrait Vercingétorix rassembleur des Gaulois, le ciel lui est tombé sur la tête. Cette plaisanterie un peu facile et qui court partout n'est pas gratuite. Car en pareilles circonstances il n'y a ni paratonnerre ni fusible qui vaillent.

Les étoiles de quelques généraux peuvent bien pâlir, M. Charles Hernu rougir d'indignation et le premier ministre, entouré de ses amis, organiser la contre-attaque, nul n'empêchera le président de la République d'être visé et atteint. A cela deux raisons : l'une tient à la fonction présidentielle sous la Vᵉ République, l'autre à l'attitude de M. Mitterrand dans cette affaire.

Depuis 1958 et surtout depuis l'élection du chef de l'Etat au suffrage universel (après le référendum de 1962), le président de la République est directement responsable devant les Français. Et rendu responsable de tout. L'inflation, c'est lui, le chômage aussi, et même – la lecture quotidienne de l'*Humanité* incite à le croire – les catastrophes naturelles, voire le mauvais temps.

Bien que les informations recueillies par *le Monde* concluent au fait que M. Mitterrand n'a eu connaissance de la présence d'agents secrets français en Nouvelle-Zélande que huit jours après l'attentat commis contre le *Rainbow-Warrior*, cet élément n'est retenu par personne ou presque. Soit il est étouffé par le fracas des révélations, soit on n'y croit pas.

Une petite brèche

L'opposition, plus réservée au début de l'affaire, met aujourd'hui en cause le chef de l'État. Sans fard, comme M. Roger Chinaud (UDF), pour lequel le problème de la cohabitation ne se pose plus, tout simplement parce que M. Mitterrand serait placé dans la même situation que M. Richard Nixon au moment de l'affaire du Watergate et que, par conséquent, « *il doit partir* ».

Excessif, énorme, « politicien » ? Il n'empêche que cela est dit et que cela laissera des traces. Les autres propos tenus à l'UDF, bien que plus modérés, s'inscrivent dans la même logique. Ils aboutissent, insidieusement, à la même conclusion.

Si l'opposition UDF – M. Charles Pasqua (RPR) continue de s'en prendre, lui, au seul M. Fabius – peut envahir le front présidentiel, c'est que M. Mitterrand a laissé ouverte une petite brèche. La vérité qu'il était soucieux de faire éclater lorsqu'il a demandé au premier ministre, le 7 août, une « *enquête rigoureuse* » n'est toujours pas établie officiellement un mois et demi plus tard. Comme si l'Elysée, Matignon et le ministre de la défense ne disposaient pas d'une information de plus que celles contenues dans le rapport Tricot, alors même que ce rapport a fait germer des doutes dans l'esprit de M. Fabius.

M. Mitterrand sait bien, pour l'avoir éprouvé personnellement dans le passé, qu'on ne sort pas intact d'accusations, même si elles sont fausses, lancées à grand fracas contre soi. Atteint par la force d'entraînement des nouvelles révélations, il ne pourra peut-être pas se contenter de laisser les principaux intéressés organiser la riposte – MM. Fabius, Hernu, Joxe et Dumas se sont concertés dans la nuit de mercredi à jeudi – et devra sans doute s'efforcer, lui-même, de couper court.

J.-Y. L.

La mise au point de M. Hernu ne lève pas les contradictions officielles

La presse accuse, elle doit prouver. L'enquête sur l'attentat contre le *Rainbow-Warrior* publiée dans nos éditions du 18 septembre, allait nécessairement entraîner une contre-attaque sur ce thème. Nos informations, recoupées durant plusieurs semaines auprès de sources concordantes, concluent à l'existence d'une troisième équipe de militaires français, deux nageurs de combat, auteurs de l'attentat et épaulés pour ce faire par l'équipage de l'*Ouvéa* et le faux couple « Turenge ». La réplique était attendue : avez-vous les noms, l'âge, le pedigree militaire, le lieu d'affectation, etc.

Plus de deux mois ont passé, « pas vus, pas pris », ces deux militaires sont depuis longtemps à l'abri, ils ne sont pas dans une cellule à Auckland, il n'y a plus d'enquêteur officiel (M. Tricot) pouvant révéler, comme il le fit pour les trois sous-officiers naviguant à bord de l'*Ouvéa*, l'identité de ces agents circulant avec de faux papiers...

Ce chaînon manquant permet pourtant de donner une version cohérente de l'opération menée en Nouvelle-Zélande par des militaires français. Le rôle des « Turenge » et celui de l'*Ouvéa* ; la présence, au même moment, à Auckland et à Nouméa, d'hommes – des nageurs de combat et leurs chefs immédiats, les commandants Dillais et Mafart, les deux officiers commandant la base d'Aspretto en Corse – entraînés à l'action et non au renseignement ; les difficultés éprouvées par la police néo-zélandaise pour prouver la culpabilité des « Turenge » dans l'attentat lui-même, tout en accumulant une masse d'indices jetant la suspicion sur leur mission prétendument de renseignement ; les erreurs faites, sur place par les uns et les autres, etc.

Tout cela s'éclaire avec les informations affirmant l'existence d'une troisième équipe. Si la question de la décision – qui a donné l'ordre ? reste encore sujette à interprétation, hypothèses et discussion, l'opération elle-même apparaît alors comme le montage classique d'une mission de sabotage préventif destiné à désorganiser la campagne de Greenpeace. Il y a là un récit autrement cohérent que les contre-feux allumés, depuis le début de l'affaire, dans l'entourage de la DGSE : la piste d'extrême droite, liée aux tensions néo-calédoniennes, à laquelle nous fîmes écho et que rien n'est venu confirmer, tout au contraire ; la piste anglaise, dont l'enquête du *Monde* à Londres, (nos éditions du 4 septembre), comme celles de nos confrères anglais a montré la vacuité.

Aussi, pour démentir les affirmations de nos informateurs, faudrait-il offrir une réponse complète bouchant les trous de la version officielle, effaçant les incohérence accumulées depuis l'attentat. *A fortiori*, si le démenti provient de ceux qui, par leurs fonctions, ont les moyens de savoir. Le premier ministre, M. Laurent Fabius, qui dispose pourtant, à ses côtés, d'un état-major particulier, le secrétariat général à la défense nationale (SGDN), reconnaît ne rien savoir de plus que ce que contient le rapport Tricot, auquel par ailleurs il ne croit pas vraiment (« *J'ai des doutes* »).

Dans le communiqué qu'il a, de son propre chef, fait diffuser très vite à propos de nos révélations, mardi, il ne dit pas autre chose : « *Le gouvernement français est déterminé à ce qu'aucun élément ne demeure dans l'ombre.* » Le communiqué diffusé, dans la soirée de mardi par le ministre de la défense, est, lui aussi, surprenant. M. Hernu n'affirme pas qu'il a la certitude qu'aucun militaire français n'a participé au sabotage. Il dit que « *à sa connaissance* », la DGSE n'avait pas d'autres agents en Nouvelle-Zélande que ceux de l'*Ouvéa* et les « Turenge ». Il assure enfin que « *rien pour l'instant ne lui permet de penser* » que des responsables aient contrevenu à ses ordres en commettant cet « *attentat injustifiable* ». Que de précautions...

Des questions sans réponse et de nouvelles informations

Réplique

Toute réplique à nos informateurs, qui « savent » de par leur fonction dans l'administration ou de par leur place dans l'appareil politique, suppose donc qu'au sommet de l'Etat on réponde aux questions toujours pendantes. En voici quelques-unes, complétées par des informations nouvelles :

● Il est établi, en Nouvelle-Zélande, que l'affirmation du rapport de M. Tricot, sur la foi de la version militaire, selon laquelle les « Turenge » et ceux de l'*Ouvéa* n'avaient pas la même mission, s'ignoraient et ne se sont pas rencontrés, ne tient pas. Il y a des traces de coups de téléphone, des témoignages visuels, des circuits automobiles concordants. A ces éléments, nous pouvons en ajouter un autre : entendu par la police judiciaire française, le docteur Xavier Maniguet, compagnon d'équipée des nageurs de combat de l'*Ouvéa*, a fait état de rencontres avec d'autres personnes qui n'étaient pas néo-zélandaises. Le procès-verbal, nous assure-t-on, existe. Qui étaient ces personnes ? La troisième équipe, les « Turenge »...?

● L'*Ouvéa* disparaît corps et biens à partir du 21 juillet. Jusqu'à cette date, il adresse, comme si de rien n'était, de nombreux messages à son port d'attache, Nouméa. Pourquoi disparaît-il ? Parce qu'il y eut un contrôle policier dans l'île australienne de Norfolk ? Mais rien ne fut alors prouvé et, assure-t-on au ministère de la défense, les gens de l'*Ouvéa* n'ont rien à se reprocher. Nous croyons savoir que c'est parce que le président de la République fut alerté aux environs du 18 juillet par son ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe, que la disparition brutale de l'*Ouvéa* fut décidée. Pour des raisons internes à la DGSE donc, ne fallait-il pas se lancer au plus vite dans une opération de camouflage alors que les plus hautes instances de l'Etat commençaient à se poser des questions ? Interrogation annexe : comment a été organisée cette disparition précipitée et rocambolesque, qui mit la puce à l'oreille des policiers néo-zélandais ? Qui l'a réalisée ? Un bâtiment militaire ?

● L'enquête du *Monde* à Londres a établi, sans avoir été démentie, que c'est l'adjudant Andries qui acheta, dans la capitale britannique, le canot Zodiac ainsi qu'un moteur. Il se fit repérer – alors ou ensuite ? – par les services britanniques. Pourquoi, comment, quelles maladresses commit-il ? Et pourquoi acheter du matériel à l'étranger pour une simple mission de surveillance, au lieu de le prendre sur les stocks de la DGSE ? Autre question sur l'équipement de l'*Ouvéa* : le voilier était équipé d'un SATNAV, instrument sophistiqué permettant d'établir la position d'un navire en permanence grâce aux satellites. Où a-t-il été acheté, et pourquoi a-t-il été acheté s'il s'agissait, encore une fois, d'une simple mission de surveillance ? Des sources fiables nous certifient que ce SATNAV a été acheté en Espagne, à Port-Bou, et a été ensuite acheminé dans une unité militaire aux environs d'Orléans, où se trouve un centre de la DGSE à Cercottes.

● Enfin, ultime éclaircissement qui résume à lui seul les mystères et contradictions accumulées par la version militaire : pourquoi avoir mobilisé pour une mission de surveillance sept agents spécialisés dans la plongée de combat ? Pourquoi, alors qu'il existe une tradition, à la DGSE – ceux qui relèvent de la division Action ne font pas du renseignement il existe une division pour cela, – pourquoi, sinon parce qu'il fallait passer à l'action ?

Nos informations ne sont d'ailleurs pas exclusives. *Le Canard enchaîné* de ce mercredi 18 septembre a recueilli des révélations identiques, sous deux versions, dont l'une, obtenue dans l'entourage du président de la République, assure qu'il y a bien eu un ordre donné à une troisième équipe de nageurs de combat – de la marine, précise notre confrère – de saboter le *Rainbow-Warrior*. Ordre donné par des militaires, en l'occurrence, affirme l'hebdomadaire, un colonel de la DIRCEN. Quelles que soient les différences – l'informateur du *Canard enchaîné* indique que ces militaires français ont été doublés pour la réalisation de l'attentat par un service étranger, – ce récit pose des questions identiques à celles que nous avons soulevées.

Un démenti ne vaut que s'il répond aux questions que l'opinion publique se pose, légitimement. En France et à l'étranger. Nos confrères de la chaîne de télévision américaine CBS assurent que la CIA avait eu vent d'un projet français d'attentat contre le *Rainbow-Warrior*. En Nouvelle-Zélande, la police d'Auckland pourchasse le chaînon manquant, avec insistance.

EDWY PLENEL.

LE COMMUNIQUÉ OFFICIEL DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Voici le texte du communiqué rendu public, mardi 17 septembre, peu après 20 heures, par le ministère de la défense : « *Le ministre de la défense, Charles Hernu, s'élève avec force contre la campagne de rumeurs et d'insinuations menée contre des responsables militaires français à propos de l'attentat du* Rainbow-Warrior.

» *Il estime inacceptable que plusieurs officiers généraux français exerçant ou ayant exercé les plus hautes responsabilités dans notre appareil militaire soient mis en cause. Il affirme qu'aucun service, qu'aucune organisation dépendant de son ministère n'a reçu l'ordre de commettre un attentat contre le* Rainbow-Warrior.

» *Il affirme qu'à sa connaissance la DGSE n'avait pas alors en Nouvelle-Zélande, outre le commandant Mafart et le capitaine Prieur, d'autres agents que ceux qui composaient l'équipage de l'*Ouvéa.

» *Enfin, M. Charles Hernu rappelle que cet attentat est injustifiable et qu'il s'est engagé à tout mettre en œuvre pour établir la vérité : s'il était établi que des responsables avaient contrevenu à ses ordres ou lui avaient menti, il le ferait immédiatement savoir et demanderait au gouvernement d'en tirer toutes les conséquences, mais rien pour l'instant ne lui permet de penser que tel est le cas.* »

L'AFFAIRE GREENPEACE

Les limites de l'indignation

(Suite de la première page.)

Il n'y a pas d'Etat moderne sans services secrets, pas de services secrets sans service Action, et pas de service action sans une bonne dose de liberté prise avec la légalité républicaine. La Cinquième n'a pas attendu l'arrivée au pouvoir de la gauche pour s'en convaincre et inventer les « barbouzes » : elle n'a eu d'ailleurs qu'à suivre de ce point de vue les traditions de sa devancière ou l'exemple de la CIA.

La règle d'or de ce type d'actions, c'est que ceux qu'on en charge savent au départ qu'ils ne sont pas couverts. Avant de crier haro sur le baudet, donnons donc un coup de chapeau au courage des hommes et des femmes qui, sans pouvoir en tirer gloire, prennent en temps de paix des risques majeurs dont la seule motivation est le patriotisme. Qu'une idéologie sommaire ou une lecture excessive de romans d'espionnage conduise certains d'entre eux à des initiatives intempestives ne saurait faire oublier ce fait d'évidence.

Les responsables de ce pays ne peuvent l'ignorer. Ils ont là sous la main des gens déterminés, enclins par tempérament et par vocation à préférer les méthodes expéditives aux lenteurs de la diplomatie. Ils doivent donc se garder de les pousser, par des consignes vagues, encore que brutalement exprimées, à monter des coups qui risquent de se retourner, en fin de compte, contre l'Etat. Dans l'affaire Greenpeace, il n'est pas interdit d'imaginer que quelqu'un a lâché, un jour, une de ces formules à l'emporte-pièce dont les grandes gueules ont le secret, et qui aurait été abusivement interprétée comme une consigne d'action. Mais quelle légèreté, dans ce cas, si personne ne s'est inquiété du suivi !

Ce qu'il faut dire, de toute manière, c'est que l'indignation, en l'occurrence, doit s'exprimer, sauf à donner dans l'angélisme, avec modération, et que tel ou tel porte-parole de l'opposition a perdu, une nouvelle fois, une belle occasion de se taire. La mort du photographe du *Rainbow-Warrior* n'était heureusement pas au programme.

L'étrange est qu'il y ait eu quelqu'un pour décider de couler le bateau, dans les eaux territoriales d'un pays ami, alors que, jusqu'à preuve du contraire, la marine nationale avait les moyens de l'empêcher, sans vraie casse, et en conformité avec le droit international, de pénétrer dans l'espace maritime de Mururoa.

Au point où en sont arrivées les choses, les démentis ne convaincront que ceux qui veulent bien se laisser convaincre. Il faut, comme Laurent Fabius et Charles Hernu l'ont promis, que toute la lumière soit faite et que l'on en tire les conséquences. Bernard Tricot avait été le premier à demander que son enquête, dont il soulignait les limites, soit suivie d'une autre. Il n'y a pas de raison d'attendre.

Restera, une fois connues ses conclusions, le problème des sanctions. Même s'il est d'usage que la raison d'Etat désigne, pour payer les pots cassés, des gens qui n'ont pas démérité, le pire, pour le Parti socialiste, serait bien sûr que l'affaire prenne l'allure d'un règlement de comptes intérieur.

ANDRÉ FONTAINE.

Les deux scénarios du « Canard enchaîné »

Le Canard enchaîné du 18 septembre assure, lui aussi, qu'il y avait, en Nouvelle-Zélande, lors de l'attentat contre le *Rainbow-Warrior*, une *« troisième équipe de plongeurs français »*. Mais il propose deux versions de leurs mésaventures. L'une, présentée comme un *« dossier »* établi pour le ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe, offre un récit identique, à quelques détails près, aux informations publiées dans nos éditions du 18 septembre. L'autre est présentée comme le *« résumé succinct »* d'un *« dossier remis à Mitterrand »*, sans doute par les autorités militaires ou par la DGSE.

« Tout s'est passé à un niveau intermédiaire », selon cette version, et *« aucun ordre n'a été donné de couler le* Rainbow-Warrior, *ni « au niveau » politique ni par l'état-major de la DGSE »*. Ce niveau intermédiaire qui aurait fait dévier une mission de renseignement vers une opération de sabotage serait *« un colonel de la DIRCEN* (Direction des centres d'essais nucléaires), *chargé de la « sécurité active » des atolls français du Pacifique »*.

Ce serait donc ce colonel qui aurait demandé à la DGSE de lui confier, pour cette mission prétendument de renseignement, des hommes d'action, c'est-à-dire *« principalement des nageurs de combat »*. Il aurait, de son côté, *« mobilisé et envoyé en Nouvelle-Zélande quatre autres « nageurs », des commandos de marine, ceux-là »*, la troisième équipe, donc.

Résumant les confidences de ses sources, *le Canard enchaîné* ajoute : *« La dilution des responsabilités dans les services secrets et les autres services de renseignement de l'armée (...) est actuellement telle que la mission a pu être menée de façon autonome. L'ordre de couler le* Rainbow-Warrior *a été donné par la DIRCEN aux « nageurs » des commandos de marine. »*

Mais, las, ils se sont fait « doubler » : selon cette version, en effet, le sabotage était prévu pour le 11 ou le 12 juillet, et il a été réalisé le 10, *« par des agents étrangers, très probablement britanniques, dans le but de porter atteinte aux « intérêts français » dans le Pacifique sud »*.

Le Canard enchaîné a du mal à admettre ce nouveau scénario de la « piste anglaise », qu'il juge *« compliqué, discutable et surtout difficile à digérer »*. Il souligne cependant que cette version, comme l'autre, *« prouve que le rapport de Bernard Tricot ne vaut pas tripette »*, puisqu'elle fait apparaître, en effet, au passage, que des militaires français ont bien reçu l'ordre d'autres militaires de couler le navire de Greenpeace.

● *Changement de prison pour Dominique Prieur.* — Dominique Prieur, *alias* Sophie Turenge, l'agent de la DGSE qui attend de comparaître devant la justice néo-zélandaise dans l'affaire du *Rainbow-Warrior*, a été transférée pour des raisons de sécurité dans une autre prison, proche d'une importante base militaire, ont fait savoir mercredi 18 septembre les autorités. Le secrétaire d'Etat à la justice, M. David Caygill, a précisé qu'elle est désormais détenue à la prison d'Ardmore, dans la banlieue Auckland, non loin de la base de Papakura où est cantonnée une unité de commando antiterroristes. — *(AP.)*

LE « GREENPEACE » DANS LE CANAL DE PANAMA

Parties de cartes, photos et plaisanteries

De notre envoyé spécial

A bord du *Greenpeace*. — *« Les journaux disent que vous êtes déjà de l'autre côté »*, observe, goguenard, un employé américain de la Compagnie du canal de Panama, monté à bord alors que le Greenspeace est encore à l'ancre côté Atlantique. Le « Captain » Castle, toujours impassible, distribue des insignes de *Greenpeace* aux fonctionnaires américains et panaméens venus vérifier la cargaison. *« Moi aussi, je suis pour l'arrêt complet de la chasse à la baleine*, explique un agent commercial qui, à peine embarqué, en est déjà à sa troisième bière. *Mais pourquoi mettre votre nez dans les affaires nucléaires ? »*

Le captain caresse sa barbe rousse, grommelle quelques mots à peine audibles et ressert une bière à l'Américain comme pour le prier de se taire. Il est deux heures du matin, ce mardi 17 septembre. Les feux des bateaux à l'ancre et les lumières du port de Cristobal se fondent en une ligne incertaine entre deux zones sombres : la mer et la jungle.

Cette fois le *Greenpeace* a de la chance : il va pouvoir pénétrer dans le canal sans trop attendre, car sa relative petite taille (57 mètres de long) lui permet de passer les écluses en même temps qu'un gros cargo péruvien. Dans le sillage de son énorme poisson pilote, le *Greenpeace* se laisse, à son tour, accrocher par d'étranges haleurs : quatre motrices électriques à crémaillère qui vont hisser le bateau jusqu'en haut d'un escalier dont les trois marches, excusez du peu, sont des écluses de 300 mètres de long séparées par des vannes géantes.

Les portes de nos cathédrales, vues du canal, ressembleraient à de dérisoires chatières... En une heure, les trois biefs sont franchis, et le navire parvient à son altitude de croisière de... vingt-six mètres au-dessus du niveau de la mer.

Car le canal de Panama, en fait, est surtout un grand réservoir artificiel, auquel on accède de chaque côté par trois marches inégales. Au total, un chenal de 80 kilomètres d'eau douce qui relie deux océans de niveaux différents — le Pacifique est, en moyenne, à 25 centimètres au-dessus du niveau de l'Atlantique. Le grand lac central alimente les écluses par gravité et permet aux navires de se croiser à loisir, jouant le rôle des voies de garage sur voie unique.

Ce lac immense de (420 kilomètres carrés), que les navires empruntent sur une longueur de 44 kilomètres, est un véritable itinéraire touristique : moutonnements de jungle à l'infini, cascades, îlots sauvages d'où surgissent des bouquets de palmiers, arbres morts où se posent vautours, cormorans et surtout pélicans.

Les écologistes de Greenpeace, jumelles et appareils photo braqués sur la jungle, traquent le papillon planeur et la tortue d'eau. Certains espèrent même — en vain — apercevoir un alligator ou un lamantin. Les passagers du *Greenpeace* saluent bruyamment un énorme porte-conteneurs dont toute la cargaison, peinte en vert, porte la marque *Evergreen*. Toujours vert, c'est aussi leur devise.

Depuis la première écluse, le bateau a été envahi par une armée de Panaméens bardés de casques et de combinaisons de travail. Mais, à la moindre pause, ce sont des parties de cartes à la sauvette, parmi les cordages entassés sur le pont. On ne joue que quelques pièces de monnaie, le temps que l'écluse se remplisse. Un Américain en combinaison jaune, muni d'un décamètre en ruban, prend des mesures dans toutes les cabines. *« Je suis un espion des services secrets français »*, lance-t-il avec un clin d'œil appuyé. Puis il s'explique : les tarifs du canal sont au prorata du volume de la cargaison.

Il faut donc tout mesurer, puis multiplier par des coefficients compliqués et l'on obtient, non pas l'âge du capitaine, mais le prix à payer pour le passage — un bon millier de dollars. *« Nous appliquons cette méthode à tout le monde,* poursuit l'arpenteur, *même aux navires soviétiques qui n'aiment pas nos visites. Seuls les bateaux de guerre sont dispensés de ces mesures, car ils ne transportent rien. »*

En fait de bateau de guerre, l'escorte française n'a pas paru, comme le bruit en avait couru un moment. On n'a vu que des hélicoptères de l'armée américaine et un navire — chilien — sagement à quai dans la base navale. L'homme qui prend des photos depuis le bâtiment de l'écluse aux airs de pagode chinoise n'est qu'un agent maritime qui fait son travail. Quant aux yeux inquisiteurs qui observent le *Greenpeace* à travers les vitres, ce sont ceux de paisibles touristes confortablement installés dans une tribune climatisée pour regarder les navires jouer au ludion. Le *Greenpeace* peut aller en paix dans les eaux du Pacifique.

ROGER CANS.

Sans surprise

De notre envoyé spécial

A bord du *Greenpeace*. — Les révélations du *Monde*, parvenues par satellite jusqu'au navire *Greenpeace*, n'ont guère surpris les militants du mouvement. *« Il n'y a pas de quoi s'étonner,* constate Gerhard Leipold, le responsable de la campagne contre les essais nucléaires de Mururoa. *Mais cela ne change rien à notre expédition. Tout ce qu'on peut dire, puisque nous sommes en train de traverser le canal de Panama, c'est que ce nouveau scandale de Panama devrait mettre en garde les Français contre certaines entreprises de leur gouvernement. »*

Quand à M. Kjeld Olesen, le député danois qui a été ministre de la défense, il est catégorique : *« Je ne suis pas surpris du tout par ce rebondissement. Il est évident qu'une opération de l'envergure de l'attentat d'Auckland n'a pu être entreprise et financée qu'avec l'aval de l'état-major. Si j'étaits à la place de Charles Hernu, je démissionnerai.*

R. C.

L'AFFAIRE GREENPEACE

Dans la presse parisienne

Mensonges !

● *LE FIGARO.* – André Frossard suggère au gouvernement « *de transférer les services secrets français rue des Italiens, numéro 5, siège de notre confrère* le Monde, *une partie des bureaux pouvant être installés au* Canard enchaîné. *Le gouvernement ne serait peut-être pas mieux renseigné sur les manigances de l'étranger, mais il saurait au moins ce qui se passe chez lui* ». Jean Bothorel, également dans *le Figaro*, voit « *une « manip » de Pierre Joxe, le Saint-Just du socialisme, contre Charles Hernu, homme d'un certain consensus politique (...). Est-ce une première salve contre les tenants de la cohabitation au sein de la gauche ? Curieuse ambiance. Tout cela a décidément une odeur de fin de règne* ».

● *LE MATIN.* – Max Gallo écrit : « *Condamner sans équivoque l'attentat contre le* Rainbow-Warrior *ne suffit plus. Certes, un article ne vaut pas preuves. Mais la convergence des informations et la montée des rumeurs imposent qu'on crève l'abcès. (...) Il faut vite percer le mystère. (...) Car, depuis que l'affaire a éclaté, les révélations des journalistes ont été dans l'ensemble confirmées. (...) Il y a la gauche qui ne veut et ne doit pas s'identifier à la raison d'Etat, laquelle, on l'espère, n'est même pas établie. Si l'on découvrait qu'une partie, même infime, de la vérité a pu être cachée à M. Tricot, alors ce serait encore pis.*

● *LIBÉRATION.* – Sous le titre « *Le piège du mensonge d'Etat* », Serge July écrit : « *Ça commence comme un kyste et ça s'achève par un cancer généralisé (...). Tout ce qui va dans le sens de la remise en cause de la version Tricot accrédite d'autant la thèse d'un mensonge orchestré. La mécanique du mensonge d'Etat est implacable. Si le mensonge orchestré se confirme, c'est la pièce principale du dispositif échiquéen de Mitterrand pour 1986 et l'aventure hasardeuse de la cohabitation qui sont atteints. A six mois des législatives, on ne pouvait pas imaginer pire hypothèse pour François Mitterrand. C'est fait. D'une manière ou d'une autre, Charles Hernu est mis en cause.* »

● *LE QUOTIDIEN DE PARIS.* – Philippe Tesson : « *On est frappé par la disproportion qui sépare l'affaire du* Rainbow-Warrior *elle-même de ses effets politiques. Elle n'est elle-même qu'une lamentable anecdote. A mesure que s'établit la vérité des faits se précise le mensonge des hommes au pouvoir. Nous ne saurons pas la vérité, sauf miracle, par la bouche des socialistes (...). Ils gouvernent au mensonge comme on navigue à vue, une forme subtile et diffuse de mensonge, non brutale ni cynique, consubstantielle à leur nature, la méthode Mitterrand.* »

● *LA LETTRE DE LA NATION.* – Dans l'organe du RPR, Michel Dumont écrit : « *Etrange dessein pour un homme qui, durant toute sa vie, s'est employé à diviser pour mieux régner. La bombe – au propre et au figuré – du* Rainbow Warrior *a ruiné le projet présidentiel. Souhaitons à François Mitterrand que le pèlerinage de Bibracte et sa rencontre avec Vercingétorix l'aient éclairé sur la situation actuelle de son pouvoir. Et sur les nécessaires comptes que celui-ci doit aujourd'hui rendre aux Français. En toute exigence morale !* »

● *L'HUMANITÉ.* – Pour Claude Cabanes : « *On serait en présence du terrorisme d'Etat, en fait de lâcheté d'Etat (...). Le Parti socialiste a accumulé une certaine expérience dans ce genre d'actions d'Etat : le 22 octobre 1956, le gouvernement Guy Mollet commandait à ses « services » le détournement de l'avion de Ben Bella.* »

LES RÉACTIONS

A l'UDF

Le triomphe des adversaires de la cohabitation

De nos envoyés spéciaux

Strasbourg. – *Il aura suffi* d'une rumeur : *le Monde* allait publier, le mardi 17 septembre, en début d'après-midi, de nouvelles révélations sur l'affaire *Greenpeace*, et c'en était fini des Journées parlementaires de l'UDF. Députés et sénateurs ne prêteraient plus qu'une oreille distraite aux exposés de leurs collègues. L'étude des mesures « *pour le redressement de la France* » pouvait attendre. L'urgence : en savoir un peu plus sur ce rebondissement, réagir.

La matinée s'achevait à peine. M. Raymond Barre venait de partir et déjà la nouvelle commençait à se répandre : Une troisième équipe? Le général Lacaze? Le chef d'état-major de l'Elysée? M. Hernu lui-même? Par bribes, les éléments d'un puzzle apparaissaient. Une sorte d'excitation saisissait les parlementaires incrédules, perplexes, prudents. Premiers commentaires, premières confidences...

« *Il faut attendre, mais ça me paraît très grave...* » « *Il faut laisser la presse faire le sale boulot, inutile de se mettre à dos l'armée, les services secrets, la DST; on en aura besoin.* » Ceux qui, par leurs fonctions passées, avaient eu à connaître de ces délicats dossiers en démontaient les mécanismes. Ils se montraient catégoriques : non, un chef d'état-major de la présidence de la République ne peut pas cacher une telle décision au chef de l'Etat ; oui, un ministre de l'intérieur peut avoir connaissance par la police d'actions des services secrets français.

A table, les conversations ne portaient que sur l'affaire. Prudents, les dirigeants voulaient avoir en main le corps du délit. Les services du Parlement européen étaient mis à contribution. Par télécopie, à 14 h 30 les articles du *Monde* arrivaient à Strasbourg, les photocopieuses marchaient à plein. Les réactions devenaient officielles.

M. Roger Chinaud, un des fidèles de M. Giscard d'Estaing, frappait vite et fort : « *Le problème de la cohabitation ne se pose plus, François Mitterrand a menti aux Français plus que Richard Nixon dans le temps aux Américains. Il doit partir...* » M. Jean François-Poncet, ancien ministre des affaires étrangères, d'abord réservé – « *C'est une affaire de presse. Point* » – convenait finalement : « *C'est un mensonge d'Etat.* »

M. Christian Bonnet, ancien ministre de l'intérieur, soulignait les conditionnels du *Monde* avant de rappeler les propos de M. Raymond Barre : « *Cette affaire est ténébreuse, car il est de la nature de ces affaires d'être ténébreuses.* » M. Charles Millon, député de l'Ain, lieutenant de l'ancien premier ministre, dictait à son attaché parlementaire un communiqué : « *Il serait grave que le président de la République se soit enfermé dans des mensonges successifs qui entacheraient sa fonction.* »

> *Les journées parlementaires coulées par le* Rainbow-Warrior

Le bureau politique de l'UDF se réunissait séance tenante. Une demi-heure plus tard, M. Jean-Claude Gaudin était chargé de lire cette déclaration : « *Si ces informations se vérifiaient elles seraient d'une extrême gravité. Cela voudrait dire que les plus hautes autorités politiques auraient organisé le mensonge public sur l'attentat. La même raison d'Etat qui nous avait conduits à adopter une attitude de grande réserve nous oblige aujourd'hui à demander au président de la République de dire enfin la vérité aux Français. Car aucune démocratie ne peut vivre dans le mensonge.* »

Ardeurs individuelles

Cette prise de position collégiale ne calmait pas les ardeurs individuelles. M. Philipppe Mestre, ancien directeur de cabinet de M. Barre et spécialiste des affaires de renseignement, lâchait : « *Ce pourrait être un nouvel Observatoire.* » M. Pierre Méhaignerie, président du CDS, enchaînait : « *Venu au pouvoir par ses mensonges, le pouvoir socialiste périra par ses mensonges.* »

M. Jean Lecanuet, président de l'UDF, annonçait qu'il prenait contact avec le RPR et souhaitait que M. Fabius vienne s'expliquer devant la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées du Sénat qu'il préside. Mais déjà, tout en ouvrant largement le parapluie des « *si* », il déclarait : « *Il n'est pas imaginable une seconde que la décision ait été militaire, le sabotage résulte d'un ordre politique venu du plus haut niveau (...). Il n'est pas plausible que M. Mitterrand n'ait pas été au courant. Comment peut-on, dans ces conditions, ordonner une enquête et ne pas communiquer à M. Tricot les éléments nécessaires ?* »

Le mot Watergate (l'affaire qui avait provoqué la démission du président Nixon), était de plus en plus souvent prononcé dans les conversations. Les conséquences pour le chef de l'Etat français pourraient-elles être identiques ? Tant pis pour M. Jean-Pierre Soisson qui, bien seul, n'arrivait pas à comprendre l'excitation de ses amis les plus proches qui se félicitaient de l'aubaine. Le nouvel épisode de l'affaire Greenpeace tuait toute idée de cohabitation chez ceux qui, jusqu'alors, l'avançaient encore. M. François d'Aubert imaginait, pour en montrer l'irréalité, une semblable affaire avec un président de la République socialiste et un premier ministre qui ne le serait pas.

A l'UDF, le pas franchi la veille par M. Lecanuet se justifiait à l'épreuve des faits aux yeux des plus réticents : impossible de gouverner avec M. Mitterrand. M. Mestre accueillait avec un sourire les ultimes conversions. A M. Chinaud il lançait : « *Je te l'avais bien dit que toi aussi tu y viendrais.* »

Greenpeace a offert tout le bénéfice de ces Journées parlementaires à M. Barre.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA et THIERRY BREHIER.

M. PASQUA (RPR) : M. Fabius doit s'expliquer

M. Charles Pasqua, président du groupe RPR du Sénat, a déclaré, mardi 17 septembre, au nom de son mouvement : « *Au lendemain du voyage du président de la République, qui, à Mururoa, a affirmé le maintien de la présence française dans le Pacifique sud et sa volonté de poursuivre la politique de défense du pays, déclaration que nous avons estimé positive, les révélations publiées relancent la polémique concernant l'attentat contre le* Rainbow-Warrior *et mettent gravement en cause la DGSE et le ministre de la défense. Le premier ministre s'était engagé personnellement et solennellement à faire toute la lumière sur cette affaire. Sa responsabilité personnelle est en cause, il doit l'assumer et s'expliquer. L'intérêt du pays l'exige.* »

M. LEROY (PCF) : un besoin moral

M. Roland Leroy, membre du bureau politique du PCF et directeur de *l'Humanité*, a déclaré, mardi soir 17 septembre. « *Nous ne sommes pas surpris, nous avions dit que le rapport Tricot était bien loin de révéler toute la vérité. Nous avions demandé une enquête approfondie. Nous avions bien raison. La France a un besoin moral et politique de savoir toute la vérité, notamment sur les responsabilités gouvernementales et présidentielles dans l'affaire.*

» *Pour ce qui nous concerne, nous avons proposé que soit instituée une commission de contrôle parlementaire qui permette de veiller à ce que les services spéciaux de la défense nationale servent à la défense nationale, à la préservation de l'indépendance et de la souveraineté du pays, et à rien d'autre.* »

M. JOSPIN : le « déchaînement injuste » de l'opposition sera « inefficace »

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, qui participait, mardi 17 septembre, au banquet socialiste *des mille* (*lire page 32*), a dénoncé « *la façon dont aujourd'hui la droite assaille le président de la République dans une affaire où ses positions ont dès le début été claires, fermes, conformes à nos principes, confirmes à l'idée de la France, conformes à notre morale* ». M. Jospin a rappelé que M. Mitterrand a voulu, dès le début de l'affaire, « *une clarté absolue pour la recherche de la vérité* » et affirmé que le « *déchaînement injuste* » de l'opposition « *se révèlera finalement inefficace* ».

● *LES VERTS* : « *L'hypocrisie doit cesser et le crime doit être sanctionné. C'est grave pour la démocratie. Les responsables ont encore aggravé les choses. On a caché l'existence de la troisième équipe d'espions. On a soustrait la deuxième équipe à la police néo-zélandaise et fait entrave à la justice. C'est Watergate en France. Nous affirmons solennellement que le ou les responsables, directs et indirects, à quelque niveau qu'ils soient, doivent, s'ils ont encore quelques sens moral, donner leur démission.* »

● *M. BRICE LALONDE*, ancien candidat écologiste à la présidence de la République : « *J'ai confiance en la presse de mon pays à défaut du gouvernement enfermé dans ses mensonges. Voilà au moins une retombée positive de l'affaire Greenpeace. Les dernières révélations confirmant ce que chacun pressentait réduisent à néant les efforts du président : ni Tricot, ni Mururoa n'auront suffi. La vérité goutte à goutte est plus meurtrière que des aveux suivis d'une démission honorable. Le ministre de la défense a manqué de dignité. A-t-il donné l'ordre ? A-t-il couvert ? En tout cas, il s'est esclaffé cet été quand je lui ai demandé de démissionner. La France tout entière en est affaiblie.* »

● *M. JEAN-CLAUDE DELARUE* (SOS-Environnement) : « *L'important, si les affirmations du* Monde *sont exactes, est de frapper dur afin de montrer que la France n'accepte pas qu'au nom de la raison d'Etat on organise des attentats contre des adversaires politiques déterminés mais pacifiques.* »

● *LES AMIS DE LA TERRE* : « *M. Tricot aurait fait un piètre journaliste. Nous espérons maintenant que Charles Hernu aura le courage de sa défaite. Nous souhaitons que les vents qui soufflent sur la croisière symbolique de Greenpeace lui restent favorables.* »

● *La Ligue des droits de l'homme demande une enquête parlementaire.* – Dans un communiqué rendu public avant le nouveau rebondissement de l'affaire Greenpeace, la Ligue des droits de l'homme « *réaffirme l'urgence de nouvelles investigations, afin de rechercher toutes les responsabilités de l'attentat criminel contre le* Rainbow-Warrior ». Son comité central demande que la justice française « *soit saisie sans délai de cette affaire* » et « *déplore que l'enquête destinée à deceler les carences de la DGSE ait été confiée à l'autorité directement et objectivement responsable du fonctionnement de ce service : le ministre de la défense* ». La Ligue estime en effet qu'« *une telle mission doit être confiée à une commission d'enquête parlementaire qui devra rechercher les moyens à mettre en œuvre pour un réel contrôle de l'activité des services de renseignement* ».

● *Une déclaration de M. Huntzinger.* – Le secrétaire du PS chargé des relations internationales a déclaré, mardi 17 septembre, à propos des tensions dans le Pacifique, que les socialistes français allaient chercher à s'expliquer « *fraternellement* » avec les partis sociaux-démocrates au pouvoir à Wellington et à Canberra, avec lesquels des contacts personnels avaient déjà été noués au début de cette année. Mais il a, non moins « fraternellement », écarté l'idée, récemment évoquée à Vienne (*le Monde* du 17 septembre), d'une médiation du Parti socialiste autrichien. L'argument pourrait préfigurer celui que de la France avancera à l'égard de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie : il n'est de l'intérêt de personne, a indiqué M. Huntzinger, de laisser localement face à face les Etats de la région et les seules deux super-puissances.

politique

M. Mitterrand et Vercingétorix

De notre envoyée spéciale

Le Mont-Beuvray. — Tout concourait à ce que le mardi 17 septembre soit une belle et bonne journée pour M. Mitterrand. N'avait-il pas rendez-vous, dans ce Morvan, *« qui ne* [lui] *est pas étranger »*, avec l'histoire, laquelle est, selon lui, autre chose et plus que l'aphorisme de Paul Valéry *(« le seul réel dans l'histoire, c'est l'histoire »)* ? Sa venue pour proclamer *« site national »* Bibracte n'était-elle pas l'occasion pour le chef de l'Etat d'évoquer le présent à la lumière de cette *« union des chefs gaulois autour de Vercingétorix »*, qui... allaient succomber toutefois à Alésia *« faute de s'être unis à temps »*.

Du haut de cette colline « inspirée » qu'il a incluse dans ces lieux *« où souffle l'esprit »*, le président de la République ne pouvait qu'insister sur *« l'image des Gaulois et de Vercingétorix qui a tout autant de force vivante dans notre imaginaire collectif »*, cette image *« construite autour de l'idée de tolérance, d'indépendance, de démocratie républicaine et de patriotisme même nationaliste dans l'histoire la plus récente »*.

« Voyons ce qui nous rapproche, connaissons ce qui nous différencie à l'intérieur comme à l'extérieur », a souhaité M. Mitterrand, avant d'affirmer : *« Il n'y a pas de simplification réductrice de la cohérence profonde d'un pays comme le nôtre. Ce que nous devons chercher pour l'essentiel, ce sont les chemins de la cohésion nationale : tel est le sens profond de la République elle-même, telle est la vocation de la France. »*

Oui, décidément, la journée aurait pu être belle avec ces jeunes tout occupés à monter au colombin quelques poteries, avec ces scientifiques réclamant une législation plus rigoureuse pour dissuader les pilleurs de sites archéologiques, avec ce boulanger offrant un pain cuit *« à la gauloise »* auquel ne manquait qu'un bout de jambon du Morvan. Mais ces passionnés de la découverte du passé étaient en concurrence avec ceux qui cherchent dans le présent. *« Un pays qui détruit les traces de son passé, fût-ce le plus ancien, détruit une partie de son âme »*, déclarait M. Mitterrand. Etait-ce une façon d'évoquer l'« affaire Greenpeace » ?

Le rappel par le président de la République d'une citation de Cicéron sur la première loi qui s'impose à l'histoire — ne rien oser dire de faux, la seconde étant d'oser dire ce qui est vrai — était-elle une mise en garde ? Les journalistes présents auraient aimé le savoir. Ils en auront été empêchés par un service d'ordre devenu très scrupuleux pour dissuader toute question et interdire même toute image d'un président prenant congé de ses hôtes. Ils n'auront guère eu plus de chance avec les ministres présents, restés muets. Non, décidément, l'actualité du jour — le sabotage du *Rainbow-Warrior* — ne devait rien avoir à faire avec deux mille trente-sept ans d'histoire.

ANNE CHAUSSEBOURG.

Bibracte, « capitale » des Eduens

Bibracte était un des plus importants *oppida* gaulois avant la conquête romaine. Sur le mont Beuvray, sommet isolé du Morvan, à quelque 800 mètres d'altitude, les Eduens avaient établi leur « capitale » qui était à la fois un centre politique, religieux, artisanal et commercial. Le territoire des Eduens était, en effet, situé au carrefour des bassins fluviaux de la Seine, de la Loire et de la Saône.

Les Eduens étaient en relation avec Rome dès le IIe siècle avant notre ère. Des auteurs latins qualifient les Eduens d'*« alliés »* et même de *« frères consanguins »* du peuple romain. Il était donc logique qu'en 58 avant Jésus-Christ les Eduens, menacés par les Helvètes, eux-mêmes poussés par les Germains, fassent appel à César, gouverneur de Gaule cisalpine et de Narbonnaise.

Ainsi commença la guerre des Gaules, au cours de laquelle les Eduens furent d'abord les alliés des Romains, avant de rejoindre les autres *« nations »* gauloises. En 52 avant Jésus-Christ, se tint à Bibracte l'assemblée générale des nations gauloises, au cours de laquelle le jeune chef arverne Vercingétorix fut élu chef de l'armée gauloise.

L'oppidum de Bibracte couvre 135 hectares entourés d'une enceinte longue de 5 kilomètres encore visible dans la topographie, faite classiquement de bois, de pierre et de terre. Bien entendu, on ne peut absolument pas dire combien de personnes vivaient en permanence à Bibracte. Mais on sait que l'agglomération comportait un quartier aristocratique aux vastes maisons construites en pierre à l'imitation des maisons romaines, un quartier d'ateliers d'artisans et d'habitations modestes, faites de bois et de terre, à la façon gauloise, un quartier culturel où s'élevait un temple et où se tenait un marché.

Désertée en partie au profit de la ville romaine d'Augustodunum (Autun), créée sous le règne d'Auguste, Bibracte conserva cependant pendant très longtemps un grand rôle social et commercial : une très importante foire s'y tint le premier mercredi de mai jusqu'au dix-neuvième siècle. Et le temple gallo-romain (élevé peut-être sur un sanctuaire gaulois) fut remplacé par des chapelles chrétiennes successives, dédiées à saint Martin. L'actuelle chapelle fut construite au dix-neuvième siècle.

Mais Bibracte, pourtant citée plusieurs fois par César, fut oubliée. Il fallut attendre le milieu du dix-neuvième siècle pour que Jacques-Gabriel Bulliot, archéologue, érudit et ex-négociant en vin à Autun, conduise des fouilles pendant près de trente ans et identifie l'oppidum du mont Beuvray à l'ancienne capitale des Eduens.

Y. R.

L'AVENIR DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

M. Pen en colère contre M. Fabius

De notre correspondant

Saint-Pierre. — Rien ne va plus entre le premier ministre et les parlementaires de la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon. Le député apparenté socialiste de l'archipel, M. Albert Pen, maire de Saint-Pierre, avait écrit cet été à M. Laurent Fabius pour attirer notamment son attention sur les difficultés provoquées par la politique des autorités canadiennes en matière de pêche. La réponse du chef du gouvernement, datée du 9 septembre, se borne à rappeler les différents entretiens officiels qui ont eu lieu à ce sujet entre Paris et Ottawa.

Alors M. Pen s'est fâché : *« Avec tout le respect que je dois au premier ministre et toute l'amitié éprouvée pour un camarade de la majorité présidentielle, je n'hésiterai pas à traduire brutalement mon amertume et ma colère à la lecture de votre lettre »*, a-t-il répondu à M. Fabius par retour de courrier.

« Cette lettre montre en effet clairement combien vos services veulent ignorer notre véritable situation et la spécificité de notre archipel. Certes, des démarches ont été faites et au plus haut niveau. Mais qu'en est-il résulté en dehors des belles affirmations non suivies d'effet? De négociations en négociations, la position canadienne se durcit sans cesse, tandis que l'économie de nos îles décline inexorablement : 26% d'accroissement du chômage en un an! »

« Vous refusez de prendre en compte nos difficultés budgétaires en vous abritant derrière une décentralisation qui n'a précisément pas pu être appliquée ici selon les normes métropolitaines, ajoute M. Pen. *A quoi bon un nouveau statut reconnaissant que nous ne sommes ni les Côtes-du-Nord ni la Seine-Maritime, par exemple si aussitôt ledit statut promulgué vous en niez l'esprit pour ne vous référer qu'à ces sacro-saintes règles!* (...)

— Devons-nous attendre les bras croisés qu'Ottawa et Paris finissent par s'entendre sur notre dos? Je crains pour ma part que mes compatriotes ne finissent par estimer que, dans de telles conditions, mieux vaudrait s'entendre nous-mêmes, Saint-Pierrais et Miquelonnais, avec le Canada (...). » *« Outre-mer, apparemment*, conclut le député, *la fidélité ne paie guère! »*

Avant de recevoir la réponse du premier ministre, M. Pen, en accord avec le sénateur apparenté socialiste de l'archipel, président du conseil général, M. Marc Plantagenest, avait décidé de soutenir, aux prochaines élections législatives, la candidature de M. Paul Dijoud, ancien secrétaire d'Etat aux DOM-TOM dans les derniers gouvernements de M. Raymond Barre. L'attitude de M. Fabius semble l'avoir conforté dans son intention.

La venue de M. Dijoud à Saint-Pierre est annoncée pour le 23 septembre et M. Pen se propose de défendre cette candidature devant les conseillers généraux en soulignant que les relations de l'ancien secrétaire d'Etat giscardien devraient permettre à celui-ci d'avoir un accès plus facile aux ministères que celui dont il dispose lui-même en tant que député sortant. Au cours de sa visite, M. Dijoud, qui s'est déjà rendu à plusieurs reprises à Saint-Pierre-et-Miquelon, rencontrera notamment les amis et les alliés de M. Pen, aux premiers rangs desquels figure, désormais, semble-t-il, M. Georges Poulet, conseiller municipal de Saint-Pierre et responsable local de l'UDF. Tout laisse donc à penser que M. Pen est en train d'effectuer un revirement stratégique et de s'éloigner à petits pas de la majorité politique à laquelle il appartenait jusqu'à présent.

MARC de SAINTE-MARIE.

Le Monde

EDUCATION

Le français à l'ère Mac Luhan

Comment enseigner le français à l'ère de l'audiovisuel, de l'école de masse, de l'explosion culturelle ? Une commission esquisse des solutions.

Il y a longtemps que Jean-Claude Chevalier, professeur de linguistique à l'université Paris-VII, se passionne pour l'enseignement du français. Après avoir longtemps dirigé un groupe de travail à l'Institut national de recherche pédagogique, il préside depuis 1983 une « commission de réflexion » composée de professeurs du secondaire, d'universitaires, de chercheurs, d'inspecteurs généraux, chargée d'élaborer des recommandations. Mise en place par M. Savary, elle a été confirmée par M. Jean-Pierre Chevènement, à qui elle vient de remettre un épais rapport de deux cent cinquante pages, dont la diffusion est encore restreinte. Elle doit rédiger prochainement un document pour la formation des maîtres.

Nous avons demandé à Jean-Claude Chevalier de présenter les conclusions et l'orientation générale de ce travail.

« Le ministre vient de publier de nouvelles instructions pour l'enseignement du français à l'école élémentaire et en a annoncé d'autres pour le collège. Sont-elles le résultat de votre travail ?

— Nous avions peu travaillé sur le primaire parce qu'Alain Savary avait décidé de mettre la priorité sur les collèges. Pour ces derniers, ce qui a été annoncé par Jean-Pierre Chevènement correspond d'assez près à ce que nous souhaitons, en particulier l'accent mis sur la trilogie écrit-oral-image. C'est une idée, pour nous, fondamentale. Ces trois moyens de communication sont intimement liés.

— Comment cette nouvelle orientation se traduit-elle dans le travail du professeur ? Qu'est-ce que cela change pour lui ?

— Le changement est important. Autrefois, l'image était considérée comme une simple illustration. Le professeur de français étudiait *la Chartreuse de Parme* et disait aux élèves de regarder l'adaptation qui passait à la télé. Nous pensons qu'il faut aller beaucoup plus loin, en montrant aux élèves les liens qui unissent le texte et l'image, et comment on passe de l'un à l'autre. La pratique de la photographie et celle du film permettent de mieux faire comprendre les aspects communs à l'écriture et à l'image, comme le point de vue, le montage ou la narration.

— Cela suppose un équipement qui n'existe pas partout.

— Le ministre veut doter de nombreux établissements de magnétoscopes, et donc de caméras vidéo. En fait, c'est autant un problème d'équipement que d'utilisation. Il ne faut pas que tout ce matériel conduise à une réception passive, mais qu'il soit utilisé de façon créatrice, pour enregistrer les productions des élèves, pour encourager l'expression.

— Les enseignants de français sont-ils formés à ces techniques ?

— L'expérience montre que des stages de huit à quinze jours permettent de maîtriser un certain nombre d'entre elles de façon suffisante. Mais il faut surtout insister sur la liaison entre les professeurs de français et ceux d'arts plastiques qui doivent collaborer sur un pied d'égalité.

— La découverte de l'importance de l'illettrisme n'est-elle pas un constat de faillite des méthodes actuelles de l'enseignement du français ?

— L'enseignement du français est extrêmement diversifié. Enseigner dans un LEP à Saint-Denis ou au lycée Henri-IV, ce n'est pas la même chose. Il faut donc utiliser des moyens différents, et les professeurs doivent avoir une formation leur permettant de s'adapter à des publics très divers.

» Nous pensons qu'il faut mener conjointement l'apprentissage des phrases, de type grammatical, et celui du discours, qui commence à l'école maternelle avec les histoires qu'on raconte aux enfants et continue avec des contes puis avec la littérature, en faisant une large place aux cultures étrangères, notamment méditerranéennes. Il faut montrer aux élèves comment fonctionne le discours pour leur permettre d'en produire à leur tour. Il est capital de les faire écrire. La linguistique peut être très utile pour cela.



Florelle dans les Misérables, de Raymond Bernard

— Après certains excès des années passées, la linguistique semble un peu passée de mode...

— Paradoxalement, elle a connu une vogue extraordinaire dans les années 1968-1970, quand elle n'étudiait que les phrases. On a voulu matraquer les élèves avec des connaissances de fraîche date. Le résultat a été catastrophique. Mais depuis une quinzaine d'années la linguistique s'intéresse au discours, ce qui correspond tout à fait aux nouveaux objectifs pédagogiques : par exemple apprendre la construction du raisonnement. En cela, elle rencontre l'informatique.

— En quoi l'informatique peut-elle être utile à l'enseignement du français ?

— Il existe des exercices passionnants qui apprennent à classer, à analyser, à repérer les mots essentiels, à analyser des textes comme des nouvelles policières, à discuter les résultats, à réécrire selon les schémas identifiés.

— L'enseignement du français — surtout de la littérature — ne se heurte-t-il pas de plus en plus à l'hétérogénéité des élèves, au manque de références culturelles communes ?

— C'est vrai que le professeur ne peut plus parler par allusions. Il faut tout expliquer. Mais c'est une donnée générale de la société moderne. La culture est en explosion. Elle nous submerge. Chacun d'entre nous a une culture trouée, lacunaire.

— Il y a quand même un minimum de connaissances en deçà duquel on ne peut plus rien comprendre.

— Certes. Il faut réintroduire un certain nombre de références de base. Il est difficile de comprendre un texte de notre littérature si on n'a jamais entendu parler de la Bible, de la mythologie gréco-latine, de l'art baroque ou de la condition ouvrière au dix-neuvième siècle.

— L'enseignement de la littérature aussi connaît une crise. On est passé de l'histoire littéraire traditionnelle à d'autres conceptions s'inspirant de la nouvelle critique. Quelle est votre position à ce sujet ?

— Nous sommes opposés à l'histoire littéraire conçue comme une succession de grandes œuvres s'engendrant les unes les autres selon une inflexible nécessité. Mais nous nous défions aussi des méthodes d'analyse de textes, thématique ou structurale, qui peuvent aboutir à un formalisme pire. Nous souhaitons plutôt développer l'étude des relations entre la littérature et les phénomènes sociaux. Nous attachons beaucoup d'importance à l'histoire.

— N'y a-t-il pas un risque de banaliser la littérature en la ramenant à une conception un peu trop sociologisante ?

— Nous voulons lutter contre l'admiration aveugle des « grands auteurs », qui est un travers pédagogique encouragé par les manuels. Mais cela ne signifie pas qu'il n'y a pas de hiérarchie. Le génie, ça existe. *Les Misérables* sont une œuvre fantastique — qu'on peut comparer avec le film remarquable de Raymond Bernard, qui retrouve la grandeur de Hugo vu en 1934. Il faut étudier les œuvres en relation avec la vie culturelle de l'époque. De ce point de vue, l'étude des pages culturelles des journaux permet de voir ce qui est valorisé, ce qui reste quelques années après, l'effet des campagnes de presse. Montrer la relativité des phénomènes de mode n'empêche pas de reconnaître l'existence d'œuvres grandioses.

— Il y a aussi un problème de progression. Ne faudrait-il pas déterminer de façon plus rigoureuse ce qui doit être acquis à chaque étape de la scolarité ?

— La difficulté est qu'on connaît mal les ressorts et les gradations de l'apprentissage. Cela dit, il est évident que, si on ne maîtrise pas au collège les notions de temporalité, les procédures de comparaison et de négation, on aura des difficultés par la suite. Quand on arrive au lycée, il faut pouvoir maîtriser les techniques d'argumentation, le jeu des causalités, des hypothèses, apprendre à paraphraser un texte, le résumer, le développer.

— Tout cela ne demande-t-il pas une transformation de la formation des maîtres ?

— En effet. Il faudrait en particulier changer les concours d'agrégation, par exemple en juxtaposant une partie commune et un système d'options (informatique, lettres anciennes et étrangères, audiovisuel, histoire des sciences humaines...). Ainsi les professeurs pourraient se compléter en travaillant ensemble. On constate que là où l'enseignement du français marche bien, très souvent il existe une équipe. C'est une façon remarquable de joindre l'enthousiasme à l'efficacité. »

Propos recueillis par
FRÉDÉRIC GAUSSEN.

DÉBAT

« Salubrité publique »

M. Michel Field, professeur de l'école normale d'instituteurs de Versailles — qui fut l'un des animateurs des Comités d'action lycéens dans les années 1971-1973, — nous adresse la lettre suivante.

Je regrette que Frédéric Gaussen ait rendu compte de manière si réductrice de l'ouvrage de Catherine Baker, *Insoumission à l'école obligatoire*, et de celui de Patrick Boumard, *Tu seras ministre, mon fils*, dans le *Monde* du 12 septembre.

Chacun de ces deux livres pose, à sa façon, des problèmes fondamentaux sur l'école. Analyser cette dernière comme une institution de contrôle étatique et décider, pour des raisons d'éthique, d'y soustraire ses enfants, comme le fait Catherine Baker, ne saurait se réduire à une « lubie ». C'est une démarche *politique*, au meilleur sens du terme : réflexion sur la place de l'individu dans la cité, sur le meilleur apprentissage de la liberté. On peut, ce qui est mon cas, ne pas partager ces conclusions : elles invitent à penser, ce qui, par les temps qui courent, est rare.

Quant au livre de Patrick Boumard, il procède d'abord à l'analyse détaillée de l'actuelle phraséologie ministérielle et en montre les dangers. Et ils existent. Je crois en effet que la fonction du discours de Chevènement sur l'éducation est l'exacte symétrie, tout jugement moral mis à part, de celle du discours de Le Pen sur l'immigration. Faire croire que la complexité de phénomènes sociaux peut se réduire à la « simplicité » de quelques mesures immédiates et « déjà-bon-sens », martelées par quelques « formules-chocs », c'est tout simplement irresponsable. Venant d'un socialiste, c'est plus insupportable encore.

Qu'une voix s'élève pour le dire me semble être de salubrité publique.

LIVRE

De bons conseils pour la maternelle

L'ÉCOLE maternelle a ses rites et ses règles qu'il vaut mieux connaître pour faciliter la scolarité des enfants et faire tomber les appréhensions des parents. Dans *Ma première école* Paule Gac, institutrice de maternelle durant vingt-cinq ans, donne avec beaucoup d'humour une multitude de précieux conseils destinés tant aux parents qu'à ses collègues.

Conseils sur les « institutions » (cantine, garderie, dortoir, horaires, coopérative, conseil d'école...), mais surtout sur la vie quotidienne, jusque dans ses plus petits détails, des bretelles de pantalon à la cagoule, en passant par le mouchoir ou les « gros mots ». Ce sont des détails qui comptent et qui constituent l'amorce de bonnes relations entre les familles et l'école.

Paule Gac s'adresse aussi aux institutrices, leur donnant quelques trucs pour préserver larynx et vertèbres et révélant, entre autres, que « *dans la fonction d'enseignante, elles voient avant tout la possibilité de donner libre cours à leurs tendances autoritaires* ».

La psychologie de l'enfant (scolarisation, sexualité...) et la pédagogie sont évoquées, mais toujours avec le sourire, illustrées de récits vécus dans lesquels la naïveté de l'enfance a gardé toute sa fraîcheur. Même le très sérieux apprentissage de la lecture — ou du moins sa préparation — est abordé à travers la naissance d'une amitié entre une institutrice et une grand-mère pleine de bonne volonté.

CATHERINE ARDITTI.

★ MA PREMIÈRE ÉCOLE. VOTRE ENFANT A LA MATERNELLE, par Paule Gac. Lieu commun, 283 pages, 75 francs.

FILM

P.R.O.F.S.

Pour faire hurler les collègues

La prof de physique est sadique, celle de sciences naturelles nymphomane, le prof d'histoire (barbu) se prend pour Karl Marx et celui de maths pour Jacques Chirac, la documentaliste est syndiquée (et bornée).

Quatre « nouveaux », frais émoulus des facultés, égarés dans ce lycée de province, décident de régler leur compte à ces collègues moroses et inefficaces. Graffitis, tartes à la crème et pétards bien placés enverront au tapis ces empêcheurs de rigoler en rond. Restent les élèves, sérieux, bûcheurs et coincés, que le quatuor des profs déchaînés ne parviendra pas à convertir.

P.R.O.F.S., le film de Patrick Schulmann, qui sort ce mercredi 18 septembre sur les écrans, ne traite pas de la crise de l'école ni du malaise des enseignants. Il ne tranche aucun des débats pédagogiques du moment. Son scénario a été imaginé par un professeur — un vrai — qui a choisi de faire hurler ses collègues (et les parents d'élèves) en osant traiter par la gaudriole un sujet réputé tabou.

PHILIPPE BERNARD.

BLOC-NOTES

● **LOGEMENTS POUR ÉTUDIANTS**

Afin de faciliter le logement des étudiants, M. Paul Quilès, ministre de l'urbanisme, du logement et des transports, a mis en place un numéro de téléphone vert. Le 16-05 44-42-22 répondra gratuitement aux questions des étudiants et des propriétaires. Bénéficieront de ce service : Bordeaux, Grenoble, Lyon, Nantes, Paris, Rennes, Strasbourg et Toulouse.

● **UN SÉJOUR A LA RÉUNION**

Le conseil général de la Réunion organise un concours, « Mieux connaître la Réunion », destiné aux élèves de première des lycées de métropole. La classe lauréate partira dix jours à la Réunion, aux vacances de Noël 1985. Renseignements au conseil général, 2, rue de la Source, 97400 Saint-Denis-de-la-Réunion.

● **GOUTER L'ALPHABET...**

A l'aide d'un matériau inattendu — la pâte sablée, — les outils du pâtissier et leur imagination de poète, les enfants sont invités à créer des lettres, des hiéroglyphes, des formes faites de pleins et de déliés. L'atelier de création du Centre Pompidou fonctionne gratuitement pour les enfants à partir de six ans. Renseignements : 277-12-33.

société

AUX ÉTATS-UNIS

Relance du débat sur l'application de la peine de mort pour des crimes commis par des mineurs

Pour la première fois depuis 1964, un homme a été exécuté, la semaine dernière, aux Etats-Unis, pour un crime commis alors qu'il était mineur. Charles Rumbaugh est mort d'une injection intraveineuse pour avoir voilà onze ans – il avait à l'époque dix-sept ans – «braqué» une bijouterie et tué son propriétaite. Son exécution, symptomatique d'une tendance actuelle de la justice et de l'opinion publique américaines, ne semble pas avoir suscité, outre-Atlantique, de vives controverses. Il n'en a pas moins relancé le débat sur l'opportunité d'appliquer la peine capitale aux jeunes n'ayant pas atteint la majorité civile de dix-huit ans.

La question se pose avec d'autant plus d'acuité que, parmi les quelque mille cinq cents prisonniers qui attendent dans les « couloirs de la mort » de l'univers carcéral américain, trente-deux ont été condamnés pour des crimes commis avant l'âge de dix-huit ans. Trois d'entre eux n'avaient même pas quinze ans quand ils ont perpétré les délits qui leur ont valu une sentence de mort.

Même si elle avait cessé depuis une vingtaine d'années, l'exécution des mineurs restait et reste toujours – comme le montre le cas de Rumbaugh – du domaine du possible aux Etats-Unis. Dans le passé, certains tribunaux, notamment dans le Sud, n'ont pas hésité à y recourir largement. On ne compte pas moins de quarante-deux jeunes Noirs, dans les annales judiciaires américaines, condamnés à la chaise électrique pour des meurtres, des viols ou tentatives de viol de femmes blanches commis alors qu'ils étaient mineurs.

La législation varie selon les Etats. Dans onze d'entre eux, la loi ne prévoit aucune restriction, en fonction de l'âge des inculpés, pour prononcer des condamnations à mort. Dans la pratique, ce facteur est toutefois pris en considération, dans une certaine mesure, par les tribunaux. En revanche, la jurisprudence montre que dans trois Etats (Delaware, Oklahoma, Dakota-du-Sud) non seulement il n'existe aucun seuil-limite de ce type, mais, en outre, l'âge n'est pas un élément d'appréciation retenu par les tribunaux. La législation de l'Etat d'Indiana autorise la condamnation à mort de mineurs à partir de l'âge de dix ans.

L'affaire Rumbaugh a amené l'organisation Amnesty International à attirer l'attention sur ce problème aux aspects à la fois juridique et moraux qui place, en ce domaine, les Etats-Unis en la compagnie de pays comme la Barbade ou encore l'Iran et le Pakistan. En ce qui concerne ces deux derniers pays, l'organisation ne précise pas, toutefois, si les exécutions de mineurs, qui lui ont été signalées, avaient été précédées de procès en bonne et due forme.

L'exécution de condamnés pour des crimes commis avant l'âge de dix-huit ans, souligne Amnesty, est une « *violation flagrante des garanties internationales minimales prévues par diverses conventions ou recommandations des Nations unies* ». Plusieurs documents, tels le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et la Convention américaine relative aux droits de l'homme, fixent à dix-huit ans l'âge minimum en deçà duquel la peine de mort n'est pas applicable. Mais si les Etats-Unis ont signé ces deux documents, le Sénat américain ne les a jamais ratifiés.

L'exécution de Charles Rumbaugh est la quarante-huitième aux Etats-Unis depuis que la Cour suprême a déclaré, en 1976, que la peine capitale n'était pas contraire au huitième amendement de la Constitution qui proscrit les peines « *cruelles et inusitées* » (*le Monde* du 3 novembre 1984). La situation, aujourd'hui, est particulièrement alarmante au Texas, Etat où la peine capitale a été rétablie en 1982 et où deux cent dix prisonniers attendent dans des établissements pénitentiaires aux conditions de vie souvent épouvantable, l'épreuve de la chaise électrique ou, comme Rumbaugh, la mort par injection. Déjà pratiquée depuis 1976, mais contestée, cette technique a été définitivement autorisée par la Cour suprême en mars dernier. Treize Etats américains, sur les trente-huit où la peine capitale a été réintroduite, autorisent la mort par injection intraveineuse.

MANUEL LUCBERT.

CONDAMNÉ EN 1982

Le terroriste Bruno Bréguet a été reconduit à la frontière

Le Suisse Bruno Bréguet, arrêté à Paris en février 1982 en compagnie de Magdalena Kopp, et condamné en avril de la même année à cinq ans de prison, après avoir été trouvé en possession d'armes et d'explosifs, a été libéré mardi 17 septembre par le jeu normal des réductions de peine accordées par le juge de l'application des peines (JAP) et a été reconduit à la frontière suisse. Selon son avocat, Me Jacques Vergès, les autorités françaises ne lui ont pas rendu ses papiers d'identité.

Le ministère public de la confédération à Berne a précisé que Bruno Bréguet avait été l'objet, en 1982, d'une enquête pour « emploi délictueux d'explosifs », suspendue en décembre 1983. Aucun mandat d'arrêt n'a été lancé contre Bruno Bréguet en Suisse.

Bruno Bréguet et Magdalena Kopp, qui a été libérée le 4 mai dernier et reconduite à la frontière franco-allemande, avaient été arrêtés dans un parking des Champs-Élysées à Paris à proximité d'une Peugeot 504, contenant deux grenades, cinq pains d'explosifs et un pistolet Herstall 9mm. Bruno Bréguet s'était défini à l'époque comme « *militant révolutionnaire* ». Il avait été incarcéré de 1970 à 1977 en Israël pour fourniture d'explosifs destinés à un attentat. Dès l'arrestation de Bruno Bréguet et de Magdalena Kopp, « Carlos » avait menacé le gouvernement français par lettre authentifiée et indiqué que les deux jeunes gens étaient membres de son « réseau ».

Base-ball et cocaïne

Correspondance

New-York. – Lancer une balle, la frapper avec une batte, sprinter pendant une centaine de mètres n'exige pas des qualités athlétiques exceptionnelles. Telles sont quelques unes des raisons pour lesquelles le base-ball est le sport américain le plus pratiqué, et cela dès l'enfance. Sa simplicité fait la joie des parents et surtout des enfants qui aiment à se déguiser dans des tenues un peu vieillottes, à se coiffer d'une casquette à longue visière ou en cuir, à porter fièrement les instruments du jeu : le masque grillagé, la longue batte et l'énorme gant qui recueille la balle... Ainsi s'explique l'engouement des adultes pour un sport professionnel qui assure aux joueurs, le plus souvent d'origine modeste, une promotion sociale et surtout des revenus démesurés puisque les contrats annuels portent sur plusieurs millions de dollars.

Pour un non-pratiquant et un non-initié, le jeu est plus facile à suivre, moins hermétique en tout cas que le cricket considéré par les Britanniques comme « un mode de vie ». Mais l'intérêt du base-ball est discutable. Après tout, les joueurs sont très souvent inactifs, debout, et comme le note le journaliste sportif Dan Jeninkins, « *mâchant de la gomme, crachant et se frottant les parties génitales* ».

Ce sport n'en est pas moins extrêmementpopulaire ; séduisant même les universitaires et les intellectuels qui lui donnent une dimension cosmique. Ainsi le jeu révèlerait « *l'âme américaine* » et un professeur de l'université de Columbia invite ceux qui veulent connaître « *le cœur et l'esprit de l'Amérique* » à apprendre le base-ball. Un poète a écrit un essai au titre révélateur : « *Le Base-ball et le Sens de l'existence.* »

Dans un récent numéro de l'hebdomadaire *New Republic* étaient publiées quelques appréciations venant de personnalités distinguées, comme le président de l'université Yale, pour qui le base-ball n'était pas seulement un grand jeu, mais « *une œuvre d'art conçue pour nous rappeler que nous avons tous commencé dans les grands-champs Elysées verts du Nouveau Monde avec toutes ses terreurs et ses promesses* ». Un autre essayiste estime que « *dans les années 20 et 30, le base-ball reflétait la conscience de ses adeptes dans les principes de démocratie et d'égalité des chances figurant depuis longtemps dans l'éthique américaine* ».

Dans ce climat, on comprend pourquoi dans le procès de Pittsburg qui met en cause au moins treize grands joueurs utilisant la cocaïne, le procureur se soit écrié : « *Nous ne faisons pas le procès du base-ball.* » Il s'agit en effet de juger un certain Strang, un traiteur qui ne se contentait pas de nourrir les athlètes, mais leur fournissait de la drogue. C'est ainsi que de nombreux grands joueurs ont consenti à déposer, mais après avoir été assurés qu'ils ne seraient pas poursuivis. Keith Hernandez, une des vedettes d'un club new-yorkais a admis avoir cédé à la tentation de la cocaïne. « *J'étais habité par un démon* » (démon qui ne l'empêchait pas de jouer brillamment toutes les saisons), mais il ajouta qu'en 1980, 40 % des joueurs utilisaient la drogue.

Examens volontaires

Avec lui, d'autres joueurs avouèrent également, donnant les noms de leurs camarades souffrant de la même dépendance. C'est pourquoi l'avocat de Strang a déclaré que son client était un bouc émissaire et que les joueurs étaient des « *héros criminels* », riches et puissants. Tel est aussi l'avis d'un professeur de Harvard, soulignant que les joueurs n'étaient pas des « *innocents* ». « *Ils ont créé une demande de drogue à laquelle certains ont répondu.* » Et pourtant, les joueurs ont bénéficié de l'immunité. Celle-ci est en général accordée à des comparses pour pouvoir atteindre des suspects haut placés. Or, dans ce cas, l'immunité a été donnée à des gens importants pour aider à poursuivre un personnage secondaire.

Apparemment, les clubs, les managers, les autorités sportives responsables, mais aussi le public lui-même, n'apprécient pas qu'on touche à leurs héros. D'abord, on s'efforce de minimiser l'affaire. Ces « révélations » concernent seulement le passé, disent les représentants des joueurs, et l'usage de la drogue a décliné. Le commissaire Ueberroth (l'organisateur des Jeux olympiques de 1984), qui a la responsabilité nationale du sport, a dit qu'il valait mieux guérir que punir, et « *se débarrasser des drogues et non des joueurs* »... Mais il ne peut rester passif devant un scandale qui, théoriquement, devrait discréditer le jeu. Déjà, il a imposé un programme de tests obligatoires pour les joueurs, mais seulement aux petits clubs. En effet, les joueurs des grands clubs ne sont soumis qu'à des tests facultatifs. « *L'abus de produits chimiques est un problème médical qui doit être traité comme tel, supposant une relation confidentielle entre le médecin et son malade* », a dit le président du syndicat des joueurs.

L'espoir des officiels est que les joueurs se soumettront d'eux-mêmes à ces examens. Après tout, disent certains, pourquoi ne pas appliquer aux bipèdes des tests antidoping auxquels les chevaux sont soumis afin d'assurer la régularité des épreuves. Mais que faire vraiment pour lutter contre la farouche volonté de gagner à tout prix, justifiant l'utilisation de la drogue, et cela aussi bien chez les amateurs que chez les professionnels.

Seule l'indignation généralisée du public pourrait pousser les clubs à lutter énergiquement contre l'emploi de la drogue. Or, jusqu'à nouvel ordre, la réaction des Américains est faible, empreinte d'une certaine résignation devant des pratiques répandues dans d'autres disciplines sportives et aussi du désir inconscient de maintenir leurs illusions sur leurs héros sportifs.

HENRI PIERRE.

SOCIÉTÉ

SCIENCES

Trois Soviétiques en orbite

Trois cosmonautes soviétiques sont en orbite depuis le mardi 17 septembre. A 14 h 39 (heure française), le lieutenant-colonel Vladimir Vassioutine, commandant de bord, l'ingénieur de vol Gueorgui Gretchko et le lieutenant-colonel Alexandre Volkov, chargé de recherches, ont quitté la Terre à bord du vaisseau Soyouz T-14, en route pour la station orbitale Saliout-7 qu'occupent depuis plus de quatre mois Vladimir Djanibejkov et Victor Savinykh. L'Agence Tass indique que les cinq hommes feront en commun des expériences astrophysiques, biologiques et technologiques, et *« mettront au point une méthode de contrôle opérationnel des ressources naturelles »*. Agé de cinquante-quatre ans, Gueorgui Gretchko est le cosmonaute le plus âgé jamais envoyé en orbite par l'Union soviétique.

Le plus grand nombre premier

En essayant un puissant ordinateur (Cray X-MP), deux techniciens de la firme pétrolière américaine Chevron ont découvert, un peu par hasard, un nombre premier supérieur à tous ceux actuellement connus. Il s'agit du nombre 2 puissance 216091 moins 1 qui, si on l'écrivait en notation décimale habituelle, comporterait soixante-cinq mille cinquante chiffres et occuperait presque trois pages de ce journal. Les nombres premiers sont les nombres qui n'ont aucun diviseur vrai, différent d'eux-mêmes et de l'unité (comme 7 ou 13).

RELIGION

Les cardinaux convoqués à Rome

Jean-Paul II va réunir les cardinaux du monde entier, pour la troisième fois, à la veille du synode extraordinaire qui aura lieu à Rome du 25 novembre au 8 décembre. Cette session plénière du Sacré-Collège, qui se déroulera du 21 au 23 novembre, aura à son ordre du jour l'examen d'un projet de réforme de la curie, élaboré par une commission de cinq évêques et de quelques experts, nommée par Jean-Paul II en 1983. En juin dernier, cette commission avait envoyé à tous les cardinaux et aux conférences épiscopales un *« schéma de la loi particulière de la curie romaine. »* La réforme de la curie, souvent réclamée, est au cœur du sujet traité par le synode : le bilan du concile.

Promotion de la femme

Dans un rapport élaboré par l'épiscopat américain en vue du prochain synode extraordinaire, les évêques affirment que l'Eglise doit *« promouvoir les droits et la dignité des femmes et encourager leur évolution vers des postes de responsabilité et de « leadership » dans l'Eglise »*. Le rapport ajoute, cependant, qu'il faut *« utiliser les dons et les talents des femmes, sans les ordonner prêtres »*. En outre, les évêques estiment que, malgré *« les erreurs dans l'interprétation et l'application du concile Vatican II »*, il n'est *« certainement pas question d'annuler les réformes conciliaires »*.

ÉDUCATION

Guerre scolaire en Vendée

Trente-deux enfants de La Merlatière (six cents habitants), en Vendée, sont privés d'école publique depuis la rentrée. Arguant de difficultés financières, la municipalité refuse de mettre à disposition le local nécessaire. Depuis la fermeture de l'école publique en 1945, seul un établissement privé fonctionnait dans ce village, mais l'éducation nationale a décidé, en mai dernier, d'ouvrir une école publique sur la demande de parents d'élèves. Mardi 17 septembre, le préfet a décidé de passer outre au refus municipal. Les travaux de terrassement d'un terrain réquisitionné pour construire l'école publique ont commencé.

Le PCF dénonce M. Chevènement

Difficultés pour l'accueil dans les maternelles, augmentation des effectifs dans le second degré, hausse des frais de scolarité et des fournitures, tel est le résultat, selon M. Guy Hermier, membre du bureau politique du Parti communiste de *« la politique d'austérité que le gouvernement socialiste applique dans l'école depuis deux ans »*. Le responsable du PCF a expliqué, mardi 17 septembre, lors d'une conférence de presse, que le ministère a renoncé à poursuivre l'expérience des zones d'éducation prioritaires et *« à faire acquérir une qualification pour un emploi réel à la masse des jeunes exclus de l'école »*. Selon M. Hermier, dans les faits, il y a peu de différence entre la politique de l'actuel ministre de l'éducation nationale et celle proposée par M. Alain Madelin (UDF).

LOISIRS

Astérix choisit la Picardie

Selon Patrice Tournier, directeur de la Société française de réalisation et de gestion (SFERG), chargée du dossier, c'est finalement à Plailly, une commune de l'Oise proche de Roissy, que serait réalisé l'Astérixland, un parc d'attractions de 100 hectares qui devrait ouvrir ses portes en mars 1988. La Picardie l'emporte ainsi sur l'Ile-de-France, qui proposait la ville nouvelle de Melun-Sénart, en Seine-et-Marne. Ce projet, qui représente un investissement de 700 millions de francs, devrait entraîner la création de deux mille emplois et attirer près de trois millions de visiteurs par an.

A PARIS

Mille cinq cents personnes manifestent contre le viol

Mille cinq cents personnes ont répondu à l'appel du collectif des associations féministes contre le viol et manifesté mardi 17 septembre à Paris, à 18 h 30, du 156 boulevard Magenta à la place de la République. Les manifestants scandaient : *« Viol, ne pas réagir c'est être complice ! »*, *« Qu'il soit noir, jaune, bleu, blanc, rouge, un violeur est un violeur ! »*, et faisant référence à trois récentes agressions : *« Fabienne, Isabelle, Marie-Claude et toutes les autres : ras-le-bol. »*

Fabienne est cette jeune fille de dix-sept ans qui a porté plainte pour viol le 15 mai 1985 dans le train Juvisy-Paris ; Isabelle, dix-huit ans, a été violée le 15 août vers 18 heures sur le quai du RER de la station Châtelet ; Marie-Claude, dix-neuf ans, a été reçue par l'interne de garde du service des urgences de l'hôpital Lariboisière, dans la nuit du dimanche 8 septembre, avec un bras cassé et des hématomes ne laissant pas de doute sur un viol. Peu de temps après, Marie-Claude a expliqué au commissariat qu'elle avait été agressée par trois hommes devant le 156 boulevard de Magenta sous le regard indifférent des passants.

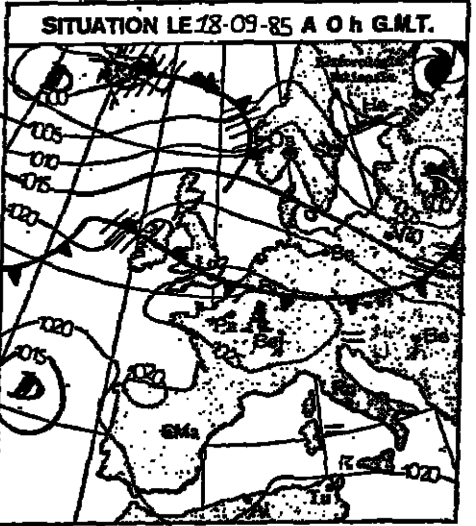
Aujourd'hui, les locataires de l'immeuble, accusés de lâcheté par des tracts anonymes, ripostent. *« Nous n'avons rien vu, rien entendu »*, criait aux manifestants une mère de famille, Mme Vicquery.

Marie-Claude a disparu. Les militants féministes l'expliquent ainsi : *« Comment, après un tel choc, ne pas avoir peur, ne pas avoir envie de se cacher ? »*

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 18-09-85 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 19-9-85 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France, entre le mercredi 18 septembre à 0 heure et le jeudi 19 septembre à 24 heures.

Situation générale :

Les hautes pressions de l'Europe occidentale se décalent vers les Balkans. Il fera encore une belle journée d'été sur la plus grande partie de la France malgré deux aggravations, d'une part sur l'extrême sud-est, d'autre part près de la Manche.

Prévisions :

Jeudi : Un temps menaçant lourd et orageux se développera le matin en Corse puis gagnera l'après-midi vers la Provence. Le vent de sud-est deviendra sensible et les températures ne dépasseront guère 23 degrés.

Partout ailleurs, on notera souvent au lever du jour des nuages bas, parfois des bancs de brouillard en particulier dans les vallées. A partir du milieu de matinée, ces formations brumeuses vont se disloquer et laisser la place à un temps ensoleillé. Les températures deviendront rapidement agréables : 23 à 27 degrés sur les régions nord, 28 à 32 degrés sur les régions sud.

Toutefois, au fil de l'après-midi les nuages deviendront de plus en plus denses en Bretagne puis au Cotentin à l'avant d'une zone pluvieuse qui gagnera ces régions dans la nuit.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré dans la journée du 17 septembre, le second, le minimum de la nuit du 17 au 18 septembre) : Ajaccio, 28 et 14 degrés ; Biarritz, 26 et 13 ; Bordeaux, 26 et 12 ; Bréhat, 20 et 16 ; Brest, 17 et 15 ; Cannes, 29 et 15 ; Cherbourg, 18 et 13 ; Clermont-Ferrand, 24 et 9 ; Dijon, 24 et 12 ; Dinard, 20 et 14 ; Embrun, 25 et 11 ; Grenoble-St-M.-H., 24 et 9 ; Grenoble-St-Geoirs, 24 et 8 ; La Rochelle, 25 et 15 ; Lille, 20 et 15 ; Limoges, 24 et 14 ; Lorient, 21 et 13 ; Lyon, 22 et 10 ; Marseille-Marignane, 28 et 14 ; Nancy, 23 et 11 ; Nantes, 25 et 16 ; Nice-Côte d'Azur, 27 et 19 ; Nice-Ville, 27 (maxi) ; Paris-Montsouris, 23 et 16 ; Paris-Orly, 24 et 13 ; Pau, 27 et 9 ; Perpignan, 29 et 10 ; Rennes, 24 et 13 ; Rouen, 19 et 15 ; Saint-Etienne, 23 et 9 ; Strasbourg, 22 et 12 ; Toulouse, 27 et 10 ; Tours, 23 et 14.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 27 et 17 degrés ; Genève, 23 et 9 ; Lisbonne, 24 et 17 ; Londres, 23 et 14 ; Madrid, 29 et 11 ; Rome, 29 et 16 ; Stockholm, 15 et 5.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Chèques-vacances : qui doit payer ?

Pour M. Gilles Crespy, directeur de l'ANCV (Agence nationale pour les chèques-vacances) *« la question de la survie du chèque-vacances ne se pose plus »*. Le bateau semble, en effet, avoir pris sa vitesse de croisière après un lancement difficile (*le Monde* du 31 octobre 1984). L'ANCV, qui vend les chèques-vacances aux employeurs ou aux comités d'entreprise, devrait atteindre, à la fin de l'année, un chiffre d'affaires de près de 60 millions de francs (contre 4,5 millions en 1983 et 17,3 millions en 1984). Ce chiffre serait, selon les prévisions de l'Agence, de 120 millions en 1986. Le point d'équilibre financier pourrait être, enfin, atteint, toujours selon M. Crespy, en 1987 ou 1988.

Rappelons que le chèque-vacances se présente sous forme de coupures de 10, 50 ou 100 F. Il est utilisé dans les établissements agréés sur l'ensemble du territoire français et qui figurent dans l'annuaire édité par l'Agence (10000 prestataires de services). Il est distribué soit par des employeurs, soit par des organismes sociaux. Dans l'entreprise, par exemple, le bénéficiaire ne règle que 20 % à 80 % de la valeur du titre, l'employeur prend à sa charge la différence.

Mais si après avoir essuyé de gros grains au cours de ses trois premières années d'existence, l'ANCV est aujourd'hui *« relativement optimiste »*, un certain nombre de questions se posent quant à son avenir.

Ce « sauvetage » de l'agence s'explique par un achat massif de chèques-vacances par les comités d'entreprise qui, en octobre 1984, ont été exonérés de toutes cotisations sociales. Les chiffres parlent. Au 15 août 1985 l'ANCV recensait parmi les acquéreurs de chèques-vacances, 462 comités d'entreprise et 261 employeurs. La soudaine apparition des organismes sociaux qui, jusqu'à une date récente, traînaient les pieds pour soutenir l'initiative lancée par le gouvernement Mauroy, relance donc l'agence.

Mais ce succès est fragile. Sa poursuite dépend, en effet, du bon vouloir des comités d'entreprise, qui peuvent infléchir leur politique d'une année à l'autre. Une meilleure réussite du chèque-vacances auprès des employeurs n'aurait-elle pas permis de consolider définitivement les colonnes de l'agence ? Car ce nouveau titre du *« droit aux loisirs »* entre dans la fameuse catégorie des *« avantages acquis »*.

La question est également de savoir si l'esprit de la loi créant le chèque-vacances est bien respecté. Pour le législateur, l'acteur principal qui doit assurer la réussite de cette affaire est le patronat. Le circuit des organismes sociaux, est lui, considéré comme marginal. Le phénomène constaté dans le bilan 1985 de l'agence se situe donc à l'opposé de ce qui était prévu. Mais la « survie » du chèque-vacances n'était-elle pas à ce prix ? *« Le chèque-vacances ? Une bonne idée, mais qui paiera ? »*, ironisait-on Rue de Rivoli lors de son lancement. La question est toujours d'actualité.

Pour rendre son action plus efficace, l'ANCV réclame deux mesures : l'abolition du plafond fiscal de 5380 F pour les salariés pouvant bénéficier des chèques-vacances et une atténuation des charges sociales que doivent actuellement acquitter les employeurs lors de l'achat de ces titres à l'ANCV.

JEAN PERRIN.

STAGES

CRÉER UN PATRON. — La boutique de gestion de Paris organise du 7 octobre au 20 décembre un stage d'« accompagnement à la création d'entreprise ». Cette formation, d'une durée de trois mois, est rémunérée. Son but : accroître les chances de réussite de l'entreprise que vous vous proposez de lancer (la moitié des entreprises nouvelles, faute de connaissances en gestion suffisantes ne vivent pas deux ans). Les dix-huit aspirants créateurs sélectionnés sur entretien devront avoir un projet et être inscrits à l'ANPE.

★ *Boutique de gestion de Paris*, 95, boulevard Voltaire, 75011 Paris. Tél. : (1) 355-09-48.

DOCTORATS D'ÉTAT

— Université Paris-V, mercredi 18 septembre, à 14 h 30, centre Henri-Piéron, salle 106, Mme Monika Bockholt, née Schops : « Hystérie et confins de l'hystérie au Rorschach. Modalités de l'organisation psychique dans les manifestations de type hystérique. »

— Université Paris-IV, samedi 21 septembre, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Reynald Secher : « Contribution à l'étude du génocide franco-français : la Vendée « vengée ».

— Université Paris-IV, vendredi 27 septembre, à 14 heures, salle des Actes, M. Louis Basset : « La syntaxe de l'imaginaire dans *l'Iliade* et *l'Odyssée* d'Homère. »

— Université Paris-IV, samedi 28 septembre, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Bernard Jacquinod : « Le double accusatif en grec d'Homère à la fin du cinquième siècle avant J.-C. »

PARIS EN VISITES

VENDREDI 20 SEPTEMBRE

« Montmartre », 15 heures, métro Abbesses (Mlle Leblanc), ou 14 h 30 (Haut lieux et découvertes).

« Quand Paris s'appelait Lutèce... Les salles souterraines des thermes », 15 heures, entrée musée Cluny et « Hôtels particuliers du dix-huitième siècle autour de Saint-François-Xavier », 15 heures, entrée église (Paris et son histoire).

« Le village de Passy, de l'hôtel de Lamballe à la maison de Balzac », 15 heures, métro Passy (Connaissance d'ici et d'ailleurs : Marion Ragueneau).

« Jardins et cités d'artistes du Petit-Montrouge », 14 h 30, RER, Cité-Universitaire.

« L'Arsenal : somptueux salons de style Louis XIII », 15 heures, 1, rue de Sully (M.C. Lasnier).

« La maison de santé du docteur Belhomme, prison révolutionnaire sous la Terreur », 15 heures, métro Ledru-Rollin, devant Monoprix (CA Messer).

« Promenade dans l'île Saint-Louis », 14 h 15, métro Pont-Marie (S. Rojon).

« La vie des étudiants au Moyen Age sur la montagne Sainte-Geneviève. Les souterrains secrets de Saint-Etienne-du-Mont. L'histoire du Panthéon », 15 heures, 4, rue des Carmes (I. Hauller).

« Souvenirs de George Sand au musée Renan-Scheffer », Inscriptions : Tél. : (1) 260-71-62, après 18 h 30, (1) 548-26-17 (A. Ferrand).

« L'Opéra », 14 h 30, hall (D. Bouchard).

« Le Val-de-Grâce, son église, son cloître, ses bâtiments conventuels et le musée hospitalier », 14 h 30, devant entrée (M. Banassat).

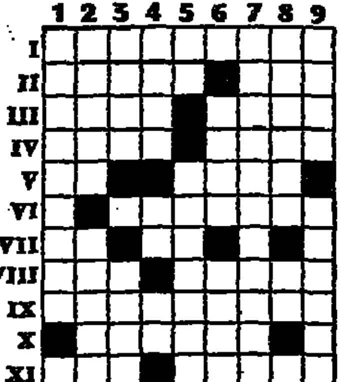
« Maisons et ruelles médiévales autour de Saint-Séverin », 14 h 30, métro Maubert-Mutualité (Résurrection du passé).

CONFÉRENCES

11 bis, rue Keppler, 20 h 15, « Karma et la destinée de l'homme ».

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4056



HORIZONTALEMENT

I. Auteur de la légende des siècles. — II. Il peut être condamné dans un tribunal. Concerne l'enveloppe comme le timbre. — III. Ligne de conduite. Rugueux ou rigoureux. — IV. Colères de sires. Abats. — V. Préposition. Rouge, en Norvège. — VI. Montai des cols raides et glacés. — VII. Quartier de Lille. Parvenue à son terme. — VIII. Examinés. Tocade de cheval sur lequel il vaut mieux ne pas miser. — IX. Stopper dans la marine ou accélérer dans la cavalerie. — X. Milieu dans lequel les caïds font la loi. — XI. Conteur à la page. Forme de savoir.

VERTICALEMENT

1. Avec elle, on ne saurait affirmer que le « canard » est toujours gras. — 2. « Monte-en-l'air » légendaire. Monte-en-l'air légendaire. — 3. Rase ou découpe. Enterra dans l'espoir d'une future vie nouvelle. — 4. Conformes. Grecque. Divinité. — 5. Font des saillies ou des reliefs. Armes de coq ou de de coques. — 6. Une bourrée suffit pour l'égayer. Animal. — 7. Impropres à la « consommation ». — 8. Cri poussé par un Grec après s'être cassé la tête. Concourt à la reprise des affaires. — 9. Exprimées. Plus mort que vif.

Solution du problème n° 4055

Horizontalement

I. Encaisser. — II. Valu. Oeta. — III. Epateur. — IV. Pion. Ras. — V. Ter. Acéré. — VI. Isée. Iles. — VII. Tridi. — VIII. Outil. Van. — IX. Irène. Rue. — X. Ré. Eumène. — XI. Sel. Mises.

Verticalement

1. Eve. Tiroirs. — 2. Nappes. Urée. — 3. Clairette. — 4. Auto. Erine. — 5. ENA. Iléum. — 6. Sou. Cid. Mi. — 7. Serre-livres. — 8. Et. Are. Aune. — 9. Ramsès. Nées.

GUY BROUTY.

SPORTS

● FOOTBALL : *battu à Reykjavik.* — Le FC Valur de Reykjavik (Islande) a battu le FC Nantes (2-1) le 17 septembre au cours du match aller du premier tour de la Coupe de l'UEFA. Les buts ont été marqués en seconde période par Torbjornsson (49e et 87e minute) et Touré (51e). Pour se qualifier, le FC Nantes devra battre au match retour les Islandais par au moins deux buts d'écart au stade de la Beaujoire.

● TENNIS : *tournois de Genève et de Bordeaux.* — Le premier tour du tournoi sur terre battue de Genève a vu la victoire du Français Leconte sur l'Espagnol Casal (6-3, 6-3), tandis que le nouveau champion national, Forget, se faisait éliminer par le jeune Suédois Carlsson (6-4, 6-4). A la Villa Primrose à Bordeaux, où se déroule le tournoi Passing Shot, le « régional » Courteau a créé la surprise en battant au premier tour le champion en titre, l'Espagnol Higueras (2-6, 6-2, 6-4). Tulasne et Dadillon se qualifiant pour leur part aux dépens de l'Equatorien Viver (6-1, 6-2) et du Brésilien Campos (6-3, 6-0).

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

LE XIV[e] FESTIVAL D'AUTOMNE A PARIS

L'Inde

Chant, danse, théâtre dansé, musique instrumentale, un nombre impressionnant d'artistes parmi les plus grands ou les plus prometteurs... Le programme du Festival d'automne apparaît comme le centre de gravité de cette Année de l'Inde dont on aimerait qu'elle débouche sur une meilleure connaissance d'une culture que l'Occident se plaît aujourd'hui à consommer sans trop chercher à savoir ce qu'elle recouvre.

INTRODUCTION A LA MUSIQUE

DÉJA en 1981, le Festival d'automne avait offert un vaste panorama de la musique indienne et de la danse, mais il s'était volontairement limité à l'Inde du Sud, c'est-à-dire au style karnatique, présumé plus ancien, resté à l'écart des incursions arabes et persanes qui ont influencé le style du Nord, hindoustani, plus familier à nos oreilles. Cette fois, le nord et le sud sont réunis, mais il serait chimérique d'espérer distinguer en profondeur la spécificité de l'un et de l'autre, à moins de sérieuses études préalables.

Malheureusement, en ce domaine, la documentation que l'on peut glaner dans les dictionnaires, dans les rares ouvrages spécialisés ou sur les pochettes de disques se révèle vite parcellaire eu égard à l'ampleur du sujet, souvent confuse, ne serait-ce que par les diverses façons d'orthographier les termes techniques et les noms propres, plus rébarbative enfin que la théorie occidentale, dont la plupart des mélomanes connaissent seulement les grandes lignes et dont les subtilités échappent à bien des musiciens. Ces lacunes théoriques nuisent autant à l'appréciation qu'à l'interprétation des œuvres, mais on s'en accommode, car il n'y a pas moyen de faire autrement ; l'habitude et la fréquentation des styles suffisent à nourrir l'intuition.

Dans ces conditions, il n'y a pas lieu de se plonger outre mesure dans les arcanes désarmants des modes, des ornements et des rythmes de la musique indienne avant de se permettre d'écouter un concert ou un disque. Il est plus important de concentrer son attention sur ce qu'on entend que d'interposer de vagues connaissances entre la musique et l'oreille qui la reçoit.

Par rapport aux musiques d'Extrême-Orient, celle de l'Inde a l'avantage de sembler plus accessible, plus proche de notre sensibilité. Il faut donc à la fois savoir se laisser porter par ce qu'il y a de commun — la forme des morceaux, d'abord incertaine, qui se précise, tandis que le mouvement s'accélère et que la mélodie gagne en amplitude, le retour des refrains, l'attraction très forte de la note fondamentale, — mais rester conscient de tous les raffinements, parfois essentiels, qui nous échappent faute de sentir, au moins intuitivement, la charge affective traditionnelle qui s'attache au choix de telle succession d'intervalles, à tel ornement ou port de voix.

La notion d'œuvre, le rôle de l'interprète et la part du compositeur diffèrent essentiellement de ce que nous connaissons. L'improvisation — une improvisation très calculée dans le cadre de styles et de formes préétablis — joue un rôle primordial dans la musique de l'Inde. Dans le Nord, l'association d'une gamme de cinq, six ou sept notes (le raga) et d'une formule rythmique (tala), choisie parmi les quelques dizaines en usage, puis leur présentation sous des formes variées à l'infini au sein d'une progression soigneusement ménagée, avec ses tensions et ses détentes, constituent toute la matière de ce qu'on désigne également sous le nom de raga.

Chaque type de gamme est associé à un poème qui en précise la couleur affective et indique à quel moment de la journée ou de la nuit il faut le chanter. Cette dernière règle, évidente pour le chant (on n'imaginerait pas de fredonner une berceuse au lever du jour ou de donner une aubade au crépuscule), souffre des exceptions dans la musique instrumentale, en sorte qu'on aurait tort de reprocher à un joueur de sitar ou de vina d'exécuter un raga du matin dans un concert du soir.

Bismillah Khan (musique hindustani).

MANAUD - ENGUERAND

Encore qu'elle laisse une large part à la libre improvisation, la musique du Sud, en revanche, utilise des thèmes précis, généralement empruntés à des mélodies composées par l'un des trois grands musiciens du début du siècle dernier : Thyâgarâja, Muttuswâmi Dîkshitar et Shama Shâstri, et précisément fixées. Le sens des paroles ajoute une dimension expressive pour les auditeurs qui les connaissent par cœur. Il s'agit alors de variations improvisées sur un thème « populaire », comme en jouent parfois les organistes occidentaux en fin de concert. A cela près qu'il y manque généralement cette dimension spirituelle essentielle pour un musicien indien. L'œuvre qu'il crée devant nous est plutôt une méditation sur un thème, sur un certain nombre de sons correspondant à un état d'âme, à un aspect de la divinité, du créateur, dont le monde et nous-mêmes ne sommes que l'expression. Car la divinité est joie, tendresse, amour, aussi bien que solitude ou douleur, union et séparation, vie et mort, tout et rien...

L'exécution du raga est toujours précédée d'un prélude, l'*alap*, qui peut durer jusqu'à quarante minutes (mais que les musiciens sont tentés de raccourcir lorsqu'ils se produisent en Europe), au cours duquel la tonique s'affirme d'abord. Le musicien aborde ensuite une autre note, s'attarde sur elle, sur son rapport avec la tonique et sur le sentiment qu'elle exprime. Il procède de même avec les notes suivantes et, lorsque la signification de chaque note et de leur ensemble est entièrement assimilée par l'auditoire, il peut se permettre des variations plus légères et plus brillantes. La musique vocale n'utilise pas de paroles, mais des syllabes conventionnelles vides de sens, ainsi que le nom des notes de la gamme.

L'origine divine du système mélodique, tiré par Brahma lui-même du *Sâma Véda*, l'un des quatre principaux Védas, explique le pouvoir qu'on lui attribue et le respect dont on l'entoure. Les sept notes de la gamme ont été inspirées, dit-on, par des cris d'animaux et des chants d'oiseaux. On les désigne par les premières lettres de leur nom : *sa, ri, ga, ma, pa, dha, vi*, correspondant approximativement à notre gamme.

Le *sa* désigne toujours la tonique, que l'on traduit par *do*, mais dont la hauteur peut varier selon la tessiture de la voix du chanteur ou l'instrument utilisé. Pendant l'exécution, un instrument à cordes pincées, le tampura, fait résonner la tonique, l'octave, et généralement la quinte (on emploie aussi un petit harmonium, dont le son est plus puissant, lorsque la voix ou l'instrument soliste risque de couvrir le son délicat du tampura). Cette quinte à vide, continue comme celle de la vielle à roue ou de la cornemuse, assure à la gamme choisie une assise ferme sur laquelle elle se détache nettement, et qui permet à l'auditeur de sentir clairement le degré d'éloignement où l'entraîne le musicien par rapport à la tonique.

La tonique *(sa)* et la quinte *(pa)* sont naturellement immuables, tandis que, selon les ragas, les cinq autres notes peuvent être abaissées d'un, deux ou trois petits quarts de ton (*ré, ré* « bas », *ré* bémol, *ré* bémol « bas », par exemple), en sorte que l'octave connaît vingt-deux divisions ou *shrutis*. La couleur des différents ragas est donc déterminée par la hauteur précise des notes qui les composent. Le nombre de ces notes va de cinq à neuf, car il se peut que la gamme montante diffère de la gamme descendante par une ou deux notes, comme dans notre mode mineur.



MANAUD - ENGUERAND

Kelucharan Mohapatra (danse odissi)

On pense que le principe de donner un nom aux notes pour les solfier nous serait venu de l'Inde par l'intermédiaire des Arabes, et il est certain qu'on peut rapprocher — avec les précautions d'usage — les ragas et leur couleur, due à une échelle non tempérée, des modes grecs et de leur survivance jusqu'à l'adoption du tempérament égal. La différence qui existait autrefois sur un clavecin entre *do* mineur et *ré* mineur, par exemple, était beaucoup plus réelle que sur nos pianos ; il n'était pas nécessaire de posséder l'oreille absolue pour la sentir. D'une certaine façon, la musique de l'Inde nous parle de notre passé.

La conception du rythme, en revanche, diffère tellement de la nôtre qu'il est impossible d'en apprécier le raffinement sans un sérieux entraînement. On peut percevoir leur infinie variété et l'association parfaite des musiciens qui se retrouvent toujours avec une sorte d'irrégularité régulière, mais les variations rythmiques sont si nombreuses et imprévisibles, à l'intérieur d'un cadre fixe (le tala, déjà complexe lui-même), qu'on aperçoit difficilement le lien interne. D'ailleurs, un poème tamoul dit : « *Si tu peux voir quelle forme a la brise, quel est l'aspect de Shiva, si tu peux me dessiner un parfum ou me décrire Manmatha, si tu me dis comment s'enroule le son de la flûte et dans quel sens coulent les Védas, alors tu peux être capable de soupçonner ce que sont vraiment les talas.* »

A l'exception du saranghi, on pourra entendre cet automne tous les principaux instruments indiens et apprendre à distinguer la vina du Sud de la rudravina du Nord, qui sont deux grands luths, ou le gotuvadyam. Mais on aura l'occasion, aussi, de comparer le chant dhrupad, sévère, sans vocalise ni ornement, et le chant khyâl, qui apparaît comme le bel canto de l'Inde, ou le chant thumri, au style aimable, tendre et léger. A ces trois types de chants du Nord s'oppose le chant karnatique du Sud, qui se caractérise par la place accordée aux longues tenues sur une seule note et aux glissandos entre deux sons, dont l'inspiration est essentiellement sacrée, la voix étant considérée comme le moyen le plus efficace pour exprimer le désir ardent et l'amour divin. Le sankitana, ou adoration par le chant, était le support du bhakti-yoga, la voie la plus accessible pour gagner l'état de grâce.

GÉRARD CONDÉ.

LES JOIES DE L'ARCHITECTURE

CE n'est pas la moindre dimension de l'Inde que son architecture. C'est même, avec les éléphants, Mowgli, les maharadjahs luxurieux entourés de sauvages gardiens et les baigneurs de Bénarès, une des visions rêvées qu'on porte en soi de la péninsule. Une vision compliquée, où se mêlent les temples brahmaniques, bouddhiques, hindous, les mosquées, les tombeaux islamiques, et tous les palais, les monuments d'une histoire sans fond. A prononcer, cela va du plus simple, comme le grand stupa de Sanci, au plus compliqué, comme le temple de Gangaikandacolapuram, construit par Rajaraja, en passant par l'illustre Taj Mahal. Mais c'est évidemment encore plus compliqué car se posent les problèmes de l'habitat traditionnel, et aujourd'hui celui des millions d'individus pour lesquels cet habitat se limite à la rue et l'architecture aux trottoirs, quand du moins il y en a.

Le Festival d'automne s'est fait, en précurseur, une spécialité des expositions d'architecture. Toujours de qualité, malgré, parfois, un petit penchant pour la mode (au sens léger du terme). Le programme de cette exposition, encore plongé pour nous dans l'ombre à près d'un mois et demi de l'ouverture, laisse toutefois entrevoir de grandes joies. On entrera à l'École nationale des beaux-arts, sur le quai Malaquais, par la représentation grandeur nature du Panch Mahal de Fatehpur Sikri, ville aujourd'hui morte construite par Akbar vers 1570, à une quarantaine de kilomètres d'Agra, et qui est une des plus célèbres œuvres de l'art moghol.

Le patrimoine formera la première partie de l'ensemble. Il sera suivi, forcément, de l'œuvre de Le Corbusier à Chandigarh et Ahmedabad, deuxième partie que viendra couronner la troisième et dernière, l'architecture contemporaine indienne depuis 1947, c'est-à-dire depuis l'accession à l'indépendance du Pakistan et de l'Union indienne. Une architecture dont on ne sait ici à peu près rien sinon par le prestige de quelques noms, comme celui de Charles Correa, un des premiers à tenter d'intégrer la dimension et la tradition indienne dans ses constructions.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

★ École nationale supérieure des beaux-arts, du 26 novembre au 19 janvier.

SEPT DANSES

D'ANNÉE en année, les formes de danse indienne présentées en Occident se diversifient. Le Festival d'automne en propose sept, interprétées par de remarquables spécialistes. A tout seigneur tout honneur, le *Bharata-natyam*, danse de soliste, la plus ancienne, la plus élaborée quant à son style et à sa technique. Moins connue mais fort spectaculaire, la danse ondulante et sensuelle du *Mohini-attam*, danse classique du Kerala réservée aux femmes.

Dans le *Kuchipudi*, aux jeux de pieds savants, c'est un homme qui interprète les rôles féminins. *L'Odissi* est le grand style classique du nord, comparable au *Bharata-natyam* pour son ancienneté et sa perfection. On l'a redécouvert en 1956 ; ses poses déhanchées, son lyrisme, le rendent très attachant. *Le Kudiyattam* se rattache au théâtre dansé du Kerala ; très mimé, il réclame une grande souplesse. Superbes maquillages. *Le Manipuri* évoque gracieusement les jeux de Krishna avec les bergères.

Le Kathak, beaucoup plus vif, s'appuie sur des rythmes complexes et séduit par son brillant jeu de pieds. — M. M.

★ Théâtre de Rond-Point, du 17 septembre au 19 octobre.

LE XIVe FESTIVAL D'AUTOMNE A PARIS

PIÈCES, REVUES

LE TNP, AVEC « MERCEDES »

Le TNP est deux fois présent au Festival d'automne. Il est, avec la Maison de la culture de Grenoble, coproducteur de *la Veillée*. C'est également le TNP qui a produit *Mercedes*, de Thomas Brasch, histoire très âpre et pure d'un garçon et d'une fille qui se veulent sans mémoire et jouent à inventer l'amour, hantés par le passé et ses fantômes. Dans la mise en scène de Hans Peter Cloos, l'inquiétante douceur animale de Tcheky Karyo rencontre l'érotisme émouvant de Marie Carré, sous le regard aveugle de Marc Chikly. *Mercedes* est la première pièce jouée en France de Thomas Brasch, auteur allemand venu de l'Est et qui sera à Paris le 30 septembre, invité par le Goethe Institut, où il participera à un débat.

VENUS D'AVIGNON

Tadeusz Kantor présente *Qu'ils crèvent les artistes*, revue fantasmagorique menée par la mort (Centre Pompidou, du 25 septembre au 7 octobre). Michèle Guigon, femme oiseau clown de la famille Deschiens, à peine terminée *la Veillée*, donne son spectacle solo *Marguerite Paradis* (Bobigny, Maison de la culture, du 6 octobre au 6 novembre).

Dominique Valadié devient Herculine Abel Barbin, hermaphrodite du siècle dernier dont les *Mémoires* ont été redécouvertes par Michel Foucault. En alternance, Laurence Mayor et André Marcon, mis en scène par Alain Françon, ont adapté deux récits de Faulkner qui se rejoignent en un même titre, *Je songe au vieux soleil* (Jardin d'hiver, du 11 octobre au 30 novembre), puis André Marcon jouera *le Monologue d'Adramelech*, de Valère Novarina (Café de la danse, du 11 décembre au 19 janvier).

VENUS D'AILLEURS

De la Schaubühne de Berlin à Chaillot, les 8, 9, 11, et 12 octobre, l'*événement* : Bernhard Minetti dans *le Roi Lear*, avec David Bennent qui joue le fou. La mise en scène est de Klaus Grüber, dont la Comédie-Française reprend, toujours sous le label Festival d'Automne, *Bérénice* (du 24 octobre au 8 décembre).

De New-York au TMP/Châtelet, *Black and Blue*. Après avoir écumé les dancings et les cabarets de leur ville, Buenos-Aires, pour faire redécouvrir la sensualité canaille du tango argentin, après avoir rassemblé les grandes familles du monde gitan pour redonner la brûlante vitalité du flamenco puro, Claudio Segovia et Hector Orezzoli ont couru New-York et l'Amérique d'est en ouest. Ils ont rencontré ces gens qui sont, dans leur musique et leur vie, la nature du jazz, Linda Hopkins, Jimmy Slide, Carrie Smith... Ils seront à Paris, du 13 novembre au 25 janvier.

Le 30 septembre pour un concert unique, Ornette Coleman sera au Théâtre des Champs-Elysées.

CRÉATIONS

Jean-Marie Patte, le plus secret des hommes de théâtre, joue avec Xavier Marchand *Automne* (la Bastille, du 18 septembre au 13 octobre), et coproduit le spectacle de Daniel Zerki *les Tablettes de buis*, de Pascal Quignard, journal intime d'une patricienne romaine. Claude Régy poursuit son exploration des textes, de ce qu'ils révèlent dans ce qu'ils ne disent pas : c'est *Intérieur*, de Maeterlinck (au TGP de Saint-Denis, du 1er octobre au 3 novembre).

Alfredo Arias poursuit son merveilleux voyage dans l'histoire du théâtre, c'est *Boulevard du mélodrame*, avec Jean Rochefort, qui est Frédérick Lemaître (Théâtre de la Commune, Aubervilliers, du 8 novembre au 11 janvier). – C. G.

★ Le revue *Théâtre public* consacre son numéro de septembre-octobre au Festival d'automne. 40 F.

BALLET

KAROLE ARMITAGE

Parce que sa gestuelle était brutale et sa danse iconoclaste, parce qu'elle se montrait rageuse, teigneuse, on a assimilé Karole Armitage au mouvement punk. Une image qui lui a convenu un certain temps et qui lui colle à la peau. Comment y échapper ? Karole se rebiffe; elle se veut marginale oui, mais « *drastic* », terriblement rigoureuse et classique, même dans la provocation. Folle et sage, elle joue sur l'ambiguïté, revendique à la fois l'enseignement de Balanchine et de Cunningham; deux pères à tuer.

Elle a trouvé son double en David Linton, musicien new-yorkais aussi absolu qu'elle, et tous deux s'amusent, avec une masse de notes et de pas détournés, à ordonner une nouvelle esthétique toute en références et en trompe l'œil. – M. M.

★ Théâtre de la Bastille, du 5 au 16 novembre.

CONCERTS

DIX JEUNES COMPOSITEURS

Quelle musique écrivent les compositeurs qui ont aujourd'hui de vingt-cinq à quarante ans ? Le Festival nous en donne un échantillonnage avec dix compositeurs choisis par l'IRCAM, l'ensemble Alternance et un jury international. « *Appartenant à la même génération ils ont assisté ensemble à une personnalisation, une individualisation des langages musicaux. Ils ont vécu aussi la sophistication extrême du processus de composition, conséquence directe des expériences électroacoustiques et de la venue de l'informatique.* »

On connaît déjà les brillantes qualités de Jean-Baptiste Devillers, James Dillon, Sandro Gorli et Michael Finissy. Cinq autres feront pour ainsi dire leurs débuts parisiens (Ruggero Lagana, Jonty Harrison, Robert Platz, Nikolaus Richter de Vroe et Thierry Lancino). Quant à Pascal Dusapin, l'un des tempéraments les plus puissants de cette génération, trois concerts lui seront entièrement consacrés.

★ *Mercredi 23 octobre Centre Pompidou* ; jeudi 24 et vendredi 25 octobre *Centre Pompidou* ; jeudi 7, vendredi 8, samedi 9 novembre. Centre culturel Wallonie-Bruxelles (*tous les concerts à 20 h 30*).

XENAKIS

Le concert du London Sinfonietta (19 septembre à l'Opéra-Comique) opposera *Atrees*, écrit il y a près de vingt-cinq ans, une des premières partitions calculées sur ordinateur, à *Thallein*, l'œuvre la plus récente, un divertissement, une fête de rythmes et de sonorités assez surprenante, qui voisinera sans doute heureusement avec *l'Histoire du soldat*, de Stravinski. Et l'on découvrira un compositeur de vingt-sept ans que l'on dit prodigieusement doué, Simon Holt.

Les concerts du 2 décembre au théâtre du Rond-Point, à 18 h 30 et 20 h 30, dresseront des panoramas chronologiques assez serrés des œuvres de Xenakis pour les instruments du quatuor et la clarinette (huit œuvres étagées de 1962 à 1984), puis pour clavecin et percussions, celles-ci écrites depuis 1975 dans une veine souvent moins austère à l'intention de la trépidante Elisabeth Chojnacka et du volcanique Sylviano Gualda. – J. L.

Martha Graham

L'ÉLUE DE LA DANSE

« *LAID, ridicule, scandaleux !* » s'indignait en 1950 le Tout-Paris de la danse qui découvrait Martha Graham et son discours chorégraphique marqué de références freudiennes.

En 1975, elle triomphait au Théâtre des Champs-Elysées. Les balletomanes concédaient à son art une vertu classique; Noureev se pliait à son style cunéiforme. Mais, pour la jeune génération tournée vers un de ses anciens danseurs, Merce Cunningham, adepte de l'art abstrait – lui-même contesté par les minimalistes « post modern », – elle paraissait terriblement kitsch.

Elle avait déjà connu une petite mort dans les années 60, lorsqu'il lui avait fallu renoncer à interpréter les rôles dans lesquels elle projetait ses états intérieurs. Elle avait alors joué à la ville les héroïnes de *Sunset Boulevard*, avant d'accepter de créer pour d'autres. Vieille dame perclue de rhumatismes, déguisée en nonne austère, elle accompagnait sa troupe, et, inlassablement, expliquait au public : « *La danse, art absolu, ne se met pas au service de l'idée. Elle est une activité si hautement organisée qu'elle peut produire de l'idée.* »

Puis un jour elle a enlevé les gants de fil qui dissimulaient ses mains déformées, elle s'est revêtue de paillettes et d'argent. Elle s'intéressait de nouveau à l'actualité, à la vie. Elle a recommencé à composer des ballets qui témoignaient contre l'hypocrisie, le matérialisme, la violence, une menace latente de guerre, elle observait chez les jeunes « *un retour au sacré* », encouragement peut-être à créer « son » *Sacre du printemps* en 1984 et, l'année suivante, à quatre-vingt-onze ans, un ballet sur le thème de l'amour, *Songs*.



Aujourd'hui, le vent a tourné; une nouvelle vague de chorégraphes axés sur le rituel du corps et la théâtralité du geste, reconsidèrent cette pionnière de la danse moderne acharnée à trouver une expression directe mais stylisée du subconscient. Même s'ils sourient de ses visions un peu naïves de l'érotisme, ils apprécient la détermination qui l'a poussée à repartir de zéro.

Pina Bausch a travaillé chez Martha Graham, elle y a appris à exprimer les frustrations, à orchestrer l'hystérie. Chez elle aussi, Carlotta Hikéda (*Ariadone*) a trouvé les moyens d'une exploration intérieure poussée ensuite jusqu'à l'état de latence cher à la danse buto. Quelque chose de sa démarche hypnotique, de son énergie désirante, de sa mesure de temps, se retrouve chez François Verret, dans le cérémonial fantasmé de Yano, la nervosité érotique de Saporta ou les affrontements primitifs de Bouvier/Obadia. Daniel Larrieu explique qu'il est intéressé par ses tentatives de retour aux sources organiques. La manière dont Jean-Claude Gallotta renouvelle les anciens mythes (*Ulysse*) ou en crée de nouveaux (*Ivan Vaffan*) amène à s'interroger sur la manière dont Graham, la voleuse, la pilleuse, s'est approprié passé et présent pour nourrir son imaginaire.

Certains des ballets qui seront présentés au Châtelet retracent son évolution. *Divertissement of Engels*, sur la plénitude d'une suite de Bach, projette dans l'espace des corps jeunes, libérés, heureux. C'est un hymne à l'adolescence, une glorification de la danse portée à l'incandescence.

Act of Light, plus récent, peut être considéré comme une rétrospective de la technique Graham en trois parties. *Lamento* se réfère à un solo qu'elle interprétait dans les années 30, enfermée dans un fourreau élastique. *Conversation des amants* est une démonstration de l'art du pas de deux, à mi-chemin entre l'adage classique et les portés athlétiques. *Rituel du soleil*, démonstration de maîtrise technique, développe progressivement la dynamique corporelle jusqu'à l'explosion dans l'espace.

Voici deux ans, Martha Graham a réalisé un désir longtemps différé : elle a créé sa version du *Sacre du printemps*. Après Béjart, Pina Bausch, Neumeier et leurs déchaînements telluriques, on pouvait espérer au mieux une œuvre rétro un peu poussiéreuse. Surprise ! La chorégraphe y renoue avec le primitivisme de sa première époque, et en retrouve la fraîcheur. Elle se souvient du temps où elle incarnait Xochilt, jeune Indienne inca, dans un ballet de Ted Shawn. C'était en 1920. Dix ans plus tard, à Philadelphie, elle dansait l'Elue dans *le Sacre* de Nijinski, revu par Léonide Massine. Son *Sacre du printemps* est conçu comme un cérémonial de mariage, mais s'inspire d'un rituel utilisé par les Indiens du Nouveau-Mexique pour appeler la pluie. Les danseuses, disposées comme une frise murale, évoluent par petits groupes – épaules de face, hanches de profil. Elles portent aux bras, aux chevilles, de lourds bracelets – réminiscence de Xochilt. Les hommes entrent à reculons et décrivent les hiéroglyphes anguleux chers à Graham. Au centre, revêtu d'une longue écharpe verte, le grand prêtre officie près de l'arbre totem. L'Elue, d'abord entravée de cordes puis consentante, entre progressivement en transes au cours d'une sorte d'offrande nuptiale très martelée où la chorégraphe prend singulièrement sa distance vis-à-vis de la musique – et qui dégage une sensation de mystère et de sacré.

MARCELLE MICHEL.

★ *Martha Graham Dance Company*. TNP, du 24 au 29 septembre.

"La Veillée"

Une soirée en maison des jeunes mise en scène et en pièces à Nanterre par Jérôme Deschamps. L'animation culturelle : il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre ni de réussir pour persévérer.

L'ANIMATION CULTURELLE SELON JÉROME DESCHAMPS

Pour le théâtre, le Festival d'automne commence le 19 septembre, à Nanterre, avec le spectacle de Jérôme Deschamps, la Veillée (le Monde *du 18 mars*).

SOURIRE béat et collier de barbe, pantalon côtelé tout lâche d'avoir été trop porté, dans les murs propres et tristes de son local, l'animateur culturel présente sa soirée de fête. Les stagiaires s'acharnent à mener jusqu'au bout leurs numéros pitoyables comme si c'était le plus beau jour de leur vie. Et ça l'est. Et, comme toujours, le comique de Jérôme Deschamps enchaîne les états de léthargie et de fébrilité, joue sur les passages à vide, l'hésitation devant le vide, l'instant de vertige devant ce rien qui fascine Jérôme Deschamps, lui arrache un sentiment mêlé de curiosité et d'effroi, comme face à la mort : « *La mort d'un homme*, dit-il, *dans sa cuisine à côté d'un tournevis, d'une tasse de café.* »

Lucides ou perdus dans leurs rêves, ses personnages sont misérables et magnifiques, parce qu'ils vivent en eux un moment de grâce, y compris l'animateur qui, la tête pleine de clichés, se démène, persuadé de son utilité. Quelques vrais animateurs – le spectacle a été créé à Villeurbanne et à Grenoble – ont mal pris ce portrait aux couleurs de dérision. Beaucoup s'en sont amusés, l'ont jugé réel.

En compagnie de Jérôme Deschamps, nous avons rencontré un animateur, qui a vu, il y a plusieurs années, *les Oubliettes* dans une MJC de Nanterre, a assisté à un filage de *la Veillée*, a aimé, a ri. Selon lui, le personnage de la pièce est exact, surtout par sa manière de se justifier sans arrêt.

« *Il faut*, dit-il, *justifier son travail, soi-même, sa position. Pourquoi le jazz, pourquoi les claquettes, on doit donner des raisons, sociales et culturelles. Mais d'où vient la demande ? Des gens qui viennent aux stages ou des animateurs ?* »

Sur les animateurs, Jérôme Deschamps est intarissable : il y a celui de ses quatorze ans, dans une MJC du XIIIe arrondissement ; « *Un barbu qui nous démythifiait les chansons, nous racontait comment on fabrique un tube avec le soleil et la mer et à quel point c'est aliénant.* » Il se souvient du temps où il allait « animer » en milieu scolaire : « *Nous étions reçus comme des chiens parce que nous venions gratuitement. On demandait aux élèves de jouer des scènes, pour leur faire comprendre que nous, on était mieux, et qu'ils devaient venir à nos spectacles.* »

Il est allé récemment à Villiers-le-Bel, voir un centre installé dans une école préfabriquée, désaffectée. Par son spectacle il a voulu mettre en évidence la laideur architecturale, la stupidité pédagogique. « *Il y a un atelier de scotchage. Tu imagines ! des types qui viennent là pour scotcher... des débats sur l'Afrique du Sud, la torture... Oui je sais, on m'a déjà reproché de faire l'apologie des journaux qui titrent sur Caroline de Monaco. Mais quand même, dans cette laideur, demander à des chômeurs zonards d'assister à un débat sur l'Afrique du Sud... On les organise, on leur établit un plan pour être heureux : après l'atelier de photo, tu as droit à celui de guitare, puis de théâtre... Il faut frapper fort sur ce genre de manipulation...* »

L'animateur se rebiffe : « *Ce que tu dis est quand même dépassé. Quelqu'un qui a envie de prendre son pied avec la photo trouve un atelier, il n'y a rien là de machiavélique.* »

Lui, il est « interrogé » par le désir des gens qui viennent : « *Ils cherchent une occasion de s'éclater. J'ai dirigé un stage de théâtre. La ville organisait une fête avec pour thème le cirque. Nous avons demandé à ceux des stages de sport et de gymnastique, mais ils ont refusé. Ceux du théâtre s'y sont mis. Pendant trois mois, ils se sont entraînés de 17 heures à 23 heures, tous les soirs. Le vouloir-faire, c'est formidable. La manière dont il est utilisé, c'est autre chose. Ton animateur, il tape à côté, il ne voit pas ce que donnent les gens, mais ce qu'ils donnent d'eux-mêmes est formidable. C'est pourquoi j'aime ton spectacle.* »

La danseuse en collant rose, avec ses trois paillettes et ses déhanchements aguicheurs, qui rêve à Las Vegas. Celle qui s'obstine à poursuivre sa danse du bâton en dépit de sa jupe étroite et de ses souliers trop grands, et qui sourit seulement à la fin, quand elle est arrivée au bout. Le garçon timide qui se lance dans la chanson d'Aznavour sur les travestis, l'immigré qui, le regard las, écoute les élucubrations de l'animateur à propos de la « musique des peuples opprimés » avant d'aller taper sur sa petite batterie...

« *D'un coup*, dit Jérôme Deschamps, *quelque chose d'intime se révèle. Je leur fais faire des trucs qui sont juste un support pour laisser passer autre chose. Mon but, c'est trente secondes de théâtre unique, inoubliable. Sinon, on en reste au pastiche.* »

Jérôme Deschamps parle avec une sorte de stupéfaction à peine jouée, mi-amusée mi-exaspérée, de tous ceux qui font n'importe quoi n'importe où. « *Et se prennent pour Chéreau à Bayreuth.* » La différence entre eux et lui, qui travaille sur le rien, ne se mesure pas, elle se ressent. « *J'ai vu trois clowns se déchaîner pour faire rire un public amorphe. Ils étaient pénibles. Ils avaient une voiture d'enfant, des assiettes, un accordéon comme dans* les Blouses. » Angoisse.

Jérôme Deschamps dit que proposer *la Rose pourpre du Caire* serait mieux que ces clowns. « *Qu'est-ce que tu en sais*, répond l'animateur; *va donc vivre dans les cours de banlieue... !* » Lui qui est responsable des programmes dans une maison des jeunes pense que ce n'est pas là l'essentiel. L'essentiel est qu'on y fait soi-même quelque chose. « *Cependant*, dit-il, *les MJC, maisons des jeunes, foyers, maisons pour tous, ces structures d'accueil pour « urgence de faire » ont des effets ambigus. La plupart des gens n'ont aucun but professionnel. Mais les gosses de quatorze-quinze ans, forcément, ils rêvent. Ils veulent sortir d'où ils sont et tout leur est fermé. Quand tu vois les conservatoires, les écoles, les limites d'âge, les concours, que peuvent-ils espérer ?* »

La culture comme exutoire, l'art comme utopie inaccessible. L'inégalité s'élargit entre ceux qui ont accès de première main « aux biens de la culture », et les autres, qui n'ont que des copies de copies – et, à moins d'une certaine sophistication, il est difficile d'en faire un art. « *Alors quoi ?* », demande l'animateur. « *Alors*, dit Jérôme Deschamps, *je vois des gens qui s'embrassent dans un café sinistre de la gare Saint-Lazare en attendant le train de banlieue, parmi les mégots, dans le bruit infernal. Ils ne sont pas beaux, ils ne sont pas jeunes, et, juste à cet instant, ils connaissent les trente secondes de miracle que je cherche sur scène.* »

COLETTE GODARD.

★ Théâtre des Amandiers, du 19 septembre au 26 octobre, 21 heures.

LE XIV[e] FESTIVAL D'AUTOMNE A PARIS

L'intégrale Becker

1942-1960, TREIZE FILMS, LA GRACE

> « Je crois que le cinéma, en tant que système de récit visuel, constitué par le montage de plans successifs a, de tous temps, été inconsciemment pratiqué par les imaginatifs, les chimériques et, plus généralement parlant, par tous ceux qui ont gardé de leur enfance l'habitude de se raconter des histoires à eux-mêmes, tout en les projetant sur un écran idéal. »
>
> JACQUES BECKER.

Enfin une occasion de retrouver Jacques Becker. Atypique, il n'a pas inspiré les exégètes. Contentons-nous de l'œuvre. Anne Wademant, scénariste, esquisse ici un portrait de l'homme, du cinéaste. Elle avait vingt-deux ans lorsqu'elle a écrit Edouard et Caroline.

IL faut qu'un film soit ouvert et fermé. Ce n'est pas trahir Jacques Becker que de jouer avec Musset. Becker est français, comme l'était Truffaut. Personnel et retenu, rêveur léger même dans la passion. L'élégance de leurs films leur ressemble, les rassemblait.

Fermés, les films de Becker sont d'une progression, d'une mécanique parfaites. Le système est clos, et sa cohérence établit la pérennité. Sûreté inventive de chaque plan, qui détermine l'ensemble, très découpé, très animé : le cinéaste règne sur le monde qu'il invente.

Parce que dans *le Trou* les acteurs manient dans une vraie durée les outils de leur évasion, parce que les petites mains de *Falbalas* se dépêchent vraiment de finir les robes, le temps peut passer en rafales sur le vaisseau fontôme : les images résistent.

Ouverts, les films de Becker protègent leur liberté. Il y a des plans en suspens, insérés ou non, simplement prolongés, parfois, malicieuses échappées préservées avec science au montage. Elles ne sont pas immédiatement utiles, c'est pour nous faire croire aux hasards de l'existence.

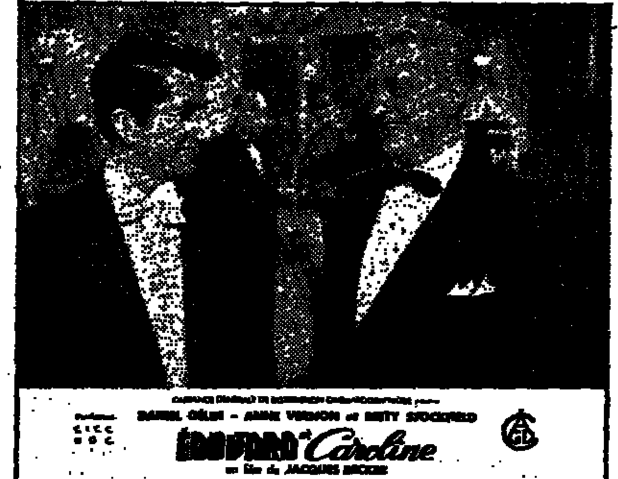
Ont-ils existé ailleurs que dans le regard de Becker, ces paysans, ces ouvriers, ces jeunes bourgeois d'après guerre ? On ne se pose plus la question, il n'y a plus de malentendu. Les personnages sont justes, c'est-à-dire vivants, familiers. Ils nous parviennent entourés de toute la politesse (celle du cœur), dont ils ont été l'objet. Ils sont faits de riens (*« Alors, boulot boulot, menuise menuise ? »*), de plaisantes ellipses (*« Vous êtes ravissante, c'est très triste »*), ils promènent des histoires, de l'amour, des anecdotes, du drame et de la drôlerie.

Entre les dialogues minutieux et l'exploration délirante des scénarios les plus anodins, Becker glisse des failles, des troubles, des mystères. Il sait toujours où il va (au plus précis d'un caractère, d'une situation), mais où arrive-t-il ? Cela change, cela changera, de génération en génération, chaque fois que, émerveillés, il y aura pour lui de nouveaux spectateurs.

CL. D.

★ Du 4 au 17 décembre.

« ÉDOUARD ET CAROLINE » AVEC ANNE WADEMANT



Daniel Gélin et William Tubbs.

« COMMENT avez-vous été amenée à écrire le scénario d'*Edouard et Caroline* ?

– J'étais au cours Simon, et Becker cherchait des acteurs pour *Rendez-vous de juillet*. Il ne m'a pas fait tourner, mais je l'ai intéressé. Et puis je suis allée à l'IDHEC, où l'on m'a dit que j'étais douée pour les dialogues. Mais surtout, j'ai quitté l'école à douze ans, j'ai vu énormément de films, et c'est comme cela que vous enregistrez la fabrication des scénarios.

» Becker était attentif aux jeunes, à ce qu'ils voulaient faire, à ce qu'ils avaient envie de raconter. *Edouard et Caroline*, ce genre de film, naïf et simple, on ne peut faire ça que lorsque les générations changent. Moi, j'avais vingt-deux ans. Je venais de lire Proust, j'habitais avec Becker dans l'appartement de Clouzot, j'ai été influencée par les gens du monde.

» Après Becker, je n'ai jamais retrouvé des relations aussi spontanées, brutes. Je ne réfléchissais pas, c'était de la figuration libre, comme mon fils, aujourd'hui, qui est peintre. J'ai écrit le scénario en un mois, Becker l'a à peine corrigé. Il l'a tourné en huit semaines, deux décors, c'était très bon marché, nouveau. Sur le plateau, tout le monde ruait dans les brancards, et Gélin disait que c'était le plus mauvais film qu'il ait fait. Becker était angoissé, moi je ne le savais pas, j'apprenais. Puis le film a été sélectionné pour Cannes. Et ce tournage, avec si peu d'argent, a donné de l'espoir à Truffaut, à Godard.

» *Edouard et Caroline* me fait honte, cette histoire de gilet, c'est si mince ! Mais j'y revois un reflet de ce que j'étais à vingt-deux ans, et j'étais bonne. Tous les personnages, jusqu'au serveur russe, étaient chaleureux. Il y a ce côté gentil, pur, qui me plaît. *Edouard et Caroline*, c'étaient nos disputes. J'étais très contente de vivre avec cet enfant.

» J'ai fait un deuxième film avec Becker, *Rue de l'Estrapade*. Je m'inspirais de notre vie, il était mon prototype de personnage masculin. J'ai écrit une scène interminable : il mange, elle mange dans son assiette, il lui dit de ne pas manger dans son assiette – Becker a trouvé ça génial. Parce qu'on sortait des dialogues à la Jeanson, et qu'il trouvait cette scène culottée. Je m'en suis souvenue quand j'ai vu le film de Chantal Akerman, *Jeanne Dielman*. Mais moi, j'avais le côté boulevard.

» *Rue de l'Estrapade* est un peu « théâtre ». Il y a des moments qui tiennent, mais nous n'avons pas assez travaillé. Nous avions pris Louis Jourdan, que nous n'aimions pas. Les acteurs, pour Becker, c'est tout juste s'ils ne devaient pas être dans la vie comme les personnages. Il les interviewait, ils venaient à la maison, on les voyait beaucoup, on les aimait.

– On dit toujours que Becker était perfectionniste.

– Oui, il était très perfectionniste, et il en est mort. Il trouvait Renoir mauvais technicien, par exemple (mais ils étaient du même signe astrologique (1), ils avaient le même goût des gens, la même chaleur). Becker, qui n'était pas vif, était très technique. Au moment du tournage, il préférait s'entêter sur une scène, même loupée, mais il ne revenait pas sur le scénario.

» Il était très préoccupé par le cadrage. Il était moins près du chef opérateur que du cadreur, qui venait le voir chaque matin pour régler avec lui les mouvements de caméra. Il ne multipliait pas les angles pour les prises, et je trouvais ça démodé de tourner six prises identiques. Au montage, j'aurais eu tendance à refaire entièrement le scénario, mais lui non, il cherchait, lentement, laborieusement, pour voir s'il ne pourrait pas, techniquement, trouver un peu mieux. Il pouvait passer trois mois en salle de montage.

– Quel genre d'homme était-ce ? A quoi s'intéressait-il ?

– Il était très différent des gens de cinéma que j'ai connus. Il m'épatait beaucoup. Je voudrais qu'il soit encore là, pour parler, je sais les questions que je lui poserais. Il n'était ni brillant ni intellectuel. Il était mieux que ça. Il était instinctif. Il savait. *« Ça c'est bien, ça non. Cet homme est bien, cet homme n'est pas bien. »*

» Il était pudique, camouflé, il ne s'exposait pas. Tout en étant très chaleureux. Il était pris de passions, pour Melville, pour Prévert. Il rechargeait ses accus au *téléphone*. Il discutait beaucoup, mais ce n'était pas un homme d'idées. Il lisait Dumas, Conrad et basta !

» J'ai été très étonnée un jour d'apprendre d'un assistant qu'il détestait Becker, alors que tout le monde l'aimait. L'assistant me disait qu'il était agaçant, avec ses exigences : il était trop grand seigneur, trop diva, prenant ses distances, et exigeant du Chivas pour un acteur. Il avait, c'est vrai, ce côté enfant gâté, parce qu'il avait eu un énorme succès avec *Goupi-Mains rouges*, et qu'il était une star. Peut-être profitait-il de son pouvoir mais, en tout cas, il n'y avait jamais de happenings sur ses tournages.

» C'était un jouisseur. Il adorait bien manger, le vin, les restaurants, voir les gens qui l'amusaient. Toujours en ébullition, et curieux de tout : en cela, capable de s'intéresser aux paysans comme aux snobs. Je ne dirais pas qu'il était anxieux, mais il allait demander au projectionniste s'il aimait le film. »

Propos recueillis par
CLAIRE DEVARRIEUX.

(1) Renoir et Becker sont nés un 15 septembre.

« CASQUE D'OR » ET LES AUTRES

– **DERNIER ATOUT, avec Raymond Rouleau (1942).** – Jacques Becker, qui a été l'assistant de Renoir de 1932 à 1939, travaillant avec lui sur onze films, commence *l'Or de Cristobal* et se brouille avec le producteur. Le film sera terminé et signé par Jean Stelli. Il est emprisonné un temps, il fait de la résistance. Son premier long métrage, *Dernier Atout*, est une comédie policière.

– **GOUPI-MAINS ROUGES, d'après un roman de Pierre Véry, avec Fernand Ledoux, Blanchette Brunoy, Robert Le Vigan (1943).** – Une famille de paysans aux fins fonds des Charentes, et un mystère. Les critiques de l'époque sont frappés par la précision de l'étude de mœurs plus que par l'intrigue. C'est cette justesse de ton (tragique ou drôle), avec l'intrusion du fantastique, qui continue de séduire ensuite, chaque fois que le film est repris (Grand Prix du cinéma français en 1943).

– **FALBALAS, avec Raymond Rouleau, Micheline Presle (1945).** – Préparation d'une collection dans une maison de haute couture dirigée par un jeune cynique : le piège amoureux qu'il a tendu se referme sur lui. Fantaisie et cruauté.

– **ANTOINE ET ANTOINETTE, avec Claire Maffei et Raymond Rouleau (1946).** – Une vendeuse et un ouvrier, deux amoureux sous les toits de Paris. L'argument : un billet de loterie perdu et retrouvé. En 1960, c'est, avec *Goupi*, le film de Becker que l'historien Georges Sadoul préfère. (Grand Prix du film psychologique et d'amour au Festival de Cannes).

– **RENDEZ-VOUS DE JUILLET, avec Daniel Gélin, Bernard Lajarrige, Nicole Courcel (1949).** – Avoir vingt ans au quartier Latin, après la guerre. Comme pour le film précédent, certains trouvent la description sociale artificielle. Mais André Bazin note justement que les personnages existent *« par leur... jeunesse »*, et que *« leur vraisemblance est autonome, toute relative au film »*.

– **EDOUARD ET CAROLINE, avec Daniel Gélin, Anne Vernon, Elina Labourdette (1951).** – Chamailleries de jeunes mariés. Virtuosités autour d'un... gilet de smoking. Pour Bazin, le premier chef-d'œuvre de Becker.

– **CASQUE D'OR, avec Simone Signoret et Serge Reggiani (1952).** – Une des plus belles histoires d'amour du cinéma, et peut-être le seul film mythique de l'auteur. Il faudra attendre que les Anglais lui fassent un triomphe pour que les critiques et le public français le redécouvrent. Georges Sadoul, François Truffaut et Jacques Rivette, Claude Mauriac : ils sont peu nombreux, alors, à avoir raison.

– **RUE DE L'ESTRAPADE, avec Anne Vernon, Louis Jourdan et Daniel Gélin (1953).** – Chassés-croisés, pistes amoureuses et pistes de course automobile. Une dispute, une réconciliation, un divertissement dans la lignée d'*Edouard et Caroline*.

– **TOUCHEZ PAS AU GRISBI, avec Jean Gabin (1954).** – Les gangsters n'intéressent Becker que dans la mesure où ils sont comme tout le monde. Gabin, à la fin, met ses lunettes pour composer un numéro de téléphone.

– **ALI BABA ET LES QUARANTE VOLEURS, avec Fernandel, Samia Gamal (1954), et LES AVENTURES D'ARSENE LUPIN, avec Robert Lamoureux (1957).** – Deux commandes que Beker n'a pas dû avoir tellement envie de tourner, mais dont il s'acquitte avec élégance.

– **MONTPARNASSE 19, avec Gérard Philipe, Anouk Aimée (1958).** – Le destin tragique de Modigliani, prévu pour Ophüls et pris en cours de route par Becker. Quelques beaux moments sombres. Godard cité par Truffaut : *« Ce n'est pas un film, mais la description de la peur de faire un film. »*

– **LE TROU, avec Michel Constantin, Jean Keraudy, Philippe Leroy-Beaulieu, Catherine Spaak (1960).** – Une prison, la préparation d'une évasion. L'absolue rigueur. Cinq personnages *« avancent vers la liberté en même temps que Becker avance vers la poésie, c'est-à-dire vers l'apparence du documentaire pur »* (Truffaut).

Becker meurt le 21 février 1960. Il a cinquante-trois ans.

∴

Il n'y a pas de livre sur Jacques Becker. Celui que lui a consacré Jean Queval en 1962 (Seghers) est épuisé. Le découpage et les dialogues du *Trou*, de *Goupi-Mains rouges* et de *Casque d'or* ont été publiés dans l'*Avant-Scène*. Les articles les plus accessibles sont ceux de : Georges Sadoul (*Dictionnaire des films*, Seuil ; *Chroniques du cinéma français*, 10/18), François Truffaut (*les Films de ma vie*, Flammarion), André Bazin (*le Cinéma français, de la Libération à la nouvelle vague*, *Cahiers du cinéma*, éditions de l'Etoile).



Sélection

CINÉMA

« Alamo Bay » de Louis Malle

Les pêcheurs de crevettes d'un petit port du Texas en crise économique veulent chasser les réfugiés vietnamiens qui leur font concurrence. Par une mise en scène réaliste, psychologique, très forte, très dense, *Louis Malle retrouve la grande* tradition américaine d'auto-critique sociale, refuse le manichéisme, traite un problème humain. L'évé*nement du Festival de Deauville.* — J. S.

ET AUSSI : *Bras de fer*, de Gérard Vergez (passion et manipulations en 1943). *Life force*, de Tobe Hooper (les origines du vampirisme). *Recherche Susan désespérément*, de Susan Seidelman (un immense sac à malices). *Dust*, de Marion Hansel (le Lion d'argent vénitien rugit pour Jane Birkin). *Dance with a Stranger*, de Mike Newell (la dernière femme pendue en Angleterre) *Police*, de Maurice Pialat (le grand succès).

THÉATRE

« Jules César » au Palais des sports

Qu'il raconte Jésus ou Gavroche, l'épopée de la *révolution russe ou française*, les amours d'Esmeralda sous le porche de Notre-Dame, qu'il mette en scène Hugo ou Shakespeare, Robert Hossein est Robert Hossein, bouillantissime, slavissime, hollywoodissime, dirigeant sur des musiques appropriées des masses de figurants et aussi des acteurs.

ET AUSSI : *La Femme du boulanger*, à Mogador (Pagnol, Galabru, Savary). *L'Arbre de mai*, à l'Atelier (Maréchal, Gélin, Bénamou).

MUSIQUE

Théodora, Chostakovitch et Wagner

L'un des bienfaits de l'année Haendel aura été la découverte de son avant-dernier oratorio, *Théodora*, complètement oublié, *qui célèbre la gloire* d'une martyre chrétienne condamnée pour avoir refusé de sacrifier aux faux dieux romains. La *musique est un enchantement*, lumineuse comme une légende dorée. On aura la chance de l'entendre dirigée par Nikolaus Harnoncourt à la tête du fameux Concentus Musicus de Vienne (Pleyel, le 20 septembre, à 20 h).

A noter également ces jours-ci, la splendide 8ᵉ symphonie de Chostakovitch par l'orchestre de Washington, dirigé par Rostropovitch (*Pleyel, le* 23 septembre) et la rentrée wagnérienne de l'orchestre de Paris, dirigé par Daniel Barenboïm, avec la grande Jessye Norman (Pleyel, le 25 septembre). — J. L.

JAZZ

Hommage à Laurent Goddet

C'est comme une tradition du jazz. Quand un proche du petit monde (musiciens, journalistes, gens de radio) disparaît, ceux qui l'ont aimé se réunissent et le fêtent. Pour Laurent Goddet, ancien rédacteur en chef de *Jazz Hot* et producteur à France-Musique, le New Morning ouvre ses portes samedi 21 septembre à 21 heures. Avec les frères Ferré, Alain Pinsolle, Michel Sardaby, Didier Levallet, Gérard Marais, Dominique Pifarély, Jeff Sicard, Hervé Bourde, Daniel Humair, François Jeanneau, Henri Texier et Steve Lacy. — F. M.

EXPOSITIONS

Paris fait tapisserie

Le grand événement de la rentrée — Picasso en son hôtel Salé, au Marais — ce sera pour la semaine prochaine : inauguration au public le 28. Mais en attendant, Paris s'émeut, s'emballe pour Christo qui les 20, 21 et 22 septembre va empaqueter le Pont-Neuf — un vieux projet — avec de la toile et des cordes.

De fil en aiguille, cela peut mener aux Beaux-Arts et au Musée des arts décoratifs, à deux rendez-vous d'*« archi-textures »*, où il est question de tout le terrain conquis en matière de tapisserie, depuis Lurçat. — G. B.

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche (277-12-33).

HOMMAGE A JEAN DUBUFFET : NON-LIEUX. Jusqu'au 30 septembre.

JEAN-MICHEL ALBEROLA ; RAYMOND MASON ; GULAM MOHAMMED SHEIKH ; VISWANADHAN. Galeries contemporaines. Jusqu'au 11 novembre.

LISIBLE/ILLISIBLE. Approche historique de la typographie. BPI. Jusqu'au 7 octobre ; + salle de documentation du CCI. Jusqu'au 4 novembre.

VOYAGE EN ALPHABET. Bibliothèque des enfants. Jusqu'au 11 novembre.

LE MOT A LA BOUCHE. Atelier des enfants. *Jusqu'au 4 novembre.*

L'IMAGE DES MOTS. Jusqu'au 4 novembre.

LA MODE EN DIRECT. Jusqu'au 30 septembre. CCI.

LIVRES D'ARTISTES. Jusqu'au 7 octobre.

Musées

LE PASSÉ COMPOSÉ. Les 6×13 de J.H. Lartigue. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (296-10-34). T.l.j. de 12 h à 19 h. Jusqu'au 26 janvier 1986.

GUSTAVE DORÉ et la peinture religieuse et monumentale. Petit Palais, avenue Winston-Churchill (742-03-47). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 29 septembre.

LES PORTRAITS D'INGRES. Peintures des musées nationaux. — Musée du *Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard* (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 13 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 30 septembre.

GIOVANNI ANSELMO — ANGE LECCIA. Séance — LAWRENCE WEINER. Sculpture. ARC, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Mercredi jusqu'à 20 h 30. Entrée : 15 F. Jusqu'au 22 septembre.

L'ART, LE STYLE ET L'AUTO. Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 29 septembre.

PARANT & Co. Cent mille et une boules. Musée des enfants au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 12, avenue de New-York (voir ci-dessus). Jusqu'au 29 octobre.

JEAN-FRANÇOIS DE TROY. L'histoire d'Esther. EDMOND ABOUT, écrivain et critique d'art, 1828-1885. AFFICHES RÉCENTES DE MUSÉES. Jusqu'au 30 septembre. — WILLY RONIS PAR WILLY RONIS. Jusqu'au 10 novembre. — METROPOLIS. Photographies d'un tournage. — *BIENNALE DE LA* JEUNE PHOTOGRAPHIE EN FRANCE : Moins trente, 1985 ; Prix Niepce. Musée d'art et d'essai, palais de *Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson* (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 12 F ; dim. : 6 F. Jusqu'au 14 octobre.

FIBRES ART 85. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf lun. et mardi, de 12 h à 18 h ; dim. de 11 h à 17 h. Jusqu'au 12 novembre.

RODIN. Cinq photographes contemporains (Drahos, Hafle, Barret, Tintaud, Trülzsch). — Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 45. Entrée : 12 F ; dim., 6 F. Jusqu'au 30 septembre.

SALVADOR DALI. Deux cadencées et trois cents œuvres originales. Musée de l'Assistance publique, 47, quai de la Tournelle (633-01-43). Sauf lundi et mardi, de 10 h à 17 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 31 octobre.

HISTOIRES D'AFFICHES. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (246-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 4 novembre.

ACHILLE DEVÉRIA, témoin du romantisme parisien. Musée Renan-Scheffer, 16, rue Chaptal (874-95-38). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. *Jusqu'à fin* septembre.

LES GRANDS BOULEVARDS. Jusqu'au 20 octobre — DU FAUBOURG SAINT-ANTOINE AU FAUBOURG DU TEMPLE. Promenade historique dans le 11ᵉ arrondissement. Jusqu'au 29 septembre. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40.

VERSAILLES AUX ARCHIVES NATIONALES. Musée de l'histoire de France, 60, rue des Francs-Bourgeois (277-11-30). Sauf mardi, de 14 h à 17 h. Jusqu'en février 1986.

ART ET CIVILISATIONS DES CHASSEURS DE LA PRÉHISTOIRE. Musée de l'homme, palais de Chaillot (553-70-60). Sauf mardi, de 10 h à 17 h. *Jusqu'au 6 janvier.*

L'ÉVENTAIL, miroir de la Belle Epoque. Jusqu'au 27 octobre. — EVENTAILS CONTEMPORAINS. Jusqu'au 30 octobre. Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-Iᵉʳ-de-Serbie (720-85-23). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. Entrée : 12 F.

DE L'IMAGE A L'OBJET. Musée instrumental du Conservatoire national supé*rieur de musique*, 14, rue de Madrid (293-15-20). Mer., jeu., ven. et sam., de 14 h à 18 h. Jusqu'au 26 octobre.

CUECO. Trois ans de peintures 1983-1985. Pavillon des arts, *101, rue Rambuteau* (236-40-99). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. Jusqu'au 13 octobre.

Centres culturels

CHARLES VANDENHOVE. Une architecture de la densité. Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon. Sauf dim. et lundi, de 12 h 30 à 19 h. Jusqu'au 5 octobre.

BERTRAND GOLDBERG. Rétrospective 1935-1985. Paris Art Center, 36, rue Falguière (322-39-47). Sauf dim. et lundi, *de 14 h à 19 h. Jusqu'au 6 octobre.*

SEPT DU CENTRE (Y. Bonhomme, R. Mahadevi, T. Smith...), American Center, 261, boulevard Raspail (335-21-50), sauf sam. et dim., de 12 h à 19 heures ; sam. de 12 h à 17 heures. Jusqu'au 28 septembre.

L'ECOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS D'ALGER (Zoubir, Martinez, Salah). Centre culturel algérien, 171, rue de la Croix-Nivert (554-95-31). Sauf dimanche, de 9 h à 18 heures. Jusqu'au 30 septembre.

AUTOUR DU PARFUM, DU XVIᵉ au XIXᵉ SIÈCLE. Le Louvre des antiquaires, 2, place du *Palais-Royal (297-27-00). Sauf* lundi, de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 29 septembre.

TINTIN. « Ils ont marché sur la Lune » de la fiction à la réalité. Centre culturel de Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin (271-26-16). Jusqu'au 6 octobre.

LA TAPISSERIE EN FRANCE 1945-1985. Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 11, quai Malaquais (260-34-57). Sauf mardi, de 13 h à 19 h. Jusqu'au 31 octobre.

MAGIE DE LA TAPISSERIE. Cité internationale des arts, 18, rue de l'Hôtel-de-Ville (278-71-72). T.l.j. de 13 heures à *19 heures. Du 19* septembre au 10 octobre.

JEUNE SCULPTURE 85/2. Hommage à Ervin Patkai. Port d'Austerlitz (585-75-18). Accès par les berges du quai d'Austerlitz, face à la cour départ de la gare. Sauf le mardi, de 12 h à 18 h. Jusqu'au 13 octobre.

PARIS VÉCU-PARIS RÊVÉ (Paris dans la vie et dans l'œuvre de V. Hugo). Salon d'accueil de l'Hôtel de Ville, 29, rue de Rivoli (276-40-40, poste 603-79). Sauf dimanches et fêtes, de 9 h 30 à 18 h. Jusqu'au 5 octobre.

EXPRESSIONNISMES. Sculptures : Reinhoud, Volain ; Peintures : Christoforou, Lindstrom. Domaine de Bagatelle (Bois de Boulogne). Entrée : route de Sèvres-à-Neuilly. T.l.j. de 11 heures à 18 h 30. Jusqu'au 13 octobre.

Galeries

JEAN-FRANÇOIS BRUN/DOMINIQUE PASQUALINI. L'exposition. Galerie Crousel-Hussenot, 80, rue Quincampoix (887-60-81). Jusqu'au 16 octobre.

FLORENCE VALAY/FRANÇOIS JEUNE. Galerie Regards, 11, rue des Blancs-Manteaux (277-19-61). Jusqu'au 5 octobre.

LES SOUSSANS, « Scriptoïaux », conjugaison de la lumière et de l'écriture. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (272-35-47). Jusqu'au 23 octobre.

DOUZE PEINTRES ET L'ORDINATEUR. Librairie-galerie du Jour, 6, rue du Jour (233-43-40). Jusqu'au 5 octobre.

DIEGO GIACOMETTI. Galerie Eolia, 10, rue de Seine (326-36-54). Jusqu'au 31 octobre.

ANDRÉ QUEFFURUS, PATRICE BRISBOIS. Galerie Diane Manière, 11, rue Pastourelle (277-04-26). Jusqu'au 8 octobre.

JOHN DE ANDREA. Sculptures. Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (354-22-40). Jusqu'au 31 octobre.

ARRABAL, peintre. Galerie J.-Briance, 23-25, *rue Guénégaud (326-85-51).* Jusqu'au 26 octobre.

AUGUSTO BARROS. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (548-84-28). Jusqu'au 5 octobre.

HONORATA BLICHARSKA. Tapisseries et tapis. Galerie A.-Blondel 2, 50, rue du Temple (271-85-86). Jusqu'au 12 octobre.

PHILIPPE BOOTS, Laser C. Texte. Galerie J.-J.-Donguy, 57, rue de la Roquette (700-10-94). Jusqu'au 27 septembre.

PHILIPPE FAVIER. Galerie Farideh-Cadot, 77, rue des Archives (278-08-36). Jusqu'au 12 octobre.

FRED, première expo. Galerie Forum Voyage, 1, rue Cassette (544-38-61). Jusqu'au 5 octobre.

FERRAN GARCIA-SEVILLA. Galerie Y.-Lambert, 5, rue Grenier Saint-Lazare (271-09-33). Jusqu'au 10 octobre.

GEORGES KOSKAS. Peintures 1947-1950. Galerie Raph, 12, rue Pavée (887-80-36). Jusqu'au 15 octobre.

JANNIS KOUNELLIS. Galerie L. et M.-Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (277-63-60). Jusqu'au 26 octobre.

PIERRE LAFOUCRIÈRE. Galerie Nane Stern, 25, avenue de Tourville (705-08-46). Jusqu'au 12 octobre.

CLAUDE ET FRANÇOIS-XAVIER LALANNE. Galerie D. Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Du 21 septembre au 26 octobre.

BARBARA ET MICHAEL LEISGEN, Palimpseste. Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (277-38-87).

CATHERINE LOPES CURVAL. Galerie B. Rocourt, 12, rue de La Boétie (265-93-65). Du 20 septembre au 26 octobre.

ANNETTE MESSAGER, Effigies. Galerie Gillespie-Laage-Salomon, 57, rue du Temple (278-11-71). Jusqu'au 16 octobre.

HENRI MICHAUX. Encres 1959-1960. Galerie D. Templon, 1, impasse Beaubourg (272-14-10). Du 21 septembre au 26 octobre.

DANIEL PANDINI. Galerie F.-Palluel, 91, rue Quincampoix (271-84-15). Jusqu'au 18 octobre.

PILLET. Œuvres des années 50. Galeries J. Barbier, 19, rue Guénégaud (633-92-98). Jusqu'au 28 septembre.

MICHEL SAUER, Objets. Galerie P.-Casini, 13, rue Chapon (804-00-34). Jusqu'au 19 octobre.

En région parisienne

PONTOISE. Louis Peronne (1892-1965). Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (038-02-40). Sauf mardi, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Du 21 septembre au 20 octobre.

En province

ARLES. Carlos Saura, *peintures 1985*. Abbaye de Montmajour (90) 54-64-17. Jusqu'au 4 novembre.

AUBUSSON. La tapisserie témoin de *l'histoire*, XVᵉ-XVIIIᵉ siècle. Musée départemental de la tapisserie, avenue des Lissiers (66-33-06). Jusqu'au 6 octobre.

AVIGNON. Les anges musiciens : instruments de musique du Moyen Age et de la Renaissance. Musée du Petit Palais, place du palais des Papes (86-44-58). Jusqu'au 30 novembre. Mathieu. Rétrospective et œuvres récentes. Palais des Papes. Jusqu'au 15 octobre.

BELFORT. Première biennale de sculpture. Itinéraire dans la ville. Pour tous renseignements : (84) 21-54-12. Jusqu'au 30 septembre.

BIOT. Images du travail : peintures et dessins des collections françaises. Musée *national Fernand Léger (33-42-14)*. Jusqu'au 30 septembre.

BORDEAUX. François Boisrond. CAPC. Entrepôt Lainé, rue Foy (44-16-35). Du 20 septembre au 24 novembre.

CAEN. L'art sacré d'Albert Gleizes. Musée des beaux-arts, château (85-28-63). Jusqu'au 30 septembre.

CALAIS. Victor Pasmore, 1950-1967. Musée des beaux-arts et de la dentelle, 25, rue de Richelieu (97-99-00). Jusqu'au 22 octobre.

ÉVREUX. Judit Reigl. Peintures 1960-1985. Musée, 6, rue Charles-Corbeau (39-34-35). Jusqu'au 30 septembre.

LA ROCHELLE. 46ᵉ Parallèle, le roman du Nouveau Monde. Musée du Nouveau Monde, 10, rue Fleuriau (41-46-50). Jusqu'au 1ᵉʳ décembre.

LILLE. Au temps de Watteau, Fragonard et Chardin, les Pays-Bas et les peintres français du XVIIIᵉ siècle. Musée des Beaux-Arts, place de la *République* (06-36-94). Jusqu'au 8 décembre.

MAUBEUGE. Visages contemporains de la sculpture en Europe. Musée Henri Boez, 9, rue du Chapitre (64-97-99). Jusqu'au 29 novembre.

METZ. Le Protestantisme en Lorraine de la Réforme à nos jours. Musée d'Art et d'Histoire, 2, rue du Haut-Poirier (75-10-18). Jusqu'au 15 novembre.

MORLAIX. Maurice Denis et la Bretagne. Musée des Jacobins, rue des Vignes (98) 88-38-96. Jusqu'au 29 septembre.

NICE. Félicien Rops. Musée des beaux-arts Jules-Chéret, 33, avenue des Baumettes (44-50-72). Jusqu'au 15 octobre. L'Italie d'aujourd'hui : regard sur la peinture de 1970 à 1985. Villa Arson, 20, av. Stephan-Liégard (51-30-00). Jusqu'au 15 octobre.

NIMES. André Masson, rétrospective. Musée des beaux-arts, rue Cité-Foulc (66) 67-38-21. *Jusqu'au* 15 octobre.

QUIMPER. Pierre Tal Coat. Rétrospective. Musée des beaux-arts, 40, rue de la Mairie (98) 95-45-20. Jusqu'au 30 septembre.

RIOM. Etienne Clémentel et les arts. Musée F. Mandet, 14, rue de l'Hôtel-de-Ville (38-18-53). Jusqu'au 20 octobre.

SAINT-PAUL-DE-VENCE. Jean Dubuffet, rétrospective. Fondation Maeght (32-81-63). Jusqu'au 6 octobre.

SAINT-TROPEZ. Les années fauves de Van Dongen. Musée de l'Annonciade, quai Saint-Raphaël (97-04-01). Jusqu'au 30 septembre.

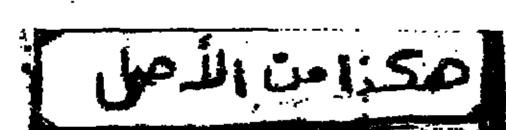
TANLAY (Yonne). Henri Matisse, dessins. Château (52-26-27). Jusqu'au 30 septembre.

TOULON. *Hommage à Van Rogger* (1914-1983). Jusqu'au 15 octobre ; Arman aujourd'hui. Jusqu'au 15 octobre. Musée, 113, boulevard Leclerc (94) 93-15-54.

TOURS. Jean Vincenet. Rétrospective. Musée des Beaux-Arts, 18, rue François-Sicard. Du 20 septembre au 1ᵉʳ décembre.

VALLAURIS. Jean-Paul Riopelle : laves émaillées, terres, peintures. Château-musée. Jusqu'au 31 décembre.

VILLEURBANNE. Les trésors du Capitain Sarkis. Le nouveau musée, 11, rue Docteur-Dolard (84-55-10). Du 21 septembre au 24 novembre.



THEATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

DIEU, SHAKESPEARE ET MOI : Porte-Saint-Martin (607-37-53), 20 h 30 (18).

CARNET D'HIVER : Théâtre 18 (226-47-47), 22 h (18).

VERY MIDSUMMER MADNESS : Jardin Shakespeare (254-34-04), 18 h 30 (18).

NOS DÉSIRS FONT DÉSORDRE : Point virgule (278-67-03), 22 h 30 (18).

JULES CÉSAR : Palais des Sports (828-40-90), 20 h 30 (19).

LES HEURES BLANCHES : Aquarium (374-99-61), 20 h 30 (20).

MARTHE : Théâtre 13 (588-16-30), 21 h (20).

LA FLEUR DE PEAU : Théâtre de la Porte de Gentilly (580-20-20), 20 h 30 (20).

LE JARDIN DES SUPPLICES : Huchette (326-38-99), 21 h 30 (23).

LA BATAILLE DE WATERLO : Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 21 h (24).

LA NOCE CHEZ LES PETITS BOURGEOIS : Templiers (877-04-64), 20 h 30 (24).

LE PARADIS SUR TERRE : Yvry, Théâtre des Quartiers (672-37-43), 20 h 30 (24).

BAAL : Quai de la Gare (585-88-88), 20 h 30 (24).

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.
☞ Spectacles sélectionnés par le club du « Monde des spectacles »

Les salles subventionnées

SALLE FAVART (296-06-11), sam., mar. à 19 h 30 : La Belle Hélène (Mise en scène : Jérôme Savary ; Dir. Musicale : Yan-Pascal Tortelier; Chorégraphie : P. Vincent).

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), jeu., dim. à 20 h 30 : le Misanthrope ; mer., lun. à 20 h 30 ; dim. à 14 h : Feydeau. Comédies en un acte; ven., sam., mar à 20 h 30 : Rue de la Folie Courteline.

PETIT-ODÉON (325-70-32) (lun.) : 18 h 30 : l'Assassinat d'une renoncule, d'A. Döblin.

BEAUBOURG (277-12-33) (mar.) : *Débats/Rencontres/Musée* lun. à 18 h 30 : Rapports entre l'Orient et l'Occident dans l'art indien ; *Cinéma-Vidéo* (sauf mar.), à 13 h : Street wise, de M. Bell ; M.E. Mark ; C. Mc Call ; à 16 h : la Plaine aux busards, de L. Charbonnier ; A. Perthuis ; les Nuits de la dame blanche, de L. Charbonnier ; à 19 h : Bienvenue en Uruguay, de G. Auer ; *Vidéodisques Opéra* (sauf mar.), à 13 h : les Lombards de Verdi, Dir. L. Gavazzeni ; à 16 h : Freischütz de Weber, Dir. D. Russel Davies ; 19 h : la Bohème de Puccini, Dir. L. Gardelli ; 15 h : (sauf lun. et mar.) : *Cinéma pour Raymond Mason*, Regard sur Giacometti et Balthus, à 18 h : (sauf lun. et mar.) Charles Dekeukelaire : Combat de boxe ; Impatience ; lun. à 17 h 30 : Street wise, de M. Bell ; M.E. Mark ; M. Mc Call ; *Théâtre/Danse : Cie Werkcentrum Dans* : mer. à 20 h 30 ; jeu. à 18 h 30 et 20 h 30 : « Nailed » *Cie Dansgroep Krisztina de Châtel* : ven. à 20 h 30 ; dim. à 16 h : « Fold » ; sam. à 18 h 30 et 20 h 30 : Solo's ; *Cinéma* (sauf mar.), Cycle Akira Kurosawa 1943-1963 : salle Garance (pour renseignements sur programmation, téléphoner : 278-37-29).

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83) : *Concert*, lun. à 20 h 30 : Monteverdi choir soloists/The english baroque soloists, J. Eliot Gardiner (Haendel) ; *Danse*, mar. à 20 h 30 : Martha Graham Dance company : Diversion of angles, Errand into the maze ; Song ; The Rite of spring.

THÉÂTRE DE LA VILLE (274-22-77) : *Festival de Poésie*. sam. à 20 h 30 : Galaxie André Breton.

Les autres salles

☞ A DEJAZET (887-97-34) (D. soir, L.), 21 h, dim. 16 h : le Dernier Voyage.

☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 17 h et 21 h, dim. 15 h 30 : Lily et Lily.

ARÈNES DE MONTMARTRE (700-22-41), les 18, 19, 20 à 21 h : les Aventures extraordinaires de Jacques Cartier.

☞ ATELIER (606-49-24) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : l'Arbre de mai.

☞ BASTILLE (357-42-14) (D. soir, L.), 19 h 30, dim. 17 h : Automne.

☞ BOUFFES-PARISIENS (296-60-24) (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : Tailleur pour dames.

☞ BOURVIL (373-47-84) (D., L.), 21 h, sam. 16 h : Pas deux comme elle ; 22 h 30, sam. 17 h 30 : Y'en à marr... et vous ?

☞ CARTOUCHERIE : Théâtre de la Tempête (328-36-36) (D.), 21 h, sam. 17 h : spectacle commercial ; Théâtre du Soleil (374-24-08), mer., jeu., ven., sam. 18 h 30, dim. 15 h 30 : l'Histoire terrible mais inachevée de Norodom Sihanouk, roi du Cambodge ; Aquarium (374-99-61) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : les Heures blanches (à partir du 20).

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41) (Mer., D. soir), 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24) (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h 30 : L'âge de monsieur est avancé.

☞ COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : les Intrigues d'Arlequin et Colombine.

☞ COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) (D.), 20 h 30 : Balise de toi.

DAUNOU (261-69-14) (D. soir, mer.), 21 h, dim. 15 h 30 : Au secours, elle me veut.

☞ DIX HEURES (606-07-48) (D.), 20 h 30 : Femmes.

☞ EDOUARD VII (742-57-49) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Chapitre II.

☞ ESPACE KIRON (373-50-25) (D., L.), 20 h 30 : Vingt-Huit Moments de la vie d'une femme.

☞ ESSAION (278-46-42) (D., L.), 19 h : Une saison en enfer (D. soir, L.), 21 h, sam., dim. 17 h : Journal de Katherine Mansfield.

☞ FONTAINE (874-74-40) (D.), 21 h : Rififoin dans les labours.

☞ GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 18 h et 21 h 15, dim. 15 h : Love.

☞ GALERIE 55 (326-63-51) (D., L.), 19 h : Sexual Perversity in Chicago.

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : le Jardin des supplices (à partir du 23).

JARDIN SHAKESPEARE (254-34-04) (Mar.), 18 h 30 : Very Midsummer Madness.

☞ LIERRE-THEATRE (586-55-83), les 19, 20, 21 à 20 h 30 : Abye-Djessima.

☞ LUCERNAIRE (544-57-34) (D.) : I. 18 h : Simone Weil 1909-1943 ; 20 h : Orgasme adulte échappé du zoo ; 21 h 45 : la Poudre d'intelligence ; II. 18 h : Diabolo's 1929-1939 ; 20 h : Chôme qui peut (dern. le 21) ; 21 h 45 : Dodo-Ji.

☞ LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), 20 h 30 : Rêver, peut-être (dern. le 21).

MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h : Comme de mal entendu.

☞ MARIE STUART (508-17-80) (D. soir, L.), 20 h 15, dim. 15 h 30 : Savage Love.

MARIGNY (256-04-41) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 14 h 15 et 18 h 30 : Napoléon.

☞ MATHURINS (265-90-00), Grande Salle (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 18 h, dim. 15 h 30 : le Baiser de la veuve ; Petite Salle (D.), 21 h : les Mystères du confessionnal.

MICHEL (265-90-00) (D., L.), 21 h 15, sam. 18 h 45 et 21 h 40 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30 : le Bluffeur.

☞ MOGADOR (285-45-30) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h 30 : la Femme du boulanger.

☞ MONTPARNASSE (320-89-90), Petite Salle (D. soir, L.), 21 h, dim. 16 h, sam. 18 h 30 et 21 h 30 : Paso doble.

NOUVEAUTÉS (770-52-76) (Mer., D. soir), 20 h 30, dim. 15 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30 : Gigi.

☞ PALAIS DES GLACES (607-49-93) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : le Testament du jour.

PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Dindon.

☞ PALAIS DES SPORTS (828-40-90) (D. soir, L.), 20 h 30, mer., sam. 14 h 30, dim. 14 h 30 et 18 h 30 : Jules César (à partir du 19).

☞ POCHE-MONTPARNASSE (548-92-87) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Ma femme.

☞ PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : Dieu, Shakespeare et moi.

POTINIÈRE (261-44-16) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : Double foyer.

☞ RANELAGH (288-64-44), le 18 à 20 h 30 : Théâtre d'ombres de Tang Shan.

☞ SAINT-GEORGES (878-63-47) (D. soir, L., Mar.), 20 h 45, dim. 15 h, sam. 19 h et 21 h 30 : On m'appelle Emilie.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : la Bataille de Waterloo (à partir du 24).

☞ THÉÂTRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 18 h 30 : Que faire de ces deux-là ; 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h, sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

☞ THÉÂTRE GRÉVIN (246-84-47) (D., L.), 20 h 45 : Sainte-Escroque.

☞ TH. 3 SUR 4 (327-09-16) (D., L.), 20 h 15 : Chant de moi-même.

☞ TINTAMARRE (887-33-82) (D., L.), 21 h 30 : Lime crève l'écran.

☞ TH. 13 (588-16-30) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : Marthe (à partir du 20).

☞ TOURTOUR (887-82-48) (D., L.), 20 h 30 : Fragments ; 22 h 30 : Classées X.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (Ma.), 20 h 15 : Allo Tokyo ; (D.) 21 h 45 : Chant d'elles ; (L.) 23 h : Crazy cocktail; Lun. 23 h : Banc d'essai des jeunes.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D.), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou. – II. 20 h 15: les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Deux pour le prix d'un.

CAFÉ D'EDGAR (320-85-11) (D.), I. 20 h 15 + sam., 23 h 45 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

CAFÉ DE LA GARE (549-27-78) (D. soir, L.), 20 h, dim., 15 : F. Silvant ; (D. soir, L.) 22 h, dim. 17 h : les Méthodes de Camille Bourreau.

L'ECUME (542-71-16) (D.) 20 h 30 : M. Tissier (dernière le 21) ; 22 h : Alain et l'autre (dernière le 21)

NOUVEAU THÉÂTRE DE COLETTE (354-53-79), I. (L. Mar.), 20 h 30 : le Transsexuel – l'Exhibitionniste.

PETIT CASINO (278-36-50) (D.), 21 h : Non je n'ai pas disparu ; 22 h 15 : Nous on sème.

POINT-VIRGULE (278-67-03) (D.), 18 h 30 : Eclairs d'un sorcier ; 20 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Courteline et Labiche en vacances ; 22 h 30 : Nos désirs font désordre.

TH. 33 (858-19-63), Mer., jeudi, mar., 20 h 30 : Courteline pas mort; ven., sam., 20 h 30, dim. 18 h : J'ai cassé ma tirelire.

Les chansonniers

☞ CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h, dim. 15 h 30 : la Gauche mal à droite.

La danse

☞ DIX-HUIT THÉÂTRE (226-47-47) (D. soir) 20 h 30 ; dim. 16 h : L. de Silveira ; 22 h, dim. 17 h 30 : J. Calleau.

Le music-hall

☞ CASINO DE PARIS (280-20-89) (D. soir, L.) 21 h, dim. 16 h : S. Gainsbourg (à part. du 20).

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.

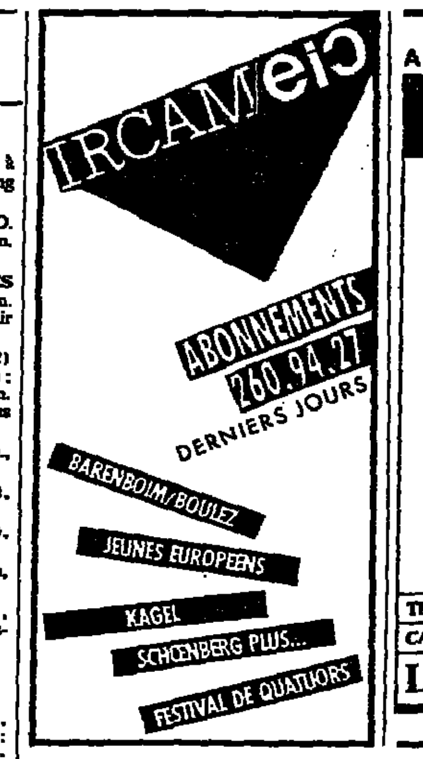
ESPACE GAITÉ (327-95-94) (D.) 20 h 30 : Ph. Val.

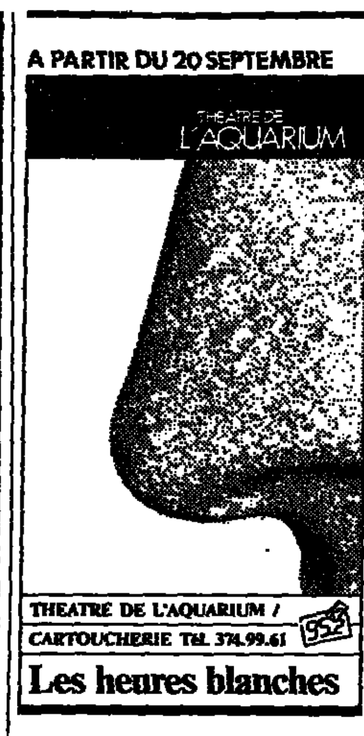
ESPLANADE DE LA DÉFENSE, ven., sam., 22 h : Broadway Hollywood (spectacle gratuit).

GYMNASE (246-79-79). (D., L., Mar.) 21 h : Th. Le Luron (à part. du 20).

MARIGNY, petite salle (225-20-74) (D., L.) ; 21 h : M. Lagueyrie.

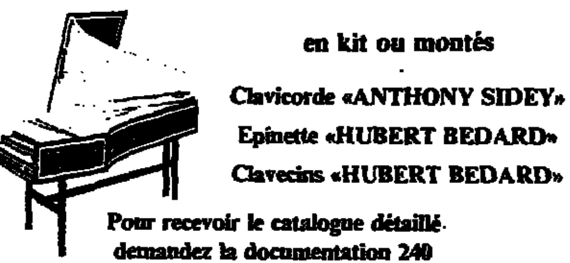
☞ OLYMPIA (742-25-49) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 17 h : Claude Nougaro.















MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 18 SEPTEMBRE

Radio-France, Grand Auditorium, 18 h 30 : voir Festival estival.

La Table Verte, 22 h : Ensemble médiéval Isengrin.

Salle Pleyel, 19 h 30 : Orchestre de Paris, dir. : Cl. Bardon (concert de clôture du concours Y. Menuhin).

Musée Carnavalet, 20 h 30 : H. Sanchez.

JEUDI 19 SEPTEMBRE

Radio-France, Grand Auditorium, 18 h 30 et 20 h 30 : voir Festival estival.

La Table Verte, 22 h : voir le 18.

Eglise St-Julien-le-Pauvre, 20 h 30 : C. Rocca (Visée, Costo, Carlevaro...).

Jardin du Luxembourg, 16 h : Musique des Gardiens de la Paix.

Musée Carnavalet, 20 h 30 : Ensemble Bartok (Debussy, Franck, Ravel...).

VENDREDI 20 SEPTEMBRE

Salle Pleyel, 20 h : Concentus Musicus de Vienne, Nederlands Kamerkoor, dir. : N. Harnoncourt (Haendel).

Eglise St-Julien-le-Pauvre, 20 h 30 : L. Zitman, (Scarlatti, Bach, Moreno...)

La Table Verte, 22 h : voir le 18.

Eglise St-Germain-des-Prés, 20 h 30 : Orchestre B. Thomas, (Vivaldi, Haendel, Torelli...).

SAMEDI 21 SEPTEMBRE

La Table Verte, 22 h : voir le 18.

Eglise N-D-des-Victoires, 20 h 30 : G. Morancon (Bach).

Eglise Saint-Merri, 21 h : S. Muller, P. Baur (Beethoven, Brahms, Strauss...).

Sainte-Chapelle, 19 h : Ensemble G. Binchois, dir. : D. Vellard.

Eglise Evangélique Allemande, 20 h 30 : G. Morancon (Bach).

Eglise-St-Julien-le-Pauvre, 21 h : Ensemble Indestructible (Haendel, Scarlatti, Schütz...).

DIMANCHE 22 SEPTEMBRE

Eglise St-Merri, 16 h : F. Haniet, (Ravel, Serrette, Merlet...).

LUNDI 23 SEPTEMBRE

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre national de Washington, dir. : M. Rostropovitch (Berlioz, Debussy, Chostakovitch).

Th. de Paris, 20 h 30 : M. Deneuve (Bachet).

Maison de la Poésie, 21 : E. Razimowski, P. Dechorgnat (Pousseur, Bosseur, Beethoven).

MARDI 24 SEPTEMBRE

Conciergerie, 20 h 30 : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. : J. Mercier (Bellini).

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. : H. Hollreiser (Bruckner).

Jazz, pop, rock, folk

BAISER SALÉ (233-37-71), 23 h : Groupe Casino (dern. le 22) ; le 23, Groupe Veuve Joyeuse ; le 24, P. Ramos.

☞ BERCY, Palais omnisports (loc. : 504-11-55), 20 h 30 : J. Higelin.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : S. Guerault, B. Vasseur (dern. le 21) ; à partir du 22 : Swing Collégiens.

DUNOIS (584-72-00), le 20 à 20 h 30 : les Vengeurs masqués, Calory ; les 21, 22 : Cl. Bernard Sextet.

FONDATION ARTAUD (582-66-77), 22 h : les 20, 21 : Kalomkogne.

GIBUS (700-78-88), le 19 à 22 h, les 20, 21 à 24 h : Dogs ; le 24 à 24 h : Cérémonies.

☞ LUCERNAIRE (544-57-34), les 23, 24 à 19 h 45 : J. Erdos.

MENPHIS MELODY (329-60-73), 22 heures : mer., vend. : I. Perce ; jeu., lun. : M. de Carvalho ; sam. : G. Landon ; mar. : H. Gulbay ; 0 h 30 : merc. : C. McPherson ; jeu. : M. Silva ; ven., lun. : Raquel ; sam. : M. de Carvalho ; mar. : J. Bonnard.

MÉRIDIEN (758-12-30), 22 h : B. Carter.

MONTANA (548-93-08) (D.), 22 h, les 20, 21 : R. Urtreger, A. Callaz, les 18, 19 : Cl. Luter, les 23, 24 : E. Caumont.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30, les 18, 19, 20 : Apartheid not Jemsa, le 21 : Hommage à L. Goddet, les 23, 24 : Ch. Baker, Ph. Catherine, J.-L. Rasinfosse.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : mer., Watergate Seven + One ; jeu., M. Gowland Trio ; vend., JCJB Old Finest Stompers ; sam., Tabac Jazz Band ; lun., All Doctors ; mar., Cl. Bolling Trio.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : B. Reinhardt, Ch. Escoudé, B. Ferré.

PHIL'ONE (776-44-26), 22 h, le 18 : soirée zaïroise, les 19, 22 : soirées Fresh de Dan, les 20, 21 : Nord Sud 85.

LA PINTE (326-26-15), les 18, 19 à 22 h : Th. Besson ; les 20, 21 : L. Fibelson Quartet ; les 23, 24 : V. Chaintrier Trio.

REX CLUB (236-83-93), le 24 à 22 h : Al Di Meola.

SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : J. Lou Jazz Band (dern. le 21), le 24 : D. Doriz.

SUNSET (261-46-60), 23 h : J.-P. Debarbat, R. Persi, M. Benita, Ch. Lete.

STAND BY (633-90-23), ven., sam. 22 h 30 : T. Nighter.

TROIS MAILLETS (354-00-79), ven., sam. 23 h 30 : P. Cooper.

XXe Festival estival de Paris

(354-84-96)

Radio France, Grand Auditorium, le 18 à 18 h 30 : INA GRM (Cantor, Zbar) ; le 19 à 18 h 30 : Ferrari, Redolfi ; à 20 h 30 : Dufour, Malec ; le 20 à 18 h 30 : Leroux, Kotonski ; à 20 h 30 : Boucourechliev, Philippot, Boulez.

Eglise Saint-Germain-des-Prés, le 18, à 20 h 30 : J. Guillou (Bach).

Sorbonne, Amphi Richelieu, le 24 à 18 h 30 : H. Cartier-Bresson (Bartok).

XVIIe Festival de Sceaux

(660-07-79)

☞ Orangerie, le 21, à 17 h 30 : M.-Th. Chailley, J. Casterede (Bach, Brahms, Schubert) ; le 22 à 11 h : J. Morata (Chopin, Scriabine, Debussy) ; à 17 h 30 : J.-P. Wallez, L. Wright, R. Loewenguth (Ravel).

Festival d'automne

(296-12-27)

☞ NANTERRE, Th. des Amandiers, les 19, 20, 21, 24 à 21 h : La Veillée.

☞ Th. du Rond-Point, Grande Salle, 18, 19, à 20 h 30 : B. Joshi ; le 20 à 20 h 30 : Vijay Raghav Rao ; le 21 à 20 h 30, le 22 à 16 h : K. Mohapatra/K. Mohanti. Petite Salle, les 18, 19, 20 à 20 h 30, le 21 à 16 h : Kshemavati ; le 24 à 20 h 30 : K. Mohapatra/K. Mohanti.

Maison internationale du théâtre, les 18, 19, 20 à 20 h 30 : S. Gayatri ; le 24 à 20 h 30 : U. Srivinas.

Opéra-Comique, le 19 à 20 h 30 : London Sinfonietta.

TMP, le 24 à 20 h 30 : M. Graham.

☞ Bastille (D. soir, L.), 19 h 30, D., 17 h : Automne.

En région parisienne

ANTONY, Collège Sainte-Marie, le 21 à 21 h : P. Tortelier (Bach).

AULNAY-SOUS-BOIS, Espace J. Prévert (868-00-22), le 24 à 21 h : L'Ouest, le vrai.

☞ BOBIGNY, M.C. (831-11-45), le 23 à 20 h 30 : T. Berganza (Purcell, Schumann, Granados).

CHAUCONIN, Eglise, le 21 à 20 h 45 : Ensemble instrumental A. Stajic.

FONTENAY-SOUS-BOIS, salle J.-Brel (875-44-88), le 26 à 20 h 30 : Ballet du Nicaragua.

GARCHES, CCM (741-39-32), le 20 à 21 h : les Trois Jeanne.

IVRY, Th. des Quartiers (672-37-43), le 24 à 20 h 30 : le Paradis sur terre.

LARCHANT, Eglise Saint-Mathurin, le 21 à 21 h : Ensemble vocal Contrepoint, direct. O. Schneebeli (Bach, Schutz).

☞ NANTERRE, Th. des Amandiers (721-18-81), voir Festival d'automne.

RIS-ORANGIS, la Dame bleue (943-41-89), le 20 à 22 h : Ricky Amigos ; le 21 à 22 h : Spirale.

VERRIÈRES-LE-BUISSON, Salle des fêtes, le 22 à 18 h : A. Meunier (Britten, Sauguet, Ballif).

SENLIS, Fondation Cziffra (453-39-99), le 22 à 16 h : G. Cziffra (Chopin, Liszt).

VILLEJUIF, Th. R.-Rolland (726-15-02), le 20 à 20 h 30 : l'Ouest, le vrai.

VILLIERS, CC (305-42-82), le 24 à 21 h : Midnight Jazz Trio.

CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 18 SEPTEMBRE

16 h, Mode et cinéma : Roberta, de W.A. Seiter ; Rétrospective Warner Bros 1950-1985 : le Dernier Voyage, de V. Sherman ; 21 h, Montana, de R. Enright.

JEUDI 19 SEPTEMBRE

16 h, Mode et cinéma : Scandale aux Champs-Élysées, de R. Blanc ; Rétrospective Warner Bros 1950-1985 : 19 h, l'Esclave du gang, de V. Sherman ; 21 h, Colt 45, de E. L. Marin.

VENDREDI 20 SEPTEMBRE

16 h, Mode et cinéma 66 : Pique-nique en pyjama, de S. Donen et G. Abbott ; Rétrospective Warner Bros 1950-1985 : 19 h, Femmes en cage, de J. Cromwell ; 21 h, le Roi du tabac, de M. Curtiz.

SAMEDI 21 SEPTEMBRE

Mode et cinéma : 15 h, Vogues 38, de I. Cummings ; 17 h, Drôle de frimousse, de S. Donen ; Rétrospective Warner Bros 1950-1985 : 19 h, la Femme aux chimères, de M. Curtiz ; 21 h, le Grand Alibi, de A. Hitchcock.

DIMANCHE 22 SEPTEMBRE

Mode et cinéma : 15 h, Falbalas, de J. Becker ; 17 h, Portrait d'une enfant déchue, de J. Schatzberg ; Rétrospective Warner Bros 1950-1985 : 19 h, la Flèche et le Flambeau, de J. Tourneur ; 21 h, Trafic en haute mer, de M. Curtiz.

LUNDI 23 SEPTEMBRE

Relâche.

MARDI 24 SEPTEMBRE

16 h, Mode et cinéma : Qui êtes-vous Polly Magoo ?, de W. Klein ; Rétrospective Warner Bros 1950-1985 : 19 h, les Cadets de West Point, de R. del Ruth ; 21 h, Dallas, ville frontière, de S. Heisler.

MERCREDI 18 SEPTEMBRE

15 h, les Trois Derniers Jours, de G. Mingozzi ; 17 h 15, Cinéma japonais contemporain : Les jours qui ne reviennent pas, de T. Fujita ; 19 h, Dix ans de cinéma français à redécouvrir : Ce répondeur ne prend pas de messages, de A. Cavalier.

BEAUBOURG (278-35-57)

JEUDI 19 SEPTEMBRE

17 h 15, Cinéma japonais contemporain : Mes amours perdues d'avance, de S. Tahara ; 19 h, Dix ans de cinéma français à redécouvrir : Angela Davis, portrait d'une révolutionnaire, de Y. du Luart.

VENDREDI 20 SEPTEMBRE

15 h, Requiem pour un champion, de R. Nelson ; 17 h, Cinéma japonais contemporain : Sous les drapeaux du soleil levant, de K. Fukasaku ; 19 h, Dix ans de cinéma français à redécouvrir : Koko, le gorille qui parle, de B. Schroeder.

SAMEDI 21 SEPTEMBRE

15 h, Rétrospective du 7e Festival du court-métrage de Clermont-Ferrand : la Huitième Maison, de G. Corre ; Mon Dieu, que va dire Marfel ?, de L. Arcadias ; la Route à trois voix, de M. Betton ; (... « Général Lavine » — eccentric) de J.-L. Chirol ; Juste avant le mariage, de J. Deschamps ; Eponine, de M. Chion ; Cinéma japonais contemporain : 17 h, Une femme nommée En, de T. Imai ; 21 h, Une fleur en hiver, de Y. Fluhurata ; ; 19 h, Dix ans de cinéma français à redécouvrir : les Apprentis sorciers, de E. Cozarinsky.

DIMANCHE 22 SEPTEMBRE

15 h, Rétrospective du 7e Festival du court-métrage de Clermont-Ferrand : la Boiteuse, de P. Mazuy ; la Combine de la girafe, de T. Gilou ; Ragazzo, de V. Marcorana ; Parfum de nuit, de V. Monluc ; Moi j'en veux des baisers dans la sciure, de F. Tanguy ; Chicken-Kitchen ; de V. Hachet ; Cinéma japonais contemporain : 17 h, Appassionata, de S. Nakajima ; 21 h, l'Échec de la jeunesse, de T. Kumashiro ; 19 h, Dix ans de cinéma français à redécouvrir : le Chemin perdu, de P. Moraz.

LUNDI 23 SEPTEMBRE

15 h, Désir sous les ormes, de D. Mann ; 17 h, Cinéma japonais contemporain : la Station, de Y. Furuhata ; 21 h 30, Dix ans de cinéma français à redécouvrir : les Oiseaux de nuit, de L. Bernier et A. Lasfargues.

MARDI 24 SEPTEMBRE

Relâche.

Les exclusivités

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; George-V, 8e (562-41-46).

AMAZONIA, LA JUNGLE BLANCHE (It., v.f.) (*) : Maxéville, 9e (770-72-86).

L'AMOUR PROPRE (Fr.) (*) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70), mer., jeu. ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LES ANGES SE FENDENT LA GUEULE (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Impérial Pathé, 2e (742-72-52) ; Fauvette, 13e (331-56-86).

BABY (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Studio Cujas, 5e (359-89-22).

BIRDY (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 7-Parnassiens, 14e (335-21-21).

BRAZIL (Brit., v.o.) : 7-Parnassiens, 14e (320-30-19).

BREAKFAST CLUB (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Biarritz, 8e (562-20-40). — V.f. : Rex, 8e (236-83-93) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount-Montparnasse, 14e (335-30-40).

CARNÉ, L'HOMME A LA CAMÉRA (Sov.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36, h. sp.).

CHOOSE ME (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Rialto, 19e (607-87-61).

CHRONOS (Fr.-A.) : La Géode, 19e (245-66-00).

CONTES CLANDESTINS (Fr.) : République, 11e (805-51-33)) ; Denfert, 14e (321-41-01).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).

DANCE WITH A STRANGER (Brit., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (562-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) mer., jeu. — V.f. : UGC Boulevards, 9e (574-95-40) ; Nations, 12e (343-04-67).

DANGEREUSEMENT VOTRE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Normandie, 8e (563-16-16). — V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; UGC Mont-

[هكذا من الأصل]



parnasse, 6e (574-94-94) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LA DÉCHIRURE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

DUST (Fr.-Belg.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

EMMANUELLE IV (Fr.) (**) : George-V, 8e (562-41-46).

LES ENFANTS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

ESCALIER C (Fr.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

LE FLIC DE BEVERLY HILLS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82), mer., jeu. ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

LE GAFFEUR (Fr.) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

GOULAG (A., v.o.) : Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Gaîté-Boulevards, 2e (233-67-06) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94). – V.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (A., v.o.) (**) UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LEGEND (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) : Images, 18e (522-47-94).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

MASK (A. v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52), mer., jeu. ; Arcades, 2e (233-54-58).

NINJA III (A., v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07).

NOSTALGHIA (It., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : Denfert, 14e (321-41-01) ; République, 11e (805-51-33).

NO MAN'S LAND (Fr.-suis.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; Pagode, 7e (705-12-15), mer., jeu. ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

NOTRE MARIAGE (Fr.-Port.) : Latina, 4e (278-47-86) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81), mer., jeu.

ORINOKO (Ven.) : Latina, 4e (278-47-86) ; Utopia Champollion, 5e (326-84-65).

PALE RIDER (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; (v.f.) Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) mer., jeu. ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) mer., jeu.

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

PAROLE DE FLIC (Fr.) (*) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) mer., jeu. ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

POLICE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; George V, 8e (562-41-46) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Olympic Entrepot, 14e (544-43-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

POLICE ACADEMY 2 : AU BOULOT (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06).

LE POUVOIR DU MAL (Fr.-it.) : PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42), mer., jeu.

LA PROMISE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Montparnos, 14e (327-52-37), mer., jeu.

RENDEZ-VOUS (Fr.) : UGC Danton, 6e (225-10-30).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nations, 12e (343-04-67), mer., jeu. ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES RIPOUX (Fr.) : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) mer., jeu. ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) mer., jeu. – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Montparnos, 14e (327-52-37), à partir de ven.

LA ROUTE DES INDES (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60).

RUNAWAY, L'ÉVADÉ DU FUTUR (A., v.o) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; v.f. : Gaîté Rochechouart, 8e (878-81-77) ; Lumière, 9e (246-49-07).

SANG POUR SANG (A., v.f.) (*) : Bergère, 9e (770-77-58).

SHOAH (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic, 14e (544-43-14).

LES SPÉCIALISTES (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04), mer., jeu.

STRANGER KISS (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Marbeuf, 8e (561-95-94).

STRICTEMENT PERSONNEL (Fr.) : Cinoches St-Germain, 6e (633-10-82).

SUBWAY (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) mer., jeu. ; Miramar, 14e (320-89-52).

TERMINATOR (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

LE THÉ AU HAREM D'ARCHIMÈDE (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) (h. sp.) ; Rialto, 19e (607-87-61) (h. sp.).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

VISAGES DE FEMMES (Ivoirien. v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

WITNESS (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; George-V., 8e (562-41-46). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Capri, 2e (508-11-69).

LES FILMS NOUVEAUX

ALAMO BAY, film américain de Louis Malle (v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BRAS DE FER, film français de Gérard Vergez : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

L'HOMME AU CHAPEAU DE SOIE, film français de Maud Linder : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-André des Arts, 6e (326-48-18).

LIFEFORCE (*), film américain de Tobe Hooper (v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; Ermitage, 8e (563-16-16) ; Biarritz, 8e (562-20-40). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevards, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

LE NEVEU DE BEETHOVEN, film franco-allemand de Paul Morrissey (v.angl.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George V, 8e (562-41-46). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

PERFECT, film américain de James Bridges (v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Images, 18e (522-47-94).

P.R.O.F.S., film français de Patrick Schulman : Forum, 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

TOUCHE ! film américain de Jeff Kanew (v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN, film français de Coline Serreau : Forum, 1er (297-53-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

RAN, film japonais d'Akira Kurosawa (à partir du 20) (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01).

Les grandes reprises

AMERIKA/RAPPORTS DE CLASSES (All., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (805-51-33).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Epée de bois, 5e (337-57-47).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) ; Rialto, 19e (607-87-61).

LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

LE CHATEAU DU DRAGON (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30)

LES CHEFS-D'ŒUVRE DE WALT DISNEY (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LA DIAGONALE DU FOU (Fr.-it., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

LES DEUX ANGLAISES ET LE CONTINENT (Fr.) : Rialto, 19e (607-87-61).

2001 : ODYSSÉE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Action La Fayette, 9e (329-79-89).

DOUX OISEAUX DE JEUNESSE (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97).

EASY RIDER (A., v.o.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56).

FELLINI-ROMA (It., v.o.) : Reflet-Logos, 5e (354-42-34).

LA FEMME ET LE PANTIN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

GEORGIA (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (354-42-34).

L'HOMME AUX PISTOLETS D'OR (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).

LA 8e FEMME DE BARBE BLEUE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30) (2 salles) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

IL ETAIT UNE FOIS LA RÉVOLUTION, (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LAURA (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All.) : Rialto, 19e (607-87-61).

METROPOLIS (All.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

LA MOMIE (A., v.o.), St-Germain Studio, 5e (633-63-20).

OPÉRATION JUPONS (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02), Mer., Jeu. ; Calypso, 17e (380-30-11).

QU'EST-IL ARRIVÉ A BABY JANE ? (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LE ROI LEAR (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) (Lubitsch) : Action La Fayette, 9e (329-79-89).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Reflet Balzac, 8e (561-10-60).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).

LA VIE PASSIONNÉE DE VINCENT VAN GOGH (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23), Mer., Jeu. à partir de ven. ; Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).



ARTS ET SPECTACLES

CINEMA

Les festivals

AVANT-PREMIÈRE, (v.o.), Bonaparte, 6e (326-12-12), sam., 22 h : *Salon Mexico* (E. Fernandez) ; 24 h : Elle a passé tant d'heures sous les sunlights (Ph. Garrel).

CARNÉ-PRÉVERT, Ranelagh, 16e (288-64-44), en alternance : les Visiteurs du soir, les Portes de la nuit, les Enfants du paradis.

CHARLOT, Péniche des Arts, 5e (527-77-55), t.l.s., 21 h : Charlot papa ; Charlot à l'hôtel ; Charlot et sa belle en promenade.

CINQ FILMS POUR LE PRIX D'UN (v.o.), *Studio Bertrand, 7e (783-64-66),* 14 h : Tous en scène ; 16 h : la Clé de verre ; 18 h : En marge de l'enquête ; 20 h : la Soif du mal ; 22 h : Des monstres attaquent la ville.

LES COMÉDIES MUSICALES DE L'ÉTÉ 85 (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81), mer., lundi : Hello Dolly ; jeu. : O toi ma charmante ; ven. : l'Entreprenant M. Petrov ; sam. : Gay divorce ; dim. : *Holiday inn* ; mar. : *Swing Time.*

M. DURAS, Denfert, 14e (321-41-01), jeu. 12 h : Aurelia Steiner ; jeu. 16 h, lun. *18 h* : India Song.

L'ÉTÉ D'EASTWOOD (v.o.), Action Rive Gauche, 5e (329-44-40), mer., dim : L'inspecteur ne renonce jamais ; jeu., l'Homme des hautes plaines ; ven. : l'Inspecteur Harry ; sam. : la Sanction ; lun. : Un shérif à New-York ; mar. : Bronco Billy. – Salle 2 : mer. : Doux, dur et dingue ; jeu. : Ça va cogner ; ven. : Honky Tonkman ; sam. : Josey Wales, hors la loi ; dim. : *Un frisson dans la nuit* ; lun. : Joe Kid ; mar. : Magnum Force.

FASSBINDER (v.o.), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), jeu., mar. : *les Larmes amères de Petra von Kant* ; mer., sam., lun. : Effi Briest ; ven., dim. : le Marchand de quatre saisons.

HUMOUR ANGLAIS (v.o.), Action-Ecoles, 5e (325-72-07), mer., dim. : l'Homme au complet blanc ; jeu., mar. : Noblesse oblige ; ven. : De l'or en barre ; sam. : Tueurs de dames ; lun. : Whisky à gogo.

INSOLITES A PARIS (v.o.), Cinéma Utopia, 5e (326-84-65), 14 h 30 : la Rose et la Flèche ; 16 h 30 : 10, place Rillington ; *18 h 30 : Sept hommes à l'aube* ; 20 h 30 : Immacolata e Concetta ; 22 h 30 : Cul-de-sac.

CINÉMA ITALIEN (v.o.), Olympic, 14e (544-43-14), mer. : La terre tremble ; jeu. : la Nuit ; ven. : le Manteau ; sam. : Bellissima ; dim. : l'Avventura ; lun. : Europe 51 ; mar. : Il bidone.

A. KUROSAWA (v.o.), Saint-Lambert, 15e (532-91-68), Dode's Caden ; Dersou Ouzala ; Barberousse. – Denfert, 14e (321-41-01), sam., 16 h 30, lun., 20 : les Sept Samouraïs.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.), Studio 28, 18e (606-36-07), mer. : Diesel ; jeu. : Parking ; ven. : Pink Floyd the Wall ; sam. : la Baston ; dim., mar. : Un été pourri.

S. RAY (v.o.), Olympic-Entrepôt, 14e (544-43-14) : mer., lun : la Maison et le Monde ; jeu. : la Déesse ; ven. : Pather Panchali ; sam. : Apajarito ; dim. : le Monde d'Apu ; mar. : les Joueurs d'échecs.

E. ROHMER, Républic-Cinéma, 11e (805-51-33), en alternance : lun. 14 h : la Marquise d'O. *16 h : le Genou de Claire* ; dim. 19 h : la Collectionneuse ; jeu., mar., 22 h 10 : les Nuits de la pleine lune ; jeu., 18 h 30, sam., 22 h 10 : la Femme de l'aviateur ; – Denfert, 14e (321-41-01) : dim., 12 h : le Beau Mariage ; sam., 12 h : Pauline à la plage ; 14 h : Perceval le Gallois.

TOTO, Républic-Cinéma, 11e (805-51-33), mar. 20 h 40 : *Fripouillard et compagnie* ; mer., 19 h, dim., 17 h 30 : Toto apôtre et martyr ; sam., 19 h, dim., 15 h 50 : Toto le Moko.

Les séances spéciales

AMERICAN *GIGOLO* (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), mer., jeu., ven., 22 h 15.

ANGEL (A., *v.o.*) : *Templiers, 3e* (272-94-56), jeu., 22 h, sam., 15 h 50.

ANOTHER COUNTRY (Brit., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), sam., lun., 22 h.

BOY MEETS GIRL (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), ven., 18 h.

CASANOVA (de Fellini) (It., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56), sam., dim., 17 h 30.

LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), mer., jeu., ven., sam., 18 h, lun., mar., 15 h 45.

LES CHIENS DE PAILLE (**) (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), sam., dim., 22 h.

CLÉOPATRE (A., v.f.) : Republic-Cinéma, 11e (805-51-33), mer., sam., 16 h.

CUL-DE-SAC (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), lun., 11 h 35.

DEEP END (Brit., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), dim., 11 h 45.

ELEMENT OF CRIME (Dan., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), dim. 17 h 30.

FURYO (Jap., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), jeu., ven., 15 h 45 – Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), lun. 11 h 50.

HAMMETT (A., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01), t.l.j., sf lun., 22 h.

HUIT ET DEMI (It., v.o.), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) : ven. 0 h 10.

JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mar., 21 h 30.

JULES ET JIM (Fr.) : Châtelet-Victoria 1er (508-94-14), 13 h 10 ; + Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), dim., 11 h 40.

MACAO, LE PARADIS DES MAUVAIS GARÇONS (A., *v.o.*) : *Olympic Luxembourg,* 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

MAMMA ROMA (It., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mar. 18 h.

M LE MAUDIT (All., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01), lun., 18 h.

MEURTRE D'UN BOOKMAKER CHINOIS (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), sam. 19 h 35.

METROPOLIS (All., muet) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), dim., 11 h 45.

LE MYSTÈRE PICASSO (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), mar. 12 h 10.

ORDET (Dan.,v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 17 h 30.

PIXOTE, LA LOI DU PLUS FAIBLE (*) (Brés., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), lun. 11 h 40.

ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 25, ven., sam., 0 h 15.

SALO, OU LES 120 JOURS DE SODOME (**) (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), ven., sam. 23 h 50.

LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : *Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), lun.* 20 h.

LA SOIF DU MAL (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, *1er (508-94-14), 18 h 50.*

TRASH (**) (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), lun. 11 h 35.

LE CARNET DU Monde

Naissances

– **Chantal et Thierry BELL**
ont le bonheur d'annoncer la naissance de

Aurélien, Mael-Ikeru, Sydney,

premier né à leur foyer, le 10 septembre 1985.
25, rue Fresez (Luxembourg).

– **M. et Mme Denis FADDA,**
Bruno-André et Louis-Olivier,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Marie-Céline.

Rome, le 18 août 1985.

199, via Archimede,
00197 Rome.
163, avenue Victor-Hugo,
75116 Paris.

Décès

– Claire Ajchenrand-Ringgenberg,
David et Raphaël Ajchenrand,
Paul et Solange Ejchenrand,
Patricia, Georges et Elsa Ejchenrand,
Léa et Jacqueline Ejchenrand,
Lucien, Philippe et Elisabeth Sieca,
Hedwig Ringgenberg,
M. et Mme Emil Ringgenberg,

ont le chagrin de faire part du décès de

Lajzer AJCHENRAND,

survenu à Zurich, le 12 septembre 1985.

Le rayonnement par-delà du temps de sa poésie et de sa personne nous réconforte.
L'enterrement a eu lieu au cimetière juif de Zurich, le 18 septembre.
Claire Ajchenrand,
Schûberistr 2,
CH 8700 Kusnacht (Suisse).

– Ses enfants, ses petits-enfants
et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Lucien BONAFOS,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918, 1939-1940.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 3 septembre 1985.
2, rue Pierre-et-Marie-Curie,
35, rue Broca,
75005 Paris.

– Francis, Marie-Elisa, Jean-Louis, Yves, Isabelle Cohen,
Laurence, André, Jérôme,
Irène Lentin,
Christiane Cohen,
font part du décès de

Marguerite COHEN,
née Bloch,

survenu dans sa quatre-vingt-onzième année, le 15 septembre 1985.

Marguerite Cohen ayant légué son corps à la recherche, il n'y aura pas d'obsèques.

10, rue Barrault,
75013 Paris.
180, rue de la Convention,
75015 Paris.
8, avenue du Président-Roosevelt,
94120 Fontenay-sous-Bois.
26, rue Joseph-Bertrand,
78220 Viroflay.

– Frédéric Colonna de Lega,
Raoul et Thérèse Colonna de Lega
et leurs enfants,
Michelle Colonna de Lega,
Madeleine et Tanguy de la Fouchardière
et leurs enfants,
Geneviève et Pierre Brunet
et leurs enfants,
Jacqueline Colonna de Lega,
Marie Colonna de Lega,
Elisabeth Colonna de Lega,
ont la douleur de faire part du décès de

Paule COLONNA de LEGA,
née Raymond,

survenu le 11 septembre 1985, à Marseille, à soixante-dix-sept ans.
La cérémonie religieuse a été célébrée le 13 septembre avec la communauté paroissiale de Saint-François-Xavier.

12, boulevard Michelet,
13008 Marseille.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Colette GUYOT,
née Alleyrac,
principal de collège,

survenu dans sa cinquante-huitième année.

De la part de
Paul Guyot,
Fabienne et Michel Dubost
et leurs enfants,
François Guyot,
Philippe Guyot et Carole,
Pascal Guyot,
ainsi que de Célestine Alleyrac, née Rousset,
Robert et Marie-Claude Alleyrac
et leurs enfants.

Selon les vœux de la défunte, sa dépouille mortelle a été bénie en présence de ses enfants et incinérée.
Une célébration eucharistique œcuménique sera organisée ultérieurement pour Colette et les siens.
A ceux qui l'ont aimée et estimée il est demandé une pensée d'espérance.

« Dieu demeurera avec eux. Ils seront son peuple, et Lui sera leur Dieu qui est avec eux. Il essuiera toute larme de leurs yeux. La mort ne sera plus. »
(Apoc. XXI, 3-4.)

Les Barabans,
7, allée Leprince-Ringuet,
42100 Saint-Etienne.
32, rue de la Glacière,
69600 Oullins.
Palmiste 97232 Le Lamentin.

32, rue de Stalingrad,
38000 Grenoble.
53, cours Jean-Jaurès,
38000 Grenoble.

– Ses enfants,
Bernard Dufour
et Martine Dufour,
Janine Boulanger-Dufour
et Daniel Boulanger,
Et ses petits-enfants,
Philippe Dufour,
Adama Boulanger-Descamps-Dufour,
Charles Boulanger,
Angélique Boulanger-Lemarié
et Philippe Lemarié,
Aurélien Boulanger,
Guillaume Boulanger,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Madeleine LEFAGUAYS-DUFOUR,

survenu à Dreux, le 14 septembre 1985, dans sa quatre-vingt-seizième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 19 septembre, à 15 heures, en l'église de Serville.
Cet avis tient lieu de faire-part.
3, Grande-Rue,
Serville, 28410-Bû.

Lucien LEGRAND,
prêtre,
croix de guerre 1939-1945,

a vécu sa résurrection, comme il l'a toujours cru, le 9 septembre 1985, dans sa soixante-quinzième année.

L'Eglise de Sartrouville l'a célébrée en présence de nombreux prêtres, en la paroisse Saint-Martin, le 13 septembre.

Les siens l'ont accompagné jusqu'au caveau de famille au cimetière de Sartrouville, où l'inhumation a eu lieu très simplement et dans l'intimité.

– M. Edmond Parcot,
ses enfants et ses petits-enfants,
M. et Mme André Parcot,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Madeleine PARCOT,
appelée Puck,
institutrice en retraite,
ancienne déléguée des CEMEA
en Algérie.

Les obsèques religieuses ont été célébrées le samedi 14 septembre, à Saumur.

– Mme Lucien Sibilot,
Jean-Pierre et Françoise Belliot,
leurs enfants et petite-fille,
André et Thérèse-Marie Bloch
et leurs fils,
Philippe et Catherine L'Helgoualc'h
et leurs enfants,
Jean-Marie et Anne Sibilot
et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de leur époux, père, grand-père et arrière-grand-père,

M. Lucien SIBILOT,
ingénieur civil des Mines,

survenu le 17 septembre 1985, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 20 septembre, à 14 heures, en l'église Saint-Léon, 1, place du Cardinal-Amette, à Paris-15e, sa paroisse.

L'inhumation aura lieu à Nexon (Haute-Vienne), où une messe sera dite le samedi 21 septembre, à 9 heures.

9, avenue de Suffren,
75007 Paris.

– Les familles Wattenberg et Rechter
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Charles WATTENBERG,
née Louise Rechter,

survenu le 16 septembre 1985.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Bagneux le 20 septembre, à 11 heures.

– Jean-Marie Souriau,
son mari,
Isabelle, Catherine, Yann, Jérôme, Magali,
ses enfants,
Damien et Lise Naddeo,
Bastien Souriau,
ses petits-enfants,
Gilbert et Claude Hoebrechts,
ses frères,
Et toute la famille,
font part de la mort de

Christiane SOURIAU,
née Hoebrechts,
directrice de recherche au CNRS,

le 16 septembre 1985, à l'âge de soixante et un ans.
Les obsèques auront lieu le vendredi 20 septembre, à 15 heures, au cimetière du Grand-Saint-Jean, à Aix-en-Provence, Puyricard.
La famille recevra à partir de 13 heures, 10, rue Mazarine, 13100 Aix-en-Provence.

Remerciements

– Henri Grimal et ses enfants,

très touchés des marques de sympathie qui leur ont été manifestées lors du décès de

Annick GRIMAL,

prient de trouver ici l'expression de leurs remerciements.

– Mme Jacques Thiriez,
Et toute sa famille,
remercient tous ceux qui se sont associés à leur peine lors de la mort de

M. Jacques THIRIEZ,

le 3 août 1985.

76, rue d'Assas,
75006 Paris.

Avis de messes

– L'association Souvenir du général Koenig,
vous prie d'assister à la messe que l'association fera célébrer pour le repos de l'âme du

maréchal de France
Pierre-Marie KOENIG,

le dimanche 22 septembre 1985, à 11 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides.
Les amis du général se réuniront sur sa tombe au cimetière Montmartre, à 9 h 30.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

COMMUNICATION

GRACE AU SATELLITE TÉLÉCOM 1

Les radios locales privées s'organisent en réseaux

Sens dessus dessous ! Voilà l'état de la FM en ce début d'automne 1985, quatre saisons après le bel été de l'éclosion des radios libres. Sens dessus dessous, mais pas en totale anarchie : le marché a imposé sa loi. Les premiers sondages incontestés, publiés au mois de juin dernier (IFOP-SOFRES), ont constitué, pour les radios devenues des PME, un verdict sans appel.

Forts de ces résultats, les annonceurs, en effet, ont eux-mêmes sélectionné leurs interlocuteurs, et les régies ont restructuré leurs écuries pour s'arracher les radios « gagnantes » et délaisser les « perdantes ». Et, pour beaucoup, ce réveil très cruel a signifié la banqueroute. Les premiers ont voulu s'assurer une assise plus solide, exploiter leur succès en l'exportant, rentabiliser leurs coûts en les partageant.

En franchisant des stations, NRJ a été la pionnière et compte désormais vingt-huit partenaires en province. Car voici venir le règne des réseaux : d'argent, lorsque la radio tête de pont entre dans le capital d'autres stations ; de programmes, lorsqu'il s'agit simplement d'exporter en province un « format » (un style) à succès. L'objectif : présenter aux publicitaires une audience nationale cohérente, concurrencer les grandes stations périphériques par une présence aux quatre coins du territoire et garantir une diffusion simultanée des messages publicitaires. La boucle est bouclée : les locales à succès n'ont de cesse de devenir à leur tour nationales. Pour ce faire, le satellite arrive à point.

Moins coûteux que le câble (qu'utilise l'AFC, l'agence sonore de M. Hersant) et plus simple, moins archaïque que l'envoi aux stations par la poste d'enregistrements sonores (comme le fait NRJ pour ses spots de publicité), il permet, pour un coût raisonnable (5 millions de francs la première année, 10 millions annuels en vitesse de croisière), de résoudre tout problème de transmission. La diffusion du signal reçu par les stations équipées d'une antenne est immédiate, simultanée de Madrid à Copenhague, de Brest à Vienne, et d'excellente qualité.

Chargée de commercialiser les canaux disponibles sur Télécom 1, la société France câbles et radio, filiale de la Direction générale des télécommunications, est encore stupéfaite de l'engouement actuel des radios, mais elle se tient prête à satisfaire au plus vite les demandes de ses clients : une dizaine de stations se disent intéressées, parmi lesquelles, bien sûr, NRJ.

ANNICK COJEAN.

Les stations sur l'aire de lancement

● **CITY COM.** – Le 3 septembre, la société City Com, SARL au capital de 50000 F, signait avec France-Câbles et radio un contrat pour la location d'un canal stéréo sur le satellite Télécom-1. Dirigée par M. Philippe de Renty – l'ancien patron malheureux de l'agence d'informations sonores R-Com, cette société organisera le partage de l'usage de ce canal entre trois partenaires : RFM, la radio privée parisienne, dirigée par M. Patrick Meyer, le groupe Bayard presse (éditeur notamment du journal *la Croix* et de l'hebdomadaire *le Pèlerin*), et Documentation agricole, société éditrice à Lille de magazines spécialisés dans l'agriculture (*Cultivar, Viti, Agro-Maïs*).

RFM. – Cette station, désormais installée à la Défense, espère exporter ainsi son format « jeunes adultes » dans une trentaine de villes de province où des stations « affiliées » pourront recevoir ses flashes d'information, et tout un matériau sonore (magazines, concerts, disques rares) qu'elles utiliseront comme bon leur semble. Les stations gardent la liberté de leur nom, le sigle RFM accolé, le cas échéant au titre initial, devant néanmoins clairement les identifier comme membre du réseau.

BAYARD PRESSE, actionnaire de City Com, compte aussi constituer une chaîne d'une trentaine de stations de type « généraliste » ou « familial », auxquelles le groupe fournira des émissions grand public, soit à partir d'une cellule de production – la société Network, à laquelle il s'est récemment associé, – soit à partir d'une radio parisienne, qui constituerait alors la tête de pont du réseau. Le groupe est en négociation avec plusieurs stations dont il vise la fréquence.

DOCUMENTATION AGRICOLE, qui cherche à diversifier ses activités, souhaite d'adresser à des radios rurales ayant *« une conception professionnelle de l'agriculture »* pour leur proposer des programmes spécialisés (informations quotidiennes, conseils...) ou plus larges. Des études récentes ont montré que sur cent cinquante radios de ce type, les deux tiers s'affirment intéressées par ce genre de services. Contrairement à ses partenaires, le groupe, installé à Lille, ne souhaite nullement posséder une station tête de réseau.

Les radios locales affiliées à Citicom pourront acquérir le décodeur et le matériel de réception du satellite pour un coût mensuel d'environ 3 800 F.

● **SKY ROCK.** – Sky Rock, tel devrait être le prochain nom de la Voix du Lézard, la radio privée parisienne présidée par M. Pierre Bellanger. Elle espère ainsi – grâce au groupe Filipacchi, présent dans son capital – devenir la tête de pont d'un réseau d'une centaine de stations du même nom, réparties sur tout le territoire et diffusant le même programme.

Radio Sat (une société dans laquelle le groupe Filipacchi détiendra la majorité des parts et dont le PDG sera M. Bellanger) louera un canal satellite sur lequel sera balancé un programme pour les quinze-trente-quatre ans, assurera la promotion du réseau – avec l'aide des nombreux titres du groupe – et reversera aux affiliés 10 % de l'ensemble des recettes publicitaires extra-locales. Les stations locales seront libres de gérer comme elles l'entendent la publicité locale et prendront, de leur côté, à leur charge les frais du système de réception. Elles participeront, par une redevance annuelle, au financement du programme. Hachette et Matra apporteront un soutien logistique à l'opération.

● **LE GROUPE HERSANT.** – Candidat également au satellite, le groupe Hersant utilisera d'abord son canal pour diffuser à ses cinquante-sept stations abonnées les informations et magazines préparés par sa filiale, l'Agence française de communication (AFC). A plus long terme, et selon l'évolution de la loi, le groupe envisage de développer un réseau cohérent de stations de même format. Un style *easily listening* comme on dit aux Etats-Unis, c'est-à-dire un fond continu de musiques variées et agréables (genre FIP) entrecoupé d'informations, que la station parisienne du réseau, Radio Laser, tente aujourd'hui de mettre au point.

● **CFM.** – C'est un réseau dit de « coproduction » que tente de constituer aujourd'hui CFM, présidée par M. Claude Neuschwander (TEN associés) et dirigée par M. Gilles Casanova. L'Union de l'économie sociale mise en effet sur une vingtaine d'affiliés-associés en province d'ici à la fin de l'année ; ils diffuseront – comme déjà à Bordeaux, Lyon et Saint-Nazaire – près de vingt-trois heures de programmes communs à la réalisation desquels chacune des stations est appelée à participer.

● *Un « Gala de la presse » à Nancy.* – L'année dernière déjà, Laïd Sammari, journaliste à *l'Est républicain*, avait invité des confrères de la presse écrite, radio ou télévisée, à se rencontrer à Belfort. Pour que ce ne soit *« pas triste »*, il avait demandé à chacun d'eux de présenter un numéro de music-hall, sketches, claquettes, flûte de pan, rock dur, ou pas de deux.

Il recommence cette année les 4, 5, 6 octobre à Nancy. Laïd Sammary dédie cette année le gala aux amis de Jean-Paul Kauffmann. Il attend près de quatre-vingts journalistes, dont quelques vedettes (Jacques Chancel, Jean-François Kahn, Christine Ockrent...). Patronné par *l'Est républicain*, et organisé avec l'aide de nombreux organismes ou entreprises, le gala aura lieu le samedi 5 à 15 heures.

A VOIR

L'histoire (du PCF) se répète-t-elle ?

Au moment où l'on s'interroge sur les raisons pour lesquelles le Parti communiste a dilapidé en sept ans (1977-1984) le capital de confiance qu'il avait acquis dans un large secteur de la société française, un *flash-back* sur le scénario de 1947 n'est pas inutile. Premier parti de France par le nombre de ses électeurs et la force de son organisation, le PCF est, alors, associé au pouvoir depuis avril 1944, date de son entrée au gouvernement provisoire formé par de Gaulle à Alger. Il appelle les Français à *« s'unir, combattre, travailler »* pour la reconstruction nationale et, en décembre 1946, la candidature du secrétaire général du parti, Maurice Thorez, à la présidence du conseil n'a pas été loin de réussir.

Un an plus tard, le PCF organise des grèves et des manifestations violentes du Nord-Pas-de-Calais au Midi. A l'Assemblée nationale, ses députés injurient ceux des autres groupes et occupent la tribune jusqu'à ce que la garde les en déloge. Dans la Meuse, un parlementaire communiste, debout sur une barricade, tente d'empêcher le passage d'un convoi de matériel américain. A Marseille, l'émeute semble, pendant quelques jours, maîtresse de la ville.

Que s'est-il passé ? Philippe Alfonsi et Maurice Dugowson ont réuni des documents et des témoignages éclairants sur le tournant du PCF. Après la rupture de mai 1947 avec les socialistes, provoquée par la tension sociale, Thorez, au congrès de juillet, se déclare prêt à revenir au gouvernement ; mais, en septembre, les Soviétiques mettent en accusation le PCF, taxé d'opportunisme, et le somment de prendre sa place dans la lutte du *« camp de la paix »* (socialiste) contre le *« camp de la guerre »* (américain). C'est chose faite quelques semaines plus tard.

Au-delà de ces événements, la question est posée : un parti comme le PCF peut-il supporter durablement les contraintes du pouvoir démocratique ? Question annexe, plus actuelle encore : l'histoire se répète-t-elle, comme l'écrivait Marx, ce qui fut tragédie tournant, la seconde fois, à la farce ?

PATRICK JARREAU.

★ « Histoire d'un jour », sur FR 3, jeudi 19 septembre à 20 h 30.

RADIO-TÉLÉVISION

Mercredi 18 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 40 Série : le Ciel du faubourg.
D'après le roman d'André Dhôtel, réal. J. Trefouel, avec P. Banderet, N. Borgeaud, N. Jadot...
Années 50 : Marc et Paul vivent en banlieue. Les habitants s'ennuient, s'épient. Soudain, un homme meurt, deux jeunes filles disparaissent, un inquiétant homme aux gants verts rôde. Le mystère éclate dans le ciel du faubourg. On frôle le fantastique, malheureusement, [illegible] n'y bascule jamais.

21 h 30 Série : Entre ciel et terre, Jérusalem.
Seconde partie : les Frontières du rêve, par J.-C. G[illegible]celli.

22 h 20 Performances.
Magazine d'actualités culturelles de M. Cardoze.
Première émission de ce magazine (déprogra[illegible]é la semaine passée) qui se propose de traiter [illegible] nouveautés dans la création artistique. Im[illegible]es de l'étranger, reportages et un invité. Cette sema[illegible] Pierre Etaix.

22 h 50 Journal.

23 h 5 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Téléfilm : Trou de mémoire.
De M. Robe, avec K. Malden, W. Devan[illegible]. Knight...
Un jeune homme retourne dans sa vill[illegible]tale après un séjour de quatre ans à l'hôpital psych[illegible]rique. Il avait été enfermé à la suite de l'assassinat [illegible]sa petite amie, dont on l'avait tenu pour responsable[illegible] père et la sœur de la victime entament une véritab[illegible]croisade pour le renvoyer à l'hôpital.

22 h 5 Le dossier d'Alain Dec[illegible] : le temps de Pierrot le Fou.
Emission mensuelle où Alain De[illegible] se déplace sur les lieux du déroulement de ses ré[illegible] Il nous conte entre autres l'histoire de Pierrot Lou[illegible], dit Pierrot le Fou, qui fut tour à tour allié de la G[illegible]po et résistant...

23 h 25 Journal.

23 h 50 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Variétés : Drôles de stars.
Emission en deux parties de C. Fléouter, Ph. Kotlarski.
N° 1 : sketches, chansons et éclats de rire des plus grands comiques de ces vingt-cinq dernières années. Fernand Raynaud, Michel Leeb, Raymond Devos, Pierre Dac et Francis Blanche, Pierre Desproges... Une mise en images rythmée, des scènes à mourir de rire.

21 h 35 Journal.

21 h 55 L'encyclopédie vivante : Buffon naturaliste.
Série de J. Hiver et R. Deschamps.
Avec Jean Barney, Jacques Dacqmine et la participation de Jacques Roger, professeur d'histoire des sciences, Yves Loissus, conservateur en chef de la bibliothèque du Muséum d'histoire naturelle, Gérald Antoine, ex-rédacteur de l'Académie, et Bernard Regnault, de l'Association pour la sauvegarde des forges de Buffon.

22 h 50 Série : Animaux.
Les monstres de Patagonie, de Frédéric Rossif.

22 h 55 Prélude à la nuit.
Concerto pour clavier et orchestre à cordes en ré mineur, *de J.-S. Bach, interprété par M. Galling, clavecin, et l'Orchestre de chambre de Stuttgart, dir. K. Munchinger.*

FR 3-PARIS - ILE-DE-FRANCE

17 h, Feuilleton : La révolte des Haïdouks ; **17 h 15**, Et si... ; **17 h 25**, La cuisine des juniors ; **17 h 30**, Fraggle rock ; **18 h**, A deux sur la trois (Vous avez dit bizarre ; intrigues et pizzas à Haïti) ; **18 h 30**, Il faut le faire ; **18 h 55**, Dessin animé : Hello Moineau ; **19 h 5**, Atout PIC ; **19 h 15**, Informations ; **19 h 40**, Feuilleton : Un journaliste un peu trop voyant.

CANAL PLUS

21 h, **Meurtres sous contrôle**, film de L. Cohen ; **22 h 35**, **Le facteur sonne toujours deux fois**, film de B. Rafelson ; **0 h 38**, **Calmos**, film de B. Blier ; **2 h 10**, C'est encore loin, Naples ?

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Pour ainsi dire.

21 h 30 Pulsations : musiques d'en France, musiques d'ailleurs : Bretagne - Amérique latine.

22 h 30 Nuits magnétiques : la nuit et le moment ; à 0 h : Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Récital d'orgue (donné le 12 juillet à la cathédrale de Saintes dans le cadre du festival) : *Toccata prima*, de Muffat ; *Pange Lingua* et *Point d'orgue*, de Grigny ; quatre chorals extraits de la *Klavierübung* (3e partie), de J.-S. Bach, extraits du *Premier Livre d'orgue*, de L. Marchand et *Passacaille avec thème fugué*, de J.-S. Bach, par Bernard Foccroulle.

22 h 30 Les soirées de France-Musique : feuilleton « Brasil 85 », à 23 h 5 jazz-club.

Jeudi 19 septembre

PREMIÈRE CHAINE : T[illegible]

7 h 30 Sicob matin.
(RFE) les ordinateurs un[illegible]els.

10 h 45 ANTIOPE 1.

11 h 15 La une chez vo[illegible]

11 h 30 Les jours heur[illegible]

12 h 2 Tournez... ma[illegible]e.

13 h Journal.

13 h 50 Série : La lu[illegible]e des Justes.

14 h 45 Documenta[illegible] Les animaux du monde.
Il était une fois... les [illegible]llons.

15 h 10 Quarté en [illegible]ct de Maisons-Laffitte.

15 h 30 A cœur o[illegible]aison : l'âme des poètes.
Carole Varenne [illegible]ui quelques amis de Georges Brassens.

17 h 15 La mai[illegible] d TF 1.

17 h 35 La ch[illegible] aux chansons.

18 h Salu[illegible] p'tits loups.

18 h 30 Mini[illegible]rnal pour les jeunes.

18 h 45 Sér[illegible] Huit, ça suffit.

19 h 15 Je[illegible]nugram.

19 h 40 C[illegible]cocoboy.

20 h [illegible]al.

20 h 35 [illegible] : Les oiseaux se cachent pour mouri[illegible]
Feuill[illegible]méricain de D. Duke, d'après le roman de C. M[illegible]llough, avec R. Chamberlain, R. Ward, J. Si[illegible] (2e épisode).
Les [illegible]s ont passé. Meggie commence à penser amoureu[illegible]t à Ralph, rêvant qu'il pourrait un jour laisser la [illegible]e pour l'épouser...

22 h [illegible] Les jeudis de l'information, Infovision.
[illegible]ne d'A. Denvers, R. Pic, M. Albert, J. Decornoy, [illegible]aine.
[illegible]agne électorale en Nouvelle-Calédonie (un reportage d'Arlette Chabot et Gérard Bernard) ; le Cam[illegible]e vu de Phnom-Penh (reportage de Cyril Sauve[illegible]e et Philippe Decaux) ; l'Afrique du Sud : la [illegible]gédie quotidienne.

[illegible]25 Journal.

[illegible]40 C'est à lire.

[illegible]UXIÈME CHAINE : A 2

[illegible] h 45 Télématin.

[illegible] h 30 ANTIOPE.

[illegible] h 30 Les rendez-vous d'Antenne 2.

[illegible]1 h 35 La télévision des téléspectateurs.

[illegible]2 h Journal et météo.

12 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.

12 h 45 Journal.

13 h 35 Feuilleton : Histoires à suivre.

14 h Aujourd'hui la vie.
Chicane et zizanie.

15 h Série : La reine des diamants.

16 h C'est encore mieux l'après-midi.

17 h 30 Récré A 2.
Poochie ; Légendes de Grimm ; Ploom ; Mes mains ont la parole ; Ton pays, c'est quoi ? Lazulu ; Garfield ; Qu'est-ce, qu'est-ce ?

18 h 30 C'est la vie.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 10 D'accord, pas d'accord (INC).

19 h 35 Expression directe.
Force ouvrière : Groupe RPR de l'Assemblée nationale.

20 h Journal.

20 h 35 Cinéma : Sarah.
Film français de M. Dugowson (1982), avec J. Dutronc, G. Lazure, H. Bennent, L. Massari, J.-C. Brialy, G. Yared, J.-C. Dauphin.
Un inspecteur d'assurances, venu enquêter au sujet d'un incendie, sur le tournage d'un film en Espagne, s'éprend d'une femme mystérieuse, comédienne se confondant avec son personnage. Fascination d'un portrait-puzzle et des mythes qu'engendre le cinéma. Gabrielle Lazure superbement dirigée.

22 h 20 Magazine du football : Une, deux.
Les coupes européennes ; Avant le Mundial : L'histoire du jeu, le nouveau magazine de sport d'Antenne 2.

23 h 20 Journal.

23 h 45 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17 heures, où l'on verra sur tout le réseau « la Révolte des Haïdouks » ; à 17 h 30 « Edgar, le détective cambrioleur » ; à 18 h 55 « Hello, moineau ! »

19 h 55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.

20 h 5 Les jeux.

20 h 35 Histoire d'un jour : 3 décembre 1947, les communistes condamnés à l'opposition ?
Série de Ph. Alfonsi et M. Dugowson.
En 1947, la vie est neuf fois plus chère qu'en 1939. Les communistes ne sont plus au gouvernement depuis mai, ils réclament la tête du président du conseil, Paul Ramadier, qu'ils ont surnommé « Ramadier la famine ». Documents d'archives et débat avec Roger Colombani qui parle des grèves de Marseille et Jean Meunier de la séance houleuse dans l'hémicycle du 7 décembre 1947. Avec aussi Mme Françoise Giroud.

22 h 5 Journal.

22 h 30 Documentaire : Tibet-sur-Arroux.
De P. Bouhin.
Près de Toulon-sur-Arroux s'élève un monastère tibétain. C'es le premier temple bouddhiste implanté en Occident.

23 h Série : Animaux.

23 h 5 Prélude à la nuit.
Quatuor en fa majeur pour hautbois K 370, *de Mozart, par le Secolo Barocco.*

FRANCE-CULTURE

1 h, Les nuits de France-Culture ; **7 h**, Culture matin ; **8 h 15**, Les enjeux internationaux ; **8 h 30**, Les chemins de la connaissance : du surréalisme et du plaisir ; (et à 10.30 : le costume en cinq pièces) ; **9 h 5**, Matinée, une vie une œuvre : Thomas Hobbes ; **10 h 30**, Musique : miroirs ; **11 h 10**, Répétez, dit le maître ; **11 h 30**, Feuilleton : le Hussard sur le toit ; **12 h**, Panorama : Machiavel et l'Italie ; **13 h 40**, Peintres et ateliers ; **14 h**, Un livre, des voix : « Mon lieutenant », de Jean Cau ; **14 h 30**, Radio-Canada présente : « Suivez le castor » ; **15 h**, L'univers de Paul Grimault ; **15 h 30**, Musicomania : en direct, Oum Kalsoum (portrait d'une étoile) ; **17 h**, Le pays d'ici : à Avesnes ; **18 h**, Subjectif : Agora ; **19 h 30**, Les progrès de la biologie et de la médecine : la transplantation hépatique ; **20 h**, Musique, mode d'emploi : Igor Stravinski, souvenirs de Manuel Rosenthal.

20 h 30 « Tac », le luthier de Crémone.

21 h 30 Vocalyse : libre parcours voix.

22 h 30 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

2 h, Les nuits de France-Musique ; **7 h 10**, L'imprévu, magazine d'actualité musicale ; **9 h 5**, Le matin des musiciens : Stravinski contre Schoenberg, œuvres de Porter, Stravinski, Schoenberg, Webern, J.-S. Bach, Busoni ; **12 h 10**, Le temps du jazz : les ellingtoniens buissonniers, Johnny Hodges ; **12 h 30**, Les provinciales : Radio-France Lyon, œuvres de Mozart ; **13 h 40**, Sonates de Scarlatti par Scott Ross ; **14 h 2**, Repères contemporains : les jeunes compositeurs du Conservatoire ; **15 h**, Après-midi de France-Musique : Eusebius et Florestan ; à 16 h 30 les airs de concert de Mozart ; **18 h 2**, Côté jardin : magazine de l'opérette ; **18 h 30**, Jazz d'aujourd'hui : le bloc-notes ; **19 h 10**, Rosace, magazine de la guitare, œuvres de Mudarra, Valderrabano, Albeniz, Scarlatti ; **20 h 4**, Avant-concert.

21 h Les Provinciales (en direct de l'auditorium de Nantes) : *le Corsaire*, ouverture, de Berlioz ; *Concerto pour la main gauche* et *Concerto en sol pour piano et orchestre*, de Ravel ; *l'Apprenti sorcier*, de P. Dukas ; Interludes symphoniques de *la Magicienne de la mer*, de P. Le Flem, par l'Orchestre philharmonique des Pays de Loire, dir. M. Soustrot, sol. A.R. El Bacha, piano.

23 h Les soirées de France-Musique : Autour d'un concerto de Mozart ; à 0 h Allemagne années 80.

● RECTIFICATIF. – Une erreur de composition a altéré une phrase de notre article sur le succès de Canal Plus (*le Monde* du 18 septembre). Parmi les raisons de ce succès, le PDG de la chaîne soulignait la valeur du réseau commercial, *les quatre mille revendeurs* (et non « redevances ») de postes de télévision. D'autre part, la quatrième chaîne avait atteint 482 344 abonnés le 14 septembre.

SICOB 85

L'Europe peut gagner la bataille des communications

La vaste entreprise de déréglementation lancée par le président Reagan a obligé les géants de l'industrie électronique américaine à disperser leurs efforts. Il y a là une chance pour l'Europe. A condition qu'elle le veuille et qu'elle s'unisse.

Par Abel FARNOUX *

LA France a été le premier pays européen à mettre l'accent sur l'importance qu'a prise l'électronique dans la destinée des nations modernes. La mission sur la filière électronique, qui a déposé ses conclusions en 1982, démontrait comment l'emploi, la productivité, la souveraineté nationale dépendaient directement de notre capacité à maîtriser ce secteur.

Mais la mission expliquait déjà pourquoi la « dimension européenne » était indispensable pour réussir la percée sur l'électronique. Les 5 % du marché mondial que représente, isolé, le marché français (comme d'ailleurs les marchés allemand, anglais ou italien) étaient trop étroits pour asseoir les frais de recherche et le développement d'entreprises compétitives. C'était l'évidence. A l'époque, elle ne fut pas perçue. La prise de conscience a lieu aujourd'hui, due à l'initiative de défense stratégique (IDS) du président Reagan. Initiative qui révèle combien la liberté des nations dépend de leur faculté à maîtriser l'électronique et les techniques nouvelles de communications pour maîtriser les armes spatiales de demain.

On assiste en Europe à une véritable « renaissance technologique », alors que les industries de communications *s'apprêtent à représenter* un marché de près de 1 000 milliards de dollars et 90 % du marché de l'électronique dans les années *90*.

En outre, les stratégies et les structures des compagnies industrielles, celles des exploitants, les réseaux et produits, tels quels, *deviennent obsolètes partout dans* le monde au même moment. Ces obsolescences et leur simultanéité dans le temps et l'espace sont une chance à saisir pour concentrer toutes les ressources électroniques de l'Europe sur une seule bataille : celle des communications.

Dans le monde des communications, les Américains, IBM et ATT, les Japonais, NEC, Fujitsu et Hitachi accélèrent leur mutation. Aux Etats-Unis, l'importance et la rapidité de cette mutation sont à la dimension du démantèlement du monopole du téléphone résidentiel *de ATT en sept compagnies* indépendantes, les Regional Bell Operating Companies (RBOCs). Décidée par le gouvernement américain, cette « dérégulation » a créé, le 1er janvier 1984, une situation totalement nouvelle par rapport à l'ordre établi depuis 1920.

La stratégie des géants

Bien gérées, s'enrichissant chacune sur leur monopole régional équivalant en téléphone à celui de nos PTT — les augmentations de tarif aidant, — les *sept sociétés* indépendantes RBOCs développent leur identité sous leur nom propre : Ameritech, Nynex, US West, Pacific Telesis, Bell South, Bell Atlantic, Southwestern Bell, et ont tendance à rejeter leur ancienne maison mère et ancien fournisseur obligé, ATT. N'ayant pas le droit de produire, elles recherchent des fournisseurs et des alliés compétitifs et installés aux *Etats-Unis*, et entretiennent *un* laboratoire commun, Bellcore, dont le succès, encore à démontrer, devrait être le garant de l'indépendance technologique de ces sept RBOCs.

Saisissant l'occasion offerte par la dérégulation, IBM, très largement multinationale, solidement implantée en Europe, élargit ses compétences techniques vers le téléphone et le trafic, d'abord à partir de ses bases de décision américaines, avec l'acquisition de Rolm et MCI-SBS.

De son côté, ATT, jusqu'ici limitée aux Etats-Unis et au *téléphone*, après ses accords internationaux avec Philips et Olivetti, recherche maintenant des alliances complémentaires pour obtenir et s'assurer en télécommunications des parts de marché de produits et, si possible, de trafic, *sur le plus important marché* solvable du monde après celui des Etats-Unis : l'Europe.

On voit l'importance du déséquilibre des forces et des motivations entre chacun de ces géants ATT et IBM et les constructeurs européens qu'ils approchent. C'est dire à quel point un accord équilibré entre quelque Européen que ce soit et IBM ou ATT est illusoire dans l'état actuel.

En dehors de ces sept riches RBOCs et ces deux géants mondiaux IBM et ATT, mille quatre cents sociétés de téléphone « indépendantes » se partagent un peu plus de 10 % du trafic résidentiel. Une autre entreprise, GTE, elle aussi « indépendante », exploite sur ses propres zones de monopole un peu moins de 10 % du trafic résidentiel et concurrence en trafic longue distance la grande ATT et MCI-SBS, maintenant dans l'orbite d'IBM.

Seule compagnie qui dispose aux Etats-Unis dans ses activités communications *à la fois d'une industrie* de téléphone et de son propre marché de trafic équivalant et similaire à celui de nos PTT, présente en Belgique et en Italie, partenaire en communications militaires aux Etats-Unis de Thomson dans RITA, GTE recherche ouvertement, en communications civiles, depuis deux ans, une association de son industrie avec un constructeur européen des télécommunications.

Compte tenu de cette situation nouvelle des communications aux Etats-Unis, prévisible depuis trois ans, l'Europe, si elle unifiait son trafic et ses normes, pourrait représenter le plus grand marché de communications unifié du monde, face à des Japonais obligés de se restreindre et à des Américains maintenant balkanisés.

Rien n'est joué, et il faut bien voir que les Européens ne sont pas à l'heure actuelle en position de force face à *IBM*, à *ATT ou aux Japonais* NEC, Fujitsu ou Hitachi. Mais si l'Europe a une seule chance de rattraper son retard et maintenir certaines avances, c'est dans le domaine des communications. Aucun autre « axe d'attaque » n'est possible tandis que celui-ci favorise l'émergence d'un *« véritable pôle technologique européen »*.

Les communications de demain conduisent à des normes nouvelles mondiales. Si l'Europe établissait et utilisait des normes réellement uniques et s'en faisait le promoteur mondial, elle trouverait pour alliés de nombreux industriels et exploitants américains. La mise au point de normes européennes est indissociable d'une action commune en faveur de la recherche et du développement. Dans ce secteur des communications, les dépenses de recherche et de développement *dégagées par l'Europe représentent* la moitié de celles qui sont engagées aux Etats-Unis et près du double de celles qui sont engagées au Japon, mais, ici encore, les Européens se débattent dans un monde de divisions et de confusions.

Comment réagir face à cette situation ?

Il faut d'abord convaincre nos stratèges industriels de raisonner sur des schémas tenant compte de l'espace européen, faute de quoi *l'unification du marché européen* des communications se fera par des intervenants extra-européens. Nos industries deviendraient alors progressivement des suiveurs, puis des sous-traitants, avant de disparaître.

Il faut ensuite convaincre les Etats et leurs administrations d'affecter à des projets européens de base débouchant sur des produits concurrentiels une partie substantielle des financements actuellement régalés à leurs industriels nationaux ; que ces industriels nationaux participent à la réalisation de ces projets européens ; que progressivement les compagnies européennes ne reçoivent de leurs administrations, directement, qu'une part infime des financements, le principal leur étant attribué à travers les projets européens dans la mesure où elles y participeraient.

L'exemple d'Ariane et d'Airbus

Telle est la voie de la sagesse pour rentabiliser chaque ECU investi, pour unifier les normes et les marchés européens, pour rendre nos industries concurrentielles et compétitives et pour créer des emplois. Combien d'avions civils européens voleraient sans l'entité Airbus ? *Combien y aurait-il de lancements* d'Ariane sans l'Agence spatiale européenne et la décision de Michel Debré de soutenir Ariane bien au-delà de ce qui était prévu ? Il faut créer une entité vivante, l'opposé d'un *« machin européen de l'électronique »*, consacrant son activité *intra muros* aux tâches communes à l'intérêt des industriels et des exploitants : analyse permanente de la situation mondiale, prospective des marchés européens et extra-européens, étude des stratégies à *l'intérieur et à l'extérieur de* l'Europe face à la dérégulation, marketing des normes et des projets, lobbyisme.

Le processus n'est-il pas déjà amorcé à Bruxelles et soutenu par le succès en Europe et hors d'Europe d'Eurêka ? Laissant à Eurêka sa mission originelle et son champ plus large, il faudrait créer une division Eurekom d'Eurêka, qui serait l'outil commun des divers PTT et industriels de la Communauté. Cette Eurekom traiterait des problèmes *intra muros* avec le dynamisme d'entreprise qu'exigent l'urgence et l'ampleur du combat à mener et laisserait aux industriels leur rôle et leur liberté.

Une Europe technologiquement forte est un élément irremplaçable de l'équilibre et donc de l'ordre du monde.

(*) Industriel, fondateur de Vidéocor, M. Abel Farnoux a présidé la mission filière électronique créée par le gouvernement en 1981-1982. Il est depuis, aux Etats-Unis, président de Electronic International Corporation, société qui représente outre-Atlantique la Fédération des industries électriques et électroniques (FIEE).

Virage chez Apple

Pas de pitié pour les fondateurs

Les jeunes patrons de la société californienne qui a inventé et lancé la micro-informatique sont obligés, bien malgré eux, de passer la main. Géniaux, trop géniaux, pas assez gestionnaires

ÉMOI chez Apple : Steve Jobs, cofondateur et président, s'apprêterait à quitter la société pour créer une nouvelle entreprise. Le jeune (trente ans) et bouillant Californien avait été déchargé, en juin dernier, de toute responsabilité opérationnelle pour se consacrer à *« un rôle plus général »*. John Sculley, le directeur général (quarante-cinq ans), commentait : *« Steve est un visionnaire. Il continuera à initier des idées brillantes et à être le champion de l'esprit Apple. »* Brillant, trop brillant. Sur la touche. L'an passé, Steve Wozniak, l'autre fondateur de l'entreprise, avait démissionné. Ingénieur « génial », Steve Wozniak avait inventé l'Apple II, le micro-ordinateur qui a fait le succès de l'entreprise et lui a donné une popularité mondiale. Génial. Trop génial.

Chez Apple, les « kids » – les gamins – ont perdu le pouvoir. A l'exemple des deux fondateurs, de très nombreux techniciens et ingénieurs ont quitté une maison qui leur ressemble de moins en moins. Apple, la jeunesse un peu frondeuse – entendez face à l'allure compassée et conservatrice d'IBM, – Apple, la provocation technique et commerciale, n'est plus. Désormais, le sérieux prime.

John Sculley, un Américain de la côte est, ancien patron de Pepsi-Cola, a maintenant toutes les rênes en main. Il lui faudra corriger les erreurs commises par les « kids », mais toutefois sans trop vite se démarquer de l'« image » d'Apple, sans trop brutaliser la « culture » interne de la maison qui ont fait son succès. Pas facile.

Car si les erreurs ont été nombreuses, elles étaient logiques. Apple, en effet, est née à la fin des années 70 « contre » IBM. Le micro-ordinateur relève de l'« autonomie » informatique qui donne à chacun, sur son bureau, un outil personnel, alors qu'IBM a construit sa fortune grâce aux grosses machines et aux services informatiques centralisés. A peine sortis de fac, les deux Steve, Jobs et Wozniak, visent naturellement le marché des étudiants, encore peu informatisés, seuls capables d'innover et d'envoyer valser les dogmes informatiques traditionnels. Ainsi est né l'Apple II, dont le succès sera foudroyant, soutenu par l'idée d'une « révolution » micro-informatique.

La difficulté était de décliner à partir de l'Apple II toute une gamme d'ordinateurs. Les fondateurs créent Apple III : échec. Puis Lisa : échec. Les matériels ont en outre le défaut de n'être pas compatibles avec le premier de la gamme, ce qui force à réécrire de nouveaux programmes. Entre-temps, IBM a su habilement prendre le train en marche et conquérir un tiers du marché créé par Apple. En janvier 1984 la contre-offensive prend le nom de Macintosh : *« nouvelle révolution »*, selon Apple. Ordinateur compact, facile à utiliser, le Macintosh doit permettre de déborder du marché de départ des universités et des fanatiques de la micro vers les cadres et les grandes entreprises. Las, les logiciels n'ont pas été écrits à temps.

Les méfaits de Big Brother

Et surtout la gigantesque campagne de publicité, qui heurte de front IBM, associé au Big Brother *1984* d'Orwell, colle mal au sérieux de la clientèle visée. Pour introduire ses machines dans les entreprises déjà équipées par IBM (60 % à 80 % d'entre elles), Apple devait composer avec le géant, non l'attaquer. Le Macintosh, en particulier, n'avait aucune faculté de communication avec le « monde IBM ».

John Sculley arrive en 1983 pour mettre un peu d'ordre chez les génies. Mais il ignore tout des ordinateurs, et son apprentissage prendra du temps. La chute des ventes de micro-ordinateurs aux Etats-Unis va alors toucher la société californienne. Apple subit des pertes au début 1985. Plus de 1 200 emplois sont supprimés. L'action en Bourse s'effondre. Des rumeurs de prise de contrôle par ATT, par General Electric, par Wang, par Xerox, se font persistantes et inquiètent les clients.

Incapables de conduire une firme qui atteint une taille mondiale (1,9 milliard de dollars de chiffre d'affaires attendus pour cette année), les « kids » ont été écartés. Symbole de la créative Silicon Valley, Apple doit rentrer dans le rang. La société dispose encore d'atouts considérables. Mais affronter IBM n'autorise, décidément, aucune erreur.

ERIC LE BOUCHER.

	La ligne*	La Ligne TTC
OFFRES D'EMPLOIS	114,00	135,20
DEMANDES D'EMPLOI	34,00	40,32
IMMOBILIER	76,00	90,13
AUTOMOBILES	76,00	90,13
AGENDA	76,00	90,13
PROP. COMM. CAPITAUX	224,00	265,66

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/TC
OFFRES D'EMPLOIS	65,00	77,09
DEMANDES D'EMPLOI	19,00	22,53
IMMOBILIER	50,00	59,30
AUTOMOBILES	50,00	59,30
AGENDA	50,00	59,30

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

SIEMENS

Notre position de leader européen de l'informatique nous conduit tout naturellement à recruter pour notre **Département Informatique** des :

Informaticiens expérimentés

Jeunes Ingénieurs en informatique et électronique

attirés par une expérience internationale.

Vous maîtrisez l'anglais et souhaitez vous familiariser avec la *langue allemande*, **SIEMENS** vous donne trois bonnes raisons de vous installer à Munich.

Le profil de notre entreprise : Nous sommes le premier *constructeur européen en informatique, bureautique et* communication (classement Datamation août 1985). Au cours du dernier exercice, le chiffre d'affaires de notre division **Communication et Informatique** a atteint 23 milliards de FF (pour un total SIEMENS AG de 142 milliards de FF). Depuis le *début de l'exercice, le chiffre d'affaires de SIEMENS a encore* progressé de 38 % et les bénéfices augmentent de 63 % par rapport à 1984. Les investissements annuels consacrés à la **recherche** et au **développement** s'élèvent à plus de 14 milliards de francs pour l'ensemble de la société.

Le domaine d'activités : Au sein de notre division **« Communication et Informatique »**, notre département Informatique s'occupe de la planification, du développement et *de la mise au point de matériels, logiciels et progiciels pour nos* systèmes informatiques. Il est également responsable du développement des méthodes et des outils correspondants. Le *développement des logiciels système compte parmi les tâches* de très haut niveau de l'informatique. C'est une filière *prometteuse pour votre avenir professionnel, en particulier chez* SIEMENS, depuis que nous avons fusionné nos activités Informatique et Communication.

Le site : Munich compte parmi les métropoles les plus agréables et les plus vivantes d'Europe au pied des Alpes et au cœur de la *plus belle région de l'Allemagne du Sud. De plus,* la capitale de la Bavière est souvent comparée à la Silicon Valley. Dans le secteur de la construction électrique et électronique allemande, 1 emploi sur 4 est situé en Bavière. Sur les 600 producteurs de logiciels de la R.F.A., 40 % sont établis dans la *région de Munich.*

Nous attendons de nos **futurs ingénieurs** une solide formation, mais aussi la volonté constante d'élargir leurs connaissances. *Créativité et esprit d'équipe sont également indispensables, non* seulement pour maîtriser la complexité des problèmes mais encore pour votre carrière.

Principales activités des postes à pourvoir :

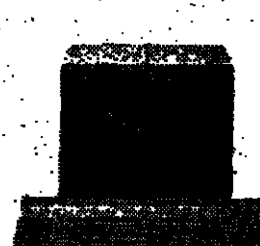
- Référence M/1 : développement de **systèmes d'exploitation** pour ordinateurs de toutes capacités, du micro-ordinateur aux grands systèmes,
- Référence M/2 : développement de **logiciels système**, notamment pour les banques de données et les *réseaux d'ordinateurs,*
- Référence M/3 : développement et mise en application de **procédés et d'outils** pour la conception et la mise en œuvre des produits (matériels et logiciels),
- Référence M/4 : développement de **systèmes d'essais et de mesure** pour le contrôle qualité,
- Référence M/5 : développement de **progiciels**, *notamment pour* l'industrie et le commerce, l'industrie graphique, les organismes de crédit et les banques, la CAO/CFAO.

En rejoignant nos équipes, vous bénéficierez, entre autres, des avantages suivants : • rémunérations en rapport avec les exigences de l'employeur • promotion rapide à des postes de responsabilité • initiative individuelle • formation continue • dispositif exemplaire de prestations sociales.

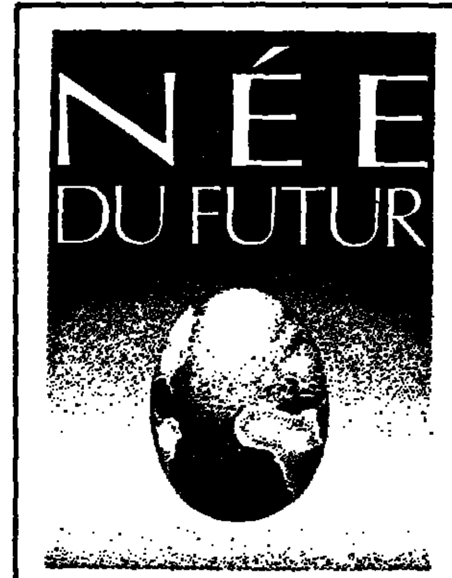
De plus, pour faciliter votre installation à Munich, nous avons prévu pour vous : • une aide pour la recherche d'un logement • des stages de langue allemande.

Pour un premier contact, nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature, en précisant la référence du poste, à *l'adresse suivante :*
SIEMENS S.A. Département du Personnel
A l'attention de M. DUCOUDERCQ
B.P. 122 - 93204 Saint-Denis Cedex 01.

Vous pouvez également nous remettre votre dossier et obtenir *des renseignements complémentaires* en nous rendant visite sur notre stand du **SICOB (3 AF 3178)**.



Siemens Data : l'avenir informatique est aussi européen.



INGÉNIEURS D'ESSAIS ET DE DÉMARRAGE DES INSTALLATIONS SUR CHANTIERS FRANCE

Débutant ou 1re expérience.

Après une formation intensive de plusieurs semaines à la connaissance du process et un training sur simulateur, vous serez intégré au sein d'équipes pluridisciplinaires, comme GÉNÉRALISTE responsable de programmes d'essais et de démarrages de nos centrales.

Cette expérience acquise sur le terrain, ouvre des perspectives d'évolution variées au sein de la Société.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo) sous réf. 81649 LM à FRAMATOME Département gestion prévisionnelle et recrutement - Tour FIAT - cedex 16 - 92084 PARIS-LA DÉFENSE.

FRAMATOME
INVENTER ET GÉRER L'ÉNERGIE

HAVAS CONTACT

IMPORTANT SERVICE INFORMATIQUE

recherche

INGÉNIEUR INFORMATICIEN CHEF DE PROJET
280.000 F/AN

dans le cadre du développement des applications de gestion *sur DPS 7 (GCOS 7, IDS, TDS) et/ou MINI-6* (Mod. 400, TOTAL, DFT).

- *Diplômé de l'Université ou Ecole d'Ingénieurs.*
- Expérience confirmée sur systèmes précités.
- Contrat de 3 ans renouvelable.

Adresser C.V. s/réf. 4676 à Pierre LICHAU S.A. 10, rue de Louvois, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

emplois régionaux

Entreprise de travaux publics à vocation internationale, située dans le SUD-OUEST DE LA FRANCE recherche pour son siège

JURISTE D'ENTREPRISE

Expérience nécessaire. Envoyer C.V., photo, prétent., nº 80.744, PUBLICITÉ ROGER BLEY, 101, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

LA VILLE DE SAINT-EGRÈVE (Isère) 15.000 hab., proche de Grenoble recherche

UN RESPONSABLE ADMINISTRATIF

pour son Service Culturel. Les candidats doivent être *IMPÉRATIVEMENT* titulaires du concours d'attaché d'administration communale. Candidature à adresser à la Mairie au plus tard le 24 septembre, 38120 SAINT-EGRÈVE.

RECHERCHONS

SPÉCIALISTE TURBINE GAZ

General Electric Frame 5. Pour déplacements France + étranger.

Contacter Gemco International. Tél. : (59) 32-38-55.

SINGAPORE AIRLINES

recherche

CARGO MANAGER

Responsable commercial et administ. du département fret. Justifiant de quelques années d'expérience dans un domaine similaire.
Anglais courant obligatoire.
En liaison avec la direction générale.
Il devra déterminer la politique à long terme du *département et veiller à son application.*

Envoyer C.V., lettre manuscrite en anglais et en français, *photo et prétentions* au 35, av. de l'Opéra, Paris-2e.

DIÈSE

Agence de communication globale secteurs divers - haute exigence

recherche :

Jeune diplômé école supérieure COMMERCE ou MARKETING esprit large sensible aux notions d'identité et culture.

Profil du poste :

participation active aux dossiers conseils.

Contacter *PHILIPPE DENOUN*
Dièse, 9, rue Boissy-d'Anglas, 75008 PARIS.
Tél. : 742-40-23.

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS
recherche pour sa Direction Financière

• UN DIPLÔMÉ
Grande école de gestion + DECS

Intéressé par les questions comptables et le contrôle de gestion.

Expérience professionnelle similaire 2 ou 3 ans.

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et *prétentions* - **C.C.I.P.**
Direction du Personnel et des Relations Sociales
8, rue Chateaubriand 75008 PARIS

cours et leçons

Cours particuliers
Jeunes prof. donnent cours particuliers, toutes classes, tous niveaux.

- Méthode de travail
- Rattrapage efficace
- Préparation examen.

T. 249-86-10, 249-03-58.

Jeune Femme, 1er prix Conservatoire, donne à domicile leçons piano et de rythmes. Tél : 236-02-79 ap. 20 heures.

PIERRE LANIAU
Concertiste EMI, récitals 25 pays, leçons privées guitare classique. Tél. : 541-40-07.

propositions diverses

Pour connaître les emplois offerts à l'étranger *demandez une documentation* (gratuite) sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 402 — 09 PARIS.

CAISSE DE RETRAITE PARIS

recherche

JEUNE ACTUAIRE

ayant bonnes connaissances et expérience en informatique pour poste de CHARGÉ DE MISSION auprès du Directeur Général.

Situation évolutive. Rémunération motivante.

Envoyer c.v. et photo sous nº 918 à R.B. CARRIÈRES, 18, rue Fourcroy, 75017 PARIS, qui transmettra.

ÉTABLISSEMENT FINANCIER recherche pour son siège social à Paris-8e

JEUNE COLLABORATRICE

Titulaire du Bac G1 pour études de dossiers de demandes de prêts.
Disponible rapidement.

Ecr. avec C.V. + photo à RÉGIE-PRESSE, nº 312.305 M, *7, rue de Monttessuy,* 75332 Paris Cedex 07, qui tr.

Ecole Musique recrute PROFS tous INSTRUMENTS. Tél. : 387-84-40.

DEMANDES D'EMPLOIS

PUBLICITÉ PRESSE ÉDITION F. Large exp. : planning, tab. Relations avec annonceurs, fab., photograv., imprimeurs. Gestion dossiers. Etudierait toutes propositions : services publicité, exécution publicité presse, fabrication, production, etc. Ecr. s/nº 6 792 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Jne F. 20 ans CAP + BAC comptabilité (notions informatique + stage en entreprise). Rech. emploi comptabilité. Tél. : 942-76-21.

H. 37 ans, *diplôme assistant-bibliothécaire documentaliste* (Institut catholique de Paris, formation programmeur, stage à la doc. écon. du « Monde » recherche poste correspondant Paris ou région parisienne. Ecr. s/nº 6 789 *le Monde* Pub., service *ANNONCES CLASSÉES,* 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. 38 ans, Sucy-en-Brie, cherche emploi SECRÉTARIAT *mi-temps, région* 94, intérim s'abstenir. Tél. : 590-59-13.

DIRECTEUR DU PERSONNEL rech. contrat D.P. ou temps partiel. Tél. : 790-02-08.

J.F., 25 ans, *formation littéraire* (niveau agrég.), expérience professionnelle domaine du livre, efficace, motivée, grande mobilité géographique, cherche emploi lectrice, secrétaire d'édition, rewriter chez éditeur. Ecr. s/nº 6 793 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CADRE ADMINISTRATIF *expérimenté rech. emploi Paris.* pour un an.
Ecrire à Régie Presse sous nº 312.304 M 7, rue de Monttessuy 75332 Paris Cedex 07 q. tr.

Jeune Fille débutante ayant CAP et BEPC ch. emploi BUREAU DACTYLO, avec notions comptabilité. Ecr. s/nº 6 790 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. 37 ans, parfaitement bilingue, anglais, notions hébreu, espagnol, *allemand, maîtrise* DEA sciences humaines. Libre voyager, cherche travail correspondant. Beaulieu 357-98-71.

Secrétaire, *11 ans expérience,* BTS, angl. Traitement texte, cherche poste temps partiel. Tél. : 016-21-34.

هكذا من الأصل

économie

REPÈRES

Dollar : reprise technique : 8,86 F

Après son vif repli du mardi 17 septembre, le dollar s'est raffermi mercredi 18 septembre, remontant au-dessus de 2,90 DM et de 8,85 F. La veille, il avait sensiblement fléchi, revenant de 2,91 DM à 2,87 DM et de 8,88 F à 8,78 F. Ce raffermissement est dû à des raisons techniques, les vendeurs de dollars à découvert se hâtant de les racheter lorsque la baisse a été rapide. En fait, les opérateurs s'interrogent toujours sur la vigueur réelle de la croissance aux Etats-Unis, et se montrent prudents. Tous attendent la publication, vendredi prochain, de l'« estimation avancée » sur la hausse du PNB américain au troisième trimestre de l'année en cours.

Transports : un nouveau directeur général pour la RATP

M. Michel Rousselot, directeur du personnel au ministère de l'urbanisme, du logement et des transports, a été nommé directeur général de la RATP en remplacement de M. Philippe Essig, nouveau président du conseil d'administration de la SNCF. La tâche impartie à ce polytechnicien de cinquante-quatre ans, ingénieur général des ponts et chaussées, différera notablement des fonctions qu'il a assumées antérieurement. Il a occupé des postes dans des services d'études et au Plan avant de devenir le directeur général de l'établissement public de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée, de 1974 à 1981. Homme de conseil, il a fait partie des cabinets ministériels éphémères de MM. Alain Peyrefitte (1974), Jean-Jacques Servan-Schreiber (1974) et Louis Mermaz (1981). Il lui faut aujourd'hui gérer la RATP dans une conjoncture budgétaire difficile qui impose des économies et des gains de productivité. Sa tâche sera compliquée par la présence de M. Claude Quin, président de la RATP, communiste, qui n'entend pas jouer les utilités et veut s'opposer par tous les moyens à ce qu'il appelle une *« spirale du déclin »*.

LE CHOMAGE EN AOUT

Une hausse saisonnière et des signes de dégradation

A la fin du mois d'août, en données corrigées, le chômage avait augmenté de 0,4 % par rapport au mois précédent, et frappait 2 424 900 demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE. En données brutes, on enregistrait une progression de 2,2 % et l'on comptabilisait 2 309 900 chômeurs recensés.

Publiées le mardi 17 septembre par le ministère du travail, les statistiques mensuelles indiquent, comme chaque fois à cette période de l'année, une reprise saisonnière des demandes d'emploi. Mais, avec 10 700 chômeurs de plus en un mois, en données corrigées, et même 50 700 de plus, en données brutes, ces augmentations ne traduisent pas une aggravation réelle de l'état du marché de l'emploi. Observé sur un an, ce mouvement de hausse paraît également d'une ampleur limitée puisque, en comparaison avec les chiffres d'août 1984, on constate une progression annuelle de 3,1 % seulement, tant en données brutes qu'en données corrigées.

D'une année sur l'autre, également, le nombre des nouveaux demandeurs d'emploi qui se sont signalés en cours de mois n'a que peu progressé, passant de 306 000 en août 1984 à 307 100 en août 1985 (– 16,3 % en un mois, + 0,4 % en un an), pour ce qui est des données brutes ; la situation étant à peine plus inquiétante en données corrigées (+ 3,7 % en un mois, + 5,2 % en un an).

Conformes donc à la situation constatée depuis de nombreux mois, et ce pratiquement depuis le début de l'année 1985, ces résultats apparemment satisfaisants contiennent malgré tout quelques éléments préoccupants. Comme si, au-delà de la stabilité encore évidente, s'annonçaient les signes d'une possible dégradation.

Bien qu'il soit encore trop tôt pour verser dans le pessimisme, il convient de remarquer un ralentissement du rythme des sorties du chômage qui pourrait préparer de nouvelles difficultés. 315 357 personnes ont quitté les registres de l'ANPE en août, en données brutes, contre 407 183 au mois de juillet (– 22,6 %) et, il est vrai, 269 019 au mois d'août 1984 (+ 17,2 %). Il n'en reste pas moins que les placements dans un nouvel emploi par l'agence elle-même semblent marquer le pas (- 22,5 % en un mois, + 1,3 % en un an). Même les reprises déclarées d'activité à la suite d'une recherche personnelle semblent faiblir (- 44,8 % en un mois, + 4,4 % en un an), tout comme, dans une moindre mesure, les reclassements dans un emploi compris dans la catégorie, composite, des *« absences au contrôle ou non-réponse à la convocation »* (– 1,4 % en un mois, + 18,1 % en un an).

Jusqu'à présent, le relatif maintien du chômage s'expliquait surtout par un mouvement de retour à l'emploi, indicatif d'un certain frémissement du marché du travail. Qu'adviendrait-il si ce flux venait à se tarir ?

Or, au même moment, l'effet des TUC atteint son niveau le plus élevé, avec 145 914 stagiaires rémunérés, et devrait avoir progressivement moins d'impact, car les premiers jeunes accueillis dans ce dispositif commencent à en sortir. De même, les entrées dans les différents types de stages – seize-dix-huit ans, dix-huit-vingt et un ans, contrat emploi-formation, – toujours très fortes comparées au mois d'août de l'année précédente (+ 279,2 % et + 192,4 %, ont connu une plus faible réussite par rapport au mois de juillet (-25,7 % et -28,6 %).

Craquements

Après le traitement social, qui s'appuyait essentiellement sur les salariés les plus âgés, les mesures en faveur des jeunes pourraient à leur tour perdre de leur efficacité et, par conséquent, ramener le chômage à son évolution naturelle, si ces indices se confirmaient les prochains mois. Dans ce cas, il ne resterait plus qu'à espérer dans le succès de la formation en alternance, âprement défendue depuis l'été par le CNPF (ce dernier vient d'ailleurs de lancer une campagne publicitaire remarquée sur le sujet) pour au mieux contenir les demandes d'emploi à leur niveau actuel.

Ces quelques craquements, déjà apparents dans les statistiques d'août, au demeurant à peu près stables, sont d'autant plus angoissants qu'il s'avère que le marché du travail poursuit sa mutation vers la précarité. Au mois d'août encore, les causes de chômage pour fin de contrat à durée déterminée (+ 3,6 % en un mois, + 9,1 % en un an) et pour fin de mission d'intérim (+ 18,9 % en un mois, + 3,4 % en un an) ont tellement progressé que, en chiffres absolus, elles sont pratiquement quatre fois plus nombreuses que les licenciements pour raison économique.

ALAIN LEBAUBE.

COMMERCE EXTÉRIEUR

Redressement en août

La balance commerciale de la France s'est nettement redressée en août, enregistrant un excédent de 4 millions de francs, en données corrigées des variations saisonnières, après un déficit de 3,84 milliards de francs observé en juillet. Pour les huit premiers mois de l'année, le déficit s'élève, en données corrigées, à 18,2 milliards de francs.

En août, les exportations se montent à 74,919 milliards (56,894 en données brutes) et progressent de 0,8 % par rapport au mois précédent. Les importations s'élèvent à 74,919 milliards (56,894 en données brutes), en diminution de 4,1 % par rapport à juillet. C'est ce recul qui explique principalement l'amélioration de nos échanges extérieurs en août.

On note cependant un net rétablissement de l'excédent agro-alimentaire, qui passe de 1 à 2,3 milliards de francs de juillet à août. De même voit-on se redresser les échanges de produits manufacturés, dont l'excédent passe de 4,1 milliards de francs en juillet à 5,9 milliards en août. Au ministère du commerce extérieur, tout en se félicitant de cette amélioration, on n'en souligne pas moins que l'excédent du mois d'août n'atteint pas la moyenne (7,48 milliards) des sept premiers mois de l'année. Globalement, les échanges industriels, pièce maîtresse de notre équilibre extérieur, ne marquent plus de progrès (*le Monde* du 31 août).

Les ventes d'Airbus, qui avaient joué un rôle important au cours du premier semestre (trente-trois exemplaires vendus), n'ont plus le même effet. Aucun appareil n'a été vendu en août, et, selon certains experts, il n'en resterait qu'une dizaine à peine à livrer d'ici la fin de l'année.

Quant à la facture énergétique, elle s'est légèrement alourdie, passant de 12,2 milliards de francs en juillet à 12,8 milliards en août. Au même mois de 1984, le déficit avait été de 14,19 milliards de francs.

Sur les trois derniers mois (juin, juillet, août), le déficit commercial de la France est ramené à 1,47 milliard de francs, alors qu'il avait été de 3,44 milliards pour les mois d'avril, de mai et juin, et de 10,9 milliards au premier trimestre de 1985. Ces résultats ne doivent cependant pas nous porter à l'optimisme. Les deux seuls mois qui ont été positifs en 1985, c'est-à-dire juin et août, ne l'ont été que grâce à une forte diminution des importations (de l'ordre de 4 % à chaque fois). Les exportations, en revanche, marquent le pas. Elles n'augmenteraient que de 1 % en volume au troisième trimestre, ce qui traduit une faiblesse inquiétante de la demande extérieure.

F. S.

L'AMÉLIORATION DES RÉSULTATS DES ENTREPRISES

Le poids du secteur nationalisé

La situation des entreprises, qui s'était fortement dégradée depuis le premier choc pétrolier de 1973, s'est nettement améliorée depuis 1983. La tendance à la baisse du taux de marge s'est inversée grâce notamment au développement des exportations et au ralentissement des charges salariales.

En rappelant ce qu'on pourrait presque appeler des évidences, M. Michel Devilliers, dans le dernier numéro d'*Economie et Statistiques* (1), apporte cependant d'importantes nuances à cette analyse. Il ressort tout d'abord de son étude que le taux de marge (rapport de l'excédent brut d'exploitation à la valeur ajoutée), qui mesure la richesse d'une entreprise, reste un critère fragile. A tout le moins, son amélioration reste insuffisante compte tenu notamment des frais financiers des sociétés qui, de 1970 à 1984, sont passés de moins de 30 % à plus de 50 % de l'excédent brut d'exploitation.

« Un autre élément, note encore M. Devilliers, *amène à tempérer le jugement sur l'amélioration des comptes des entreprises : la croissance du taux de marge provient pour une grande part de phénomènes spécifiques aux grandes entreprises nationales. »* Leur part dans l'excédent brut d'exploitation des sociétés est passé de 14,9 % en 1981 à 18,4 % en 1984. Les PTT et EDF ont joué un rôle important dans cette progression, les premiers en raison d'une augmentation des tarifs des télécommunications, la seconde grâce à une augmentation de la production.

C'est l'industrie, du fait de la demande extérieure, qui a le mieux tiré partie de la situation. C'est dans ce seul secteur aussi que progresse l'investissement. Globalement, la formation de capital fixe a reculé en 1984 et devrait stagner en 1985. Dans l'industrie, la croissance est de 9 % en volume en 1984 *« mais ce chiffre recouvre une augmentation forte dans les secteurs nationalisés et faible (4 % à 5 %) dans le secteur privé »*. L'hésitation à s'endetter et la médiocrité des perspectives de demande constituent aujourd'hui le frein principal à la progression de l'investissement.

En outre, le maintien d'un taux d'intérêt à long terme élevé (6 % en termes réels actuellement alors qu'il n'était que de l'ordre de 2 % en moyenne au cours des années 60 et 70) *« est défavorable à la décision d'investir à la fois parce qu'il nécessite une rentabilité plus forte des investissements (...) et parce qu'il stimule la substitution des investissements financiers aux investissements physiques »*.

(1) *Economie et Statistiques*, nº 180, septembre 1985.

Alice.

Victor PC 15 performant comme [redacted] PC moins cher qu'[redacted] PC (désolé pour [redacted]...)

Comm
té qui fa
bue du r
informa
Victor, s
saireme
à la con
Concu
tant plus
l'adversa
pas sans
Prenoc
[redacted] Nc
sons vol
et tant p
pas dans
de la p
parler ai
de prod
lent mat
Exce
CHER. T
Remar
garder c
rien de p
N'est-ce
effet, en
missible,
connu da
entier, d
poser se
Encor
nous com
faitemer
démarch
chose qu
cependar
l'on peut
matériel
nant que

Comme toute société qui fabrique et distribue du matériel micro-informatique, nous, Victor, sommes nécessairement confrontés à la concurrence.

Concurrence d'autant plus vive que nos "adversaires" ne sont pas sans qualités.

Prenons par exemple [redacted] Nous reconnaissons volontiers à [redacted] et tant pis si ce n'est pas dans les habitudes de la profession de parler ainsi, le mérite de produire un excellent matériel.

Excellent, mais CHER. Très cher...

Remarquez, à y regarder de plus près, rien de plus logique : N'est-ce pas normal en effet, en tout cas admissible, quand on est connu dans le monde entier, de vouloir imposer ses prix ?

Encore une fois nous comprenons parfaitement une telle démarche. La seule chose que nous disons cependant, c'est que l'on peut fabriquer un matériel aussi performant que celui d'[redacted] et le proposer à un prix beaucoup plus séduisant que celui qu'affiche [redacted].

La preuve ? Le Victor PC 15. Il coûte 24.900 F*, soit plus de 10.000 F de moins que l'[redacted] PC, et ce, alors que les performances sont égales ou supérieures !

Ainsi, le Victor PC 15 propose une capacité de stockage de 15 Mo alors que la plupart des PC n'a qu'une capacité de 10 Mo.

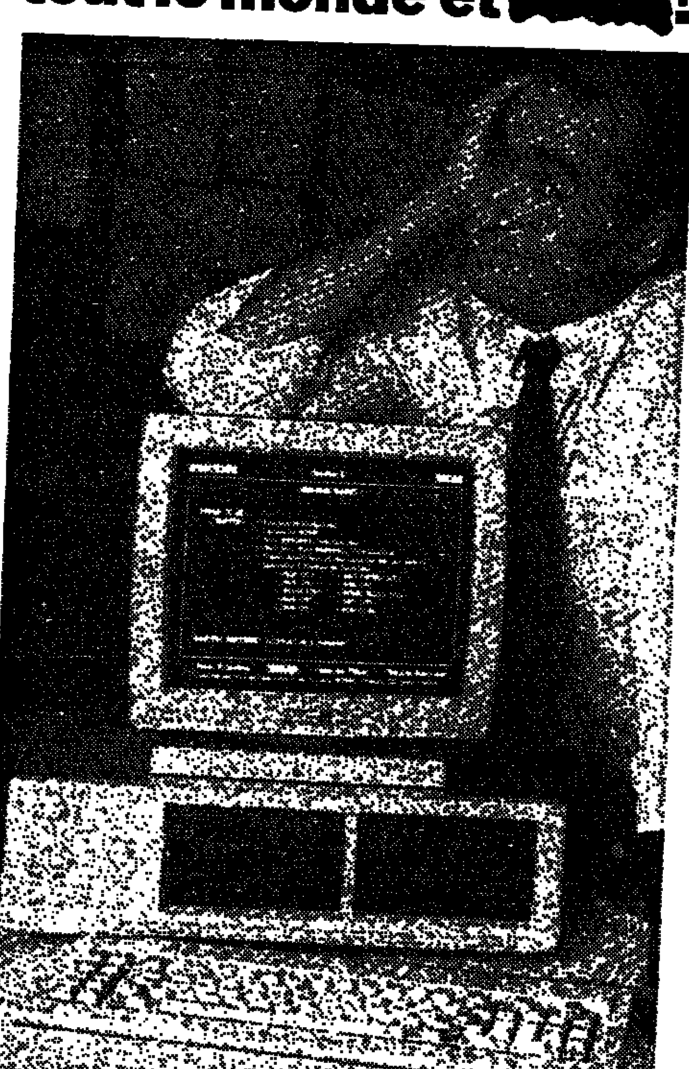
De plus, l'utilisateur du Victor PC 15 bénéficie, grâce à un moniteur de 14 pouces, de 30 % de surface écran supplémentaires.

Et ce n'est pas tout ! Le Victor VU - l'interface utilisateur du Victor PC 15 - fait gagner du temps à l'usager en guidant son travail par de simples messages organisés sous forme de menus. Finie, désormais, la consultation fastidieuse et peu pratique du manuel de système d'exploitation !

Bref, à performances égales ou supérieures le Victor PC 15 est bien moins cher que l'[redacted] PC.

N'en déplaise à [redacted].

Lequel [redacted] ne va sans doute guère apprécier que nous vous donnions nos coordonnées – et que vous puissiez nous contacter à Victor Technologies, Tour Horizon, 52, quai de Dion-Bouton 92800 Puteaux (tél. : 778.14.50) ; ou encore à Lyon : (7) 234.12.45 ; Montpellier : (67) 64.71.72 ; Nantes : (40) 89.24.28. Mais l'on ne peut contenter tout le monde et [redacted] !



** Configuration complète avec clavier et écran monochrome. Prix HT au 1/9/85. (Possibilité de location financière : 700 F par mois sur 48 mois - CEGEDATA).*

VICTOR

Comme [redacted] moins cher qu'[redacted]

TRANSPORTS

Après l'été « noir » aérien

Tous les acccidents d'avion de l'été sont en passe d'être expliqués. Sauf celui du Boeing d'Air India pour lequel aucune hypothèse n'est convaincante

L'association du transport aérien international (IATA), qui rassemble cent quarante compagnies, vient d'exiger une enquête plus approfondie sur la catastrophe qui a fait disparaître, le 23 juin, le Boeing-747 d'Air India au large des côtes de l'Irlande et provoqué la mort de trois cent vingt-neuf personnes.

Le directeur général de l'IATA, M. Gunther Eser, a manifesté l'impatience de ses mandants qui *« tiennent instamment à ce que les autorités chargées de l'enquête ne négligent aucun effort pour déterminer exactement ce qui s'est passé (...). L'incertitude qui règne doit être dissipée dans les plus brefs délais, au besoin en ramenant autant de débris que possible du fond de la mer afin que l'enquête puisse être menée à bien »*.

Constructeurs aéronautiques et compagnies aériennes sont particulièrement attentifs à la série noire de cette année 1985. Toutefois, la disparition du Boeing d'Air India les inquiète plus que les autres catastrophes aériennes. En effet, celles-ci sont en passe d'être expliquées.

● **DALLAS (2 AOUT – 132 MORTS).** – Le Tristar de la compagnie *Delta Airlines qui se posait* sur l'aéroport de la métropole du Texas a été plaqué au sol par une inversion des vents provoquée par un orage extrêmement violent. Une incompréhension entre le pilote et la tour de contrôle serait à l'origine de l'accident. Une querelle est prévisible entre la compagnie aérienne et les *aiguilleurs du ciel*.

● **TOKYO (12 AOUT – 520 MORTS).** – Un Boeing-747 de la compagnie Japan Airlines s'est écrasé après avoir perdu l'usage de ses gouvernes à la suite d'une décompression brutale qui avait emporté une partie de son empennage. La décompression a été provoquée par *la rupture d'une cloison* séparant la cabine pressurisée de la queue qui ne l'est pas. La JAL et la firme Boeing détermineront si cette rupture est due à une mauvaise surveillance ou à une réparation incorrecte de l'avion en 1978.

● **MANCHESTER (22 AOUT – 55 MORTS).** – Un Boeing-737 d'une filiale charter de la compagnie British Airways a dû interrompre son *décollage après qu'un de ses* réacteurs Pratt and Whitney eut explosé, perçant une conduite de carburant et communiquant le feu à la carlingue. Le blocage d'un toboggan de secours et d'une porte a empêché une évacuation suffisamment rapide.

● ***MILWAUKEE (6 SEPTEMBRE - 31 MORTS).*** – Un réacteur Pratt and Whitney d'un DC-9 de la compagnie Midwest qui décollait de l'aéroport de Milwaukee a explosé. L'appareil s'est écrasé après avoir effectué deux tonneaux, l'explosion *du moteur ayant vraisemblablement* endommagé ses gouvernes. Une polémique est possible à ce sujet aux Etats-Unis, les compagnies aériennes nées de la dérégulation, comme Midwest, risquant d'être accusées de brader la sécurité en même temps que leurs prix.

Parades

Les parades à ces accidents ne sont pas moins connues que leurs causes et les professionnels ont commencé à les *mettre en place*. Une inversion des vents peut être compensée par une sophistication accrue de l'électronique contrôlant le pilotage qui remet les gaz avant même que le pilote ait pris conscience du danger. Pour le reste, seules des *vérifications périodiques* et approfondies permettent de trouver, par exemple, les quarante-six rivets défectueux découverts sur vingt-six 747 de la JAL. Le remplacement des parties critiques, des toboggans inadéquats et des moteurs fragilisés est en cours.

M. Herman Rabhan, secrétaire de la Fédération internationale des organisations de travailleurs de la métallurgie, peut proposer de limiter à quinze ans la durée de vie des avions pour limiter les risques d'accident (et pour accroître les *effectifs de l'industrie aéronautique*). Il est douteux qu'il soit entendu, car un avion bien entretenu vieillit infiniment moins vite qu'une automobile.

En revanche, la disparition en vol du Boeing indien reste un mystère. Sa « boîte noire » note une interruption *instantanée de l'alimentation* électrique. Les corps repêchés portent les marques d'une décompression brutale. L'appareil a donc explosé à 9 000 mètres d'altitude et à 850 kilomètres à l'heure. Pourquoi ? Les raisons avancées ne sont pas nombreuses : *rupture de la* structure de l'avion, collision avec les débris d'un engin spatial ou explosion d'une bombe sous la cabine des premières classes. La police du Canada, d'où provenait l'appareil, semble convaincue de la validité de l'hypothèse criminelle impliquant des indépendantistes sikhs. *Seule l'analyse des morceaux* de l'avion éparpillés par 2 000 mètres de fond et sur plusieurs kilomètres carrés pourrait aider les experts à y voir clair et à prévenir la répétition d'un tel sinistre.

En attendant, l'opinion publique manifeste une sensibilité exacerbée aux incidents aériens. *Il* n'est pas de jour sans qu'on claironne ce qui faisait les péripéties quotidiennes – et, somme toute, bénigne – du monde des ailes : éclatements de trains d'atterrissage, pannes de réacteurs, difficultés d'alimentation électrique, échauffements *des* freins et, même, découverte d'un morceau de queue long de 3 mètres provenant d'un Boeing-747 non identifié, décollant de Londres-Heathrow... Cette vigilance sourcilleuse est, en définitive, la meilleure garantie pour que la sécurité reste la première préoccupation des compagnies aériennes.

ALAIN FAUJAS.

FAITS ET CHIFFRES

Social

● **Séquestration de cadres à la succursale Renault de Montpellier.** – Le directeur et les six cadres de la succursale Renault de Montpellier ont été séquestrés, le 16 septembre, *pendant près de cinq* heures, par une quinzaine de grévistes de la CGT. Le licenciement, fin juillet, d'un ouvrier accusé par la direction d'avoir réparé sa voiture personnelle pendant les heures de travail est à l'origine du conflit qui dure depuis sept semaines. *« En aucun cas nous ne reviendrons sur ces sanctions »*, a déclaré à sa libération – sans intervention de la police – le directeur de la succursale.

● **La coopérative agricole de Vesoul-Belfort licencie le tiers de son personnel.** – A la suite de son dépôt de bilan, le 29 juillet dernier, la CAVB va procéder, selon le *syndic*, au licenciement de 52 employés sur 170. Cette coopérative polyvalente, à dominante céréalière, collecte environ 1,5 million de quintaux. La récolte 1985 a été confiée à la coopérative voisine de Gray (Haute-Saône).

● **M. Delebarre condamne le déménagement de Thomson-Téléphone.** – Dans une déclaration au *Matin* du mercredi 18 septembre, M. Delebarre, ministre du travail, condamne le déménagement « musclé » de l'usine Thomson-Téléphone de Colombes : *« Je considère comme inadmissibles les incidents qui se sont produits à l'usine Thomson CIT-Alcatel de Colombes. Le droit à la violence n'existe pour personne. »* Mardi *matin, environ mille cinq cents* personnes ont manifesté à Colombes à l'appel de la CGT, de la CFDT, de la CGC et de FO. *« Le commando a reçu des ordres*, a affirmé M. Gérard Alezard, secrétaire de la CGT. *Nous accusons la direction de l'entreprise, le PDG du groupe nationalisé CGE, nous accusons le gouvernement. »*

SOCIAL

CONFLITS SOCIAUX

Grève aux chantiers navals à Dunkerque

● **A Dunkerque**, le personnel des chantiers navals Normed s'est mis en grève le mardi 17 septembre au matin, pour protester contre sept cents suppressions d'emplois annoncées en juillet dernier. La grève a *été votée au cours* d'une assemblée générale réunissant mille cinq cents des deux mille quatre cents salariés. Le comité d'établissement prévu mardi n'a pu avoir lieu, les syndicats (CGT, CFDT, FO, CGC) avaient refusé d'y participer ; le directeur était absent ; des syndicalistes qui voulaient le rencontrer ont semé le désordre dans son bureau. La CGT et FO envisagent de proposer une grève illimitée : les syndicalistes redoutent de nouvelles suppressions d'emploi. La direction se déclare prête à discuter *« sans subir de pressions »*.

● **A La Ciotat**, la grève des chantiers navals, commencée le lundi 9 septembre, continue. Après le blocage, lundi 16 septembre, d'un péage de l'autoroute, la CGT annonce d'*« autres actions »*. M. Sainjon, secrétaire général de la Fédération des travailleurs de la métallurgie CGT, doit rendre visite aux militants de l'entreprise. La CFDT demande des *« négociations sérieuses »* et accuse la direction *« de provocations et de dérobades successives »*.

● **Dans les ports**, la Fédération *CGT des ports et docks, qui doit* être reçue le jeudi 19 septembre par M. Lengagne, secrétaire d'Etat à la mer, a appelé les personnels des ports autonomes et des chambres de commerce maritimes et de pêche à cesser le travail, pour obtenir le *maintien de l'emploi*.

● **Dans les Cévennes**, une centaine de mineurs occupent le puits des Oules, à la mine de Ladrecht, depuis lundi matin 16 septembre. La direction a annoncé l'arrêt de la mine avant la fin de l'année, l'extraction de la tonne de charbon revenant à 2 798 F pour un prix de vente de 656 F, ce qui entraîne un déficit annuel de 73 millions de francs. Onze mineurs, dont le secrétaire de la Fédération interrégionale CGT du Centre-Midi, sont au fond de la mine. La CGT, qui indique qu'ils sont descendus *« pour assurer la sécurité du puits »*, accuse la direction de les y bloquer en relevant de son service le machiniste et d'avoir coupé l'électricité. La direction dément et affirme que les mineurs peuvent demander à être remontés ou à recevoir du ravitaillement, comme cela *s'est fait mardi*.

● **A Montpellier**, les forces de l'ordre *ont fait évacuer les locaux* de la succursale Renault, où s'étaient enfermés en début d'après-midi une dizaine de militants armés d'extincteurs et de lances à incendie. Des heurts se sont produits entre les policiers et une centaine de manifestants : trois de ces derniers, ont été légèrement blessés, ainsi qu'un policier *et deux journalistes. Des éléments* incontrôlés avaient allumé des feux à proximité.

● **Au Mans**, près de mille six cents des cinq mille sept cents salariés de l'usine Renault ont participé à un meeting à l'occasion de la visite de M. Besse, président-directeur général du groupe, qui a reçu les syndicats. *Le matin, des débrayages* avaient eu lieu au département machinisme agricole.

AGRICULTURE

CONFÉRENCE ANNUELLE DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU CAFÉ

La course aux sacs

Révisé quatre fois depuis 1962, l'accord international sur le café va-t-il résister à l'épreuve du temps ? Le café, c'est un marché mondial d'environ 12 milliards de dollars ; c'est surtout la source de recettes indispensables pour une cinquantaine de pays en développement qui assurent la quasi-totalité de la production mondiale.

Depuis lundi 16 septembre, à Londres, les représentants de ces pays affrontent en un round annuel, qui durera une quinzaine de jours, ceux des pays importateurs, vingt-cinq membres qui assurent 85 % de la consommation mondiale, dont au premier rang la CEE, qui absorbe 30 % de ce marché.

Cet accord international, qui a jusqu'alors à peu près fonctionné, présente la particularité de ne pas reposer sur un stock régulateur. Il est fondé sur un volume variable de sacs exportables. Ce volume est augmenté ou réduit selon que le prix de marché moyen dépasse ou est inférieur aux prix-plafond et prix-plancher retenus, soit 140-120 cents des Etats-Unis par livre.

Dès lundi, les PVD producteurs ont fait valoir que les cours mondiaux étaient inférieurs au plancher convenu. En effet, le prix indicateur moyen de l'Organisation internationale du café (OIC) n'est que de 119,5 cents. D'où la nécessité de réduire, selon eux, le volume exportable, afin de faire remonter le marché. Fixé à l'entrée de la campagne précédente, commencée en octobre 1984, le contingent exportable a été progressivement réduit au fil de l'année, de 60,2 à 58,2 millions de sacs (de 60 kg). La partie exportatrice estime que c'est encore trop. Trois arguments sont avancés : prix de marché trop bas, abondance des stocks chez les consommateurs, forte récolte attendue, notamment en l'absence de gelée dans les plantations brésiliennes.

Reste une inconnue : la tenue du dollar, dont la baisse est préjudiciable aux exportateurs, puisque le négoce s'effectue dans cette monnaie. Ils demanderont encore un relèvement des prix de la fourchette «plancher-plafond», que l'accord doit théoriquement défendre.

Les pays importateurs, CEE en tête, ne l'entendent pas ainsi : ils sont soit pour le *statu quo*, soit pour une augmentation du volume exportable, faisant valoir qu'à l'intérieur du quota global il y a problème pour les cafés de qualité supérieure, en quantité insuffisante sur le marché.

Indépendamment de cette opposition classique, l'organisation internationale doit faire face à d'autres sources de tensions. Certains exportateurs, seize environ, tout en souhaitant une réduction du quota global, réclament pour eux-mêmes une augmentation de leur quote-part, ce qui ne peut se faire qu'aux dépens des autres.

D'autre part, l'accord n'a pas d'effets prise sur les exportations effectuées à destination des pays importateurs non signataires, qui absorbent environ 12 % du marché, et dans lesquels on trouve notamment les pays de l'Est. Ces ventes-là sont effectuées à des prix inférieurs, parfois de 50 % ; elles donnent lieu à une contrebande et à des réexpéditions vers les pays importateurs signataires de l'accord.

Pour les dix premiers mois de l'année caféière courante, ces exportations ont atteint 9,87 millions de sacs (+ 16,5 % sur la période correspondante de la campagne précédente). L'OIC devrait chercher à mieux contrôler. l'ensemble des expéditions et prévoir des sanctions contre les «contrebandiers». Tout le monde est pour en principe, depuis plusieurs années déjà. A Londres, on cherchera une fois encore un accord pratique.

J. G.

● **Coopération entre l'Auvergne et la province de Bouira (Algérie).** – La région Auvergne (présidée par M. Maurice Pourchon, député PS du Puy-de-Dôme) vient de signer avec la wilaya (province) de Bouira, située à 120 kilomètres d'Alger, une convention d'amitié. En vertu de cet accord, des Algériens effectueront des stages d'informatique à l'Agence régionale de développement. De leur côté, les autorités algériennes favoriseront l'activité des entreprises auvergnates à l'exportation (agriculture, construction, électronique). L'Auvergne a des projets similaires avec plusieurs régions italiennes.

AFFAIRES

LE NOUVEL ACTIONNARIAT DE FRAMATOME

Un bel imbroglio

Framatome est mécontent. Et le clame. Non du choix de ses nouveaux actionnaires, solution jugée *« relativement convenable »*, mais des conditions de leur entrée dans le capital. La bagarre engagée sur ce point depuis plusieurs semaines avec le Commissariat à l'énergie atomique, son seul actionnaire pour le moment, a atteint un point tel que Framatome n'a pas craint, le mardi 17 septembre, d'en appeler ouvertement aux pouvoirs publics, au nom de la *« morale »*, accusant carrément le CEA d'*« abus de pouvoir »*.

De quoi s'agit-il ? Brutalement résumée, d'une affaire de gros sous. En un mot, de savoir qui, de Framatome ou du CEA, bénéficiera de la prime d'émission payée par les nouveaux actionnaires (la CGE, Dumez, EDF et le personnel de Framatome), à l'occasion de leur entrée dans le capital. Deux solutions sont possibles. Dans la première, soutenue par le CEA, les nouveaux entrants verseront au Commissariat la totalité des sommes correspondam à 65 % du capital, sommes estimées entre 1 milliard et 2 milliards de francs. Dans l'autre, prônée par Framatome, ils paieront la majeure partie de cette somme à Framatome, sous forme d'augmentation de capital.

Juridiquement, reconnaît-on chez Framatome, la première solution est inattaquable. Depuis la liquidation de Creusot-Loire, qui détenait la moitié des parts sociales de Framatome, société en nom collectif, le capital a été réduit de moitié (de 600 millions à 300 millions de francs), les parts jadis détenues par Creusot-Loire ayant été transformées en indemnités dues à ses créanciers (pour 757 millions de francs).

Le CEA, seul associé, a donc parfaitement le droit de céder une partie de ses parts, après transformation de Framatome en société anonyme, et d'en toucher le montant.

Reste la morale, bafouée, estime Framatome, puisque c'est elle et non le CEA qui s'est engagée à indemniser les créanciers de Creusot-Loire, après avoir, de plus, perdu dans la liquidation une bonne partie des prêts qu'elle avait consentis à son ex-maison mère (pour 861 millions de francs). A cette perte de trésorerie s'ajoutera donc, estime la direction, une perte de substance de l'entreprise du fait que son capital sera réduit et la prime d'émision touchée par le CEA.

Le CEA de son côté, fait remarquer d'une part, qu'il n'est pour rien dans les avatars de sa filiale liés à la faillite de Creusot-Loire : d'autre part, qu'il paiera son tribut, puisque ces engagements se traduiront par une diminution des bénéfices de Framatome de 861 millions de francs en 1984 et à nouveau de 457 millions de francs en 1985 ; autant de dividendes perdus. Enfin, qu'il encourt un risque fiscal important.

Certes, répond-on chez Framatome, mais au bout du compte l'opération se soldera, si on retient la solution CEA, par une plus-value de 523 millions de francs pour le Commissariat, et par une perte pour Framatome de 884 millions de francs. Même si le capital est, comme il a été officiellement promis, ultérieurement reconstitué, les gains du CEA resteront importants (418 millions de francs) et les pertes de Framatome substantielles (586 millions de francs).

Est-il équitable que le CEA, qui vit de subventions gouvernementales, laisse s'appauvrir sa filiale, lui prenant ainsi le «trésor de guerre» qu'elle avait amassé pour réaliser sa diversification, *«par un abus de pouvoir (...) en faisant lui-même une confortable plus-value»* ?

Qui tranchera dans cet imbroglio juridique, fiscal et financier ? Les pouvoirs publics, comme le demande Framatome ? Ou la justice ? A moins qu'on ne laisse les nouveaux arrivants, la CGE en tête, jouer les arbitres...

V. M.

ENTREPRISES

Afrique du Sud : Renault, Peugeot Alfa Romeo et les autres...

« Je n'y suis pas, mais j'y reste » : c'est, schématiquement, la position adoptée par Renault vis-à-vis de l'Afrique du Sud. Officiellement, Renault n'a aucune implantation, ni industrielle ni commerciale dans ce pays. Ses « intérêts » y sont indirectement représentés depuis 1983 par un importateur, Euromotors, dont le directeur général, Bernard Vernoux, est un ancien collaborateur de la Régie. C'est Euromotors qui fait assembler par l'usine Leyland du Cap les R 9 et les R 11, et qui les commercialise sous la marque Renault Africa. Les ventes de Renault ont ainsi atteint neuf mille trois cent dix unités en 1984, soit 2,5 % du marché sud-africain. Pas question pour le constructeur nationalisé d'abandonner ce marché, que ce soit pour des raisons idéologiques ou économiques. Ce sont pourtant ces dernières qui viennent de pousser l'italien Alfa Romeo et l'allemand Volkswagen à décider la fermeture de leurs usines sud-africaines.

Renault ne se laisse pas démonter pour si peu. D'autant qu'Euromotors a récemment annoncé son intention de lancer un investissement de 35 millions de dollars. De quoi entrevoir une extension des chaînes d'assemblage de Leyland, et, pourquoi pas ? des ventes de pièces détachées de Renault. Le groupe nationalisé n'est, semble-t-il, pas le seul intéressé, puisque l'autreconstructeur automobile français, Peugeot, discuterait actuellement avec Renault et Euromotors de la possibilité de monter des 505, voire des camionnettes 504, sur les chaînes Leyland. Il estvrai que le groupe privé se déclare peu satisfait de son « importateur- assembleur- distributeur » actuel, Samcor, qui ne lui permet plus de vendre que quelques centaines de véhicules par mois. Dans les belles années, Peugeot a vu monter ses ventes jusqu'à un millier de 505 par mois. Nationalisé ou privé, les constructeurs français n'ont apparemment pas d'état d'âme en Afrique du Sud, autres que commerciaux. – C. B.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Sears, Roebuck and Co.

A la Bourse de Paris le 25 Septembre 1985.

Depuis près de 100 ans, Sears offre aux consommateurs le meilleur de l'innovation à travers une large gamme de produits et de services.

Sears, Roebuck and Co en 1984 (en millions de dollars U.S.)

C.A. :	38.828
Résultats nets :	1.455
Investissements :	17.447
Actif :	57.073
Capital social :	10.911

Banque introductrice : Paribas.
Agent de change spécialiste : charge Leguay-Massonaud.
Une note d'information qui a reçu le visa de la COB n° 85-238. en date du 30 Juillet 1985 est à la disposition du public.
La notice légale a été publiée au B.A.L.O. du 26 Août 1985.



N.V. Koninklijke Nederlandsche Petroleum Maatschappij
(Royal Dutch) Établie à La Haye, Pays-Bas

Dividende intérimaire 1985

Le Conseil d'Administration et la Direction de la N.V. KONINKLIJKE NEDERLANDSCHE PETROLEUM MAATSCHAPPIJ (Royal Dutch) ont décidé de distribuer au titre de l'exercice 1985 un dividende intérimaire de fl. 4,50 par action ordinaire d'une valeur nominale de fl. 10.

Sous déduction de l'impôt néerlandais sur le dividende (25%) et contre remise du coupon No 178 des certificats d'action au porteur munis de coupons, le dividende intérimaire sera payable en France, à partir du mardi 24 septembre 1985, auprès de

Lazard Frères & Cie
121, boulevard Haussmann
Paris, 8e.

Les actionnaires ayant leur domicile fiscal en France pourront obtenir une exonération (de 10%) de l'impôt sur le dividende, si les coupons sont accompagnés, lors de leur présentation, de la déclaration "Inkomstenbelasting nr. 92F" ou "nr. 95F", prévue pour l'application de la convention franco-néerlandaise de double imposition.

Ont droit au dividende intérimaire pour les actions au porteur dont les certificats sont munis d'une feuille de dividende qui ne se compose pas de coupons séparés (dits titres CF); ceux qui, le 13 septembre 1985, à la fermeture des bureaux, sont détenteurs de telles actions et dont les feuilles de dividende se trouvent à cette date en dépôt auprès de Sicovam. Le dividende intérimaire sera versé le mardi 24 septembre 1985, sous déduction de l'impôt néerlandais sur le dividende (25%) au "Centrum voor Fondsenadministratie B.V." (Centre pour l'Administration de Valeurs mobilières), qui en assurera le transfert à Sicovam.

L'exonération (de 10%) de l'impôt néerlandais sur le dividende est obtenue en présentant, lors de l'encaissement du "certificat de coupon" délivré par Sicovam, la ou les déclarations "Inkomstenbelasting nr. 92F" ou "nr. 95F". Les personnes domiciliées en France bénéficieront dans ce pays d'un crédit d'impôt d'un montant égal à la retenue de 15% effectuée aux Pays-Bas.
Lazard Frères & Cie tiendra à la disposition des intéressés des instructions précisant les modalités de présentation.

Le crédit en compte ou le paiement de la contre-valeur du dividende seront effectués en francs français au cours du jour, déduction faite de l'impôt français exigible et de la commission de change d'usage.

La Haye, le 12 septembre 1985
LA DIRECTION

INTRAFOR-COFOR

Conformément à sa politique de recentrage sur ses activités essentielles, la Lyonnaise des Eaux a cédé, le 16 septembre 1985, au groupe Desquenne et Giral, la participation majoritaire de 52,1 % qu'elle détenait dans le capital d'Intrafor-Cofor.

Le groupe Desquenne et Giral contrôle notamment les sociétés Seco Desquenne et Giral, Pressiat, Sogexi et Surbeco, qui sont spécialisées dans les travaux d'entretien et de construction de voies ferrées, ainsi que dans la pose, en milieu urbain, de canalisations de gaz et de câbles EDF et PTT. Il est présidé par Jean-Louis Giral, actuel président de la Fédération nationale des travaux publics.

Le chiffre d'affaires consolidé hors taxes du groupe Desquenne et Giral, en 1984, s'est élevé à 347 MF, le cash-flow ressortant à 22,8 MF. Le chiffre d'affaires 1985 devrait être en progression de 15 %.

Cette cession intervient après l'arrêté des comptes d'Intrafor-Cofor au 30 juin 1985, qui enregistrent notamment les conséquences financières de la vente, le 5 juin 1985, de sa filiale Subtec, spécialisée dans les travaux off-shore.

Le chiffre d'affaires réalisé pendant le premier semestre 1985 est de 178 MF, contre 179,4 MF pendant le premier semestre 1984. La perte constatée au 30 juin 1985 est de 45,6 MF, dont l'essentiel résulte de la cession de la filiale Subetec.

La vente des 123 226 actions Intrafor-Cofor a été effectuée par cession directe au prix unitaire de un franc, dans le cadre des dispositions de l'article 16 de la loi de finances pour 1964 du 23 décembre 1964.

Cette cession a été consentie moyennant l'abandon par la Lyonnaise des Eaux au profit d'Intrafor-Cofor d'une créance de 35 MF et le maintien dans la société de concours financiers globaux à concurrence de 36 MF dont 10 MF sous forme de prêt participatif.

Dans le but de préserver l'intérêt des actionnaires minoritaires, le groupe Desquenne et Giral s'est engagé à maintenir le cours de l'action Intrafor-Cofor à 40 F pendant quinze Bourses consécutives à compter du 18 septembre 1985.

La société Intrafor-Cofor, dont le carnet de commandes se maintient à un niveau satisfaisant, trouvera dans le groupe Desquenne et Giral les structures d'accueil liées au secteur des travaux publics propres à favoriser son développement, notamment dans les domaines du forage et de l'injection.

Compte tenu de la cession de Subtec, de l'accord intervenu entre la Lyonnaise des Eaux et le groupe Desquenne et Giral, des restructurations en cours, des profits et plus-values exceptionnels qui seront dégagés d'ici la fin de l'année, l'exercice 1985 devrait permettre une restauration des fonds propres d'Intrafor-Cofor à un niveau compatible avec son activité.

Quand le Crédit National augmente son capital*

Cela veut dire :

Assurer son développement, financer les entreprises, participer à la modernisation.

Pour les entreprises, une nécessité. Pour vous, une opportunité.

* Souscription ouverte du 16 septembre au 16 octobre 1985. Jouissance : 1er janvier 1985. Une note d'information (visa COB n° 85-256en date du 3 septembre 1985) est mise, gratuitement, à la disposition du public au siège de la société (45, rue Saint-Dominique – 75700 PARIS), et auprès des établissements chargés du placement. BALO du 9 septembre 1985.



Projet du Royaume d'Arabie Saoudite
Pour l'utilisation des viandes de sacrifice

COMMUNIQUE

de la Banque Islamique de Développement - Jeddah
aux Pélerins

La Banque islamique de Développement - Jeddah - a le plaisir de porter a la connaissance des Pèlerins qui ont participé au projet du Royaume d'Arabie Saoudite pour l'utilisation des viandes de sacrifice - par l'intermédiaire de leurs mandataires ou du comité de supervision des procurations á l'abattoir pilote d'Al Moissam à Minâ - que l'accomplissement du rite d'immolation pour le pélerinage 1405 H s'est achevé dans les meilleures conditions. Les procurations exécutées par le Comité ou supervisées par les mandataires, au nom des pèlerins, ont atteint le nombre de (307.266) trois cent sept mille deux cent soixante-six pour toutes sortes d'offrandes (Hadiy Tatawu', Hadiy Tamattu', Qirân, Fidya, Udhiya, Sadaqa) soit en augmentation de 65 % par rapport à l'année précédente.

Les viandes ont été distribuées aux pélerins et aux nécessiteux de la Mecque et 177.567 têtes de montons ont été expédiées par avion, bâteau ou camion vers les pays islamiques suivants:

1.	Pakistan (Réfugiés Afghans)	30.667	carcasses
2.	Mali	5.190	"
3.	Tchad	7.080	"
4.	Mauritanie	6.780	"
5.	Burkina Faso	5.890	"
6.	Djibouti	17.000	"
7.	Jordanie	40.960	"
8.	Bangladesh : un batêau transportant	64.000	carcasses doit s'y
	Total	177.567	

rendre le 11.09.1985.

La Banque saisit cette occasion pour exprimer aux pèlerins ses vifs remerciements pour la confiance qu'ils on placée en elleet au gouvernement du Royaume d'Arabie Saoudite sa profonde gratitude pour avoir fourni à l'abattoir pilote d'Al Moissam tous les moyens nécessaires pour rendre possible une telle performance.

Puisse Allah inspirer clairvoyance à la Umma Islamique, unifier ses rangs et lui assurer la gloire.



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

17 septembre

Nouveau repli

Le ton est toujours morose, à la Bourse, tant sur le marché obligataire que sur les actions.

Du côté des valeurs mobilières à revenu fixe, le principal sujet de conversation est la façon dont se place le dernier emprunt d'État de 15 milliards de francs, et il semble bien que ce placement ne soit pas aussi aisé que l'aurait souhaité l'émetteur. « Certes, un petit coup de pouce à la baisse des taux aiderait le marché obligataire », *fait valoir un spécialiste. Le sentiment général est qu'une détente est effectivement à l'ordre du jour mais le fait que le loyer de l'argent au jour le jour, ramené de 9 5/8 % à 9 1/2 % lundi, ait été reconduit à ce même niveau le lendemain, a suscité quelque déception.*

Les actions françaises elles, ont opté pour un nouveau repli (– 0,40 %), portant à 0,70 % le bilan – négatif, bien sûr – du mois boursier en cours. Nouvel effritement de Dassault qui figurait lundi en tête des plus fortes baisses (– 7,3 %). Europe N° 1, à son plus bas niveau de l'année, perd 5 %, suivie, a quelque distance par Carnaud, Locafrance, Pétroles BP, Crouzet, Radiotechnique, BIC et Martell avec des replis de 2 % à 4 %.

Quelques points de résistance à signaler toutefois sur SGE-SB, Sagem, Ecco, Télématique électrique, Maison-Phénix, Béghin-Say, Mérieux, Imétal, Alsthom, L'Oréal (+ 1 % à 4 %).

Sur le marché de l'or, le métal fin est revenu de 321,75 à 318,70 dollars l'once au « fixing » de Londres. A Paris, le lingot perdait 700 F, à 90 300 F, le napoléon cédant 2 F à 541 F. Suivant la baisse du billet vert, le dollar-titre est revenu à 8,86 F.

Prévue le 17 septembre au second marché de la bourse de Marseille, l'introduction de la société Change de la Bourse a été reportée au 23 septembre (au prix de 330 F par action sous forme d'offre publique de vente), en raison de l'abondance des ordres.

NEW-YORK

Au-dessous des 1 300

Poursuivant son repli, le marché new-yorkais a encore perdu du terrain mardi, et l'indice Dow Jones des valeurs industrielles est repassé sous la barre des 1 300 points pour s'établir à 1 298,16 en fin de séance, en baisse de 10,98 points sur la veille, et ce pour la première fois depuis le 20 juin dernier. Ce seuil reste essentiellement psychologique et certains observateurs n'hésitent pas à prévoir une prochaine remontée du baromètre numéro un du « Big Board » en soulignant le fait que les ventes observées mardi ont été surtout destinées à limiter les pertes, lorsque l'indice est repassé au-dessous des 1 300 points.

En tout cas, les baisses l'ont emporté de façon significative sur les gains (1 150 contre 410) et le volume d'affaires s'est sensiblement repris, 111,93 millions de titres ayant été traités contre 66,70 millions à la précédente séance. Des volumes très actifs (1 à 3,8 millions d'actions ont été enregistrées, dans l'ordre, sur UAL, AMR, Commonwealth Edison et Detroit Edison). Mais, une fois de plus, c'est l'épisode SCM qui retient l'attention. Les dirigeants de cette société, appuyés par la firme Merrill Lynch et forts d'une première victoire sur leur rival britannique Hanson Trust, ont officiellement lancé mardi leur OPA sur 80 % des actions de leurs propres sociétés.

VALEURS	Cours du 16 sept.	Cours du 17 sept.
Alcoa	33 7/8	33 7/8
A.T.T.	21	20 5/8
Boeing	46 1/8	46 1/4
Chase Manhattan Bank	52	52 1/8
Du Pont de Nemours	56 1/8	55 3/8
Eastman Kodak	43	42 5/8
Exxon	50 3/4	50
Ford	44 3/4	44
General Electric	58 3/4	59
General Foods	83 3/8	85 3/8
General Motors	69	67 3/4
Goodyear	27 1/2	27 1/8
I.B.M.	128 1/4	126 3/4
I.T.T.	33 1/8	32 7/8
Mobil Oil	28 3/8	28 1/2
Pfizer	45 5/8	44 3/4
Schlumberger	34 1/4	34
Texaco	35	35
U.A.L. Inc.	52 1/2	48 3/4
Union Carbide	53 1/2	53
U.S. Steel	29 7/8	29
Westinghouse	38	37 3/8
Xerox Corp.	51	50 5/8

AUTOUR DE LA CORBEILLE

L'IRAK LANCE UN EMPRUNT DE 500 MILLIONS DE DOLLARS. – L'Irak lance actuellement un emprunt de 500 millions de dollars sur le marché international des capitaux. L'opération est organisée par un consortium bancaire dirigé par la banque arabe Gulf International Bank. Emis pour cinq ans, ce prêt est assorti d'un taux d'intérêt variable calculé sur la base du Libor plus 1 %.

DESQUENNE ET GIRAL PREND OFFICIELLEMENT LE CONTROLE D'INTRAFOR-COFOR. – La société Gestion Desquenne et Giral a acheté à la société Lyonnaise des eaux 123 288 actions Intrafor-Cofor, soit 52,1 % de sa filiale, au prix de 1 F par action, indique un communiqué de la Chambre syndicale des agents de change. Cette annonce officialise le contrôle d'Intrafor-Cofor par Desquenne et Giral, laquelle s'engage à intervenir sur le marché, si nécessaire, du 18 septembre au 8 octobre prochain, pour que le cours de l'action Intrafor-Cofor ne s'établisse pas en deçà de 40 F (dernier cours coté : 88,80 F). Suspendue depuis le 30 août dernier, la cotation de cette action a été reprise le 18 septembre sur le second marché de Paris.

RHONE-POULENC VA ÉMETTRE AUX ETATS-UNIS ET EN GRANDE-BRETAGNE 25 % DE SES FUTURS CERTIFICATS D'INVESTISSEMENT. – Environ 25 % des futurs certificats d'investissement que doit prochainement émettre le groupe Rhône-Poulenc (pour un montant global de 1 milliard de francs) seront placés sur les marchés étrangers, notamment aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne. C'est la société Dillon Read Ltd, filiale londonienne de la banque d'affaires américaine Dillon Read New York (laquelle fait partie du groupe Pallas créé par M. Pierre Moussa, l'ancien président de Paribas), qui a été chargée d'effectuer le placement des certificats Rhône-Poulenc dans ces deux pays. La Société générale est chef de file de l'ensemble de l'opération dont les modalités exactes seront connues le 24 septembre 1985.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	16 sept.	17 sept.
Valeurs françaises	117,1	116,5
Valeurs étrangères	94,2	93,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	16 sept.	17 sept.
Indice général	218,8	217,8

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 18 septembre ..... 9 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	17 sept.	18 sept.
1 dollar (en yens)	241,25	241,75

BOURSE DE PARIS – Comptant – 17 SEPTEMBRE

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	28 30	2 893
5 %	47 15	3 137
3 % amort. 45-54	....	0 395
Emp. 7 % 1973	8310	..
Emp. 8,80 % 77	122 05	2 845
9,80 % 78/93	97	1 826
8,80 % 78/86	98 40	6 761
10,80 % 79/94	100 01	0 414
13,25 % 80/90	105 25	3 884
13,80 % 80/87	105 60	12 741
13,80 % 81/89	108 05	9 301
16,75 % 81/87	110 75	0 367
16,20 % 82/90	117 42	11 007
16 % juin 82	118 35	4 427
E.D.F. 7,8 % 61	147 10	10 022
E.D.F. 14,5 % 80-82	....	4 004
Ch. France 3 %	164 50	..
CNB Bques janv. 82	101 97	2 396
CNB Paribas	102 95	2 396
CNB Suez	102 90	2 396
CNI janv. 82	102 06	2 396

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	139 80	135
A.G.F. (St Cent.)	2760	2958 d
Amrep	38	38
André Roudière	290	290
Applic. Hydraul.	375	376
Arbel	79 80	78 50
Artois	1436	1436
Avenir Publicité	1000	1025
Bain C. Monaco	354	360
Banque Hypoth. Eur.	370	370
B.G.I.	289	289
Blanzy-Ouest	407	410
B.N.P. Intercontin.	164	163 50
Bénédictine	3070	3080
Bon-Marché	351	360
Café	570	588
Cambodge	333	333
C.A.M.E.	144 50	148
Campenon Bern.	180	182 90
Caout. Padang	450	....
Carbone-Lorraine	300	304 80
Caves Roquefort	1383	1383 o
C.E.G.Frig.	620	620
C.E.M.	52	52
Centen. Blanzy	865	880
Centrest (Ny)	118	117
Cerabati	44	....
C.F.C.	245	248
C.F.S.	530	540
C.G.V.	290	290
Chambon (M.)	424	424
Chambourcy (M.)	1200	....
Champex (Ny)	129	131 60
C.I. Maritime	551	552
Citram (B)	175	175 50
Clause	710	715
Cofradel (Ly)	531	....
Cogifi	374	374
Comiphos	228 90	219 70
Comp. Lyon-Alem.	320	320
Concorde (La)	848	861
C.M.P.	9	....
Crédit (C.F.B.)	286	296 40
Créd. Gén. Ind.	576	574
Cr. Universel (Cie)	605	602
Créditel	140 90	140 50
Derblay S.A.	400	....
Darty Act. d. p.	1185	1185
De Dietrich	580	580
Degremont	3 77	4 12 d
Delalande S.A.	886	885
Delmas-Vielj. (Fin.)	836	835
Didot-Bottin	535	536
Dist. Indochine	1937	2015
Drag. Trav. Pub.	100	95 o
Duc-Lamothe	158 60	159
Eaux Bass. Vichy	1650	1584
Eaux Vittel	1160	1160
Economats Centre	503	504
Electro-Banque	331	331
Electro-Financ.	570	575
Elf-Antargaz	295	290
E.L.M. Leblanc	330	330
Enelli-Bretagne	160	159 90
Entrepôts Paris	483 60	493
Epargne (B)	1190	....
Escaut-Meuse	715	715
Europ. Accumul.	60	62
Eternit	1350	1356
Exor	1865	....
Ferm. Vichy (Ly)	190	190 o
Finalens	194	186 50
FIPP	120	115 20 o
Fonc	469	450 50
Foncière (Cie)	385	382

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Font. Agache-W.	271	....
Fonc. Lyonnaise	2840	2728 o
Foncina	325	325
Forges Strasbourg	262	262
Forinter	1099	1099
Fougerolle	78	82
France I.A.R.D.	183	183 50
France (La)	2800	2800
From. Paul Renard	695	693
GAN	4368	4678 d
Gaumont	612	611
Gaz et Eaux	1650	1670
Genty S.A.	440	450
Gér. Arm. Hold.	78	76
Gévelot	345	349
Gr. Fin. Constr.	325	325
Gds Moul. Corbeil	158 80	163
Gds Moul. Paris	476	474
Groupe Victoire	1950	1940
G. Transp. Ind.	189	189
H.G.P.	13280	13280
Hydroc. St-Denis	123	127
Immindo S.A.	335 60	339
Immoinvest	254	258
Immobail	435	446
Immobanque	684	675
Immob. Marseille	4301	4301
Immofice	436	447
Industrielle Cie	1536	1536
Invest. (Sté Cent.)	1300	1300
Jaeger	173	....
Lafitte-Bail	431	432
Lambert Frères	57 50	59
La Brosse-Dupont	388	389
Lille-Bonnières	374 40	360
Locabail Immob.	700	700
Loca-Expansion	290	290
Locafinancière	391	391
Locatel	276	284
Lordex (Ny)	146 60	149
Louvre	1475	1415
Machines Bull	51 80	50 80
Magasins Uniprix	150	150
Magnant S.A.	96 80	94
Maritime Part.	200	204
M. H.	117	115
Métal Déployé	360	360
Mors	175 10	174
Naval Worms	169	169
Navig. (Nat. de)	103	100
Nicolas	461	481
Notrial S.A.	475	470
OPB Paribas	205	205
Optorg	138	135 10
Origny-Desvroise	165	165
Palais Nouveauté	482	482
Paris France	180	187 20
Paris-Orléans	190	185
Part. Fin. Gest. Im.	905	906
Pathé-Cinéma	....	....
Piles Wonder	670	697 d
Piper-Heidsieck	553	555
P.L.M.	180	180
Porcher	172	170
Providence S.A.	550	552
Publicis	1875	1870
Raff. Souf. R.	175	174 50
Révillon	442	441
Ricqlès-Zan	145	145
Rochefortaise S.A.	242	249
Rochette-Cenpa	40	39 10
Rosario (Fin.)	249	239
Rougier et Fils	70 20	71 80
Sacer	55	....
Saciior	24 05	24
SAFAA	275	275
Safic-Alcan	367	362 60
SAFT	1049	1049
Saunier-Duval	29 70	29
Salins du Midi	345	360
Santa-Fé	149	150
Satam	168	....
Savoisienne (M)	123	....
SCAC	222	222
Senelle Maubeuge	400	400
S.E.P. (M)	178	178
Serv. Equip. Véh.	38 80	35 40
Sicli	57 20	59 50
Sicotel	386	385
Sintra-Alcatel	670	623
Sinvim	163	162
Siph (Plant. Hévéas)	279	278
SMAC Acieroid	105 60	....
Sté Générale (c. inv.)	577	577
Sofal financière	730	755
Soffo	242	248
Soficomi	625	623
S.O.F.I.P. (M)	102	99
Sofragi	869	851
Soudure Autog.	217	220 50
Souchal	730	732
Speichim	120	121
S.P.I.	560	549

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Spie Batignolles	245	....
Suez (Fin. del-C.I.P.)	640	640
Stami	428	....
Taittinger	1681	1625
Testut-Aequitas	551	590
Ufiner S.M.D.	428 90	429 90
Ugimo	328	330
Unibail	742	742
Unidel	133	....
U.A.P.	4628	4813
Un. Imm. France	407	411
Un. Ind. Crédit	789	780
Usinor	5 50	5 50
U.T.A.	1085	1096
Vicat	432	414 70 o
Virax	112 60	116
Waterman S.A.	435	439
Brass. du Maroc	142	156 80 d

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	445	....
Akzo	330	311
Alcan Alum.	229 10	228 10
Algemeine Bank	1362	1340
Allied Corp.	365	390
American Brands	526	528
Am. Petrofina	450	440
Arbed	238	....
Asturienne Mines	118	....
Bco Pop Espanol	97	95
Banque Ottomane	910	905
B. Régl. Internat.	29990	29700
Br. Lambert	291 20	289
Canadian-Pacific	108 90	108
Commerzbank	858	....
Dart. and Kraft	310	320
De Beers (port.)	40 75	....
Dow Chemical	305 50	300 50
Dresdner Bank	920	935
Finoutremer	230	....
Gén. Belgique	279	278
Gevaert	583	....
Glaxo	158	....
Goodyear	247	250
Grace and Co	370	372
Gulf Oil Canada	128	125 50
Honeywell Inc.	570	570
Hoogovens	169	....
I. C. Industries	285 50	280
I.H.C. Caland N.V.	87	....
Int. Min. Chem.	370	....
Johannesburg	680	680
Kubota	13 60	13 30
Latonia	245	241 50
Mannesmann	700	716
Midland Bank Plc	46 10	48
Mineral-Ressourc.	68 40	....
Noranda	102	100 90
Olivetti	26 10	....
Pakhoed Holding	177	178 50
Pfizer Inc.	420	415
Procter Gamble	498	483 20
Ricoh Cy Ltd	31 50	....
Rolinco	187	188 30
Robeco	207 70	212
Rodamco	365	368
Shell fr. (port.)	85 50	....
S.K.F. Aktiebolag	229	225
Sperry Rand	439	439
Steel Cy of Can.	140	....
Stilfontein	62 10	....
Sud. Allumettes	198	....
Tenneco	361	....
Thorn EMI	47 50	47
Thyssen c. 1 000	370	....
Toray indust. inc	19 40	19 40
Vieille Montagne	1000	....
Wagons-Lits	525	530
West Rand	33 50	33 50

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	2260	2210
BAFIP	870	870
Calberson	318	316
Cap Gemini Sogeti	1055	1090
C. Equip. Elect.	278	270
C. Occid. Forestière	141	141
Dafsa	200	200
Dauphin O.T.A.	1700	1710
Devanlay	725	720
Elect. S. Dassault	762	721
Filipacchi	505	505
Guy Degrenne	718	710
Marlin Immobilier	374	386
Métallurg. Minière	260	280 10
M.M.B	350	348
Navale-Delmas	416	422
Om. Gest. Fin.	318	315
Petit Boileau	345	340
Petrofigaz	617	622
Pochet	1660	1660
Poron	303	302
St-Gobain Emballage	809	810
S.C.G.P.M.	282	280
S.E.P.	765	788
Sofibus	230	....
Sovac	856	861

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Borie	295	....
Cochery	52 10	53 20
Coparex	470	....
Hydro-Energie	232 50	....
Rorento N.V.	125 70	125 70
S.P.R.	138	138
Thann et Mulhouse	252	272 d
Ulinex	340	340
Union Brasseries	148	150 20

SICAV 17/9

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	518 15	505 51
Actions France	298 88	285 33
Actions-Investiss.	272 65	260 29
Actions sélectives	424 41	405 16
Audificandi	487 40	448 21
A.G.F. 5000	323 26	308 60
Agfimo	474 91	453 37
A.G.F. Interfonds	367 71	351 04
Altefi	211 22	201 64
A.L.T.O.	185 60	177 18
Amérique Gestion	407 34	388 87
Argonautes	273 16	260 76
Assoc. St-Honoré	12862 02	12798 03
Associc	23685 84	23685 84
Bourse-Investiss.	337 59	322 28
Bred Associations	2400 52	2393 34
Capital Plus	1466 24	1466 24
Colombie (ex W.I.)	697 42	665 79
Convertimmo	288 96	277 85
Cortal court terme	10879 75	10879 75
Conexa	988 18	947 90
Credinter	366 14	349 54
Croiss. Immobil.	454 31	433 71
Démeter	12553 04	12553 04
Drouot-France	407 97	389 47 ◆
Drouot-Investiss.	770 64	735 69 ◆
Drouot-Sécurité	199 58	190 91 ◆
Drouot-Sélection	114 84	109 63 ◆
Ecufic	1018 93	1003 87
Elficoop Sicav	10201 46	10201 45
Energie	228 02	217 68
Eparcic	58333 40	59214 97
Epancourt Sicav	7132 95	7115 16
Epargne Associations	23584 11	23523 54
Epargne-Capital	6852 74	6586 87
Epargne-Croiss.	1351 69	1290 39
Epargne-Industr.	491 67	469 37
Epargne-Inter	578 16	552 90
Epargne-Long-Terme	1241 37	1185 08
Epargne-Oblig.	185 64	177 22
Epargne-Unie	919 48	877 77
Epargne-Valeur	343 84	328 25
Eparoblig	1208 21	1206 80
Eurocic	8360 20	7971 55
Euro-Croissance	429 20	409 74 ◆
Europe Investiss.	1303 54	1244 43
Fonsicâm Plus	22062 09	21843 65
Foncier Investiss.	817 66	780 58
Foncival	199 53	190 48
France-Garantie	284 88	284 11
France-Investiss.	444 69	424 43
France-Net	115 04	112 45
France-Obligations	396 15	390 30
Francic	269 91	256 72
Fructidor	224	220 69

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Fructifrance	510 14	487 01
Fructivar	70565 37	70379 42
Fructi-Première	11210 83	11045 15
Gestilion	58982 21	58835 12
Gestion Associations	117 22	114 38
Gestion Mobilière	564 75	539 14
Gest. Rendement	465 76	444 64
Gest. Sél. France	486 55	464 48
Haussmann-Epargne	1137 10	1137 10
Haussmann Oblig.	1321 89	1261 85
Horizon	898 26	872 10
I.M.S.I.	461 54	440 61
Indo-Suez Valeurs	618 05	588 11
Ind. française	12683 89	12631 26
Interoblig.	9888 49	9508 16
Intersélect France	327 16	312 32
Intervaleurs Indust.	431 17	411 62
Invest. net	12646 77	12621 53
Invest. Obligataire	14868 16	14838 28
Invest. Placements	824 54	787 15
Japacic	114 67	109 47 ◆
Laffitte-crt-terme	117699 01	117699 01
Laffitte-Expansion	644	614 80
Laffitte-France	237 37	226 61
Laffitte-Japon	217 85	207 97
Laffitte-Oblig.	145 69	139 08
Laffitte-Placements	115226 45	115111 34
Laffitte-Rend.	192 88	184 13
Laffitte-Tokyo	884 89	844 76
Lion-Associations	11640 21	11640 21
Lion-Institutionnels	23070 11	23012 58
Lionplus	51665 14	51064 58
Livret portefeuille	483 45	469 37
Mondiale Investissem.	357 09	340 90
Monecic	53873 75	53873 75
Multi-Obligations	436 36	416 57
Mutuelle Unie Sél.	115 02	109 80 ◆
Natio.-Assoc.	6473 93	6461 01
Natio.-Epargne	13046 45	12917 28
Natio.-Inter.	923 80	881 91
Natio.-Obligations	468 57	447 32
Natio.-Patrimoine	1057 47	1029 17
Natio.-Placements	63404 07	63404 07
Natio.-Valeurs	540 19	515 69
Nord-Sud Développ.	1058 24	1054 13
Oblicoop Sicav	1205 77	1182 13
Oblifon	1146 16	1094 19
Orient-Gestion	108 80	103 87
Paneurope	625 26	596 91
Paribas Epargne	13603 52	13549 32
Paribas Gestion	517 07	493 62
Parnasse-Valor	1032 85	1031 62
Patrimoine-Retraite	1369 78	1361 56
Phenix Placements	244 28	243 06

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Pierre Investiss.	518 28	494 76
Placement crt-terme	61254 76	61254 76
P.M.E. St-Honoré	307 84	293 88
Priv'Association	20838 55	20838 55
Province Investiss.	364 53	338 46
Rentacic	152 77	150 51
Revenus Trimestriels	5439 64	5385 78
Revenu Vert	1080 61	1060 80
St-Honoré Bio-aliment.	527 11	503 21
St-Honoré Pacifique	385 94	368 44
St-Honoré Réal	10528 50	10476 12
St-Honoré Rendement	11663 50	11635 32
St-Honoré Technol.	620 81	592 75
Sécuricic	10289 24	10278 96
Sécur. Mobilière	410 71	392 09
Sél. court terme	11767	11679 40
Sélec. Mobil. Div.	351 08	335 16
Sélection-Rendem.	175 55	171 27
Sélect. Val. Franç.	232 57	222 02
Séquanaise Associat.	58353 33	58353 33
Séquan. court terme	58501 89	58501 89
Séquan. Oblicroiss.	55136 27	55136 27
Sicavdom (Caisdes BP)	677 01	667
Sicav-Associations	1248 42	1246 94
S.F.I. fr. et étr.	465 39	444 29
Sicavimmo	592 37	565 51
Sicav 5000	243 42	232 38
Slivafrance	392 72	374 91
Slivam	328 84	313 93
Slivarente	199 43	190 39
Slivinter	339 17	323 79
S.I.-Est	1063 70	1015 47
S.I.G.	767 48	732 34
S.N.I.	1040 86	993 66
Sofinvest	437 75	417 90
Sogepargne	363 38	350 23
Sogevar	852 17	813 53
Soginter	1066 92	1018 54
Soleil Investiss.	330 29	315 31
Technocic	992 92	947 80
U.A.P. Investiss.	339 68	324 28
Uni-Associations	113 67	113 67
Unifrance	307 81	293 85
Unifoncier	898 17	857 44
Uni-Garantie	1282 66	1256 27
Unigestion	664 70	634 56 ◆
Uni-Japon	1001 03	955 64
Uni-Régions	1928 91	1841 44
Univerte	1884 66	1822 71
Univar	158 15	158 15
Univers-Obligations	1160 25	1122 10
Valorem	392 16	374 38
Valorg	1320 03	1318 71
Valrex	70709 23	70638 59

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ◆ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1615	4,5 % 1973	1617	1603	1603	– 0 88
945	B.N.P.	945	944	944	– 0 10
985	C.C.F.	983	983	983	....
4135	C.N.E. 3 %	4165	4155	4150	– 0 36
1474	Electricité T.P.	1430	1425	1425	– 0 34
1036	Renault T.P.	1025	1038	1029	+ 0 39
1676	Rhône-Poul. T.P.	1570	1560	1540	– 1 91
1115	St-Gobain T.P.	1116	1115	1115	– 0 08
1165	Thomson T.P.	1168	1160	1160	– 0 68
280	Accor	288	285 10	284 50	– 1 30
745	Agence Havas	780	780	780	....
565	Air Liquide	573	570	570	– 0 52
780	Als. Superm.	790	780	780	– 1 26
138	A.L.S.P.I.	140	141	141	+ 0 71
300	Alsthom-Atl.	299 70	302 80	302 80	+ 1 03
920	Arjom. Prioux	945	940	940	– 0 52
60	Ausedat-Rey	65 50	64 20	64 10	– 2 13
1040	Aux. Entrepr.	1015	1001	1001	– 1 37
1120	Av. Dass.-Br.	1020	1000	1005	– 1 47
345	Bail-Equipem.	350	350	350	....
825	Bail-Investiss.	814	810	810	– 0 49
625	Cie Bancaire	640	643	640	....
280	Bazar H.-V.	303	298 50	299	– 1 32
285	Béghin-Say	255 80	260	259	+ 1 25
320	Berger	310	301	301	– 2 90
490	Bic	510	498	499	– 2 15
620	B.I.S.	605	605	605	....
1290	Biscuit (Géné.)	1350	1340	1340	– 0 74
1770	Bongrain S.A.	1580	1560	1570	– 0 63
800	Bouygues	741	740	740	– 0 13
2080	B.S.N.	2220	2180	2170	– 2 25
2300	Carrefour	2290	2284	2285	– 0 21
900	Casino	900	871	875	– 2 77
680	Cedis	680	676	676	– 0 58
650	Cetelem	644	641	641	– 0 46
1020	C.F.A.O.	1048	1060	1064	+ 1 52
198	C.F.D.E.	191	189	189	– 1 04
740	C.G.I.P.	748	748	747	– 0 13
710	Carnaud	675	650	655	– 2 96
650	Chargeurs S.A.	688	694	698	+ 1 30
48	Chiers-Châtill.	51 40	51	51 90	+ 0 97
310	Ciments franç.	320	315	316	– 1 25
1190	C.I.T. Alcatel	1203	1201	1201	– 0 16
515	Club Méditerr.	503	490	495	– 1 59
140	Codetel	135 10	136	136	– 0 07
285	Cofimeg	289 10	280	289 80	+ 0 24
270	Coles	299	299	295	– 1
172	Compt. Entrepr.	177	171	171 80	– 2 93
315	Compt. Mod.	324	325	325	+ 0 30
830	Créd. Foncier	825	830	830	+ 0 60
290	Crédit F. Imm.	285	282	282	– 1 05
716	Crédit Nat.	728	710	703	– 3 43
205	Crouzet	221 20	215 50	215 20	– 2 71
1910	Damart-Servip	1830	1825	1829	– 0 05
1430	Darty	1438	1440	1440	+ 0 13
220	Dév. Rég. P.d.C.	220	221	221	+ 0 45
1120	Docks France	1190	1198	1198	+ 0 67
230	D.M.C.	237	234	234	– 1 26
825	Dumez	800	781	782	– 2 25
810	Eaux (Gén.)	635	630	630	– 0 78
1550	Ecco	1515	1560	1557	+ 2 77

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
200	Elf-Aquitaine	197	195 30	195 30	– 0 86
193	– (certific.)	189	187	187	– 1 05
1210	Epeda-B-Faure	1210	1203	1205	– 0 41
2230	Essilor	2235	2201	2201	– 1 52
440	Esso S.A.F.	483	480	476	– 1 44
1560	Eurafrance	1598	1580	1580	– 1 12
850	Eurocom	843	850	850	+ 0 83
1150	Euromarché	1120	1120	1120	....
775	Europe n° 1	715	680	685	– 4 19
1180	Facom	1183	1181	1181	– 0 16
720	Fichet-Bauche	680	685	685	+ 0 73
190	Finextel	187	186	186	– 0 53
380	Fives-Lille	349 20	350	350	+ 0 22
64	Fonderie (Gén.)	58 50	58 80	58 80	– 1 17
81	Fraissinet	80	77	77	– 3 75
300	Francarep	330	325	325	– 1 51
1050	Fromageries Bel	950	940	941	– 0 94
770	Gal. Lafayette	715	730	730	+ 2 08
585	Gén. Géophys.	630	618	618	– 1 90
580	Gerland	595	575	575	– 3 36
285	GTM-Entrepose	295 40	290 10	290 10	– 1 79
390	Guyenne-Gasc.	378	380	380	+ 0 52
1470	Hachette	1422	1411	1411	– 0 77
490	Hénin (La)	474	469 80	469 80	– 0 88
98	Imétal	84 20	85 10	85 50	+ 1 54
445	Imm. Plaine-M.	459 80	455	455	– 1 04
1920	Inst. Mérieux	1880	1900	1900	+ 1 06
820	Interbail	514	510	510	– 0 77
2270	Intertechnique	2120	2122	2122	+ 0 09
310	J. Lefebvre	325 50	317 10	321	– 1 38
1310	Lab. Bellon	1300	1290	1290	– 0 76
540	Lafarge-Coppée	512	509	509	– 0 58
1030	Lebon	1085	1088	1088	+ 0 28
2170	Legrand	2070	2070	2075	+ 0 24
600	Lesieur	609	600	600	– 1 47
420	Locafrance	429 50	410	416	– 3 14
835	Locindus	838	839	840	+ 0 23
740	L. Vuitton S.A.	765	758	758	– 0 91
615	Luchaire	496	496	496	....
840	Lyonn. Eaux	817	818	818	+ 0 12
177	Mais. Phénix	168 50	170	168	+ 0 90
715	Majorette (Ly)	686	699	699	+ 1 89
120	Manurhin	118	117 50	120	+ 1 69
265	Mar. Wendel	290	288	288	– 0 69
1570	Martell	1580	1550	1550	– 1 89
2140	Merlin-Gerin	2022	2010	2020	– 0 09
1690	Metra	1701	1673	1680	– 1 23
1110	Michelin	1085	1075	1078	– 0 64
2960	Midi (Cie)	3075	3077	3076	+ 0 03
270	Midland Bk S.A.	295	293	293 50	– 0 50
78	M.M. Penarroya	75	74 90	74 90	– 0 13
1820	Moët-Hennessy	1940	1951	1935	– 0 26
680	Mot. Leroy-S.	660	661	663	+ 0 45
79	Moulinex	78 30	78	78 05	– 0 31
385	Navig. Mixtes	424 90	424	424	– 0 21
98	Nord-Est	102	103 10	102 30	+ 0 29
500	Nordon (Ny)	454	431	431	– 5 06
184	Nouvelles Gal.	173	165 50	166	– 4 04
700	Occident. (Gén.)	728	719	717	– 1 51
185	Olida-Caby	174 50	....	....	....
1090	Omn. F. Paris	1100	1080	1090	– 0 90

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
240	Opfi-Paribas	258 30	259 50	259	+ 0 27
2290	Oréal (L')	2312	2335	2336	+ 1 03
128	Papet. Gascogne	124	124	124	....
960	Paris-Réescomp.	1052	1050	1050	– 0 19
410	Pechelbronn	425	425 50	426	+ 0 23
865	Penhoet	891	892	892	+ 0 11
695	Pernod-Ricard	695	691	691	– 0 57
99	Pétroles B.P.	97 50	94 80	94 80	– 2 76
380	Peugeot S.A.	390	391	395	+ 1 28
69	Poclain	70 50	71	71	+ 0 70
585	Pollet	595	589	589	– 1
183	Pompey	184 50	180	182	– 1 35
480	P.M. Labinal	456	468	468	+ 2 63
1920	Presses Cité	1822	1822	1830	+ 0 43
1110	Prétabail Sic.	1165	1165	1165	....
310	Primagaz	322	320	319	– 0 93
275	Printemps	287 50	289 10	287	– 0 17
1190	Promodès	1075	1070	1070	– 0 46
215	Prouvost S.A.	229	227	227	– 0 87
305	Radiotechn.	303	296	296	– 2 31
75	Raffin. (Fse)	76	75 90	75 90	– 0 13
1650	Redoute (La)	1470	1450	1450	– 1 36
1410	Roussel-Uclaf	1508	1512	1512	+ 0 26
1110	Roussel-C.N.I.	1212	1235	1235	+ 1 89
2580	Rue Impériale	2740	2756	2756	+ 0 58
210	Sade	220	220	220	....
1650	Sagem	1765	1840	1840	+ 4 24
720	Salvepar	710	707	707	– 0 42
265	St-Louis B.	305	300 90	296	– 2 95
2480	Salomon	2405	2395	2395	– 0 41
895	Sanofi	630	625	625	– 0 79
300	S.A.T.	321 90	321 90	322	+ 0 03
510	Saupiquet Cie	505	505	505	....
210	Schneider	225	224	225 50	+ 0 22
101	S.C.O.A.	108 60	109	109	+ 0 36
113	S.C.R.E.G.	115 10	114 10	114 10	– 0 86
380	Seb	385	385	385	....
360	Sefimeg	351 10	349 90	349 90	– 0 34
1330	S.F.I.M.	1302	1300	1300	– 0 15
51	S.G.E.-S.B.	60	62 40	63 35	+ 5 58
580	Sign. Ent. El.	582	561	561	– 0 17
665	Silic	679	679	679	....
430	Simco-U.P.H.	436	435 20	435 20	– 0 18
245	Simnor	261	261	261	....
1360	Skis Rossignol	1370	1381	1381	– 0 65
648	Siminco	653	654	654	+ 0 15
171	Sodero	175	175	175	....
2140	Sodexho	2245	2245	2245	....
415	Sogerap	442	440	442	....
585	Sommer-Allib.	607	610	610	+ 0 49
485	Source Perrier	462	459 50	459 60	– 0 54
240	Synthelabo	232 80	230	230	– 1 20
540	Talcs Luzenac	555	540	532	– 4 14
2800	Tél. Elect.	2630	2690	2690	+ 2 37
580	Thomson-C.S.F.	540	530	534	– 1 11
230	Total (CFP)	229 20	229 30	229	– 0 08
58	– (certific.)	57 90	56	55 10	– 4 67
1690	T.R.T.	1850	1891	1890	+ 2 16
545	U.F.B.	552	552	551	– 0 18
790	U.I.S.	785	778	778	– 0 89
320	U.C.B.	313 50	310	310	– 1 11

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
220	Valéo	246	247	248 80	+ 1 13
116	Vallourec	124	122	123	– 0 80
2620	V. Clicquot-P.	2720	2720	2720	....
325	Via Banque	354	351	352	– 0 56
930	Elf-Gabon	956	958	957	+ 0 10
135	Amax Inc.	128	128 60	128 60	+ 0 46
375	Amer. Express	375 20	378	376	+ 0 21
188	Amer. Teleph.	188 20	185 10	185 10	– 0 59
105	Anglo Amer. C.	106 50	107 50	107 90	+ 1 31
840	Amgold	825	825	825	....
895	BASF (Akt)	688	891	891 •	+ 1 45
705	Bayer	696	699	699	+ 0 43
265	Buffelsfont.	245 10	245 20	245 20	+ 0 04
23	Charter	21 30	21 30	21 40	+ 0 46
485	Chase Manh.	471	468	467	– 0 84
325	Cie Pétr. Imp.	329	321	321	– 2 43
42	De Beers	39 10	38 95	38 95	– 0 38
1780	Deutsche Bank	1848	1848	1868	+ 1 08
84	Dome Mines	81 90	79 90	80 50	– 1 70
173	Driefontein Ctd	166	166	166	....
505	Du Pont-Nem.	498	491	490	– 1 60
390	Eastman Kodak	391	389	389	– 0 51
54	East Rand	52 10	52 10	52 10	....
290	Electrolux	295 80	292	292	– 1 28
236	Ericsson	243 30	244 30	244 30	+ 0 41
445	Exxon Corp.	464	445	468	+ 0 88
385	Ford Motors	393 50	393	393	– 0 12
187	Free State	189	187	186 50	– 1 32
99	Gencor	91 15	93 90	92 80	+ 1 81
276	Gén. Belgique	279	279	278	– 0 35
540	Gén. Electr.	536	528	527	– 1 67
600	Gen. Motors	609	605	606	– 0 48
52	Goldfields	51	51 50	51 50	+ 0 98
39	Gd Metropolitan	39 40	39 50	39 50	+ 0 25
88	Harmony	95	94 30	94	– 1 05
25	Hitachi	24 30	24	24 10	– 0 82
880	Hoechst Akt.	882	890	881	– 0 14

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
80	Imp. Chemical	81 80	80	80 50	– 1 58
123	Inco. Limited	118 70	115 50	115 80	– 2 44
1110	IBM	1140	1133	1133	– 0 61
101	Ito-Yokado	101 80	100 10	99 80	– 1 96
280	ITT	293 20	293 30	293 30	+ 0 03
47	Matsushita	46 50	44 40	44 35	– 4 62
1010	Merck	999	986	986	– 1 30
675	Minnesota M.	682	678	679	– 0 43
260	Mobil Corp.	256	253	253	– 1 17
27640	Nestlé	28300	28650	28650	+ 1 23
115	Norsk Hydro	122 60	120 60	120 60	– 1 63
895	Petrofina	917	928	927	+ 1 09
710	Philip Morris	892	880	884	– 1 15
130	Philips	134 80	135 50	135 30	+ 0 37
167	Pres. Brand	173 20	170	170 20	– 1 73
183	Président Steyn	188 50	188	187 80	– 0 35
335	Quilmès	322	329	329	+ 2 17
725	Randfontein	717	701	701	– 2 23
530	Royal Dutch	522	519	518	– 0 67
69	Rio Tinto Zinc	68 90	67 70	68	– 1 30
114	St Helena Co	113	110 20	110 20	– 2 47
320	Schlumberger	302	302 30	302 80	+ 0 26
82	Shell transp.	81 30	80 60	80 60	– 0 86
1730	Siemens A.G.	1806	1870	1865	+ 3 26
137	Sony	136 10	136	136 10	....
154	T.D.K.	153	152	152	– 0 65
12 50	Toshiba Corp.	12 60	12 40	12 45	– 1 19
920	Unilever	940	949	949	+ 0 95
355	Unit. Techn.	342 30	339 30	339 30	– 0 87
685	Vaal Reefs	638	650	650	+ 1 88
250	Volvo	246 80	243	243	– 1 53
315	West Deep	295	293 50	293	– 0 67
215	West Hold.	228	224 50	224	– 1 75
460	Xerox Corp.	455	454 50	454 50	– 0 10
1 61	Zambia Corp.	1 63	1 63	1 63	....

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 17/9	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS – Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 886	8 779	8 450	9 030
ECU	6 794	6 791	....	....
Allemagne (100 DM)	304 810	304 800	295	310
Belgique (100 F)	15 089	15 087	14 550	15 400
Pays-Bas (100 fl.)	271 300	271 120	262	277
Danemark (100 krd)	84 240	84 270	79	87
Norvège (100 k)	104 400	104 190	100 500	106 500
Grande-Bretagne (£ 1)	11 822	11 799	11 300	12
Grèce (100 drachmes)	6 357	6 347	5 700	7 200
Italie (1 000 lires)	4 557	4 545	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	369 850	369 500	3 590	3 760
Suède (100 krs)	103 950	103 550	100	108
Autriche (100 sch)	43 390	43 440	42 450	44 400
Espagne (100 pes.)	5 153	5 140	4 850	5 400
Portugal (100 esc.)	5 090	5 070	4 600	5 400
Canada ($ can 1)	6 453	6 390	6 100	6 500
Japon (100 yens)	3 670	3 631	3 530	3 880

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 17/9
Or fin (kilo en barre)	91100	90100
Or fin (en lingot)	91000	90300
Pièce française (20 fr)	543	541
Pièce française (10 fr)	405	.....
Pièce suisse (20 fr)	560	555
Pièce latine (20 fr)	531	525
Souverain	673	660
Pièce de 20 dollars	3705	3670
Pièce de 10 dollars	2000	2000
Pièce de 5 dollars	1300	.....
Pièce de 50 pesos	3400	3365
Pièce de 10 florins	554	547

Le Monde

AU CONSEIL DES MINISTRES

Le projet de budget 1986

RECETTES

– **Impôt sur le revenu** : baisse générale de 3 % à revenus constants tranches du barème relevées de 5,6 %.

– **Impôt sur les grandes fortunes** : le seuil d'imposition passe de 3,5 à 3,6 millions ; tranches du barème relevées de 3 %.

– **Impôt sur les sociétés** : baisse de 5 % sur les bénéfices non distribués.

– **Sociétés pétrolières** : prélèvement reconduit sur les bénéfices.

– **Emprunt obligatoire de juin 1983** : probablement remboursé par anticipation.

– **Taxe sur le fuel lourd et le gaz industriel.**

DÉPENSES

– **Charges publiques totales** : 1 034 milliards de francs (+ 3,9 % par rapport à 1985).

– **Dette publique** : 94,2 milliards (+ 12,3 % sur 1985).

– **Dépenses de fonctionnement (hors militaire)** : 374 milliards (+ 5,8 % par rapport à 1985).

– **Dépenses d'intervention** : 322,6 milliards (+ 0,4 % sur 1985).

– **Crédits civils en capital** : 78,3 milliards (– 5,7 % sur 1985).

– **Dépenses militaires** : 158,3 milliards (+ 5,4 % sur 1985).

– **Dotation en capital aux entreprises nationales industrielles** : 8,8 milliards pour Renault, la sidérurgie et les pôles de conversion (Lorraine, Nord, Le Creusot...).

– **Emplois publics** : – 4 330.

LA GRÈVE DES CONTROLEURS DE LA NAVIGATION AÉRIENNE EST TRÈS SUIVIE

Le trafic aérien était très perturbé, le 18 septembre en milieu de journée, par la grève des personnels de la navigation aérienne. Les syndicats CGT, CFDT, CFTC, SNCTA (contrôleur aériens, autonomes) et SAPAC (autonome) se sont vu opposer par M. Jean Auroux, secrétaire d'État chargé des transports, une fin de non-recevoir à leur demande d'intégration de leurs primes dans le calcul des retraites.

La participation des contrôleurs de la navigation aérienne au mouvement donne à celui-ci une réelle efficacité. Les centres de contrôle d'Aix-en-Provence, Brest et Reims sont paralysés totalement. Celui d'Athis-Mons fonctionne à 80 % et celui de Bordeaux, à 50 %. Les tours de contrôle d'Orly (80 % de grévistes) et de Roissy (50 %) retardent les décollages des vols maintenus par Air France et UTA. De son côté, Air Inter a supprimé l'ensemble de ses vols à l'exception de ceux qui desservent la Corse. La paralysie du trafic aérien se poursuivra durant toute la journée du 19 septembre.

★ Pour tous renseignements : Air Inter : Tél. : (1) 539-25-25 ; Air France : Tél. : (1) 320-13-55 ; UTA : Tél. : (1) 775-75-75.

● *ENA contre ENS.* – L'Association des anciens élèves de l'Ecole nationale d'administration a décidé de déposer un recours en Conseil d'Etat contre le décret du 28 juillet permettant l'entrée directe à l'ENA de quatre élèves de l'Ecole normale supérieure (*le Monde* du 20 et du 31 juillet).

Sur
CFM
de 19 heures à 19 h 30
à Paris (89 MHz)
à Lyon (100,3 MHz)
à Bordeaux (101,2 MHz)
à Saint-Nazaire-La Baule (94,8)

MERCREDI 18 SEPTEMBRE
Allô « le Monde »
(720-52-97)
L'affaire Greenpeace
Une émission animée
par FRANÇOIS KOCH
avec BERTRAND LE GENDRE
et EDWY PLENEL

JEUDI 19 SEPTEMBRE
« LE MONDE » reçoit
M. EDGARD PISANI
ministre chargé
de la Nouvelle-Calédonie
avec PHILIPPE BOUCHER

A LA FAVEUR DES BONS INDICES

Le gouvernement va faire baisser les taux d'intérêt

Le gouvernement étudie actuellement une nouvelle diminution des taux d'intérêt en France, qui pourrait se traduire par une réduction du taux d'intervention de la Banque de France sur le marché monétaire, fixé à 9,5 % depuis le 18 juillet dernier. Cette réduction permettrait celle du taux de base des banques, ramené de 12,25 % à 11,85 % le 19 juillet.

A Nevers, le samedi 14 septembre, M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, avait déclaré qu'il fallait *« amplifier le mouvement général de baisse des taux d'intérêt. Après le résultat obtenu dans la lutte contre l'inflation, le mouvement va continuer. Il doit bien entendu s'étendre au taux de base bancaire dans les délais normaux d'ajustement »*.

En fait, la diminution du loyer de l'argent est devenue à nouveau nécessaire. Depuis la mi-juillet, les taux se sont plutôt tendus sur le marché des obligations, ce qui explique l'assez mauvais placement de l'emprunt d'Etat de 15 milliards de francs lancé au début de la semaine, tout au moins pour sa tranche à taux *fixe*.

Certes, cette tranche a été lancée à 9,9 %, en dessous de 10 % pour la première fois depuis 1979, ce qui paraît vouloir traduire la volonté du gouvernement de voir baisser les taux. Une telle modalité devrait faciliter son placement, les prêteurs se hâtant de souscrire de peur de n'obtenir qu'un rendement plus bas ultérieurement. Mais le rendement réel de cette tranche, compte tenu des conditions d'émission, est de 10,61 %, inférieur à celui que l'on trouve couramment en Bourse sur les obligations déjà émises (plus de 10,80 %), et personne ne se presse donc.

D'où la nécessité de faire baisser les taux à court terme, ce qui entraînerait les cours des obligations en Bourse et favoriserait le placement de l'emprunt. Une telle opération serait facilitée par le reflux de l'inflation (0,1 % de hausse des prix en août) et par les résultats relativement satisfaisants du commerce extérieur en août, pratiquement équilibrés.

Elle serait permise en outre par la bonne tenue du franc sur les marchés des changes, qui autorise la Banque de France à laisser baisser ainsi les taux sur l'eurofranc, après la réduction d'un demi-point du taux d'escompte allemand à la mi-août, que la France n'a pas encore imitée.

FRANÇOIS RENARD.

Sur le vif

999

Qu'est-ce qu'il a tout à coup, *Mitterrand, contre les journalistes ?* Qu'est-ce qu'on lui a fait ? Vous pouvez me le dire ? Hier à Bibracte, il gueuletonnait sur le site de Vercingétorix, un bon repas, *bien arrosé à la cuvée* du père François. Brusquement, il aperçoit dans un coin un groupe de confrères, la caméra et le stylo au poing. Il fronce un sourcil *inquiet*. Et il *donne rapidement* le signal d'un départ à la sauvette, étroitement protégé par un service d'ordre costaud et sans réplique.

J'ai demandé à mes copains du service politique, je leur ai dis : il boude, il est vexé, rapport à l'affaire Greenpeace ou quoi ? Ils *m'ont* répondu : mets-toi à sa place, il ne voulait pas voir s'étaler à la une d'un canard de droite la photo de dos du président s'engouffrant dans une voiture avec cette légende : Mitterrand s'en va !

Pas très aimable non plus, Joxe. Lui, il a sauté, *furax, dans* sa bagnole en grommelant que notre insistance confinait à l'importunité. Drôle de conception de notre métier. Le soir il se pointe, *toujours d'aussi mauvais poil*, au banquet des mille à Issy-les-Moulineaux. Il fait la gueule toute la soirée. Et en sortant il dit au revoir à Fabius, pas à Jospin. Il n'était peut-être pas d'accord avec la façon dont l'autre a pris la défense du gouvernement. *Faut dire que ce n'était pas facile.* Fabius ne s'y est pas risqué !

Il paraît que ça valait mille ce banquet des mille. D'abord il en manquait un. *Ils n'étaient que* 999. Hernu s'était fait *excuser*. Des circonstances indépendantes de sa volonté... Et les autres, le nez plongé dans leur assiette, se demandaient *si c'était du lard ou* du cochon ce plat où nous avons mis les pieds hier.

CLAUDE SARRAUTE.

LA CAMPAGNE DES SOCIALISTES

Le banquet des retrouvailles

MM. Laurent Fabius et Lionel Jospin, assis côte à côte, le mardi 17 septembre à la porte de Versailles, à Paris, ont assisté, avec notamment une vingtaine de ministres, au *« banquet des mille pour la victoire en 1986 »*. L'idée de cette *manifestation* revient aux socialistes d'Issy-les-Moulineaux et à leur secrétaire de section, M. Jean Glavany, qui est aussi l'un des *conseillers du président* de la République. Ce banquet devait marquer le lancement de la campagne socialiste pour 1986.

L'affaire Greenpeace allait-elle gâcher la fête, empoisonner *l'atmosphère de ce* « banquet des mille », longuement préparé, dont les échos devaient porter aux quatre coins de la France la nouvelle que les socialistes sont *entrés en campagne ? On tenta* de faire comme si de rien n'était.

Seul M. Charles Hernu devait faire faux bond au dernier moment. Mais on comptait plus de ministres que de *dirigeants du* PS. L'un d'eux confiera que l'évolution de l'« affaire » ne lui donnait pas vraiment envie de banqueter. Quant au premier ministre, assailli à son arrivée par les caméras, il resta tout simplement muet, un sourire à peine crispé accroché sur le visage.

Moins silencieux, inquiets, secoués, mais pas plus informés que le commun des lecteurs du *Monde*, les socialistes du rang donnent l'impression de courber le dos sous l'*orage* en se disant que, après tout, il n'est pas tout à fait sûr que la foudre tombe...

Bref, *exit* Greenpeace, bonjour le banquet républicain. Une salle surchauffée, des ministres en manches de chemise (qui ont *payé leur quote-part comme* tout le monde) éparpillés au hasard d'une quarantaine de longues tables, un orchestre (pas vraiment « branché »), et un « plus » appré*ciable : la première apparition* publique conjointe – depuis leur différend de l'été – de MM. Laurent Fabius et Lionel Jospin. Les deux héros du jour se font un peu *désirer, avant d'arriver bras* dessus, bras dessous, curieusement vêtus presque à l'identique, costume gris, chemises et cravate rayées.

Dès lors, la fête peut commencer. M. Glavany ouvre le bal, dit *non au « défaitisme », bafouille un* peu et conclut : *« Nous pouvons et nous devons gagner ! »* Suit 1 mn 36 de François Mitterrand à Carcassonne, que des écrans de télévision diffusent aux quatre coins de la salle. Pause-repas. Puis c'est l'heure des toasts. On se congratule.

M. Fabius porte un toast au président de la République, à son *« ami et camarade Lionel Jospin »*. *« Expliquer, expliquer encore »*, pour rassembler, lance le premier ministre, avant de souhaiter *« six mois d'énergie totale »* à tous et la victoire au bout, et d'évoquer *« le professeur de mauvais souvenirs, Raymond Barre »*.

Quand M. Fabius porte un toast à *« la patrie »*, quelqu'un lance *« la Marseillaise ! »*. Une voix isolée entonne un début de refrain qui se perd dans les applaudissements. C'est le tour de M. Lionel Jospin, *qui dénonce* la droite *« destructrice »*, appelle au rassemblement et porte lui aussi un toast au président de la République – le grand rassembleur – et *au premier ministre, dont il salue* l'action.

L'applaudimètre indique le match nul. D'ailleurs, comme d'habitude, tous sont surclassés par M. *Robert Badinter, follement* ovationné, quand le premier ministre lance : *« Ce n'est pas la même chose d'avoir comme ministre des affaires sociales Georgina Dufoix ou Jean Lecanuet. Ce n'est pas la même chose d'avoir comme garde des sceaux Alain Peyrefitte ou Robert Badinter ! »*

L'hommage de la foule ne parviendra pourtant pas à arracher à M. Badinter un *masque fatigué et* quelque peu désabusé, insolite parmi ces socialistes, visiblement heureux – quand même – d'être là.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

Nouvelles représailles soviétiques

SIX AUTRES BRITANNIQUES EXPULSÉS DE MOSCOU

L'URSS a annoncé ce mercredi 18 septembre l'expulsion de Moscou de six nouveaux ressortissants britanniques, répliquant ainsi de nouveau du tac au tac aux mesures décidées deux jours plustôt à Londres.

Les victimes de ces nouvelles mesures de rétorsion, sont cinq membres de l'ambassade, dont deux diplomates, et un correspondant de l'agence *Reuter* (un premier correspondant de la même agence faisait partie du premier lot d'expulsés). Toutes ces mesures sont, elles aussi, exactement symétriques par la fonction des personnes concernées à celles qui avaient été décidées lundi par Londres.

L'affaire avait commencé par l'expulsion, jeudi 12 septembre, de 25 soviétiques accusés d'activité d'espionnage, à la suite des révélations faites par un *défecteur* soviétique, Oleg Gordievsky, présenté comme l'ancien résident du KGB pour la Grande-Bretagne. L'URSS avait presque aussitôt réagi en décidant d'expulser exactement le même nombre de Britanniques, à la suite de quoi le Foreign Office, estimant cette réaction *« totalement injustifiée »*, avait annoncé le renvoi de six nouveaux ressortissants soviétiques, dont deux diplomates et un journaliste. – *(Reuter, AFP, UP.)*.

[Les responsables britanniques, et en particulier Mme Thatcher, avaient manifesté l'espoir que l'URSS s'abstiendrait de prendre de nouvelles contre-mesures, *« encore plus injustifiées »* selon Londres que les premières. *Ils n'ont pas été entendus, et les Soviétiques* ont préféré rétablir immédiatement « l'équilibre », adoptant à nouveau à l'égard de la Grande-Bretagne une attitude exceptionnellement énergique dans ce type d'affaires, où ils se contentaient habituellement de représailles à un niveau moins élevé. Cette attitude place à présent Londres, dans une situation très délicate, et risque d'envenimer pour longtemps les relations entre les deux pays.]

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT
Le Monde
DES LIVRES

Le numéro du « Monde » daté 18 septembre 1985 a été tiré à 528 088 exemplaires

En Afghanistan

DEUX GÉNÉRAUX AURAIENT ÉTÉ TUÉS PAR LA RÉSISTANCE

Islamabad *(Reuter)*. – La résistance afghane a affirmé avoir abattu, mardi 17 septembre, un hélicoptère soviétique MI-24, avec à son bord deux généraux afghans et un officier soviétique, qui serait également un général, a annoncé l'Hezb-I-Islami, l'un des principaux partis des moudjahiddins.

Les huit passagers de l'hélicoptère, deux soldats soviétiques et trois membres d'équipage en plus des trois officiers, auraient été tués dans l'opération, qui a eu lieu près de l'une des positions de la résistance, à Zawar, dans la province du Paktia, proche de la frontière pakistanaise, où la résistance a repris trois postes qu'elle avait perdus récemment, a précisé l'Hezb-I-Islami. Les deux officiers afghans seraient les généraux Hamidullah et Ghulam Rasul.

La dernière offensive lancée en août par les forces soviétiques contre les moudjahiddins s'est étendue la semaine dernière non seulement au Paktia, mais aux environs de Kaboul, indiquait-on, mardi, dans les milieux diplomatiques occidentaux à Islamabad.

Les soldats soviétiques, qui devraient recevoir prochainement des renforts, semblent avoir pour cible une base clandestine très étendue, mais bien défendue par les résistants près de la frontière pakistanaise. Par ailleurs, selon les mêmes sources, les forces soviéto-afghanes ont entamé des opérations de nettoyage des poches de résistance dans les vallées situées au nord et au sud de Kaboul, afin de détruire les caches des rebelles servant à lancer des opérations contre la capitale.

● *M. Lederman et le port de la croix gammée.* – M. Charles Lederman, sénateur communiste du Val-de-Marne met en cause l'attitude des policiers lors de l'incident raciste, vendredi 13 septembre, à la gare Saint-Lazare à Paris (*le Monde* du 17 septembre). Un groupe d'adolescents juifs, coiffés de la calotte traditionnelle, avait été attaqué par quatre jeunes gens au crâne rasé et arborant des brassards à croix gammée. M. Lederman, dans une question au ministre de l'intérieur, fait état d'informations selon lesquelles des policiers seraient intervenus en faveur des agresseurs porteurs de croix gammées et les auraient laissés partir. Le sénateur communiste demande à M. Pierre Joxe ce qu'il pense de l'attitude des policiers et s'il n'estime pas que le port de tels insignes constitue une véritable apologie des crimes nazis.